

L'AVION DE LINDBERGH SERAIT TOMBÉ

L'inflation excessive est une folie

Déclare M. C.-H. Cahan devant le Canadian Club de Toronto.

TORONTO, 13 novembre. — (Presse canadienne.) — Une inflation excessive c'est pour le riche les limbes, des sots et pour toutes les autres classes de la société, la misère, a déclaré aujourd'hui l'honorable C. H. Cahan, devant le Canadian Club de Toronto.

"L'épargne devient un acte de monumentale imprévoyance, lorsque la monnaie se déprécie rapidement tous les jours, et le dépensier est reconnu comme le sage de la famille," affirme le secrétaire d'Etat.

Il tient pour persuasif et convaincant le rapport de la commission Macmillan mais il estime que le succès d'une banque centrale dépendra de la confiance et de la coopération volontaire des banques à charte.

A propos de notre situation financière, il observe que tant que nos emprunts et nos achats à l'étranger dépasseront nos ventes à l'extérieur le Canada ne pourra avoir de tarif douanier ou de monnaie stable.

Une des causes de nos embarras c'est que les gouvernements, les sociétés et les particuliers empruntent continuellement de la république soviétique des fonds pour payer l'excédent des produits et des services que nous nous procurons dans ce pays.

CULTIVATEUR ET SON EPOUSE ASSASSINES

Le vol est le mobile du crime. — Jurnaval était riche.

VERIGINE, Saskatchewan, 13 novembre. — Un double meurtre a été commis sur une ferme à cinq milles et demi au sud d'ici en fin de semaine.

Les victimes sont Metro Jurnaval, un cultivateur d'âge assez avancé, et son épouse, Anne, 58 ans. Le premier a été atteint de balles à la poitrine et à la tête. La cause de la mort de son épouse reste mystérieuse.

La maison fut pillée par le meurtrier qui fit disparaître un matelas en le brûlant.

La tragédie fut découverte dimanche soir par les petits-enfants des victimes.

Jurnaval était un cultivateur à l'aise et gardait des sommes parfois assez considérables chez lui.

COUP DE FILET

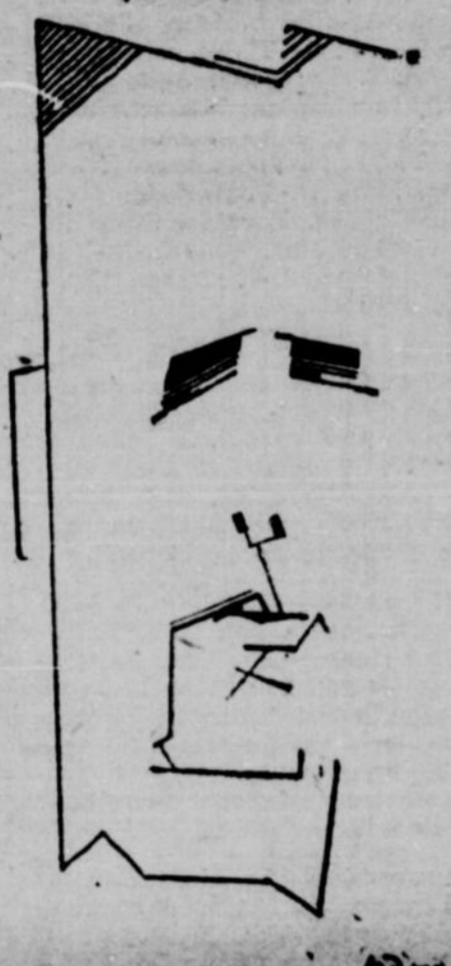
LA HAVANE, 13. — Le gouvernement cubain a chargé l'armée d'arrêter tous les rebelles qui ont pris part à la révolution récente: déjà des centaines de révolutionnaires sont emprisonnés. Le public porte un intérêt particulier au procès de 34 soldats accusés de complicité.

INDEX

- 2 Mondanités
- 6 Editorial
- 8 Royaume des femmes
- 10 Théâtre
- 12 Radiophonie
- 14 Le concours de la "Patrie".
- 24 Sport
- 30 Finance
- 36 Petites annonces

Un échec de Montréal

Caricature dessinée pour la "Patrie" par LA PALME.



QUI EST-IL? Vous le reconnaîtrez sans peine, mais la "Patrie" dira son nom demain.

Notables inculpés

Devant la commission bancaire du Sénat américain. — Davis.

WASHINGTON, 13 novembre. — Les dossiers des investigateurs du Sénat relativement aux opérations de bourse font voir que Chase National Bank prêta en 1930, plus de \$6,000,000 à deux syndicats pour spéculations sur "Seaboard Airline" auxquelles Harvey C. Couch, maintenant directeur de Reconstruction Corporation était intéressé.

Un prêt de \$549,000 fut fait à un troisième syndicat. Toutes ces opérations eurent lieu l'année que la ligne fit banqueroute.

Norman H. Davis faisait office de gérant du capitaliste Z. Mitchell, dans le plus important de ces syndicats.

La commission bancaire du Sénat va reprendre ses débats demain. Elle interrogera Harry F. Sinclair, un roi du pétrole, au sujet d'un pool de \$35,000,000 d'actions de Sinclair Consolidated qui rapporta \$12,000,000 de profits.

L'escadre noire décolle d'Adrar

ADRAR, Afrique, 13 novembre. — L'escadre noire de 23 avions, partie de France, en formation, pour faire le tour de l'Afrique, a décollé du plateau d'Adrar à 6 heures 10 ce matin pour le fameux poste du Sahara appelé "Bidon 5", où elle se ravitaillera.

WASHINGTON. — Seulement six industries ont demandé aide à la commission du tarif à la faveur du N. R. A.

Miracle de l'unité allemande

CABINET LIBÉRAL

VANCOUVER, 13 novembre. — Le chef libéral, M. T. D. Pattullo, prendra, mercredi, les rênes du pouvoir à la place du premier ministre conservateur, S. F. Tolmie, défait aux élections du 2 novembre. Six élections partielles, différées par la mort de M. Bowser, auront lieu le 27 novembre, dans Victoria et Vancouver-Centre.

Un accident à Lindbergh?

MADRID, 13 novembre. (Presse associée). — Suivant une information non confirmée, l'hydroplane dans lequel le colonel et Mme Charles A. Lindbergh se rendaient de Santona au Portugal, est tombé près de Cadelas de Tuy, province de Ponte Vedra.

L'on ne dit pas si les aviateurs sont blessés. On est à vérifier le renseignement.

Les journalistes accourent dans le petit village situé dans les montagnes.

ACCORD AVEC MOSCOU VENDREDI PROCHAIN

Objectif fixé par Roosevelt avant son départ pour Warm-Springs.

WASHINGTON, 13. (Presse associée). — L'entretien d'hier soir entre le Président Roosevelt et M. Maxime Litvinoff fait présager une entente russo-américaine pour vendredi.

Le Président a fixé cet objectif avant son départ pour une cure de repos à Warm-Springs, Georgie. Pendant l'absence de M. Roosevelt, le commissaire russe des affaires étrangères s'abouchera avec la secrétaire d'Etat.

Le sénateur républicain Hatfield, a attaqué hier la reconnaissance soviétique. "Il serait bon que Roosevelt sache que la reconnaissance de la Russie entraîne la reconnaissance d'un ennemi à notre religion, n'attendant que le moment propice pour détruire ce qui reste de nos institutions démocratiques."

"Je crois que le président a invité le représentant de la Russie pour détourner l'attention du peuple de la tragique faillite du N. R. A."

LE MEXIQUE

Mexico, 13. — Le comité de l'orientation sociale que préside l'ex-ministre Ramon de Negri, a adressé au Président Rodriguez, hier, une requête demandant la reprise des relations diplomatiques entre le Mexique et la Russie.

Célébré aujourd'hui à la suite de la victoire de Hitler.

BERLIN, 13 novembre. (Presse associée). — Fort de l'appui presque unanime de son peuple, Hitler va pouvoir donner libre cours à son programme de revendications nationales.

Plus de 90 pour cent des électeurs ont voté au plébiscite d'hier et plus de 90 pour cent de ces votants ont approuvé la politique hitlérienne.

Aujourd'hui toute la nation participe à la célébration de l'événement, salué par les chefs nazis comme le "miracle de l'unité allemande".

Hitler aurait accordé le nombre de ses partisans de 17 à 40 millions depuis les dernières élections du 5 mars. Il a de plus fait élire un Reichstag docile.

Le nombre total des électeurs se monte à 45,106,168. Le résultat est: 39,621,437 votes pour le régime nazi; votes annulés, 3,348,125. Total, 42,969,562 votes.

Quant au plébiscite, voici les chiffres: Pour le régime nazi, 40,583,430 votes; contre 2,052,100; votes annulés, 789,999. Total, 43,425,529.

Les citoyens du Reich furent réveillés de bonne heure par l'appel du clairon et allèrent voter en masse, malgré un temps froid et maussade.

TREVE

Berlin, 13 novembre. — Le ministre de la propagande a interdit jusqu'à nouvel avis la radiodiffusion des programmes de caractère politique.

MINISTRE SUSPENDU

Berlin, 13 novembre. — Parce qu'il a protesté du haut de la chaire contre l'antisémitisme hitlérien, le révérend Martin Niemöller, longtemps membre lui-même du parti nazi, a été suspendu de ses fonctions par le révérend Joachim Hossensfelder, président du mouvement "chrétien" nazi.

L'émancipation pour le Canada

LONDRES, 13 novembre. — Le "Financial News" dit à propos du rapport de la commission bancaire canadienne que "ce n'est pas un état de choses idéal pour un pays qui est arrivé à un haut degré de développement économique et financier que de ne pas avoir son marché monétaire à lui", et qu'il serait temps pour le Canada d'émanciper son régime monétaire des influences perturbatrices de la tourmente financière américaine.

\$987 pour se faire retirer une peau d'oeuf de l'oeil gauche

HALIFAX, 13 novembre. — Un sol-disant médecin du nom de E.-C. Macumber, qui aurait soutiré à un cultivateur du comté de Lunenburg, la somme de \$987 pour lui avoir extrait une peau d'oeuf de l'oeil gauche, est parti aujourd'hui pour Lunenburg où il va subir son procès.

L'arrestation a été opérée par la police fédérale à laquelle Macumber

TERREUR AU SIAM

SINGAPOUR, 13 novembre. — Un état de choses confinant au règne de la terreur semble régner au Siam par suite de la récente rébellion. La police secrète a opéré des arrestations en masse. Les prisonniers seraient détenus dans des conditions révoltantes. Les tribunaux militaires seraient encombrés.

AFFIDE DE KLUTAS TUE PAR LA POLICE

Chef d'une bande d'enlèveurs, — Individu inculpé du rapt de Hart.

PEORIA, Illinois, 13 novembre. — Russell Hughes, 35 ans, a été tué par la police dans un salon de coiffeur aujourd'hui. Les justes le recherchaient pour l'interroger au sujet des opérations de Klutas, réputé le chef d'une bande d'enlèveurs.

ACCUSE DE CE RAPT

OAKLAND, Californie, 13 novembre. — Burr W. Poole, imprimeur de Oakland, a été arrêté, aujourd'hui, à la suite de deux appels téléphoniques mystérieux et de la découverte d'une note l'incriminant dans le rapt de Brooke Hart.

Lindbergh part dans la brume

SANTONA, Espagne, 13 novembre. — Le colonel Charles A. Lindbergh et son épouse sont partis pour le Portugal, dans leur grand hydroplane, aujourd'hui, malgré le temps brumeux.

Presque toute la ville alla acclamer les aviateurs à leur départ de la baie.

Démission

BUCAREST, 13. — Devant l'opposition menaçante du parti national, le premier ministre de la Roumanie, M. Alexandre Vaida-Voevod, a présenté samedi, sa démission ainsi que celle de son cabinet, au roi Carol. Le roi a accepté et a demandé à M. Ion-G. Duca, ministre de l'Intérieur, dans le cabinet démissionnaire, de former un cabinet.

porté plainte. Notre paysan souffrait de cataracte. Macumber et un autre spécialiste ambulancier lui offrirent de l'aiguiller. Après l'opération, les deux chirurgiens lui montrèrent une peau blanche qu'ils étaient supposés lui avoir retirée de l'oeil.

Il constata par la suite que la pellicule n'était qu'une peau d'oeuf. Les médecins furent

MONDANITÉS

Mlle Madeleine Survever recevra intimement à un dîner-buffet, le vendredi 17 novembre avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, et que rehausseront de leur présence, Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough.

Mlle Ghislaine Perrault, réunira quelques invités à dîner, le vendredi 17 novembre, avant le bal de la Ligue.

Mlle Paule Dubuc, offrira une coquetel partie avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Mlle Madeleine Kimpton, donnera une coquetel partie, avant le bal de la Ligue.

Mlle Denise Guimond, recevra à dîner le vendredi 17 novembre, avant le bal de la Ligue.

Mlle Paule Boursier, offrira une coquetel partie, avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui se tiendra le vendredi 17 novembre, à l'hôtel Windsor.

Mlle Simone Quenneville donnera vers la mi-décembre, une soirée dansante, en l'honneur de Mlle Mariette Elie et des autres débutantes de la saison.

M. P. DeVarenes, de Québec, et M. J.-R. Larivière, des Trois-Rivières, de passage en ville, sont descendus à l'hôtel Windsor.

Mme Pierre-F. Casgrain est revenue d'Ottawa, hier, après un bref séjour.

Mme Alfred Thibaudeau et Mlle Madeleine Thibaudeau sont de retour de Beauharnois, où elles ont passé la dernière saison.

Mme Jos. Garceau, de Shawinigan, était en ville pour la fin de semaine.

M. L.-B. McFarlane, sa fille, Mme G.-A. Winters, et Mlle Alma McFarlane ont passé la fin de semaine à Québec, au Château Frontenac.

Mme J.-S. O'Meara, de Québec, donne un bridge et reçoit à l'heure du thé, cet après-midi, en sa résidence de Grande Allée.

L'hon. et Mme Ernest Lapointe, de Québec, font un séjour à Ottawa, les invités de M. Norman Wilson et de l'hon. Cairine Wilson.

Mme Jean LeBaron et son fils, Leslie, de North-Hatley, sont partis, en automobile pour Washington où ils passeront quelques jours avant de se rendre en Floride où ils séjourneront pendant l'hiver.

M. et Mme Paul-G. Rodier ont reçu à dîner, samedi, en l'honneur de M. et de Mme Claude Taschereau, de Québec, de passage en ville en fin de semaine.

Mlle Cairine Wilson, d'Ottawa, était à Montréal en fin de semaine, l'invitée de Mme George-B. Mackay.

M. Rambault de Montigny, de Montréal, a passé la fin de semaine à Ottawa, avec ses parents, M. et Mme Louvigny de Montigny.

Mme William Dobell est attendue en la métropole, demain, et sera pendant son séjour ici, l'hôte de Mme F.-C. Dobell.

Mme John-H. Price, de Québec, fait un séjour à Montréal.

Mlle Charlotte Fortier, de Québec, reçoit aujourd'hui en l'honneur de quelques débutantes de la saison.

Au bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le vendredi 17 novembre, et que rehausseront de leur présence, Leurs Excellences, le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, assisteront les personnes dont les noms suivent: Mlle Yvette Archambault, Mlle Madeleine Boyer, M. Jean Beaudoin, M. Maurice Beaudry, M. Reynold Butler, M. Charles Bergevin, M. Pierre Brasseur, M. Dick Bernier, Mlle Françoise Dessaulles, Mlle Claire Bourgeois, Mlle Mimi Baby, M. Jacques Bourgeois, M. Jacques Benoit, M. Clément Charret, Mlle Paulette Duchastel, M. Paul Carignan, Mlle Marie-Marthe Constant, Mlle Madeleine David, M. Paul Dansereau, Mlle Madeleine Faribault, Mlle Dorothy Fox, Mlle Gilberte Galibert, Mlle Mimi Harwood, Mlle Suzanne Hurtubise, Mlle Lucille Hébert, Mlle

rendeau, Mlle Jacqueline Leduc, M. André Montpetit, Mme Suzon Morin, Mlle Louise Mathys, M. Jacques Morin, M. Henri Masson, Mlle Suzon Manseau, M. Gilbert Manseau, M. D. O'Leary, Mlle Jacqueline Ouimet, M. Jack O'Brien, Mlle Ghislaine Perrault, Mlle Madeleine Prévost, M. André Pasquin, Mlle Françoise Rolland, Mlle Géraldine Rolland, Mlle

Brousseau, Jean Dionne, Paul-Emile Savage, C. R. Godin, Paul Dufresne, Jean Daignault, Gérard Beaulieu, Jacques Bertrand, Y. P. Lesage, L. Morissette, J. P. Robert, L. Lacasse, Antonio Samson, R. Goyette, Lionel Samson, J. Bruneau, Alfred Bélanger, V. Dubé, Roger Meloche, Edmond Larivée, M. Légiaré, Alphonse Aubry, Hector Benoit,



Mlle Jeanne Boyer, Présidente du bureau de direction de la Ligue de la Jeunesse Féminine. (Cliché Jacoby).

Yvette Robichon, M. Emile Saint-Germain, Mlle Jacqueline Sicotte, Mlle Georgette Simard, M. Paul Simard, le docteur Jean Tremblay, M. Paul Trudel, M. Lucien Tellier, Mlle Pauline Vidal. Pour tous renseignements s'adresser à l'hôtel Windsor, chambre 32. PL. 1432.

Mlles Mariette Lambert, Yolande Benoit, Madeleine Saucier-Rodier, Aimé Cusson, MM. Emilien Labelle, Paul Brais, Yvan Juteau, T. R. Quintin, Jacques Dussault, et J. Tremblay.

Assisteront à la revue "Bleu et Or" des étudiants, le 30 novembre, au théâtre Impérial, Mlles Gisele Chevrier, Margot Lemaitre, Lucille Julien, Thérèse Bélanger, Madeleine Trudel, Gaby Giroux, Ginette Reeves, Fanchon Reeves, Jeannine Badeau, Marguerite Guertin, Gaby Guillery, Margot Trudeau, Claire Doré, M. Labrecque, G. Hamelin, M. Ostiguy, Mlles Paquin, Mme Rochon, Mlles Yvette Lamarche, Fernande Monette, Louise Pistone, Françoise Villeneuve, Simone Charbonneau, Laurette Kamache, Berthe Savard, Gabrielle Lacombe, et MM. Lucien Julien, Paul-Emile Champagne, Walter Guillery, Georges Blanchard, Paul Larose, Victor

Robert Lamarche, Roger Tarte, Roger Bernard, Rosaire Démonigny, Claude Ferron, Elzéar Hamel, N. Lapierre, Y. Lemay, André Roy, Jacques Thériault, Roger Gariépy.

Les personnes dont les noms suivent ont souscrits au bridge annuel du Matinee Musical Club, qui se tiendra dans la grande salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, le mardi, 15 novembre, à 3 heures p. m.

Mlle Meriel Prévost, violoniste, sera au programme.

Mme Bruce Allen, Mme A.-D. Angus, Mme Ernest Archambault, Mme R. Bienvenue, Mme Oscar Beaudoin, Mme Joseph Brousseau, Mme Armand Brunet, Mme Bert Brown, Mme J.-R. Bourassa, Mme Caron, Mme J.-B. Charbonneau, Mlle Marcelle Cusson, Mme A.-M. Charbonneau, Mme J.-R. Carlin, Mme A. Chartier, Mme L. Chailfoux, Mme L.-P. Dorval, Mme De Clerg, Mme Shirley Dixon, Mme Maurice Dugas, Mme Sam Beecher, Mme E.-S. Borry, Mme H.-B. Cassidy, Mme Eugène Desmarais, Mme R. Duperron, Mlle Jeannette Desaulles, Mme R.-S. Deguire, Mme Georges Duclos, Mme A. Duperron, Mme A. DeMartigny, Mme F.-L. Demers, Mme O. Demers,

Mme A.-G. De LaPlante, Mme G.-M. Elliott, Mme Alfred Forest, Mme Denis Forest, Mme Antoine LeFavre, Mme W.-H. Finlay, Mme H. Fréchette, Mme A. Fraser, Mlle Jean Grant, Mme Hercule Guérin, Mme L. Grandchamps, Mme M.-W. Hackett, Mme Warren-K. Hale, Mme J. Garland, Mme Ernie Hamilton, Mme R.-S. Hubbel, Mme A.-D. Gaudreault, Mlle Violet Johnson, Mlle Dorothy Hill, Mme Eric Kennedy, Mme J.-C. Lamothe, Mme W.-J. Legallais, Mme W. Lessard, Mme C.-A. Leighton, Mme W. Lang, Mme A. Labreche, Mlle Cécelle Labreche, Mme Y. Laurier, Mme Graham McCoun, Mme C.-N. Moisan, Mme W.-J. McMaster, Mme Biggar Masse, Mme René Moncel, Mme Gordon Morgan, Mme P.-D. Martin, Mlle Mildred McFarlane, Mme Conrad Manseau, Mme Omer Noël, Mme J. Powell, Mme Paul Paquette, Mme Marcel Pinsonneault, Mme C.-H. Plant, Mlle Georgiana Parkef, Mme Priddle, Mme Prud'homme, Mme T.-R. Price, Mme Pierre Rolland, Mme B.-G. Ransome, Mme E. Rouleau, Mme Paul Seurot, Mme W.-A. Smith, Mme Joseph Simard, Mme Théo, Trudeau, Mme W.-T. Peterson, Mme D.-F. Hand, Mme Helen Wright, Mme J.-R. Toupin, Mme Jack Wyatt, Mme T.-C. Thorpe, Mme R.-H. Taylor, Mme D.-M. Wilson, Mme H. Shoobridge, Mme R. Gosselin, Mme Paul Ethier, Mme J.-H. Van Sikkels, Mme J.-J. Ryan, Mme James Sutherland.

La prochaine assemblée de la Société d'Etudes et de Conférences aura lieu, mardi, à 3 heures et quart, à l'Institut Pédagogique. Le conférencier, le R. Frère Marie-Victorin, a intitulé sa causerie: l'"Ecole de la Route"

A l'occasion de la fête de Sainte-Justine, qui a lieu le 9 novembre, les dames de l'Administration et les religieuses de l'hôpital ont reçu à un dîner de 70 convives les gardes-malades diplômées. Pendant le repas un programme musical fut exécuté par les élèves actuelles.

L'assemblée du club Laurier des Femmes de Montréal se tiendra cet après-midi, à 3 heures, dans la salle de Chêne de l'hôtel Windsor. L'hôte d'honneur et le conférencier sera M. Joseph Jean, député de Maisonneuve. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Une assemblée des dames patronesses de l'hôpital Notre-Dame aura lieu mercredi, à 10 h. 30. Mme B. G. Bourgeois fera une causerie sur les activités des salles d'opérations. Toutes les personnes intéressées à l'oeuvre de l'hôpital sont priées d'y assister.

QUEBEC.

Le Bal de l'Armistice, qui eut lieu vendredi soir au Château Frontenac, sous les auspices de l'officier commandant et des officiers du Régiment des Fusiliers Royaux du Canada, réunissait une brillante assistance. La grande salle de bal du Château avait été décorée de drapeaux aux couleurs nationales. Plus de trois cents personnes prirent part à cet événement mondain, qui était sous le distingué patronage de l'honorable M. et Mme H. G. Carroll, l'hon. M. et Mme L. A. Taschereau, Son Honneur le maire et

Mme H. E. Lavigne, le brigadier et Mme P. S. Benoit, l'officier-commandant du régiment, R. W. Wiggs, et Mme Wiggs ainsi que le lieutenant-colonel honoraire du régiment et Mme F. W. Clarke recevaient les assistants. A minuit, un souper fut servi.

M. et Mme Frank Clarke ont reçu à dîner, vendredi, en leur résidence, chemin Saint-Louis, avant le bal de l'Armistice.

Parmi les invités d'honneur au gala universitaire, qui aura lieu lundi et mardi soirs prochains, au Palais Montcalm, mentionnons: Son Honneur l'honorable M. H.-G. Carroll et Mme Carroll, l'honorable M. Maurice Dupré et Mrs Dupré, l'honorable M. L.-A. Taschereau et Mme Taschereau, M. Maurice Duplessis, Son Honneur le maire, M. H.-E. Lavigne, Mgr Camille Roy, P. A. V.G., recteur de l'Université, M. le Dr Arthur Rousseau, doyen de la faculté de Médecine, et Mme Rousseau, l'honorable juge Fernand Roy, doyen de la faculté de Droit, et Mme Roy, Mgr François Pelletier, doyen de la faculté des Arts, M. l'abbé Arthur Macheux, secrétaire-général de l'Université, M. l'abbé Oscar Bergeron, Mlle Louise des Rivières, Mlle Marguerite Bédard, M. Louis-Philippe Robert, président des Etudiants de l'Université de Montréal, et M. Jean-Robert Beaudoin, président des Etudiants de Laval.

Mlle Raymonde Dessureault, a reçu à une coquetel partie avant la danse de Mlle Jacqueline Turcotte, samedi soir.

OTTAWA

L'hon. et Mme Maurice Dupré, Sir William Clark, Mlle F. Clark, le lieutenant Harry Crerar, le commandeur E.-G.-G. et l'hon. Mme Hastings et Mlle Lucy Kingsford étaient les invités à dîner samedi soir, au Rideau Hall.

M. et Mme W. Landry, M. et Mme Morris Wilson, de Montréal, et M. et Mme Harry Oakes, de Niagara Falls, Ont., ont passé la fin de semaine à Rideau Hall.

Le commandeur Seno, de la Légation Japonaise donnera une coquetel partie mercredi, le 15 novembre.

Mme R.-B. Viets reçoit à l'heure du thé cet après-midi, un groupe de débutantes.

M. David Price, de Québec, et M. Richard Hyde, de Montréal, ont passé la fin de semaine dans la Capitale.

Chez les Casques d'Acier

Le Comité central de l'Association des Casques d'Acier Incorporée s'est réuni le 9 novembre dernier; toutes les sections avaient envoyé des délégués. Il a été résolu à l'unanimité d'expulser trois membres que l'Association considère comme indésirables dans ses rangs.

Retraites fermées

Monastère de Marie Réparatrice, 1025 Mont Royal ouest, Outremont.

Décembre: 3 au 6 Dames.
Décembre: 7 au 10 Institutrices.

Janvier: 19 au 22 J. Filles.

TROIS-RIVIERES, 865 Saint-Charles.

Nov: 28 au 1er déc. Dames.
Déc. 1 au 10 J. Filles.
Prière de s'inscrire à l'avance et d'inclure un timbre pour toute demande de renseignement.

COLOGNE, Allemagne.—Treize personnes ont été tuées et 24 blessées, samedi, dans la collision d'un camion avec un autobus portant 45 ouvriers, employés aux fortifications près de Metz.

L'ASSOCIATION DU BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE



L'Association du Bien-Etre de la Jeunesse célèbre ces jours-ci son vingtième anniversaire de fondation. Cette photographie a été prise hier à l'issue de la grand-messe à l'église Saint-Jean-Baptiste. On remarque: Son Excellence Monseigneur Deschamps, Monseigneur Anastase Forget, vicaire général, Monseigneur Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, Son Honneur le maire Rinfret, M. Narcisse Venne, président de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, M. Richard, P.S.S., curé de Saint-Jacques, M. l'abbé J. La-

Maux de Gorge Double Traitement
La double action de Vicks (inhale et absorbé) les soulage vivement.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Un attentat meurtrier est commis, rue Bonsecours

Assommé d'un coup de hache

Un des malfaiteurs frappe la victime sur la tête pendant que son complice le poignarde à deux reprises à l'abdomen. — Un vieillard.

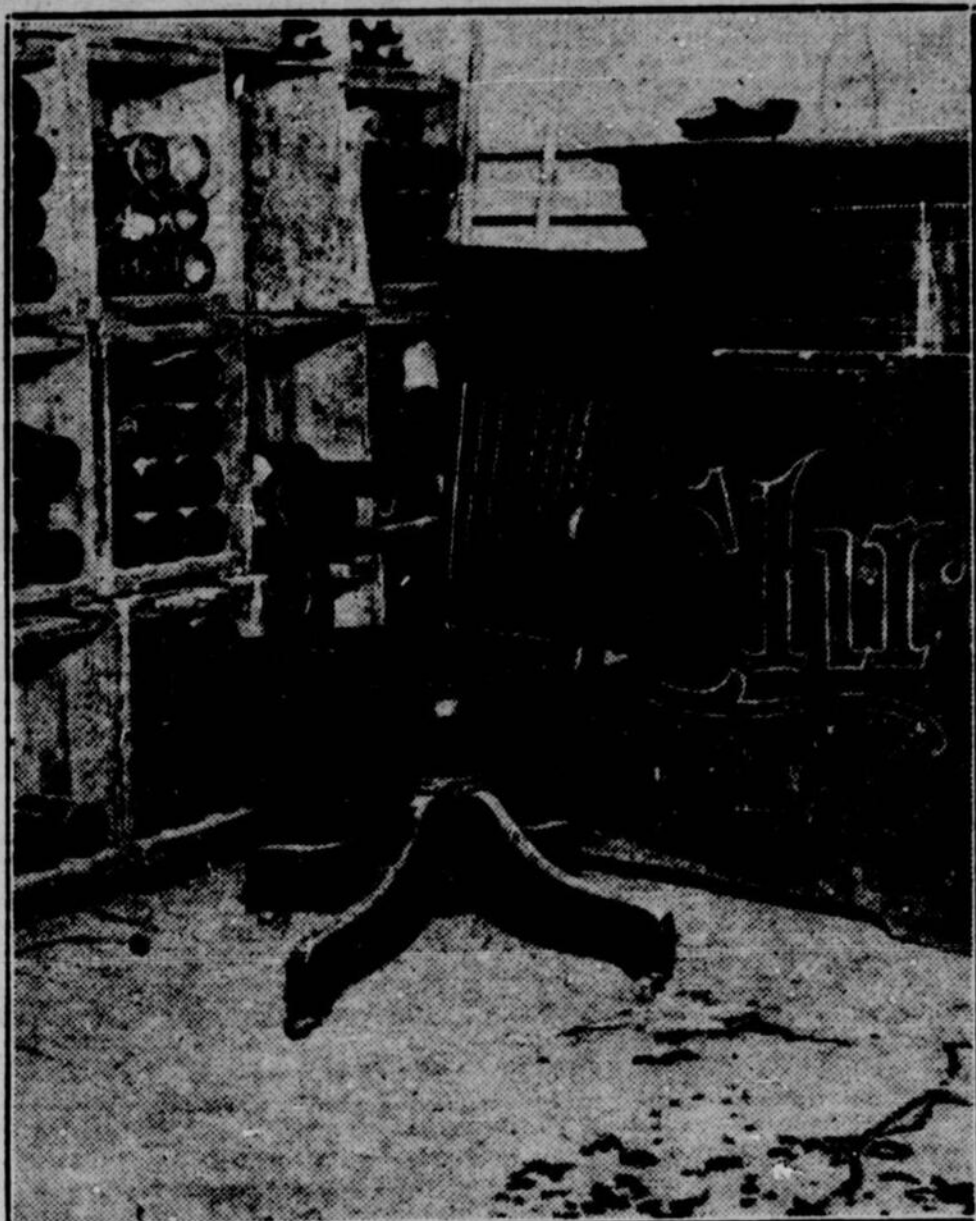
Un attentat meurtrier d'une brutalité inouïe a été commis, hier soir, vers 11 h. 45, alors que deux bandits assommèrent M. Théodore Malo, 71 ans restaurateur, numéro 401 rue Bonsecours. Un des malfaiteurs frappa la victime d'un coup de hache tandis que son complice lui portait deux coups de couteau à l'abdomen.

M. Malo fut abandonné à demi inconscient par les bandits.

M. Malo, dont l'état est grave, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc.

Lors de l'attentat M. Malo était seul dans son restaurant et se préparait à fermer l'établissement pour la nuit. Il venait de compter l'argent des recettes de la journée et l'avait déposé dans une boîte, ne laissant que \$4 dans la caisse.

Les bandits se sont emparés



Photographie prise ce matin dans une pièce d'arrière du restaurant de M. Théodore Malo, au numéro 401 de la rue Bonsecours, où le restaurateur fut lâchement attaqué par deux bandits. Il était tout près de la chaise que l'on voit, quand les bandits l'attaquèrent. Sur le plancher, à droite, on remarque de nombreuses taches de sang, à l'endroit où la victime s'affaissa. — (Cliché la "Patrie").

Deux sportsmen noyés dans les Laurentides

Au cours d'une partie de chasse. — Cadavres introuvables.

SAINTE-AGATHE, 13. — Deux jeunes sportsmen de Montréal partis depuis quelques jours pour une expédition de chasse, dans les Laurentides, près d'ici, ont perdu la vie, samedi matin, au cours d'une dramatique tragédie de l'onde. Les victimes, Harold Cave-Brown-Cave 28 ans, et David Barry, 26 ans, traversaient le lac Marie, gelé depuis peu quand la glace céda sous leurs pas, les entraînant au fond de l'onde. Deux amis des victimes Murray Savage et Jack Pidgeon, aussi de Montréal, furent les témoins impuissants de la double tragédie.

Cave-Brown-Cave et Barry partirent de Montréal, mardi dernier, avec l'intention d'aller faire de la chasse dans les bois environnant Val David. Avant de partir, cependant, ils communiquèrent avec leurs deux amis, leur demandant de venir les rejoindre en fin de semaine. En dépit de la mauvaise température, ils se retrouvèrent facilement, au camp des Barry, samedi matin.

Barry et Cave-Brown-Cave informèrent leurs compagnons qu'ils

Médecin Américain accusé de fraude

Mardi prochain, le juge J. O. Lacroix prononcera son jugement dans la cause de M. N. W. Smith, accusé d'avoir forgé la signature d'un médecin, dans le but d'obtenir des drogues, de l'American Drug Store, 498, ouest, rue Sainte-Catherine. La poursuite, bien qu'admettant que l'accusé est un médecin, diplômé de l'université du Maryland, conteste son droit de signer des ordonnances, dans la province de Québec, et déclare qu'il a agi au détriment du collège des médecins, en ajoutant les particules "M.D.", à son nom. La cour exige un cautionnement de \$500, pour l'élargissement temporaire de M. Smith.

Le juge Greenshields renvoie l'action d'Albertine Valcour.

Le juge en chef Greenshields a renvoyé l'action en annulation de testament prise par Albertine Valcour contre Mme Angelinas Dagenais, veuve d'Irénée Valcour. Le juge déclara que la poursuite n'avait prouvé aucun de ses allégués et que l'action ne pouvait être, en conséquence, maintenue. La poursuite prétendait que le testament du défunt lui avait été arraché indument. La défense niait la chose et a eu gain de cause.

Drame de l'onde

CHICOUTIMI, 13. (Spécial à la "Patrie.") — Jean-Claude Cauchon, 24 ans, s'est noyé ici en tombant d'une barque dans laquelle il traversait le Saguenay. Son corps n'a pas encore été récupéré. Le juge Greenshields renvoie

Un navire coule à pic dans le golfe

Le "Susaa" heurte des récifs non loin de l'île d'Anticosti et sombre. — Les mâts seuls émergent de l'eau. — L'équipage sain et sauf.

BAIE ELLIS, (Île d'Anticosti), 13. — Un petit cargo danois, le "Susaa", repose aujourd'hui au fond du golf Saint-Laurent et seules les extrémités de ses mâts émergent d'une mer agitée. Le navire a sombré hier matin et son équipage a pu atteindre l'île d'Anticosti en chaloupes; personne n'a péri.

Parti d'Ardrossan, Ecosse, le "Susaa" remontait péniblement le golfe hier matin; la neige, poussée par le noroît, embait abondamment et tendait la visibilité presque nulle. Le cargo vint se jeter sur les récifs de la côte sud-est, au large de la pointe Heath. En changeant sa cargaison de bord, le navire put être dégagé à la marée montante, mais déjà il faisait eau et le commandant s'efforça en vain de le sauver. Celui-ci croyait pouvoir gagner Québec, et il ordonna de faire donner toutes les machines à pleine capacité. Mais l'eau montait toujours et elle noya les machines. Les embarcations de sauvetage

furent mises à la mer et les seize marins de l'équipage y montèrent; quelques instants plus tard, le "Susaa" s'engouffrait dans les eaux du golfe. Après avoir ramé pendant deux heures, les marins purent atterrir à l'île et ils furent reçus par M. Christophe Hébert, gardien du phare de la Pointe-Ouest. On leur donna à manger et on leur distribua d'autres habits.

Baie Ellis, 13. (Presse canadienne). — Après une bonne nuit de sommeil, l'équipage du "Susaa" s'appretait aujourd'hui à repartir pour le Danemark. Les marins attendent l'arrivée d'un navire qui les ramènera à la terre ferme. Après leur déjeuner aujourd'hui, ils se sont rendus à la mer et ils ont pu voir les pointes des mâts de leur navire marquer l'endroit du naufrage. C'est tout ce qui reste en vue du vapeur qui a sombré hier. Le "Susaa" avait une capacité de 730 tonnes.

Le général des Bénédictins attendu à Québec

QUÉBEC, 13. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Don Cosien, abbé de Solesmes et abbé général des Bénédictins de France est attendu à Québec demain. Il sera accompagné de Don Jamet qui a déjà passé une couple d'années au Canada pour préparer un ouvrage sur Marie de l'Incarnation.

Deux volumes de cet ouvrage sont déjà parus.

Les distingués visiteurs se retireront à l'archevêché. Ils s'embarqueront vendredi pour l'Europe, accompagnés de Don Edouard Lemieux, fils du Dr Alex. Lemieux de cette ville, qui ira étudier la liturgie et le chant de Solesmes pendant un an à Solesmes.

Les échevins rencontrent la commission Terreault

M. H.-A. Terreault, président de la commission du chômage, accompagné des commissaires MM. J.-A.-A. Leclaire et J.-N. Drummond, ont rencontré, cet avant-midi, les échevins de Montréal, réunis en caucus, pour entendre les griefs de ces derniers en ce qui concerne la distribution des secours.

La réunion fut très longue et dura encore ce midi, tant les échevins avaient des réclamations à faire, des griefs à présenter ou des suggestions à offrir.

Plusieurs questions furent posées par les échevins et les commissaires firent en leur possible pour y répondre justement et pour donner satisfaction à tous.

TROIS JEUNES GENS SOUPÇONNES DE VOL

La police croit qu'ils commettent un vol à main armée dans une banque.

Trois individus arrêtés par les détectives municipaux après un mois et demi de recherches à la suite du vol à main armée commis le 28 septembre dernier à la banque Royale du Canada, angle des rues Sainte-Catherine est et Jeanne-d'Arc, alors que \$3,000 furent volés, sont détenus pour être questionnés par les autorités.

Les trois détenus sont Gordon Simpson, 18 ans, Léo Dorion, 19 ans et Gabriel McDuff, 23 ans. Les deux premiers sont connus de la police. Deux jeunes filles, arrêtées la nuit dernière en même temps que les trois suspects, ont été gardées à la Sûreté pendant la nuit, mais elles seront libérées aujourd'hui.

Les employés de la banque se rendront à la Sûreté aujourd'hui afin de tenter d'identifier les détenus.

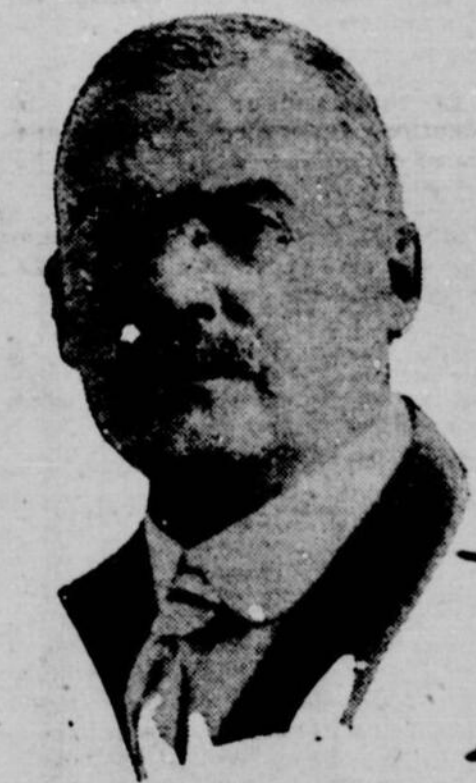
Les Epiciers modernes

Mercredi soir prochain, le 15, aura lieu le sixième banquet d'huitres annuel des Epiciers modernes, Limitée. M. et Mme G. A. Poissant présideront. Les agapes commenceront à 8 h. 30, au siège social de la société, 50, est, rue Saint-Viateur.

LE STENOGRAPHE ALBERT SAINT-MARTIN EST CONDAMNÉ A L'AMENDE PAR LE JUGE LACROIX

M. Albert Saint-Martin, 62 ans, ex-sténographe officiel des tribunaux criminels, accusé de libelle blasphématoire, à la suite de la publication d'une série d'articles, dans le périodique "Spartakus", a été trouvé coupable par le juge J.-O. Lacroix, siégeant ce matin en cour d'enquête. Il fut conséquemment condamné à \$100 d'amende, ou, à défaut de paiement, à trois mois de prison, et à fournir deux cautionnements de \$500, comme garantie qu'il gardera la paix, pendant deux ans, ou, à défaut de paiement, à trois autres mois de prison. Un sursis de huit jours a été accordé, à l'accusé, pour qu'il acquitte ces amendes. M. Saint-Martin, rencontré par notre représentant, nous déclara qu'il en appellait dès aujourd'hui, de la décision rendue.

Le juge Lacroix avant de prononcer son jugement, cita une foule d'articles du journal "Spartakus", disant qu'ils étaient, selon la loi, un langage indécent, concernant la religion. Il a de plus consulté des autorités, et trouve que l'accusé, intelligent et cultivé, n'était pas de bonne foi, en publiant de tels articles.



M. THÉODORE MALO, victime d'un attentat meurtrier la nuit dernière.

de cette somme et de quelques dollars que M. Malo avait dans ses goussets. Dans la boîte, que les bandits ne virent pas, il y avait une somme de \$40.

M. Malo était dans l'arrière magasin et n'entendit pas entrer les bandits. Les escarpes entrèrent par deux portes différentes pour prendre M. Malo par surprise, le frappant immédiatement avec une hache et un couteau.

La hache qui servit à frapper M. Malo lui appartient. Il la garde toujours sur le comptoir, à portée de sa main, quand il est seul. Le plus petit des bandits s'en empara en entrant dans le magasin.

(Suite à la page 38)

(Suite à la page 31).

PENSION DE VIEILLESSE ET DE CHOMAGE POUR LES EMPLOYÉS DU RESEAU CANADIEN NATIONAL

La "Patrie" a appris cet avant-midi de sources officielles qu'un projet de pension de vieillesse et en cas de chômage pour les employés des chemins de fer nationaux est actuellement à l'étude. Un comité composé de représentants de la compagnie et des employés a déjà été formé et ont commencé leur travail. Ils tiendront une autre conférence demain après-midi.

Nous avons été informés que le fonds de pension serait contributoire de la part de la compagnie et des employés.

Il semble que l'on veut tenter l'expérience avec les employés d'usines pour le moment, et on généraliserait ce projet ensuite à tous les employés de cette compagnie.

Il nous a été impossible d'obtenir de déclaration de M. A.-J. Hill, vice-président du C.N.R. à ce sujet, mais des personnes autorisées nous ont déclaré que la rumeur était fondée.

Le Service d'Achat se fait un plaisir de résoudre vos problèmes d'achat par la poste.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Demandes de renseignements, commandes, reçoivent la même courtoise attention du Service d'Achat Personnel



Cinq Heures!

Une nouvelle robe de réception

par

Nanty

19.75

Une nouvelle étoile au firmament de la mode 1933. Longueur aux chevilles très habillées et très recommandées pour les occasions de réunion après cinq heures, bridges, thés, diners, petits soirs. C'est la robe idéale, classique et pratique.

Le modèle illustré est en crêpe de soie épais aux coloris chinois si recherchés en ce moment. Vert mandarin, bleu coolie, rouge dragon, vert cuivre, american Beauty, bleu Schiaparelli. Tailles 14 à 20.

Simpson, au troisième



Spéciaux pour Bébé

Costumes de fine laine botany en vert, maïs, bleu, blanc avec appliqués ou broderie. Pour 1 et 2 ans . . . **1.95**

Camisoles de soie et laine pour enfants jusqu'à 2 ans **.49**

Chemises de nuit de flanellette, devant boutonné. Garniture rose ou bleue. . . **.49**

Châles importés, fin tricot de soie et laine. Chauds et pratiques . . . **1.95**

Couvertures de berceau. Pure laine. Couleurs unies ou quadrillées et rayures ou rose, bleu, blanc . . . **.98**

Sacs d'édredon de coton pour emmailloter vos petits dehors. Garniture de satin rose ou bien et appliqués enfantins . . . **1.95**

Chauds manteaux de lama. Devant simple ou croisé. **3.95**

Pantalons guêtres en tricot de laine . . . **.98**

Simpson, au quatrième

Manteaux de Fourrure de Qualité



Dos de Rat Musqué

119.

Des manteaux faits de peaux choisies et qui devraient se vendre \$145. Une des fourrures les plus durables. Doublure garantie pour deux saisons. Bonne coupe. Tailles 14 à 20, 38 à 44.



Pattes de Caracul

119.

Une nouvelle collection de ces manteaux marqués à prix très bas. Chauds et pratiques pour femmes d'affaires, étudiantes. Noir, brun, platine. Tailles 14 à 20.

10% comptant et dix mensualités égales. Pas d'intérêts.

Simpson, au troisième

Lingerie de Tricot à Côtes Suisses

Fabrication "Harvey".—Pure laine.—Soie et laine

Camisoles **.98** Combinaisons **1.95**



Garantie irrétrécissable. Camisoles genre opéra ou à épaules en formes. Grandeurs 32 à 40.

Commandes téléphoniques acceptées.

Jupons de Crêpe de Soie

1.95

Coupés sur le biais. Garniture de jolie dentelle ou genre tailleur. Beau crêpe de Chine de soie. Blanc, chair, rose thé. Tailles 32 à 44.

Lingerie de Soie à Gants "Van Raalte"

Camisoles, bouffants et culottes en blanc ou rose. Grandeurs 34 à 44. **\$1**

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

500 Paires de Souliers de Soir

Valant de \$4. à \$6.

Si vous avez une soirée en vue, n'hésitez pas à venir vous choisir dès demain une paire de beaux souliers de soir. Sandales, escarpins, à courroie. En satin blanc, faille, crêpe ou noire. Aussi en satin et crêpe noirs.

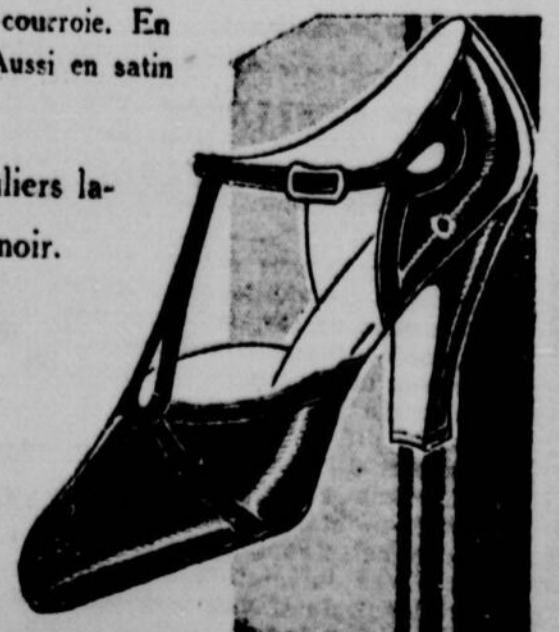


De plus un groupe de souliers lacés d'après-midi en satin noir.

Pointures: 3 à 8. Largeurs: AAA à C

3.45

Simpson, au deuxième



SIMPSON - Vente de Novembre de Manteaux d'Hiver



**Grand événement local—Plus de 1000 manteaux de qualité
Tissus de 1^{er} choix,—fourrure de luxe,—coupe soignée
Doublure garantie pour deux saisons**

Valant \$25.

Splendides valeurs. Garnitures de loutre, castor français, opossum américain. A ce prix, vous devriez renouveler votre ancien manteau.

\$19

Valant 29.50

Riches parements de loup beige ou platine, rat musqué, kolinsky ou platine, caracul noir ou brun, loutre, castor français.

\$23

25% Comptant
et 3 mensualités égales. Pas d'intérêts.

Valant 39.50

Écureuil kolinsky et gris, skunk, genet, dos de rat musqué, caracul noir, loup.

\$33

Valant 49.50

Très réduits. Écureuil kolinsky ou gris, skunk, lynx noir, mouton de Perse noir, caracul plat, loup.

\$38

Lainages suédés en noir, brun, vert, marine. Tailles 13 à 15, 14 à 20, 38 à 44, 16½ à 24½.

Simpson, au troisième

Valant 59.50

Large parements de renard noir, vison japonais, écureuil, skunk, mouton de perse noir, castor canadien, lynx noir, mouton gris.

\$47

Rég. 69.50 et \$85.

Renard noir ou brun, écureuil naturel ou brun, mouton de Perse, vison japonais, castor canadien, mouton gris, taupe écossaise.

\$58

Simpson, au troisième

Crêpe Lingerie et à Robes

Régulier .69 à 1.19

Pour robes blouses, lingerie, doublures — ce sont des crêpes idéals. — Notez le bon choix de coloris. Pêche, abricot, rose, bleu, vert, maïs noir, orange, vin, vert, brun, marine. Largeur 36 pouces.

.48

Flanelle à Robes—Valant

Régulier .98

Des coloris charmants — noire, bourgogne, vert forêt, tabac, choux, brique taupe, bois de rose, gris argent, brun nègre. Largeur 30 pouces.

.48

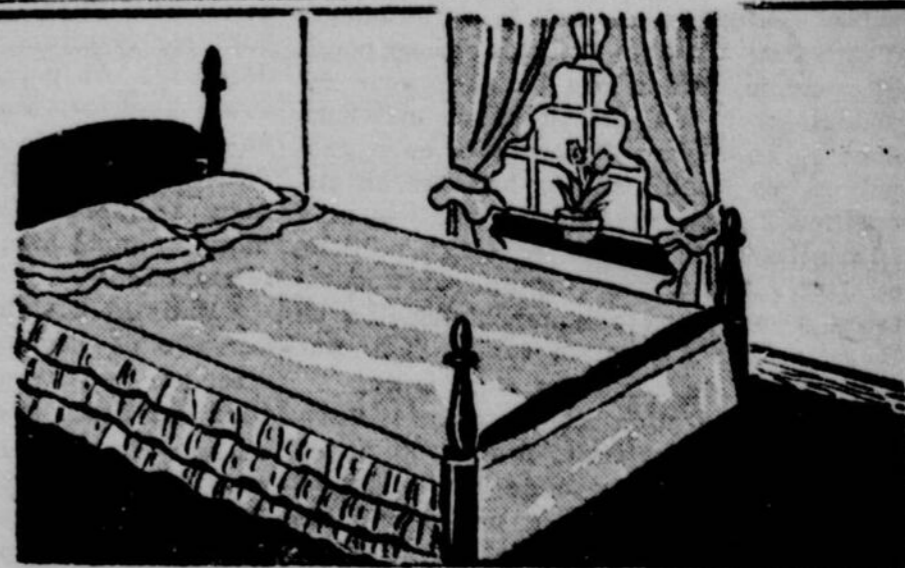
Tweed de Voyage et Imprimé

Régulier .69 à 1.49

Pour robes de bureau, vous ne sauriez mieux choisir. Plusieurs dessins et fonds foncés variés. Largeur 36 pouces.

.48

Simpson, au deuxième



Ensembles de Taffetas

Pour chambre à coucher

\$15 et 22.50

Pour égayer vos chambres à coucher et vos boudoirs. L'ensemble comprend un couvre-lit 90 x 108 pouces, une paire de rideaux avec un haut priscilla et deux dessus d'oreiller assortis. Trois rangées de volants avec fini picot pour le couvre-lit. Rose, bleu, or, vert, rouille.

Simpson, au quatrième

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

La Patrie

LE JOURNAL QUI PLAIT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée.
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier.

SIÈGE SOCIAL

460 rue Sainte-Catherine Est — Montréal.
Téléphone: LAncester 3121, échange correspondant avec les différents services.

Représentants:

Toronto: S.-L. Rees, 213, Edifice Metropolitan, EL 9632.
Etats-Unis: Lorenzo & Thompson, Inc., New-York: 19 West, 44e rue.
Angleterre: Clougher Corporation, 20, rue Craven, Londres, W. C. 2.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada: un an... \$5.99
six mois... \$3.50
Etats-Unis: un an... \$4.20
six mois \$2.10

La Patrie est reliée à tous les grands centres du monde par des services de presse associée et elle a des correspondants spéciaux qui la renseignent sur les événements de la province de Québec et des autres provinces du Canada.

MONTREAL, 13 NOVEMBRE 1933

LA RÉFORME BANCAIRE

Une faiblesse du rapport soumis par la Commission royale chargée d'indiquer au gouvernement les changements utiles à introduire dans notre système de banque, c'est le défaut d'unanimité des Commissaires à l'égard de leur suggestion réputée la plus importante: la création d'une banque centrale. Quoique la majorité représente cette innovation comme nécessaire à différents points de vue, on constate qu'avec cette majorité se range M. Brownlee, le seul commissaire qui soit dans la politique active, et dont le jugement peut, fût-ce à son insu, être influencé par l'opportunisme politique, tandis que les deux autres membres canadiens de la Commission, sir Thomas White et M. Beaudry-Leman, qui possèdent l'un et l'autre une haute compétence en la matière, jugent la banque centrale non nécessaire et possiblement dangereuse à cause de la perturbation qu'elle est susceptible de causer dans un régime qui—la Commission n'a qu'une voix pour le proclamer—s'est admirablement acquittée de son rôle.

Mais il n'en faut pas moins augurer que la recommandation mise de l'avant par trois commissaires sur cinq sera acceptée par le gouvernement, qui en demandera la ratification au parlement. En effet, il est notoire que l'hon. M. King, en mainte occasion, a déclaré que son parti favorisait cette réforme, et, d'autre part, nous croyons savoir que le très hon. M. Bennett, avant d'avoir en main le rapport de la Commission, a déclaré que les représentations faites à la Commission au cours de son enquête avaient péremptoirement démontré l'utilité d'une banque centrale.

La banque centrale sera un organisme modérateur du crédit. Dans la pratique, les commissaires prévoient qu'il le restreindra plus souvent qu'il ne s'exercera à l'élargir. Mais un caractère de la banque centrale qui aura une formidable répercussion dans les opérations de nos banques à charte, c'est que la majorité des commissaires veulent qu'elle soit la seule banque d'émission. D'autres facilités seront possiblement procurées aux banques pour les dédommager du retrait de ce privilège, dont on appréciera l'importance en se rappelant que les billets des banques en circulation l'année dernière se totalisaient à 132 millions de dollars, et à 178 millions en 1929. A moins d'avantages compensateurs assurés aux banques, l'abolition de leur pouvoir d'émission tendrait à une aggravation de leur taux d'escompte.

La documentation recueillie par la Commission sur la nécessité d'un système de crédit agricole qui réponde aux exigences de notre temps ne lui a pas permis de formuler une recommandation explicite quant à la forme que pourrait revêtir une telle organisation. Mais la Commission a été convaincue de la réalité du besoin. Elle recommande donc au gouvernement fédéral d'instituer sans retard, préférablement de concert avec les gouvernements provinciaux, une enquête "sur le problème tout entier de l'octroi du crédit rural à court et à moyen terme, en vue de la rédaction d'un plan complet et adéquat dont se saisirait le parlement".

Cela veut dire une autre enquête, qui pour être féconde exigerait la coopération du gouvernement central et des gouvernements provinciaux. Ce sera une opération laborieuse qui, pour dire le moins requerra du temps. D'où il suit que le remède au mal présent de l'agriculture ne se peut

entrevoir que dans un avenir plutôt lointain.

Une recommandation de la Commission vise spécialement notre province. L'article 95 de la Loi des banques décrète que la banque peut recevoir des dépôts de toute personne, quels que soient son âge, son état civil ou sa condition, et que cette personne soit ou non habile en loi à passer des contrats ordinaires, mais au paragraphe 3 établit à cette disposition la réserve suivante:

Si la personne qui a fait ce dépôt ne pouvait, en vertu de la loi de la province où le dépôt a été fait, déposer de l'argent dans une banque ni l'en retirer sans se prévaloir du présent article, le montant total qu'il est permis de recevoir en dépôt de cette personne ne doit jamais excéder la somme de deux mille dollars.

Cette restriction ne vise que la province de Québec, où la femme mariée, sans l'article 95, ne pourrait faire de transaction avec la banque sans l'autorisation de son mari. La Commission recommande que cette restriction soit abolie. L'Alliance canadienne du suffrage féminin, qui avait fait des représentations en ce sens à la Commission, a ainsi gagné sa cause.

LE VOTE ALLEMAND

Hier, le 12 novembre, le peuple allemand était appelé aux urnes pour élire, d'une part, les membres du nouveau Reichstag et pour se prononcer, d'autre part, par voie de plébiscite, sur l'ensemble de la politique du gouvernement. Cette consultation a donné lieu à un record, tant pour le nombre de votes enregistrés que pour la majorité remportée par M. Hitler. Celui-ci a obtenu 92.2% des votes dans le premier cas et 93.5% dans le second, proportion qui se manifeste encore plus grande si l'on tient compte que plus de quatre millions de votes ont été annulés pour cause d'irrégularité.

Ceux qui sont avertis des méthodes de la dictature allemande ne sauraient être surpris du résultat; d'autant plus que le ministre de l'intérieur de Prusse, M. Goering, avait donné aux autorités des différents districts des instructions spéciales rendant toute compétition et donc toute opposition impossibles. Aux termes de ces instructions, les chefs des circonscriptions électorales devaient se concerter avec les dirigeants locaux du parti national-socialiste pour la désignation des adjoints chargés de surveiller le vote; et il était prévu, pour plus de sûreté, que si lesdits adjoints ne devaient pas nécessairement appartenir à ce parti, ils devaient être "de telles personnalités connues de la direction du parti comme nationales". Rappelons aussi que la liste des candidats était dressée par le parti national-socialiste lui-même et que les candidatures étrangères ne pouvaient y être inscrites qu'avec son assentiment.

Dans ces conditions, et si l'on ajoute que la liberté de la presse et la liberté de parole sont depuis plusieurs mois choses mortes en Allemagne, on peut se demander quelle a bien pu être la raison déterminante de ce scrutin. La réponse est facile. Au point de vue intérieur allemand, le "Führer" a voulu réchauffer, par une campagne ultra-nationaliste, la confiance des masses populaires dans une expérience dont les résultats commencent à s'avérer décevants. Au point de vue extérieur, il a voulu impressionner l'opinion internationale par une éclatante démonstration que l'attitude nationale-socialiste de ces derniers temps à l'égard de Genève et du monde répond bien à la volonté du peuple allemand.

Emis au lendemain du quinzième anniversaire de l'armistice, ce vote allemand n'est pas de nature à réjouir les mânes de ceux qui firent généreusement le sacrifice de leur vie pour la cause de la paix. Espérons du moins que la manoeuvre de M. Hitler ne trompera personne et que cette manifestation populaire dirigée ne lui vaudra pas des concessions qu'il n'a pas su mériter en tournant brutalement le dos à toute véritable coopération internationale.

UNE RAISON

Dans la chronique politique du dernier et ultime numéro du "Correspondant", M. Louis Joubert indiquait qu'aux yeux des techniciens militaires, la raison principale de la rupture allemande avec Genève devait être recherchée dans la crainte de ses dirigeants de voir s'effondrer la façade habituellement camouflée derrière laquelle, au mépris d'engagements formels et d'assurances réitérées, l'Allemagne a su fabriquer clandestinement ces armes dont la priva-

tion fournit le refrain de ses instantes revendications. L'imminence des découvertes qu'elle ne pourrait éviter, disait M. Joubert, rendait menaçant le péril d'une révélation internationale où l'Europe et le monde se découvriraient bafoués.

C'est la même raison que relève, avec quelques précisions, un article du "Temps", de Paris, du 22 octobre dernier. "L'Allemagne, y est-il dit, est depuis plusieurs mois en pleine activité de réarmement; elle est en mesure de mobiliser en quelques jours (artillerie lourde exclue) plus de quarante divisions; ses fabrications de guerre se poursuivent sur un rythme rapide; ses usines d'automobiles, en place d'automobile ne produisent plus que des moteurs d'avion. Comment eût-elle de bon gré accepté un contrôle permanent? Comment eût-elle souscrit à d'éventuelles sanctions?"

Paroles qu'il peut être salutaire de méditer à l'occasion d'une célébration d'armistice.

LE TAXI POPULAIRE

C'est en hiver que le petit taxi rendrait le plus de services à la classe populaire. Après la campagne que nous avons faite l'été dernier, nous avons toute raison d'espérer que le petit taxi serait établi à Montréal avant le mois de novembre. Tout ce qu'il fallait pour cela, c'était que nos administrateurs municipaux fissent disparaître du règlement municipal la clause prescrivant qu'un taxi doit être une voiture à sept places. Et presque tous nos échelons s'étaient véhémentement prononcés dans la "Patrie" comme favorables à cette modification du règlement. Nos échelons nous affirmaient que notre cause—qui était celle du public—était gagnée. Nous avons, sur cette assurance, interrompu notre campagne. Il ne restait à nos administrateurs qu'à traduire dans les actes leurs bonnes dispositions.

Nous avons laissé passer deux mois et acquis la certitude que nos échelons sont déterminés à ne pas agir. Nous savons pourquoi. Nous ferons probablement connaître en temps utile le motif qui les empêche d'assurer à la classe populaire, sans qu'il en coûte rien à la municipalité, les précieux avantages du petit taxi. Pour le moment, nous nous contentons de montrer au public le peu de cas qu'il faut faire de la parole de nos administrateurs, d'exposer leur flagrante mauvaise foi à l'égard de leurs administrés.

Nous avons commencé samedi à remettre sous les yeux de nos lecteurs les belles protestations de dévouement que nos échelons leur faisaient entendre il y a trois mois dans les colonnes de notre journal. Les contribuables du quartier St-Jean-Baptiste ont eu l'occasion de relire la déclaration de leur représentant à l'hôtel de ville, M. Goyette.

Aujourd'hui, nous republions celles de l'échevin Dubreuil, représentant du quartier Montcalm. Demain, ce sera le tour de l'échevin Savard, du quartier St-Denis. Un à un, nous allons tous les clouer à ce pliori, et leurs électeurs pourront en prendre note.

BREFS COMMENTAIRES

L'hiver est venu cette fois avant l'été de la Saint-Martin, mais il peut encore être délogé.

Les particuliers qui espèrent que la banque centrale leur prêtera de l'argent courent à une désillusion.

L'article 95 qui limite à \$2,000 le dépôt de banque de la femme mariée n'est pas beaucoup gênant par le temps qui court.

Outre que les affaires vont sensiblement mieux, chacun est devenu moins exigeant. Nous pouvons donc avoir confiance en l'avenir.

"Le fascisme ne connaît pas d'idoles", proclame Benito Mussolini. Excepté Benito Mussolini, ajouterait-il, s'il voulait dire toute sa pensée.

L'U.R.S.S. se vante d'avoir réalisé la parfaite égalité des deux sexes. Hommes et femmes, en Russie, sont réduits à la même condition d'esclavage.

Si l'eau continue de baisser dans le port comme depuis quelques mois, avant d'avoir payé le nouveau pont nous pourrions passer le lit du fleuve à pied sec.

Si nous comprenons bien le jeu de nos administrateurs municipaux, ils sont en faveur de l'envoi de trois cents colons vers des terres à défricher comme ils sont en faveur du petit taxi populaire.

CONSULTATION
du docteur de
La Patrie



G. Béguin

Le soin des cheveux.

Nous ne nous occuperons pas tant du soin des cheveux proprement dits en tant qu'ornement, que du soin du cuir chevelu. Celui-ci est implanté dans une glande qui secrète une certaine quantité de graisse naturelle dont dépend la vitalité et la souplesse du poil.

La connaissance d'un tel fait est importante et fait comprendre comment les lavages trop fréquents de la tête, en enlevant en même temps que les poussières cet enduit sébacé, assèchent rapidement le cheveu et le rendront mince et cassant. Un lavage total à l'eau savonneuse par quinzaine suffira donc à ceux-là dont le cuir chevelu est naturellement sec. Ceux au contraire dont la chevelure est anormalement grasse, ce qui se traduit par une abondance de petites squames (pellicules), auront intérêt à avoir recours à des lavages de tête répétés.

En outre, et toujours pour la même raison, les personnes qui perdent leurs cheveux parce que leur cuir chevelu est trop sec, devront après chaque lavage lui restituer la graisse qu'on vient de lui enlever à l'aide d'huile ou de pommades diverses. Si l'on veut obtenir une propreté plus parfaite de la chevelure et une destruction plus complète des microbes et des parasites qui peuvent s'y trouver, on fera suivre le lavage d'une lotion légèrement alcoolisée.

Quant à ceux qui voient une toison dont ils étaient jadis fiers s'éclaircir de jour en jour de façon alarmante, ils s'appliqueront, tout en usant à bon escient des moyens indiqués plus haut, à combattre les causes de cette calvitie précoce, telles que, mauvais état général, travail intellectuel trop continu, veilles, émotions et chagrins répétés, vie sédentaire, obésité, etc. Souvent aussi, la calvitie est héréditaire, et alors il y a fort peu de chose à faire, tout au plus conseillerions-nous à ces infortunés d'accepter philosophiquement un tel état de choses.

Pour ce qui est des teintures et aux procédés de coloration qui vont du jour au lendemain transformer une éclatante brunette aux yeux noirs en une resplendissante blonde... aux yeux noirs... toujours, en autant qu'elles n'affecteront pas la vitalité du cheveu, l'hygiéniste, qui est aussi un homme galant, se gardera bien d'émettre une opinion qui pourrait à l'occasion paraître un tant soit peu malicieuse, quitte à se fermer les yeux si ça ne lui plaît pas.

A TRAVERS LES JOURNAUX

EN GRAND LUXE

L'"Événement", Québec. — A bord du paquebot qui le porte vers l'Amérique, Maxim Litvinoff, ministre des Affaires Étrangères dans le gouvernement des soviets russes, occupe la plus belle suite du "Berengaria", un grand navire de luxe. Lorsqu'ils voyagent, les représentants du prolétariat se la coulent aussi douce que les représentants des démocraties, lesquels eux-mêmes aiment à imiter au moins dans leur mise en scène, les habitudes de vie des princes de la terre.

* * *

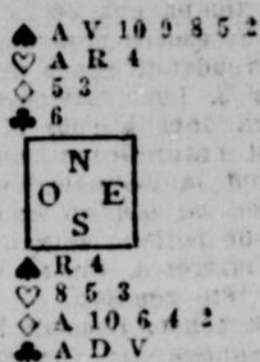
UNE PROMESSE DE M. HENRY

Le "Droit", Ottawa. — Notre journal publiait hier l'information suivante: "La répartition équitable des impôts scolaires payés par les corporations et les compagnies d'utilité publique sera réglée avant les prochaines élections, et les contribuables catholiques recevront une réponse favorable. C'est ce que le premier ministre Georges S. Henry, à Ottawa pour le congrès régional des conservateurs, a laissé entendre au représentant du "Droit" aujourd'hui". La nouvelle ajoutait que le premier ministre aurait dit que son gouvernement apporterait au règlement de cette question de la répartition des taxes scolaires autant de courage qu'il en a fait preuve lorsque d'autres problèmes scolaires ont été soulevés et réglés. Ce sont là des déclarations d'une très grande importance et nous trouvons étrange que le premier ministre d'Ontario, au lieu de les lancer, comme il aurait convenu, dans le grand public, les ait réservées à l'intimité d'une conversation avec un journaliste. M. Henry a-t-il été correctement interprété? Ses paroles n'ont-elles pas dépassé sa pensée? A-t-il voulu, avant de faire une déclaration officielle, prendre ce moyen de sonder l'opinion publique? Quoi qu'il en soit et jusqu'à preuve du contraire, nous tenons comme authentiques les déclarations que nous avons rapportées. Et si elles signifient quelque chose, c'est que les contribuables des écoles séparées obtiendront enfin justice, que leurs écoles recevront la part d'impôts à laquelle elles ont droit.

Chronique de BRIDGE par M. Lefebvre

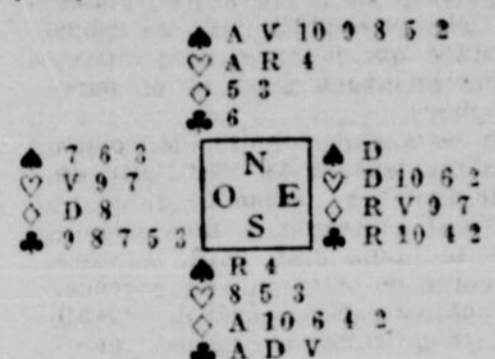
La Solution de notre dernier problème. — Un témoignage qui vient à point. — Un autre problème. — Un conseil par jour.

Le problème suivant, que nous avons soumis à votre étude dans la dernière chronique, a pour base le principe de compression (squeeze) comme nous allons maintenant le constater par le deuxième tableau qui renferme les quatre jeux.



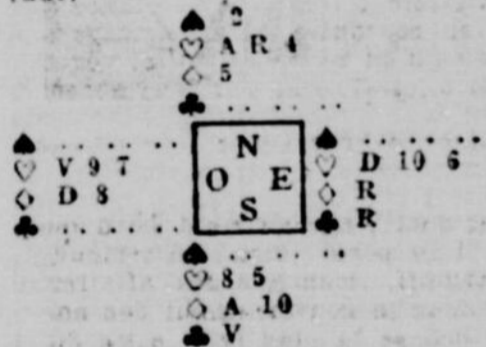
Comment réussir le grand chelem après l'attaque de la Dame de pique?

Voici le tableau des quatre jeux:

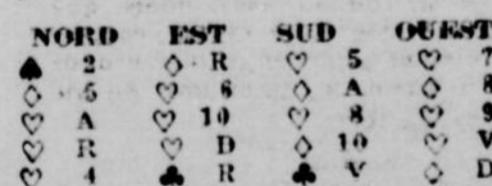


On se rappellera que le contrat est de six piques, mais le déclarant entrevoit la possibilité de faire un pli supplémentaire. Nous allons voir comment il le réussira. Après l'étude de son jeu, il choisit la compression à cinq cartes de préférence à celle de trois cartes qui offre une défense possible. Il joue donc le Roi sur la Dame de pique qu'il prend lui-même avec l'As. Il entreprend la "finesse" de trèfle, qui réussit, et sur l'As de trèfle qu'il fait en second tour il défausse un petit carreau de sa main.

Il revient dans son propre jeu à l'aide du quatre de pique du mort, et il fait cinq autres plis en atout. Le huitième tour se complète en laissant comme résidu des jeux, les cartes du tableau suivant:



Voici comment sont jouées les dernières cartes:



On peut varier la défausse au gré de son imagination — ou de la science que l'on croit posséder, mais on ne parviendra pas à empêcher la compression qui assurera, au contractant, les cinq derniers plis.

Je terminais hier au cercle Lafontaine, le dernier robbe du jour, par un contrat réussi de trois sans atout. J'avais, à ma droite, comme adversaire M. Olivier Lefebvre, notre digne grand chevalier, détenant un de ces jeux assez puissants pour faire échouer toute combinaison possible à la manche. Malheureusement pour lui une distribution assez étrange ne lui permit pas de faire valoir ses cartes — et il conclut à une déclaration téméraire (dites bluff) de ma part.

Mon ami, M. Lefebvre, est trop bon joueur pour ne pas admettre qu'il faut parfois sortir de la règle.

Je viens justement de lire sur le sujet un article du comte de Beauséjour. J'en rapporte ici quelques extraits. En somme monsieur le comte dit simplement "faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais". Voici comment il s'exprime:

"Certains bridgeurs reprochent aux experts de se croire seuls à

savoir bien déclarer et à se refuser de discuter toute annonce ne se pliant pas à leur rigide système. Rigide! le système? Oui, il doit l'être, mais pour les seuls débutants et il est heureux qu'il en soit ainsi.

Aussi, est-ce par l'expérience de l'enseignement que je conseille à mes élèves et encore aux bons joueurs, nouveaux venus au système, d'accepter de rester pendant quelque temps esclaves des règles de cette grammaire que l'esprit si net d'un expert a formulé à leur intention.

Ce n'est qu'en les appliquant "d'abord" servilement, qu'ils s'en assimileront mieux les raisons et qu'ils sauront "ensuite" à bon escient s'en affranchir. Pour appliquer la règle il faut la connaître — mais pour en sortir il faut la connaître dix fois mieux!

Mais après! Même sur les trois ou quatre règles fondamentales des "libertés" peuvent être prises. Même les "doctrines" qui prétendent laisser le joueur entièrement libre ne pourraient en permettre de semblables...

Quant au deuxième reproche, je crois que beaucoup de joueurs de système, devront l'accepter. Pour ma part je reconnais le mériter sans même avoir l'espoir de pouvoir en corriger — car cette impossibilité est inhérente à la raison de la faute elle-même.

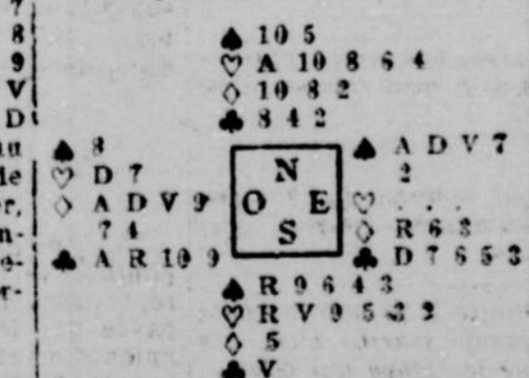
On ne peut en effet avoir pleine confiance en son partenaire que si l'on a la certitude que les raisonnements découlent d'abord des mêmes principes fondamentaux et qu'ils suivent ensuite une logique parfaite. Soit qu'il l'ait apprise dans une grammaire, soit qu'il l'ait acquise grâce à une intelligence exceptionnelle.

Avec beaucoup de joueurs, même excellents, on n'est jamais certain de savoir jusqu'à quel point leurs annonces ne sont pas d'abord basées sur la présence de "longues" au lieu de ne l'être que sur celles des "cartes fortes".

Aussi est-il beaucoup plus facile d'obtenir des résultats maxima avec un joueur moyen — mais habitué à raisonner d'après sa "grammaire" qu'avec un joueur — même excellent — mais qui n'a pas voulu accepter les principes fondamentaux.

Mon bon ami, le grand Chevalier, à qui je concède le droit de s'éloigner des principes de la grammaire, (sa grande expérience l'y autorise d'ailleurs, pleinement) me rendra du moins le même privilège en ne se scandalisant pas trop de mes déclarations psychiques lorsqu'il m'arrive (assez rarement d'ailleurs) d'employer cette méthode qui n'a de comparable, que la dynamite que l'on songerait guère à donner aux enfants sous forme de "jou-jou" — n'est-ce pas?

Je termine par le problème suivant, qui n'est pas sans intérêt, au point de vue des enchères.



Ouest est donneur. Les deux camps sont vulnérables. Comment ferez-vous les déclarations Ouest-Est?

"UN CONSEIL PAR JOUR"

"Chassez la tentation d'une impasse "finesse" inutile comme vous chasseriez une mauvaise pensée. Par impasse inutile, on entend celle qui n'est pas absolument nécessaire à l'accomplissement d'un contrat.

Rosaire PRIEUR

Splendide coup de fusil

M. Léonce Hamel, guide de Roberval, dans un télégramme adressé au service du tourisme du Canadien National, dit que l'un des plus gros originaux tués cette année dans la région du Lac Saint-Jean l'a été par M. J. Brokau, de Neuilly sur Seine, France. Les bois de cet original mesuraient 57 pouces de largeur et comptaient 26 andouilliers.

Religieux bien connu, décédé à Sherbrooke

Le R. P. Joseph Carmel, rédemptoriste, est décédé à l'hôpital de Sherbrooke, mercredi dernier, succombant à une crise d'appendicite aiguë compliquée de congestion pulmonaire. Né à Saint-Bruno (Chambly), le défunt avait fait ses études classiques à Saint-Anne le Beau

pré et suivi des cours de théologie et de philosophie à Ottawa. Après avoir été ordonné prêtre, en 1918, à Sainte-Anne de Beaupré, le R. P. Carmel avait fait du ministère à Sherbrooke, puis à Sainte-Anne des Chênes, à Saint-Alphonse de Liguori (Montréal), enfin à Sherbrooke. On a célébré, à 8 h. 30 ce matin, à l'église Saint-Alphonse, un service pour le repos de son âme.

Excursionnistes nombreux

Une excursion organisée par le Vermont Central amènera à Montréal, en fin de semaine, un grand nombre d'excursionnistes de Windsor, White River Jet., Barré, et Burlington. Montréal recevra aussi la visite d'excursionnistes de Boston, Lowell, Manchester et Springfield qui voyageront par trains spéciaux du Canadien National-Vermont Central.

Grâce à l'Assurance sur la Vie

maintenue en vigueur



II

Dort Paisiblement

VOICI un homme qui ne passe pas de nuits blanches à se soucier de ses placements.

Il dort paisiblement, heureux de savoir que ses épargnes sont sagement placées dans l'Assurance sur la Vie — et que lui et sa famille auront tout ce qu'il leur faudra en temps de besoin.

Vous pouvez jouir d'une telle tranquillité d'esprit. Vous pouvez projeter votre Assurance sur la Vie de manière à vous éviter d'innombrables soucis d'argent — le souci, l'inquiétude d'être sans argent durant votre vieillesse — la crainte de mourir trop tôt — la crainte de perdre vos épargnes.

Vous serez plus heureux, vous goûterez mieux la joie de vivre une fois que vous aurez un placement d'Assurance sur la Vie.

LISEZ CE QUE DIT LA "WINNIPEG TRIBUNE"

"L'Assurance sur la Vie est la grande dispensatrice de protection pour la famille et de tranquillité d'esprit. De ce temps-ci, plus d'un homme connaît un sommeil tranquille parce qu'il a placé une partie de ses épargnes annuelles dans une police d'Assurance sur la Vie."

L'Assurance sur la Vie

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie

Le ROYAUME des Femmes

Reponse a tout

par Louise



Q. — Je rencontre souvent des personnes, qui ont un grand nombre d'amis autour d'eux et partout où elles vont passer quelque temps. Elles aiment à s'entourer de plusieurs personnes à qui elles donnent avec plus ou moins de raison, le nom d'amis. Ces gens reçoivent et sortent beaucoup.

Il leur semblent heureux. Moi je me compare à eux et je trouve que je suis bien pauvre en amitiés, car je n'ai jamais eu que très peu d'amis. J'ai des relations, mais mes amis, je puis les compter sur les doigts. Maintenant que j'ai un peu vieilli, je recherche plutôt la qualité que la quantité. Je me suis souvent aperçue que les amies ne méritaient pas assez souvent le nom qu'on leur donne. Toutefois je trouve parfois monotone ma vie, et j'aimerais avoir autour de moi un peu plus de ces bonnes amitiés sur lesquelles l'on peut compter. Comment pourrais-je attirer à moi de véritables amitiés. Il me semble que je ne possède pas ce don si précieux de m'attirer les coeurs. — JE VOUDRAIS ETRE AIMEE SINCEREMENT.

R. — Il ne faut pas être trop exigeant lorsque l'on désire être entourée de beaucoup d'amis; la perfection n'étant pas de ce monde, et ne possédant pas nous-mêmes toutes les qualités que nous voudrions reconnaître en ceux que nous fréquentons, pourquoi serions-nous d'une telle exigence envers autrui?

Le don de vous attirer des coeurs, vous le possédez sûrement, si vous avez en même temps celui de l'amabilité. Les résultats de l'affabilité, récompensent amplement des efforts que l'on peut s'imposer pour se montrer aimable envers les autres.

Il n'est toutefois pas obligatoire, pour être heureux dans la vie, et pour avoir de l'agrément, de posséder un grand nombre d'amis. Je crois que s'il est nécessaire d'avoir un certain nombre de relations, il ne faut pas se ménager un trop grand nombre d'amis. Ici c'est la qualité qui doit prédominer, si l'on désire éprouver cette joie du coeur, ce repos à se retrouver dans le cercle de ceux qui méritent sans aucune espèce d'inquiétude, ce beau nom d'amis.

Les personnes les plus entourées ne sont pas toujours les plus heureuses. Car le nombre, dans le choix de nos amitiés ne détermine pas précisément le bonheur que l'on en éprouve. Si vous pouvez compter vos vrais amis sur les doigts de vos deux mains, vous êtes très riche, contentez-vous-en; c'est plus que beaucoup n'oseraient en espérer.

Dans l'existence, il est nécessaire de cultiver des amitiés franches et désintéressées. Le coeur a besoin de relations sociales. Nous sommes créés pour vivre en société; si nous l'oublions, un jour viendra peut-être où nous regretterons notre solitude.

Si l'on désire conserver ses vrais amis, il est essentiel de ne pas les rebuter par une humeur capricieuse; il est parfois obligatoire de consentir quelques légers sacrifices pour demeurer en excellents termes avec ceux qui nous aiment. L'égoïsme est l'ennemi des belles amitiés. L'oubli de soi, la générosité, le dévouement, l'optimisme, être où nous regretterons notre solitude.

LOUISE.

Q. — Je vois souvent, en lisant les journaux que les lois de notre province défendent les tirages par voie de "loteries". Je ne puis comprendre pourquoi certaines loteries comme celles en faveur de certains hôpitaux, etc., etc., ne tombent pas sous le coup de la loi. ST LEON.

R. — Ces sortes de loteries ne semblent pas être en violation avec cette loi.

Q. — Est-ce une faute de grammair d'écrire des "idéaux" ou des "idéals"? ABONNE.

R. — Les deux sont usités.

Q. — La Patrie écrivait il y a

quelques jours que le gouvernement fédéral allouait 50c par jour aux chômeurs et célibataires physiquement incapables de travailler. Est-ce que cela s'applique aussi aux gens de la province de Québec? INCONNU.

R. — Ce serait beaucoup plus facile, lorsque vous avez à poser des questions de ce genre, si vous aviez l'obligeance de me faire aussi parvenir la note que vous avez lue dans le journal. Je vous engage à vous adresser à la commission du chômage, Hôtel du gouvernement, à Québec, car tous les argentés attribués à Québec par le fédéral sont d'abord soumis au provincial.

BLOUSES. — Il y a un moyen de simuler une jolie blouse et de la renouveler souvent, dans l'échancrure d'une veste boutonnée de côté, ou à devants croisés, comme la mode d'automne nous en montre. Prenez une pointe de crêpe mat, blanc, ou de couleur vive, de quarante centimètres de

côté. Nouez les deux extrémités de cette pointe sur la nuque, et fixez, sur le devant, la troisième pointe par une épingle double. Boutonnez votre jaquette par-dessus cet effet, que vous pourrez changer quotidiennement, le métrage de cette garniture étant des plus modestes.

JAMAIS

Donc, nous aurons passé, l'un à l'autre inconnu,
Raillant l'amour d'autrui pour mieux cacher le nôtre,
L'un et l'autre, muets, attendant l'un et l'autre,
L'aveu pénible et doux qui n'est jamais venu.

Pourtant nous nous aimons—Sous ces paroles lentes
Qui tombaient, une à une, à regret si bas,
Que d'autres, se pressaient à nos lèvres tremblantes.
Et comme nous parlions... quand nous ne parlions pas !

Qui nous faisait raillier? Qui nous faisait sourire?
Nous pouvions être heureux sans notre orgueil maudit.
Nous n'avions pour cela qu'un seul mot à nous dire...
Madame, et ce mot-là, nous ne l'avons pas dit...

Edouard PAILLERON.

Les trois temps

J'ai pleuré pour toi...

La montagne était si belle qu'elle me fit mal à l'âme; les arbres si majestueux que j'ai senti davantage mon impuissance et ma solitude. Tous les ors projetés de cette falaise insolente ne pourront éclipser le souvenir de cette fusée éclatante de bonheur engendré dans ses flancs et dont elle garde à jamais le doux secret.

J'ai chanté pour toi...

Sur la mousse, dans les sillons, sur les pentes les bestioles infinitésimales unissaient leur susurrement à la nature émouvante. De ma poitrine jaillit un chant d'amour, une cantilène mêlée à la poésie du monarque à la couronne de plume.

J'ai prié pour toi...

Le soleil se retirait en splendeur. Les innombrables accords des mélomanes invisibles se faisaient plus doux, plus discrets. Au loin une cloche sonore tinta: sa prière montait vers le ciel, confondu avec l'élan plus éloquent de mon coeur.

PRIMOUSSE.

Conseils Pratiques

Bouchage hermétique des flacons. — Voici un moyen pour boucher hermétiquement les flacons, afin que les liquides que vous y enfermez ne puissent s'évaporer.

Prenez ces bouts de vieux tubes de caoutchouc, qui n'ont par conséquent aucun usage possible, coupez en petits morceaux 1-2 livre de ces bouts et jetez-les dans 1-1 livre de suif; faites cuire ce mélange à petit feu et, quand tout semble fondu, ajoutez 1-2 livre de talc de Venise; mélangez bien. Vous avez ainsi un véritable ciment que vous appliquez un peu chaud comme de la cire à boucher, mais qui bouche autrement que celle-ci et qui empêche toute évaporation du liquide contenu dans le flacon ou la bouteille.

Les Décrets de la Mode

LA MODE EN DETAIL

Dans toutes les collections, cette saison, on retrouve le même souci, le même intérêt dans certains points de la robe — points particulièrement stratégiques — et chez chaque couturier le problème est résolu différemment par toute sorte de détails charmants et typiques.

La silhouette est simple, la silhouette est sobre; les détails montrent, cependant; que la mode est toujours nouvelle et inattendue. L'encolure est toujours montante sans être jamais sèche. Elle arrive au ras du cou, mais une écharpe, un drapé, un noeud en font quelque chose de très souple. Les manches sont larges en quelque point; c'est parfois au coude, parfois audessus ou, plus souvent, près de l'emmanchure. Ailleurs, cependant, l'emmanchure tombe sur l'épaule.

Enfin, nous avons noté pour vous, au hasard des grandes collections, quelques-uns parmi les détails les plus typiques de la mode d'hiver. C'est ainsi que nous avons vu des encolures délicatement brodées de petites nattes plates en passementerie blanche. Quant aux ceintures, elles sont toujours sous le signe de la plus grande fantaisie. Ici, c'est une grosse corde formant des noeuds, les deux pans étant terminés par des aiguillettes d'écaillage. Ailleurs, on voit des ceintures cloutées par endroits de petits clous plats semblables aux têtes des punaises employées pour fixer le papier sur les planches à dessin.

Cette variété ne le cède en rien à celle des boutons: boutons d'or disposés irrégulièrement en biais

sur des robes de velours pour le soir, boutons ronds, carrés, ovales ou rectangulaires.

Les broderies reparaissent. Elles enrichissent la mode du soir. Sur une robe de taffetas brun, ce sont des grappes de raisin hérissées de feuilles de taffetas. Des robes de tulle noir sont illuminées de perles semées; des collets et des ceintures sont alourdis de jais. Légères, on en voit aussi enrichir les petites robes simples qui sont à la base de toute garde-robe élégante. En fil de soie, en métal, en jais, elles bordent les encolures rondes, soulignent les poches ou indiquent une découpe en diagonale.

Enfin, nous avons plus que jamais le goût des bijoux de fantaisie. Les initiales en miroir teinté sont charmantes, posées sur un bérêt, au bord d'une encolure, près de la fermeture d'un sac d'antilope noire. Mais pour le théâtre et le bal, la chaîne double en grosses boules de strass a remplacé les rangs de perles: elle doit, étant déroulée, retomber jusqu'au genou si nous voulons qu'elle garde son cachet d'excentricité. Cependant, sur la robe de velours blanc, bien jolis sont les deux clips de rubis qui retiennent les épaulettes tandis que les manches, en volants très courts, semblent trop lourdes pour la frêle silhouette. Et vous aimerez aussi, à vos oreilles, pour ajouter à l'apparat des beaux soirs, la pince d'oreilles — platine et diamants.

Vitamines

En matière de régime alimentaire, aujourd'hui, la calorie n'est plus qu'un second plan; c'est la vitamine qui occupe l'avant-scène, et tel ou tel aliment n'a de valeur que par sa richesse en vitamines.

Vous savez ce que c'est qu'une vitamine? C'est une substance que l'on rencontre dans certains aliments du règne animal et végétal, si elles brillent par leur absence, ne font guère parler d'elles; mais si elles brillent par leur absence, immédiat on constate chez le sujet des troubles de la nutrition et de la croissance s'il est jeune.

La chaleur détruit les vitamines, auxquelles on a donné une lettre majuscule pour les différencier. Ainsi le lait contient la vitamine C. Le fait-on stériliser au dessus de 100 degrés? On constate alors chez le bébé nourri avec ce lait des menaces de scorbut infantile. Quelques gouttes de jus de citron ou d'orange ramènent la précieuse vitamine C et les symptômes du scorbut disparaissent.

La vitamine A et la vitamine D, vitamines que l'on trouve en grande quantité dans l'huile de foie de morue, sont remarquables parce que leur déficience provoque des accidents de rachitisme.

L'insuffisance de vitamines B se signale par une maladie, le béri-béri; c'est le cas lorsqu'on nourrit un sujet avec des légumes décor-tiqués.

Je vous signale la vitamine E, la dernière en date. Lorsqu'elle est insuffisante dans l'alimentation, elle entraîne la stérilité. On la considère comme la vitamine de la reproduction. On la trouve dans le blé, la salade et le beurre. Vous voilà fixée.

Je vous ai dit (et, à l'heure actuelle, cela fait partie des connaissances courantes) que la chaleur détruisait les vitamines. Pour éclairer la lanterne de vos menus, voici une liste des aliments riches en vitamines: les betteraves, les carottes, les oranges, les citrons et les tomates; le pain complet; la levure, les épinards, le jaune d'oeuf, les huiles, les graines.

Somme toute, il n'y en a pas tant! Il est probable que nous n'en connaissons qu'une partie et que bientôt, la science progressant, on en sera à la vitamine W.

"Les aumônes sont la clé d'or qui ouvre la porte du ciel."

"Il vaut mieux rougir que d'avoir une tache sur le coeur."

SPORTS D'HIVER



Une très élégante patineuse porte cette robe de lainage molletonné de ton clair, la taille est gainée par l'incrustation très adhérente sur laquelle la découpe compose les poches. Le haut du corsage retombe en mancherons. Guimpe de velours noir drapée au cou et nouée. — La vraie sportive aimera, par contre ce costume pratique. La culotte cavalier est en drap clair, fermée aux genoux par des boutons et entrant dans les bottes lacées. Le blouson en daim de ton sombre, fermé à l'épaule par un boutonnage assorti à celui de la culotte. La ceinture et le col composés en bandes de deux tons.

Notre Concours Casse-Tête

Demandes nombreuses

Les demandes pour la série complète des problèmes parus se font encore plus nombreuses de jour en jour; c'est dire qu'un bon nombre de nouveaux concurrents se décident à entrer dans la lutte.

IL EST ENCORE TEMPS

Il n'est pas trop tard pour participer à ce beau concours de la "Patrie"; nous avons publié à date douze problèmes; le concours se terminera le 25 novembre, les concurrents ont donc deux semaines complètes pour résoudre les problèmes publiés et ceux à venir, en plus nous accorderons un délai de six jours pour l'envoi des solutions. Les concurrents nouveaux ont donc trois semaines devant eux pour gagner le temps perdu.

Il est arrivé dans les concours passés, qu'un bon nombre de personnes nous ont communiqué leur regret de n'avoir pas participé à ces concours; elles s'étaient décidées trop tard; ce sera probablement encore la même chose cette fois, voici qu'une occasion unique se présente de prouver sa science et son talent des cartes dans une lutte pour des centaines de prix de valeur et ces personnes retarderont encore et manqueront ce concours, celles-là comme celles qui n'ont pas confiance aux concours ne gagneront sûrement aucun prix.

De toute la province nous arrivent un volumineux courrier ces jours; on nous félicite pour ce concours et depuis quelques jours ces félicitations mentionnent le changement apporté au format de la "Patrie".

Nous sommes très sensibles à ces marques d'appréciations et nous sommes heureux de constater que nous avons pu plaire à nos amis-lecteurs; ce concours casse-tête fut offert dans ce but seulement et est voué à un retentissant succès. Encouragez vos parents et amis à y participer, ils s'amuseront autant que vous.

REPONSES AUX CONCURRENTS

- P.O.C., St-Barnabé-Sud. — Vous êtes placé dans le district No 6. Vous aurez le choix des prix. Oui envoyez \$5.00 votre abonnement sera crédité pour autant et vous mentionnera la prime choisie. Travaillez ferme, vous pouvez réussir aussi bien que quiconque.
- R. J. BEAUCHEMNE, Arthabaska. — Nous avons reçu votre coupon, il ne vous reste plus qu'à obtenir les meilleures solutions et vous recevrez le prix. Nous vous remercions de vos bonnes remarques elles nous font plaisir. — Oui, le tirage augmenté de jour en jour; ces changements apportés à notre journal sont appréciés. Vous enverrez \$4.00 — très bien.
- MILIEU CECILE CHAUSSE, Ste-Agathe des Monts. — Oui, nous avons reçu votre coupon.
- ROGER BRAUN, Ville. — Notre expert apprécie vos félicitations. Nous vous envoyons les problèmes demandés. Non, trois dix et deux valets 270 points. Un coupon suffit.
- PIERRE PLANTE, St-Joseph de LePage. — Vous devez envoyer une remise; comme vous êtes un de nos bons lecteurs, vous ne faites que payer votre abonnement à l'avance, et au lieu d'être appelé à nous faire une remise en juillet prochain, vous n'aurez pas à le faire dans ce temps-là.
- J. R. BONIN, St-Hymelathe. — Vous êtes dûment enregistré dans le concours, nous avons reçu votre coupon.
- OMER BEDARD, Ste-Thérèse de Beauport. — Nous compatissons bien à votre malheur, il est regrettable que vous n'ayez pu rien sauver du feu. Nous vous envoyons gratuitement tous les problèmes du concours, et même nous envoyons les copies du journal tel que désiré. Dans une série de cartes consécutives de couleurs différentes, il n'est pas nécessaire d'avoir les quatre couleurs. Votre exemple est correct 300 points.
- J. R. Ste-Anne de la Pérade. — Oui, vous pouvez vous servir d'une feuille ordinaire, voyez à ce que votre solution soit bien claire. Merci pour vos félicitations touchant le changement du journal. Envoyons problèmes.
- R. COITEUX, Waterloo. — Nous avons reçu votre coupon. La remise créditée l'abonnement de votre père.
- J. A. Beaudoin, Ste-Madeleine. — L'idée que vous soumettez est très bonne; mais le concours est suffisamment difficile sans que nous ayons à le compliquer. Nous gardons cette suggestion et nous pourrions nous en servir en temps et lieu.
- D. B. Verdun. — Oui, en faisant votre remise immédiatement, votre abonnement sera crédité et comptera pour le concours; vous n'aurez pas à payer à toutes les semaines.
- J. F. THIBAUT, St-Jean. — Oui, la remise sera en compte de votre abonnement. Vous pouvez envoyer votre remise immédiatement ou attendre à la fin du concours.
- JOSEPH DOIRON, Alberton, L.P.E. — Oui, vos exemples sont corrects. Vous ne pouvez vous en servir plus d'une fois dans chaque problème. Pour une série de cartes ne contenant même aucune paire vous comptez 50 points. Exemple—As de carreau, 4 de coeur, 7 de coeur, 8 de trèfle, 10 de pique. Ceci doit se présenter rarement dans les problèmes. Envoyons problème No 3.
- G. A. CHATEAUVERT, Notre-Dame des Anges. — Envoyez les solutions séparées à la fin du concours. Envoyons problème.

Soyez Jolies mesdames

Coiffures 1934

Il sera bientôt du dernier cri de porter le cheveu sur la nuque, non plus en bials, ma's remonté presque verticalement avec les bouclettes dirigées vers le sommet de la tête. Cette coiffure a été inspirée par la mode des cheveux dégagés sur la nuque, et celle des cols très montants sur la gorge. Ils appellent, en effet, un mouvement assez au-dessus de l'oreille.

Cette coiffure plaira surtout pour le soir. Les Jolies dos seront ainsi mis en valeur, les nuques aussi. Une fine laque retiendra sur la tête ces boucles, qui se combineront très bien, par ailleurs, avec les nouveaux ornements du soir: bijoux, écaillé, fleurs, etc.

Pour atténuer nos petits mécomptes

Ce matin, aigarde de la maîtresse d'hôtel qui me reproche de consommer pour ma toilette l'eau chaude qu'attendent six personnes! Il est logique que cette commercante avide et insatisfaite s'en prenne à la jeune femme effacée à qui elle n'a va que deux robes. Méchante humeur de tante Julie qui m'en veut de tant "faire des histoires". Froideur des dames "bien" qui voient en moi un grossier personnage...

Le soir, sous la lune, devant l'Océan, je me sens un cœur de pauvre chien perdu. Pour me reconforter, j'invente un petit jeu: toutes les dix secondes, le phare de l'Île d'Yeu jette son éclair dans la nuit; j'imagine que chaque éclair est un message tendre ou plaisant de mon mari lointain. En dix secondes, il faut interpréter la demande et formuler la réponse. Croyez-m'en; c'est aussi amusant que les mots croisés!

Si quelqu'un de vous, un soir, se sent trop seul au bord de l'impassible Océan, je lui recommande mon petit jeu.

Promenade en mer sur un joli petit bateau. Nous sommes quatre: tante Julie, la dame "si distinguée", la dame officier d'Académie et votre humble servante. Le joli bateau se balance et danse comme un petit fou. C'est délicieux, — pas longtemps. Tante Julie et la dame au ruban violet ne tardent pas à voir et... à se pencher. La troisième dame sent qu'elle a pincé une mortelle pneumonie.

Retour dramatique. Voici l'heure de payer de ma personne. Pendant une partie de la nuit, le phare de l'Île d'Yeu multiplie ses signaux en pure perte: mon devoir est à ces trois chevets!

La vertu est parfois récompensée: de l'une des trois victimes, j'obtiens un vrai sourire; de l'autre, un regard presque humain; et tante Julie, me rendant la cuvette, m'appelle "ma bonne petite".

Et puis... trois places demeurant vides autour de la table du dîner, je m'octroie effrontément deux côtelettes et j'ose reprendre de l'entremets!

"Je suis un révolutionnaire", déclare nettement M. Mann

M. Tom Mann, éditeur de Londres, est arrivé à Montréal hier soir. Il repartira dès ce soir pour les Etats-Unis où il doit s'embarquer de New-York pour l'Angleterre le 15 novembre, son passe-ports expirant à cette date. Il est venu aux Etats-Unis en compagnie de M. Henri Barbusse, l'auteur français à qui le Canada a refusé d'ouvrir ses portes. Avec lui il a donné des conférences aux Etats-Unis pour promouvoir la cause de la paix.

M. Mann, que nous avons rencontré, ce matin, est éditeur du "Militant Trade-Unionist". Il déclare nettement qu'il est un "révolutionnaire". La doctrine qu'il professe en économie politique, c'est que les capitaux et les outils de production doivent passer aux mains des travailleurs; il admet que c'est du communisme. M. Mann donne une conférence ce soir et repart aussitôt.

Le cœur féminin est une source intarissable de rêves, d'espoirs ou de chagrins. La femme la plus heureuse ne cache-t-elle pas au fond d'elle-même une anxiété, une peur ou une mélancolie?

CREATION NOUVELLE



Robe de velours transparent rouge sombre aux lignes infiniment simples; petite traine circulaire au bas. Remarque le style des épaulettes. Touffe de tulle rouge et jaune-citron et ceinture attachée en arrière. (International News).

MADAME EST SERVIE

Entrecôte à l'estragon

Plumer et vider tous oiseaux comestibles abattus par le chasseur; merles, jeunes ramiers, etc. Faire cuire à la cocotte; laisser refroidir. Enlever os, nerfs et toutes parties résistantes, puis piler tout le reste, tandis qu'avec les os et déchets on prépare un bon petit fumet. A la chair pilée, mêler quelques cuillerées de ce fumet refroidi et lié; ajouter une bonne quantité de beurre fin, 2 onces, environ, par petit oiseau. Le beurre doit être incorporé peu à peu, tout en travaillant à l'aide d'une fourchette. Ajouter des foies de volailles sautés au beurre et mouillés au madère, coupés en petits dés, et un peu de truffe pareillement taillée. Beurrer légèrement un moule à cylindre, le remplir avec l'appareil et l'enfoncer dans de la glace. Lorsque le pain est bien raffermi, le démonter, l'envelopper de gelée au madère et servir.

Perdrix en trimolette (Recette du XVIIe siècle)

Plumer, vider, parer des perdrix et les faire rôtir à la broche; déboucher à demi cuites, découper chaque oiseau en quatre et les mettre dans une cocotte de terre foncee de lard; mouiller avec un peu de bouillon de pot-au-feu et remuer souvent. Faire raidir, sur le grill, des foies de volaille; faire tremper un petit pain dans le bouillon; écraser le petit pain et les foies; passer au travers d'une étamine et mêler aux perdrix; ajouter sel, poivre, clou de girofle, gingembre, etc. Couvrir hermétiquement la cocotte et laisser achever la cuisson à feu doux. Un peu avant de servir, ajouter un filet de vinaigre.

Le fote de veau à la ménagère.

Une livre de foie de veau, 40 ou 50 grammes de beurre, sel, poivre, une petite cuillerée de farine, un demi-verre de bouillon, une cuillerée d'échalotes hachées, une cuillerée de persil, champignons de couche émincés.

Faites chauffer le beurre; mettez le foie, saupoudrez de poivre, de sel et activez le feu. Retirez les tranches cuites et dressez-les sur un plat. Ajoutez à la sauce une petite cuillerée de farine, remuez, mouillez avec un demi-verre de bouillon. Ajoutez une cuillerée d'échalotes hachées menu, une de persil et cinq de champignons. Faites cuire et versez sur la viande.

Les artichauts sautés. — Quatre artichauts, beurre, sel, poivre, deux verres de bouillon, persil, civettes, un jus de citron.

Prenez quatre artichauts tendres. Coupez les feuilles assez court. Enlevez les parties dures; coupez en quatre, en supprimant le foie. Mettez du beurre dans une cocotte; placez les artichauts, les feuilles en dessus, poivrez, salez. Quand ils sont de couleur blonde, ajoutez deux verres de bouillon, du persil haché, des civettes, cuisez à feu doux. Retirez les artichauts; ajoutez à la sauce un jus de citron, un morceau de beurre fondu. Versez la sauce sur le plat.

Le rognon de bœuf. — Coupez le rognon en filets minces. Mettez sur le feu avec 1 once de beurre, sel, poivre, persil, ciboules, pointe d'ail haché. Saupoudrez légèrement de farine et mouillez avec un bon verre de vin blanc ou rouge préalablement chauffé; cuisez une heure et demie.

Piments doux. — Découpez des piments doux frais; passez-les sur un feu vif, afin d'en faire éclater la peau pour mieux les peler en lanières. Placez ces lanières dans un ravier avec quelques tranches de hareng ou de saumon fumés, de l'oignon doux d'Espagne haché, du sel, du poivre, des épices. Recouvrez le tout avec une légère couche d'huile d'olive et du jus de citron. Laissez mariner deux heures avant de servir.

Potage andalou. — Faites cuire à l'eau une quantité égale de potiron et de tomates fraîches. Quand le tout est bien cuit, passez de façon à obtenir une purée très lisse. Allongez cette purée avec de l'eau de cuisson et du bouillon. Liez avec trois jaunes d'œufs, un bon morceau de beurre et de la crème épaisse. Garnissez ce potage avec du riz cuit au bouillon et des les grains restent bien entiers.

"Laissez chacun devenir d'abord celui qu'il veut conseiller d'être aux autres."

Les Patrons de la "Patrie"



Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Voici un sous-vêtement pratique dans cette combinaison de robe de Chine. Le corsage est taillé de biais et la jupe forme plusieurs plissés.

Ce modèle No 2952 peut être obtenu dans les grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20 ans, et 36, 38, 38 pcs de buste.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: Bureau des Modes, "La Patrie", Montréal.

Pour venir en aide, aux enfants indigents

Dans le but de secourir les enfants pauvres, le Progress Club de Montréal présentera les 1er et 2 décembre, au Victoria Hall, une revue qui s'annonce comme très intéressante: "The Milk Fund Revue".

Le Westmount Dramatic Club jouera une bonne comédie en un acte; Mlle Mary Friedman, la vedette de la revue Red and White (de McGill), chantera quelques morceaux populaires; M. Allan Murray, des anciens "Dumbells", présentera les Sun Life Minstrels. Au nombre des artistes en scène, il y aura Art. Prévost, Dave Wiseman, Dave Miller, Rose Weiner, Bill Brennan, Harry Bloher, Rea Wisner, Esther Feldman, etc.

ANTALGINE
Soulage MAUX de TÊTE Douleurs périodiques

THEATRE ET CINEMA

LES CONCERTS. —

Mlle Germaine Malépart

Cette pianiste canadienne fait bonne impression dans un programme bien construit.

On a souvent parlé de Mademoiselle Germaine Malépart, pianiste canadienne, élève de M. Arthur Letondal, boursière du Gouvernement. Cette artiste (et c'en est une, il n'en faut pas douter) fait de trop rares apparitions au concert. En cela, elle est comme nos autres "Prix d'Europe", qui ont pris pour habitude de se tenir le plus à l'écart possible. C'est une anomalie dont nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre. Cinq ans déjà depuis le dernier récital de Germaine Malépart, mais le public montréalais a gardé un excellent souvenir de la charmante pianiste canadienne qui réunissait autour d'elle, hier soir, au théâtre Impérial, un public nombreux et enthousiaste. Il était intéressant de la réentendre dans un programme bien construit et surtout bien exécuté.

L'auditoire lui a été encore une fois de plus très favorable. A voir cette jeune fille d'apparence délicate, nul ne devinerait la puissance de rayonnement qu'elle possède. Mais à peine est-elle à son piano qu'elle domine ses auditeurs avec intensité. Germaine Malépart joue net et clair et son mécanisme est fait de précision et de sûreté. La sonorité est aussi intense. Elle interprète les classiques et les modernes avec une belle maîtrise, et se prend parfois à nous en révéler les beautés. Nous lui voudrions, cependant, encore plus d'abandon et de chaleur dans l'extériorisation des oeuvres qu'elle joue.

Germaine Malépart avait inscrit à son programme des oeuvres pour la plupart très connues : les 32 Variations en ut mineur de Beethoven; la Sonate, Op. 22, de Schumann. Ces deux pièces composaient le premier groupe. La pianiste en a donné une interprétation intelligente. Des pièces qui formaient le groupe de Chopin, les Préludes numéros 22, 23 et 24 (Molto Agitato, sol mineur; Moderato, fa majeur; Allegro Appassionato, ré mineur) nous ont fort intéressés. Germaine Malépart a su assez bien traduire les divers sentiments qu'ils refferment. Dans le premier, c'est la révolte suivie du jeu des naïdes. Le dernier Prélude respire le sang, la volupté et la mort.

Si Germaine Malépart révéla des dons de musicalité dans les classiques, elle fut, à ce point de vue là, un peu moins heureuse dans le groupe des modernes où figuraient Debussy, Albeniz et Granados. L'exécution de "Reflets dans l'eau", "Prélude (Chants d'Espagne)", "Plaintes ou la maja et le Rossignol (tirées de l'opéra "Goyescas" de Granados) et "Le Pantin" (du même opéra) était cependant marquée au coin d'une virtuosité que l'on ne saurait trop louer.

Mademoiselle Germaine Malépart fut très applaudie. Elle dut venir saluer plusieurs fois, une fois, entr'autres, sous une avalanche de fleurs. Elle donna en rappels "Au Couvent", de Borodine, que, pour notre part, nous entendions pour la centième fois, et "Etude en la mineur", de Chopin. Germaine Malépart est une artiste qui nous fait honneur.

Dominique LABERGE.

Un garçonnet frappé par un camion, samedi

Un garçonnet, François Harvey, 1875 Bourbonnière a été blessé gravement samedi en descendant d'un camion en marche en face du numéro 4029, rue Ontario Est.

—Lionel Langevin, 14 ans, frappé samedi soir par une auto en face de la demeure de ses parents 6332, 5ème avenue, Rosemont, a eu le bras fracturé et a été conduit à l'hôpital Sainte-Justine.

TOKIO. — Le ministre canadien au Japon, l'honorable Herbert Marier, souffrant de pneumonie depuis une semaine est maintenant en voie de rétablissement.

LA MUSIQUE. —

ISA KREMER

La chanteuse folkloriste remporte son succès habituel à ses auditions du cinéma Capitol.

Il faut sûrement remercier la direction du cinéma Capitol d'avoir eu l'excellente idée de rompre l'uniformité du programme cinématographique par un entracte de première valeur, chaque semaine. Le début de cette nouvelle politique, samedi, fut un coup de maître, puisqu'on a jugé bon de nous amener une artiste d'aussi haute envergure qu'Isa Kremer.

Il serait inutile de chanter longuement ici les louanges de cette chanteuse de genre de réputation internationale. Une analyse détaillée d'un art fondé sur autant de menus détails: gestes rythmiques, mimés, certaines inflexions de voix, certaines variantes musicales, détiendrait à l'avance l'image qu'on peut s'être forgée d'Isa Kremer. Sans donner de raison — et n'est-ce pas souvent la meilleure manière le plus souvent de goûter la musique — nous disons que nous avons surtout aimé la manière dont elle chanta un air russe, puis un cantique hébreu. Pour ce qui est de ses interprétations françaises, italiennes et anglaises, elles furent aussi musicales peut-être, mais n'eurent pas, semble-t-il, la même saveur. Son art, dans ces chansons, n'est pas moins complet et fin, parce que vrai.

Jean-Marie GELINAS.

Au Princess, beau succès de la comédie musicale de Noël Coward: "Bitter Sweet".

"Bitter Sweet", la délicieuse comédie musicale de Noël Coward, avec sa propre musique et la charmante atmosphère de Londres et de Vienne d'une autre époque, est présentée de façon parfaite à l'écran, cette semaine au théâtre Princess.

Une intéressante intrigue avec un intérêt, comme son titre l'indique, doux-amer, au point de vue humain, est présentée intégralement dans le film et est rehaussée par les méthodes particulières à l'industrie du film.

Anna Neagle, étoile de plus d'une revue musicale, interprète le rôle d'une jeune fille qui à la veille de son mariage, se sauve à Vienne avec l'homme qui elle aime réellement, Carl, (Fernand Graavey), son professeur de musique. L'intérêt poignant de leurs aventures du début comme musiciens de rue dans la ville qu'ils ont adoptée pour abriter leurs amours est particulièrement bien présenté.

La musique du film est bien belle et il y a des chansons que l'on continue à fredonner à la sortie du théâtre. La seconde attraction "His Grace Gives Notice" est un autre film anglais à succès habilement présenté par des artistes de talent comprenant Arthur Margetson, Viola Keats et S. Victor Stanley.

Assemblée ce soir de la jeunesse libérale de Saint-Denis-Dorion

M. J. A. Mercier, député de Laurier-Outremont aux Communes, sera ce soir le conférencier d'honneur de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, section de la jeunesse, au cours d'une assemblée qui réunira, outre les membres, les députés suivants: le docteur Arthur Denis, M. Joseph Jean, M. Paul Mercier, M. J.-A. Francoeur et M. J.-Léo Papineau, échevin.

M. J. Mercier commentera certains faits qui se sont passés récemment à Ottawa. M. J. Eude donnera une causerie sur le ministère du Travail et M. Roland Guy, de l'Association de la jeunesse libérale de Dorion parlera du mouvement de réfrancisation.

"The Solitaire Man", au théâtre Loew's, est une habile étude de brigandage. — Le vaudeville.

"The Solitaire Man", que l'on présente au théâtre Loew's comme principale attraction cette semaine, est une habile étude de brigandage anglo-américain en Europe continentale, présentée de façon sobre et convaincante avec des acteurs de talent.

C'est toute une série d'aventures qui s'agencent les unes aux autres de façon quasi parfaite, de sorte qu'on suit toute l'aventure sans avoir à se forcer le cerveau. C'est l'histoire d'un agent en bijouterie qui en même temps s'amuse à voler des bijoux lorsqu'il est en compagnie de riches dames. Il a des complices et lorsqu'il décide de redevenir honnête pour épouser la jeune fille qu'il aime, c'est là que les choses commencent à se compliquer et que les scènes commencent à devenir tragiques. Le drame qui se déroule dans un avion à deux mille pieds dans les airs est quelque chose de sensationnel s'il n'est pas tout à fait convaincant. Herbert Marshall, Mary Boland, Lionel Atwill, May Robson se partagent les principaux rôles.

Six actes de vaudeville ajoutent à l'intérêt de ce programme. Ce sont des numéros de première qualité. Spécialement intéressants parmi les vaudevillistes se trouvent William Demarest et la fille de Tom Mix, Ruth.

Les "Trois Petits Cochons" de Walt Disney, sont aussi présentés.

"I Was a Spy", à l'affiche du Capitol, est le meilleur film d'espionnage jamais vu ici.

Un des meilleurs films d'espionnage que nous ayons encore vu à l'écran à Montréal, tient actuellement l'affiche au théâtre Capitol. Cette production tournée par la Gaumont-British est certainement l'un des chefs-d'oeuvre du genre, tant pour l'intrigue serrée qui ne permet à aucune scène de languir un seul instant, que sur le jeu profondément animé des grandes vedettes telles que Madeleine Carroll et Herbert Marshall. Il faut souligner surtout la sincérité, l'émotion et quelquefois même la grandeur tragique que Madeleine Carroll — que les cinéastes aiment sûrement à revoir souvent dans des films d'aussi belle venue — donne au rôle poignant de la petite infirmière belge, espionne malgré elle. Comme en toute production qui nous vient d'Angleterre, la photographie est impeccable et le décor n'offre à aucun endroit d'anachronisme.

Nous parlons ailleurs du court récital d'Isa Kremer, qui inaugure la série d'entractes que la direction du Capitol a commencé à donner au public à partir de samedi.

Jean-Marie GELINAS.

Pierre Saint-Sauveur, s'est avoué coupable

Pierre Saint-Sauveur, 26 ans, 188, rue Charlotte, Sorel, qui devait subir son procès, ce matin, en cour du Banc du roi, sous une accusation d'homicide involontaire, à la suite de la mort, survenue le 8 août dernier, de Mme Napoléon William, 28 ans, née Rose Noël, d'un nouveau rang de Verchères, au cours d'un accident d'automobile, s'est avoué coupable de négligence criminelle. Il recevra sa sentence plus tard.

25ième anniversaire fêté

Le constable Raoul Belair, du service de la police de Lachine, et Mme Belair ont célébré hier le 25ème anniversaire de leur mariage. De nombreux amis des jubilaires leur ont offert à cette occasion un dîner, hier soir. M. Belair est constable à Lachine depuis plus de vingt ans.

Incommodées par le gaz

Une mère et sa fille ont failli être victimes des vapeurs de gaz qui se dégagent d'un poêle de cuisine. Ce sont: Mme A. Côté, 34 ans, 1815, ruelle Malo et sa fille Clothilde, âgée de 15 ans. Toutes deux trouvées inconscientes dans la cuisine, hier soir vers 7 h. 15 furent conduites à l'hôpital Saint-Luc où leur état n'est pas jugé sérieux.

Mme Jean-Louis Audet au Stella

La prochaine matinée littéraire des Conférences-Auditions du Stella aura lieu mercredi, le 15 novembre, à 5 heures.

Madame Jean-Louis Audet présentera le théâtre d'Alfred de



M. ANDRÉ LAURENT, l'un des interprètes de la "Nuit d'Octobre", d'Alfred de Musset, dont il sera donné des extraits au cours de la causerie de Mme Jean-Louis Audet, au Stella, mercredi après-midi.

Musset avec le précieux concours de Mlle Germaine Géranne et de M. André Laurent, qui joueront la "Nuit d'Octobre".

Mlle Olivette Thibeault et M. Guy Mauffette interpréteront une scène de "Il ne faut jurer de rien".

Des soirées de gala au cinéma Capitol

Le directeur-gérant du cinéma Capitol, M. Georges Rotsky, est heureux d'annoncer toute une série de soirées de gala au Capitol, à l'occasion de la grande semaine de présentation du fameux film britannique d'espionnage "I Was a Spy". Ces soirées de gala auront lieu cette semaine dans l'ordre suivant:

Ce soir (lundi): The Victoria Rifles of Canada, sous le commandement du lieutenant-colonel H. Rolland; les Fusiliers Mont-Royal, sous la direction du lieutenant-colonel J. C. Dorval; The Highland Cadets, sous la direction du major Dewar.

Mardi soir: The Black Watch Highlanders, sous la direction du colonel McTear.

Mercredi soir: The Canadian Grenadier Guards, que commandera le lieutenant-colonel Phelan; The Royal Montreal Regiments, sous la direction du lieutenant-colonel Whitehead; et The Canadian Engineers.

Jeudi soir: The 17th Hussars, direction du lieutenant-colonel H. N. Johnston; The Canadian Army Service, que commandera le major A. S. Nops; et The Canadian Medical Corps.

Tous ces régiments se rendront au cinéma Capitol au pas de parade, sous la direction de leurs commandants respectifs.

GLACE SUR LE CANAL

Pour la première fois en novembre, depuis nombre d'années, de la glace s'est formée hier sur la surface du petit canal situé entre le Canal Lachine et la rue Saint-Joseph, à Lachine. Cette glace est d'un demi-pouce d'épaisseur, mais n'empêchera pas la circulation des yachts qui sont à l'ancre à cet endroit. Le traversier Lachine-Caughnawaga se continuera comme avant et ne cessera de circuler que lorsque la glace l'empêchera d'accoster au quai de Lachine.

PRINCESS A l'affiche

FERNAND GRAVEY

ET

ANNA NEAGLE

DANS

BITTER SWEET

de NOEL COWARD

AUTRE ATTRACTION

"His Grace Gives Notice"

10-1, 25c — jusqu'à 6, 35c

Jusqu'à 11, 50c.

Au cinéma Palace, la comédie musicale "Footlight Parade" remporte un très gros succès.

"Footlight Parade", qu'affiche cette semaine le cinéma Palace, est un film du genre de "42nd Street" et de "Gold-Diggers of 1933". A notre avis, cependant, il les dépasse un peu dans sa forme. Quant à l'intrigue, c'est à peu près la même. Le film roule sur l'avènement du cinéma dialogué, son coup porté au théâtre, et la survivance de ce dernier, quand même, dans des productions toutes américaines, appelée "prologues".

Ce qui fait surtout le mérite de ce film, c'est d'avoir groupé des ballets mirifiques, d'une beauté scénique peu commune. Les tableaux "By a Waterfall", "Honeymoon Hotel", etc., sont encore plus brillants que les scènes similaires des deux films précédents "Footlight Parade" met en vedette ces stars aussi connues que James Cagney, le bouillant adolescent, Joan Blondell, Claire Dodd, Frank McHugh, Guy Kibbee, Nick Powell, etc.

Aniachak, dans les documentaires, est un film, nous faisant assister à la découverte des volcans en activité, dans une péninsule arctique, au sud de l'Alaska. Les principaux personnages sont les membres d'une mission catholique. Les tableaux là aussi sont d'une splendeur peu ordinaire.

Candidat à Lachine

Un groupe de marchands et d'ouvriers se sont rendus hier après de M. Edmond Labelle, de Lachine, et l'ont prié de se présenter aux élections à l'échevinage pour le siège 4 de cette localité, actuellement occupé par l'échevin Leduc, sortant de charge. M. Labelle a accepté de briguer les suffrages.

PALACE

SENSATIONNEL!

Palpitant! Emouvant!

20 Vedettes — 5 Chansons à succès, 300 jolies filles.

FOOTLIGHT PARADE

avec

JAMES CAGNEY

RUBY KEELER

DICK POWELL

JOAN BLONDELL

Autres Attractions

ANIACHAK

Comédie J. Haler

Nouveauté.

25c

35c

60c

LOEWS

Un grand programme

6 numéros de vaudeville

WILLIAM DEMAREST

Etoile des Variétés d'Earl Carroll avec RUTH MIX fille de Tom Mix, la célèbre étoile de cinéma.

A L'EURAN

"THE SOLITAIRE MAN"

avec

HERBERT MARSHALL

MARLENE LEE

LIONEL ATWILL

MARY BOLAND

CAPITOL

NOW

Etonnant! Sensationnel! A grand spectacle!

"I WAS A SPY"

avec

HERBERT MARSHALL

MARLENE LEE

LIONEL ATWILL

MARY BOLAND

Sur la Scène

Le Soprano International

ISA KREMER

"L'art de Isa Kremer est comme un diamant"

CE SOIR

Les Victoria Rifles of Canada.

A PARTIR DE

25c

MILLS BROTHERS

"La plus grande sensation de la radio."

EN PERSONNE

A L'ARRIVEE D'UNE GRANDE ARTISTE



ISA KREMER, chanteuse folkloriste de réputation internationale, qui est arrivée à Montréal depuis vendredi soir. Venant de Buffalo, elle arrivait à la gare Bonaventure du Canadien National, à 10 h. 30. S'étaient portés à sa rencontre: M. et Mme Georges Rotsky, ce dernier directeur-gérant du Cinéma Capitol où Isa Kremer donnera ses auditions durant toute la semaine. On voit, ici sur la photo, Isa Kremer tenant un bouquet de fleurs qu'on lui présente. A gauche, à l'extrémité du groupe, H. K. Duncan, du "Hollywood Tatler". Une puissante Lincoln recon-duisit Isa Kremer delagare à l'hôtel Mont-Royal où elle a pris une suite.—(Cliché de la "Patrie").

Les spectacles Français

Biscot est très drôle dans : "600.000 francs par mois" à l'affiche du Cinéma de Paris.

Le Cinéma de Paris nous présente cette semaine "600.000 francs par mois", film qui nous rappelle un peu la grande comédie de Milton "Nu comme un ver."

C'est l'histoire d'un gaisseur, du nom de Galupin, rôle joué par Biscot, qui rencontre un jour un riche Américain, portant le nom de Durand. Nos deux amis font un pari au terme duquel Galupin se trouve en possession d'une allocation mensuelle de 600.000 francs qu'il doit dépenser selon certaines règles. Notre nouveau riche doit, pour parvenir à dépenser une telle somme, cotoyer les gens riches, habiter les hôtels les plus somptueux. Nous les rencontrons dans les grands magasins, les restaurants chics et il sème l'or sur son chemin. Ce n'est qu'au prix de grandes difficultés qu'il parvient à respecter l'entente qu'il a conclue avec l'Américain.

Une foule d'incidents les uns d'une intéressante ingéniosité les autres plus banals, font partie de l'intrigue, et agrémentent la comédie. Il nous semble que l'action languit cependant à certains endroits et enlève un peu d'intérêt chez le spectateur. Dans son ensemble ce film est intéressant et fournit l'occasion au public d'oublier les tracassés de la vie pour passer une heure avec d'amoureux artistes.

Le programme comprend également des nouvelles universelles, des sujets courts et comiques qui complètent le spectacle.

His Majesty's CE SOIR
Mata Merc.-Sa:
Les artistes du His Majesty's dans
"RIDDLE ME THIS"
Soirs 1.00, .75, .50 Mats .75, .50, .25

CINEMA de PARIS
Cette semaine
BISCOT
dans
"600.000 FRS PAR MOIS"

IMPERIAL
TOUS LES SOIRS
Mercredi & Samedi, Matinées
"LE SECRET DE POLICHINELLE"
COMEDIE MUSICALE
25c à 1.50
Société: 8774, St-Denis
R.A. 2143
Théâtre Impérial: L.A. 6169

Au Saint-Denis: "Mademoiselle Josette, ma Femme", avec Annabella est un excellent film.

Le Cinéma Saint-Denis présente cette semaine, un film excellent que l'on pourra voir jusqu'à samedi exclusivement. "Mademoiselle Josette, ma Femme", avec la charmante artiste qu'est Annabella, et Jean Murat, est une adaptation de la comédie du même nom qui a obtenu, sur tous les théâtres d'Europe un succès si considérable depuis quelques années.

C'est une oeuvre très fraîche, pleine d'esprit et de psychologie. On y voit une jolie jeune fille (Annabella) obligée de se marier dans les deux mois pour obtenir un héritage et fiancée d'autre part à un monsieur qui fait le tour du monde et qui a toutes sortes d'excuses pour ne pas pouvoir être de retour avant le délai fatal.

Pour éviter cette catastrophe (la perte d'un héritage est toujours une catastrophe) la jeune fille offre à son parrain, un monsieur très bien, entre deux âges, de l'épouser provisoirement, et de divorcer quelques mois plus tard, afin qu'elle puisse épouser le monsieur qui fait le tour du monde.

Le parrain accepte et le mariage a lieu. Mariage blanc bien entendu, suivi d'un voyage de noces de même couleur. Au cours du voyage la jeune femme flirte avec un monsieur rencontré à l'hôpital et le mari postiche s'aperçoit tout à coup qu'il est jaloux de sa femme et que par conséquent il aime Josette. Celle-ci de son côté, s'aperçoit qu'elle porte un sentiment très profond à son mari provisoire. On voit déjà comment les choses vont se terminer.

Ce film, d'une excellente tenue technique, est fort bien construit. Il nous promène, en compagnie de sympathiques artistes dans quelques-uns des plus beaux paysages de montagne et de neige de la Suisse.

Comme seconde attraction: "Claire de Lune" avec Blanche Montel et Roland Toutain. C'est aussi un excellent film, ce qui rend le programme de cette semaine doublement intéressant.

Tom Moore, une vedette au temps des films silencieux, vient d'être retenu pour remplir le rôle du chirurgien dans "Bombay Mail" que l'on tourne actuellement à Universal City.

Théâtre STELLA
PL. 1166-1167 — 4652, St-Denis
CETTE SEMAINE
Mes Femmes
Comédie en 3 actes
P. Veber et A. Dauth

SERAIT-CE L'ABANDON DU TERRAIN ACTUEL?

Des rumeurs veulent que l'église Saint-Jacques soit construite rue Demontigny.

(De notre édition spéciale du dimanche). — A la suite de développements importants, l'église Saint-Jacques-le-Majeur, qui fut détruite par un désastreux incendie le 26 mars dernier, ne serait pas reconstruite sur le site actuel.

L'on devait commencer la reconstruction du temple incendié il y a déjà quelques semaines, mais certaines difficultés surviennent.

A la suite de ces retards, il est probable que les autorités devront abandonner la reconstruction projetée et ne construire qu'un soubassement temporaire sur un site nouveau celui de la rue Demontigny.

Le montant perçu des assurances à la suite de l'incendie fut de \$225,000 et tout ce montant est nécessaire pour la reconstruction de l'église sur le site actuel.

Voici maintenant qu'une compagnie d'assurance-vie, qui avait prêté une somme de \$100,000 à la paroisse, prenant comme garantie l'église qui existait, se voit, de par la loi fédérale, obligée de réclamer ce montant qui a été reçu à la suite de l'incendie.

La loi fédérale dit que toute compagnie d'assurance-vie peut prêter sur un édifice, mais ajoute que lorsque cet édifice est détruit la somme prêtée doit être remboursée au prêteur sans délai.

Cette somme remboursée, les autorités ne seraient plus en mesure de reconstruire l'église sur le site actuel sans avoir recours à un nouvel emprunt ou à une répartition que personne ne semble vouloir.

Les autorités décideraient prochainement de construire rue Demontigny.

Le projet de construire un édifice à bureaux et magasins rue Sainte-Catherine, reste toujours à l'étude cependant. Les Sulpiciens pourraient également vendre le terrain sur lequel se trouvent actuellement les ruines de l'église.

LE PROCES DE JOHN PHILLIPS EN APPEL

Cette cause ira devant les cinq juges, déclare, ce matin, Me Cook.

Quel que soit le jugement que rendra l'honorable juge Mercier dans deux causes célèbres, celle de l'Etat de New-York contre les héritiers de John M. Phillips et celle des héritiers du même John Phillips contre les héritiers de son fils Francis Phillips, l'une ou l'autre des parties en cause en appellera à la Cour d'Appel, puis ensuite, selon toute probabilité à la Cour Suprême.

C'est ce que laissait clairement entrevoir Me Cook, ce matin, de-

vant le juge Mercier quand il demandait que toutes les procédures, plaidoyers et motions soumis à la Cour soient d'une clarté absolue pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, quand cette cause sera portée devant un tribunal supérieur.

Convocations

LUNDI
LES JEUNE-CANADA

C'est ce soir, à la salle académique du Gesù, que se tiendra la première réunion publique des Jeune-Canada depuis le printemps dernier. M. le sénateur Rainville présidera cette assemblée. Les orateurs, dont M. André Laurendeau, président de l'association, aborderont la question des trusts, plus particulièrement des trusts de l'électricité et de l'essence. Les Jeune-Canada, nous dit le communiqué, porteront des accusations précises et fondées. L'entrée est libre.

CHEZ LES CONSERVATEURS
Assemblée régulière de l'Association de

la jeunesse conservatrice de Maisonneuve au numéro 1834 La Salle, sous la présidence de M. U. Paré. Conférence par M. J. L. Carlier

SAMEDI

AU CERCLE UNIVERSITAIRE

Samédi, le 18 courant, à 7 h. 30, aura lieu le premier de la série 1933-34 des diners-causeries du Cercle universitaire. L'honorable juge en chef R. A. E. Green shields sera le conférencier. Il parlera des "souvenirs d'un plaideur", en anglais. M. Arthur Vallée, C.R. présidera, et M. L. E. Beaulieu, C.R., remerciera l'orateur.

Est-ce un suicide ?

OTTAWA, 13. (Du cor de la "Patrie").—Wilfrid Major, 35 ans, qui pensionnait sur la rue Chapel, a été trouvé mort, vers 7 heures, hier matin, au bord de la rivière Rideau, près Brentwood Beach. Il était assis le dos appuyé contre la berge et à ses côtés se trouvait une bouteille contenant de l'alcool méthylique. Une enquête aura lieu aujourd'hui.

Tarzan l'indomptable

Le premier prisonnier des cannibales était aussi lié aux bras et aux jambes de peur qu'il ne s'évade et enlève aux cannibales un délicieux festin au dernier moment. Il entendit l'excitation qui suivit la chute du corps de Tarzan dans l'arbre.



Maintenant comme il se tenait appuyé aux murs, il vit avec surprise l'autre prisonnier. Il fut ému car jamais il n'avait vu un aussi parfait spécimen d'homme que celui qui gisait inconscient devant lui.

Il se demanda comment ce géant avait pu être capturé. Il était évident d'après le costume et les armes du nouveau prisonnier qu'il était aussi sauvage que ses ravisseurs, cependant par les lignes de son visage, le premier prisonnier se rendit compte qu'il avait un homme blanc devant lui.



A ce moment les yeux gris s'ouvrirent et regardèrent curieusement autour. La conscience revenant ils reprit leur intelligence profonde. Un moment plus tard le prisonnier roula sur lui-même et avec effort parvint à se tenir assis.



LA RADIOPHONIE

LUNDI

CHLP—267-1120

"LA PATRIE"

(Après-midi)

- 5 h.—Variétés.
- 5 h. 30.—Heure du repos.
- (Soirée)
- 6 h.—Bourse des mines.
- 6 h. 15.—Romances.
- 6 h. 45.—Al Benoit-Benoit et hôtel Boulevard.
- 7 h.—Heure de la prospérité avec Gaston et Georges.
- 7 h. 30.—Fédération des ouvriers du Canada.
- 7 h. 45.—Emission du théâtre Loo's Mme X.
- 8 h. 15.—Ramon Otero.
- 8 h. 30.—Al et Bernie, les Croon-Tune Boys.
- 8 h. 45.—Programme du studio.
- 9 h.—Geo. Sims et son orchestre.
- 9 h. 30.—Harmonica Hillbilles.
- 9 h. 45.—Wally Saori et l'orchestre chez Krausman.
- 10 h.—Rapport des courses de patins à roulettes du St-Laurent Garden.
- 10 h. 45.—Programme du studio.
- 11 h.—Un peu de tout.
- 11 h. 30.—Orchestre Chas. Dornberger de l'hôtel Mont-Royal.
- Minuit.—Heure Montrose — Temps probable — Fermeture.

CKAC—4107-730

LA "PRESSE"

(Après-midi)

- 5 h. 15.—La compagnie Murphy.
- 5 h. 30.—Programme du foyer.
- 6 h. 15.—Les produits de la France.
- 6 h. 30.—Nenett et Blintin.
- 6 h. 45.—Chansons françaises.
- 7 h.—Ligue de Sécurité.
- 7 h. 15.—La Belle Dow.
- 7 h. 45.—La chanteuse inconnue.
- 8 h. 30.—Blair Crosby et l'orchestre Lennie Hayton (C.B.S.).
- 8 h.—Syrup Symphonies.
- 9 h.—Living Room.
- 9 h. 30.—Les troubadours de la Duchesse de L. O. Grady, Ltd.
- 10 h.—Chevaliers de la mélodie moderne.
- 10 h. 30.—Société des diplômés de l'université McGill.
- 10 h. 45.—Evan Evans, baryton (C.B.S.).
- 11 h.—Le reporter.
- 11 h. 05.—Mus-Kee-Kee.
- 11 h. 30.—Orchestre Dornberger.
- 12 h.—Orchestre Don Balasco (C.B.S.).
- 12 h. 30.—Orchestre Barney Rapp (C.B.S.).
- 1 h.—Fermeture.

CFCF—500-600

(Matinée)

- 5 h.—Orchestre Casino.
- 5 h. 15.—Causerie féminine.
- 5 h. 30.—Programme commercial.
- 5 h. 45.—Sketch.
- (Soirée)
- 6 h.—Heure du crépuscule.
- 6 h. 30.—Emission de la Franco.
- 6 h. 45.—Cotes de la Bourse.
- 7 h.—Onclé Troy.
- 7 h. 30.—La jeune fille du foyer.
- 7 h. 45.—Molsoners.
- 8 h.—Syrup Symphonies.
- 8 h. 30.—Orchestre Maurice Meerte.
- 9 h.—Red Boys on Parade.
- 9 h. 30.—Heure de la gaieté et de romance.
- 10 h.—Contented Hour.
- 10 h. 30.—K-7.
- 11 h.—Les nouvelles.
- 11 h. 15.—Prince-poète.
- 11 h. 30.—Symphonies.
- Minuit.—Fermeture.

CRCM

(Soirée)

- 6 h. 30.—Nouvelles.
- 6 h. 35.—Concert sous la direction de G. R. Markowski.
- 7 h.—Récital d'orgue: Auditorium Eaton.
- 7 h. 30.—Musique de chambre.
- 8 h.—Emission d'Edmonton.
- 8 h. 25.—Quatuor de voix.
- 9 h.—Heure de la gaieté et de la Romance.
- 9 h. 30.—Emission de Winnipeg.
- 10 h. 30.—Orchestre Romanelli de l'hôtel King Edward.
- 11 h.—Programme musical d'Edmonton.

RUBLIN.—L'invitation au Président de Valera à se porter candidat aux élections parlementaires de l'Irlande septentrionale, le 30 novembre, serait une tentative de pénétration pacifique destinée à éliminer la frontière entre l'Ulster et l'Etat libre.

Gratis Nous allons à domicile. Vérifier lampes et radios de toutes marques. **PAUL LANDRY — CH. 6161** Vendeurs de radios VICTOR

MARDI

CHLP—267-1120

"LA PATRIE"

(Matinée)

- 8 h. 45.—Ouverture.
- 9 h. 01.—Sommaire.
- 9 h. 02.—Chansons françaises.
- 9 h. 30.—Musique militaire.
- 9 h. 45.—Diction.
- 10 h.—Extraits d'opéras.
- 10 h. 30.—Musique de danse.
- 10 h. 45.—Tangos.
- 11 h.—Entre Nous, par Louise.
- 11 h. 30.—Musique de danse.

(Après-midi)

- 12 h.—Programme de la maison A. Giguère Enrg.
- 12 h. 15.—Pour vous Mesdames.
- 1 h.—Cotes de la bourse.
- 1 h. 15.—Causerie de M. A. D. Ferguson, au lunch du Canadian Progress Club.
- 1 h. 45.—Variétés.
- 2 h.—Silencieux.
- 5 h.—Heure Montrose.
- 5 h. 30.—Heure du repos.

(Soirée)

- 6 h.—Bourse des mines.
- 6 h. 15.—Romances.
- 6 h. 45.—Programme de Al Benoit-Benoit. Extrait de la Comédie "Marquis". Le petit déjeuner par les artistes de la revue Bleu et Or, sous la direction de M. René Beaudoin.
- 7 h.—Heure de la prospérité.
- 7 h. 15.—Programme Lalliberté avec Gaston et Georges.
- 7 h. 30.—Fédération des ouvriers du Canada.
- 7 h. 45.—La guignolée avec Conrad Gauthier et ses folkloristes.
- 8 h. 30.—Le rêve (Dupuis Frères).
- 8 h. 45.—Piccadillys Twenty Dizzy Fingers.
- 9 h.—Orchestre de concert de la "Patrie".
- 9 h. 30.—Iles conservatrice.
- 9 h. 45.—Camille Séguin, diseuse.
- 10 h. 15.—Courses de patins à roulettes du St-Laurent Garden.
- 10 h. 30.—Programme Samovar.
- 11 h.—Orchestre de Freddie Kearns du cabaret Lion d'Or.
- 11 h. 30.—Lola Peterson.
- 11 h. 45.—Midnight Melodies.
- Minuit.—Heure Montrose.—Temps probable.—Fermeture.

CKAC—4107-730

LA "PRESSE"

(Avant-midi)

- 7 h. 45.—Marches populaires.
- 8 h.—Le programme Shliff.
- 8 h. 30.—Fantaisie instrumentale.
- 8 h. 45.—"Old Music Master".
- 9 h.—Do-ré-mi.
- 9 h. 15.—Chansons françaises.
- 9 h. 30.—"In the Luxembourg Gardens". (C.B.S.).
- 9 h. 45.—Les reines du clavier.
- 10 h.—Bill et Ginger.
- 10 h. 15.—Emission de la maison Chas Desjardins.
- 10 h. 30.—Température et ouverture de la Bourse.
- 10 h. 45.—Causerie sur le soin des enfants.
- 11 h.—Récital d'orgue.
- 11 h. 15.—Le programme Mus-Kee-Kee.
- 11 h. 45.—Carlile & London (C.B.S.).

(Après-midi)

- 12 h.—Lectures pour tous.
- 12 h. 15.—Connie Gates.
- 12 h. 30.—Le chansonnier Rigolard.
- 12 h. 45.—Cours de la bourse.
- 1 h.—Causerie agricole de F.U.C.C.
- 1 h. 10.—Club du Rotary Club.
- 2 h.—Le programme Mus-Kee-Kee.
- 2 h. 30.—Morceaux classiques.
- 2 h.—"Metropolitan Parade".
- 2 h. 30.—Le crime: ses causes et ses remèdes.
- 3 h. 45.—Orchestre.
- 4 h.—Musique de la marine américaine. (C.B.S.).
- 4 h. 30.—Cours de la Bourse.
- 4 h. 45.—L'orchestre de Enoch Light (C.B.S.).
- 5 h.—Knights of Modern Melody.
- 5 h. 15.—Emission de F.A.C.J.C.
- 5 h. 30.—Le programme du foyer.

(Soirée)

- 6 h. 30.—La pharmacie Montréal
- 6 h. 45.—Mélodies.
- 7 h.—Le programme Eskimo.
- 7 h.—Orchestre.
- 7 h. 15.—La Belle Dow.
- 7 h. 45.—Cystex Newspaper Advertisers.
- 8 h.—L'Heure provinciale.
- 8 h.—Programme Molson.
- 8 h. 30.—Le programme "Anka".
- 8 h. 45.—L'orchestre symphonique Columbia et Nino Martini (C.B.S.).
- 9 h.—Cécile et Jeanne.
- 9 h. 15.—"Catholic Federated Churches".
- 10 h. 30.—Gertrude Neilsen.

- 10 h. 45.—L'orchestre New World Salon. (C.B.S.).
- 11 h.—Le reporter Roxy.
- 11 h. 05.—Le programme Mus-Kee-Kee.
- 11 h. 30.—Orchestre.
- 12 h.—Orchestre Lopez (C.B.S.).
- 12 h. 30.—Orchestre Joe Haymes. (C.B.S.).
- 1 h.—Fermeture.

CFCF—500-600

(Matinée)

- 8 h.—Musique populaire.
- 8 h. 05.—Nouvelles.
- 8 h. 15.—Ketch.
- 8 h. 30.—Cherilo.
- 9 h.—Breakfast Club.
- 10 h.—Heure des femmes.
- 10 h. 45.—Revue radiophonique.
- 11 h.—Programme de la maison L. C. Barbeau.
- 11 h. 15.—Soeurs Morin.
- 11 h. 30.—Musique populaire.
- 11 h. 35.—Nouvelles.

(Après-midi)

- 6 h.—Heure du crépuscule.
- 6 h. 30.—Emission de la "Franco".
- 6 h. 45.—Cotes de la bourse.
- 7 h.—Onclé Troy.
- 7 h. 15.—Orchestre Battle.
- 7 h. 30.—Messagers de la mélodie.
- 7 h. 45.—Molsoners.
- 8 h.—Orchestre de Chs Dornberger.
- 8 h. 30.—Portraits romantiques.
- 9 h.—CCR.
- 9 h. 30.—Anka.
- 9 h. 45.—Orchestre Via.
- 10 h.—Valse du monde.
- 10 h. 30.—Nouvelles.
- 10 h. 35.—Orchestre de Maurice Meerte.
- 11 h.—Les nouvelles.
- 11 h. 15.—Prince-poète.
- 11 h. 30.—Musique de danse.
- Minuit.—Fermeture.

CRCM

- 6 h. 30.—Nouvelles.
- 6 h. 35.—Concert.
- 6 h. 35.—Petit Monde.
- 7 h.—Orchestre Rex Battle de l'hôtel Royal York.
- 7 h. 30.—Récital de piano avec Anlon Young.
- 8 h.—Orchestre Chas. Dornberger de l'hôtel Mont-Royal.
- 8 h. 30.—Tableaux Romantiques.
- 9 h.—Emission de Winnipeg.
- 9 h. 30.—Nino Martini, ténor et orchestre symphonique Columbia; Howard Barlow, directeur.
- 10 h. 35.—Orchestre Maurice Meerte de l'hôtel Windsor.
- 11 h.—Les romanichels de Don Pedro.

Relations fraternelles plus intimes

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a invité les Franco-Américains à reprendre la série des causeries inaugurée à l'automne de 1932 et interrompue pendant la période des vacances.

Les Franco-Américains ont accepté cette invitation avec empressement. Ils y voient un moyen efficace de rendre plus intimes les relations fraternelles qu'ils entretiennent avec leurs frères du Canada français.

Le troisième samedi de chaque mois, au poste C.K.A.C., de 7 h. 30 à 8 h., sera donc irradié, pendant la demi-heure de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, un programme entièrement réservé aux Franco-Américains. Cette année, l'Ordre des Croisés a rendu possible la réalisation de cette entreprise.

Le samedi 18 novembre, c'est M. le juge Elphège-J. Daignault, président de l'Association Canado-Américaine, de Woonsocket, R. I. qui traitera du rôle de la province de Québec dans la conservation de la langue française chez les Franco-Américains.

Le chorale Tanguay, sous la direction de M. le major Roméo Tanguay, chantera: le beau Danube bleu de Strauss; Chanson hongroise de Brahms et O Canada de Calixa Lavallée.

Les radiophiles capteront aussi, avec intérêt et profit, les allocutions des autres conférenciers:

En décembre: M. l'abbé J. S. Vermette, curé de Lynn, Mass., l'Ecole paroissiale et la conservation de la langue maternelle.

En janvier 1934: M. Lauré-B. Lussier, secrétaire de la Société de Jacques Cartier, de Mainville, R. I., la famille et la conservation de la langue maternelle.

En février: M. Adolphe Robert, secrétaire général de l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N. H., nos Sociétés nationales et la conservation de la langue maternelle.

En mars: M. Wilfrid Beaulieu, directeur du Travailleur, de Worcester, Mass., la Presse et la conservation de la langue maternelle.

En avril: M. le docteur Paul Dufault, de Rutland, Mass., l'importance du français dans les affaires commerciales et internationales aux Etats-Unis.



AU RESTAURANT

—Je ne vous ai pas demandé le bottin.
—Non, mais vous m'avez dit: "Garçon, un peu plus d'adresse lorsque vous servez".

—Vous applaudissez?... Mais vous venez de dire que cette pièce était idiote...

—Justement... Elle a plus besoin d'applaudissements qu'une bonne.

—Monsieur, j'aurais besoin d'un congé pour me remarier. Me l'accordez-vous?
—Non.

—Oh! merci, monsieur! Vous me rendez un grand service!...

—Moi, j'ai toujours fumé et je ne m'aperçois point que ma mémoire en ait souffert.

—Moi, je peux vous réciter l'Enéide et l'Odyssée, comme si j'étais encore au collège.

—Qu'est-ce que c'est que tout ça, s'écria un Marseillais, depuis trente ans que je fume plus de vingt cigares par jour et pourtant je me rappelle le moment où quelqu'un annonça à ma mère: —Madame, c'est un magnifique garçon!

"La Guignolée" avec C. Gauthier

Demain soir, de 7 h. 45 à 8 h. 30, les radiophiles auront le plaisir d'entendre le doyen de nos folkloristes canadiens, M. Conrad Gauthier, qui donnera un concert de variétés du terroir, avec le concours de quelques-uns de ses collaborateurs.

Chansons et duos du bon vieux temps, récits, musique par des violoneux, des joueurs d'accordéon, etc. Ce programme sera comme un avant-goût du spectacle qui sera donné le 20 novembre prochain au Monument National, alors que M. Conrad Gauthier offrira au public la primeur d'une autre pièce de l'auteur populaire Emile Coderre (Jean Narrache), intitulée "La Guignolée". Au programme de demain soir à 7 h. 45 au poste CHLP, quelques scènes de cette comédie du folklore seront interprétées par les artistes.

OPTIMISME MANIFESTE DANS CETTE CAMPAGNE

Aux Catholic Charities on travaille ferme au succès de la campagne.

Aux quartiers généraux des Catholic Charities, on est quelque peu surpris de la modicité des recettes encaissées durant les deux premiers jours de la campagne annuelle. Pour samedi et dimanche, la somme recueillie n'est que de \$15,729.00 soit 9.2 p.c. de l'objectif visé \$169,500.00. Ces chiffres témoignent d'une diminution de près d'un pour cent des recettes de la campagne de 1932, pour les deux premiers jours.

M. R. M. Redmond, qui dirige la présente campagne, dit être surpris en quelque sorte par ces résultats. Toutefois, il se peut que les autres journées se révèlent meilleures. Les résultats acquis montrent qu'il y a encore beaucoup à faire pour que cette campagne de charité soit un succès.

Mme Marguerite Shaughnessy, dirigeante de la section féminine, n'a pu donner de chiffres exacts pour le travail fait jusqu'ici, mais elle dit que l'optimisme règne parmi les dames et demoiselles qui s'occupent activement de la campagne.

Hôpital Sainte-Justine

A l'occasion de la fête de Sainte-Justine, le 9 novembre, les dames de l'Administration et les religieuses de l'hôpital ont reçu à dîner les gardes-malades graduées. A cette réunion soixante-dix anciennes ont répondu à l'invitation: pendant le repas un programme musical très apprécié fut exécuté par les élèves actuelles.

LE BIBLIOBUS



—Ca fait un peu lourd...
—Si on retirait les Henry Bordeaux?

Illogisme.

—D'où viens-tu, Ballochard?
—De déclarer mes revenus au contrôleur des contributions.
—Tu l'aimes donc cet homme?
—Si j'aime le contrôleur? Tu te fiches de moi! Je voudrais le voir au diable.

—Alors, Ballochard, tu n'es pas logique: Si tu n'aimes pas le percepteur, pourquoi lui fais-tu une déclaration?

Le docteur:—Un jour que je me trouvais au Soudan, un éléphant fut blessé par un de mes amis. Eh-bien! c'est moi qui l'ai achevé.

L'Ami.—Oh! vous ne me ferez jamais croire qu'un éléphant est venu à votre consultation.

PIEUX HOMMAGE DU C. P. R. A SES HEROS

Le Pacifique Canadien honore ses employés morts au champ d'honneur.

Samedi matin, à 10 heures 30, une impressionnante cérémonie s'est déroulée dans la grande salle des pas perdus de la gare Windsor, à Montréal, lorsque le major G. G. Ommanney, vétérinaire et commissaire du développement industriel au Pacifique Canadien, déposa une couronne au pied du monument que cette compagnie a fait ériger à la mémoire de ses employés tombés au champ d'honneur durant la grande guerre.

Après qu'un clairon eut sonné l'appel du "Last Post", le major Ommanney, en présence d'une grande foule, s'approcha du monument, gardé par quatre constables du Pacifique Canadien en uniforme de gala, et déposa la couronne. Il se tint ensuite immobile et tête inclinée pendant une minute.

Un grand nombre d'officiers et d'employés de la compagnie, parmi lesquels on remarquait MM. George Stephen, vice-président; C. B. Foster, gérant du Service des Voyageurs, Wm. Baird, gérant du Service des Passagers, R. G. McNeillie, H. W. Brodie, H. J. Humphrey, A. O. Seymour, W. E. Allison, J. O. Apps, W. H. Currie, E. P. Flintoft, J. W. Fontaine, G. E. Carter et nombre d'autres chefs de départements, assistaient à cette imposante cérémonie.

AU "ROYAL SCOT"

Samedi, dans la soirée, une autre couronne fut encore déposée au pied du monument aux morts du Pacifique Canadien, au nom des employés du London Midland and Scottish Railway, d'Angleterre, par le mécanicien W. Gilbertson, du fameux train "Royal Scot", qui, samedi même, terminait à Montréal, sa mémorable randonnée d'exposition au Canada et aux Etats-Unis. Le brigadier général E. de B. Panet, chef du service des Enquêtes au Pacifique Canadien et quelques autres officiers représentaient la compagnie en cette circonstance.

Jef revient du tribunal de Bruxelles où il s'est entendu condamner.

—Vingt-huit francs septante pour avoir rossé ma femme! Ça est quand même cher!

—Oui, Jef. Mais pourquoi ces quatorze sous?
—Probable!

—La taxe sur les spectacles!

L'HEURE exacte MONTROSE est donnée à CHLP

A LA RADIO La Belle DOW



FRANCAIS: lundi, mercredi, vendredi, CKAC, Montréal — CHRC, Québec, lundi, mercredi, CKCH, Hull. ANGLAIS: mardi, jeudi, CKAC, Montréal; mardi, CKCH, Hull. Tous les programmes 7.15 à 7.45 p.m.

L'ELECTRICITE CONTROLEE PAR LA MUNICIPALITE DANS QUEBEC?

M. Taschereau donne, dans Wolfe, les conditions nécessaires pour accorder la municipalisation. — Bill promis.

DISRAËLI, 13. — "Nous passerons à la prochaine session, une législation qui permettra, en certains cas, la municipalisation de l'électricité, pourvu que la chose ne devienne pas une charge pour le contribuable". Telle est la déclaration que l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, faisait, hier après-midi, à un ralliement libéral tenu ici même. M. Taschereau annonça un autre déficit pour la fin de la prochaine année fiscale. "Mais, dit-il, même s'il nous faut emprunter \$30,000,000 de plus, nous emprunterons, parce que nous ne voulons pas que le peuple souffre".

Pour ce qui est des pensions aux vieillards M. Taschereau assura en souriant, qu'il préférerait attendre que M. Bennett ait rempli ses promesses à ce sujet. "Car j'aime, dit-il, à donner justice à mes adversaires et je ne voudrais pas qu'il soit dit que M. Bennett ait manqué à sa parole à ce sujet".

On remarquait, sur l'estrade, après du premier ministre, les honorables MM. J.-A. Perrault, C.-J. Arcand, Lauréat Lapière; MM. C.-B. Howard, E. Roberge, I. Vautrin, Anatole Plante, Gaspard Fauteux, E. Bédard, Ovide Turcotte, J.-A. Francoeur, Pierre Gauthier, Jos. Filion, Lucien Dugas, P.-A. Frigon, J.-H. Fortier, J.-S. Crête, L.-J. Thisdale et Robert Taschereau.



M. Taschereau

M. Taschereau parla ensuite assez longuement de ce qu'il appela la "mésentente dans les rangs du parti conservateur". "De quoi, dit-il, ne fut-on pas témoin à la convention de Sherbrooke? On vit M. Onésime Gagnon, un autre conservateur, tenter de supplanter M. Duplessis. Et ce qu'on voudrait appeler de l'harmonie".

POUR L'OUVRIER

L'orateur rappela ensuite ce que son parti avait fait pour l'ouvrier: il cita la loi des accidents du travail, le salaire minimum des femmes. Il répondit ensuite au reproche qu'on a fait au gouvernement de n'avoir pas encore obtenu de salaire minimum pour les hommes. Il nota qu'une telle législation semblait peu désirable à l'heure actuelle, mais qu'on pourrait l'adopter quand le temps serait venu. M. Taschereau parla ensuite des \$150,000 dépensés sur les routes de la province.

Il expliqua, avant de terminer, de quelle façon on permettrait au peuple de municipaliser l'électricité. "Une municipalité qui désirera la chose n'aura qu'à la demander par referendum à la population. Si le peuple est en faveur, on n'aura qu'à organiser la corporation voulue à cette fin. Cette corporation sera absolument indépendante et ses obligations seront garanties par la municipalité elle-même. Il faudra pourtant que les taux chargés soient suffisants pour assurer le paiement des intérêts et du fonds d'amortissement".

AUTRES ORATEURS

Les honorables MM. Perrault, Arcand et quelques-uns des députés libéraux présents ont aussi adressé la parole.

M. Georges T. Bell est mort ce matin

M. Georges T. Bell, ancien assistant exécutif du vice-président, directeur de la circulation au Canadien National, qui était à sa retraite depuis novembre 1926 est mort ce matin à Montréal, à l'âge de 72 ans.

Deux morts subites, dans des églises, hier

Deux morts subites sont survenues dans la journée d'hier, au cours de services religieux tenus hier dans deux églises différentes de la ville. Hier soir, dix minutes après le commencement des vêpres, à l'église Saint-Michel, Mme Anne-E. Cosgrove, 5999, avenue du Parc, qui était accompagnée de sa soeur s'affaissa dans son banc. On la transporta inconsciente dans le portique, où le Révérend Francis J. Singleton lui administra les derniers sacrements. Elle mourut peu après d'une indigestion aiguë.

L'autre cas est celui de M. Georges Flavien Basilières, âgé de 61 ans, demeurant au numéro 4857, boulevard Gouin est, qui mourut pendant la grand'messe de 11 heures, hier, en l'église de Cartierville, frappé d'une syncope.

Le coût du chômage, à la ville de Québec

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie".) — Depuis l'automne de 1930, c'est-à-dire depuis que la loi du chômage a été votée par la Chambre des Communes jusqu'au 30 avril dernier, la part de la ville de Québec pour secourir ses chômeurs, s'est élevée à la somme de \$1,193,500. Du 1er mai dernier à date la ville a de nouveau emprunté, pour secours directs une somme totale de \$262,000 formée de trois emprunts différents, l'un de \$82,000 l'autre de \$80,000 et le dernier, celui qui vient d'être décidé, de \$100,000. De ce montant de \$262,000, la part des dépenses de la cité est de \$81,833. Cela porte donc à \$1,280,333, la somme que la cité aura empruntée et dépensée pour ses chômeurs d'ici la fin de l'année 1933.

Retour du cardinal Villeneuve

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie".) — Son Eminence le cardinal J. M. R. Villeneuve, o.m.i., est revenu au palais cardinalice, hier soir, d'un voyage de plus de deux semaines aux Etats-Unis.

L'archevêque de Québec a visité successivement New-York, Washington, Boston, Lowell, Manchester, Colebrook.

Son Eminence a déclaré après son arrivée, que ce voyage en terre américaine était l'un des plus réconfortants qu'il eût encore faits.

Blessée dans une chute

Mme Joseph Arcand, 76 ans, 4220, avenue Laval, s'est infligé de douloureuses blessures à la tête en glissant sur le trottoir. Elle fut transportée à l'hôpital Saint-Luc pour y être pansée. Son état est jugé satisfaisant.

M. M.-L. DUPLESSIS DENONCE LA POLITIQUE AGRICOLE LIBERALE

A une grande assemblée tenue dans le comté de Wolfe, à Disraëli.

DISRAËLI, 13. — M. Maurice-L. Duplessis, chef du parti conservateur provincial, a lancé son premier manifeste électoral, depuis sa nomination, à une grande assemblée des électeurs du comté de Wolfe, tenue ici. On remarquait au côté du chef conservateur plusieurs membres de l'Assemblée Législative, tels que MM. Pierre Bertrand, de Saint-Sauveur, Québec; Hortensius Bêlé, Chambly; Jos. Renaud, ancien député de Laval et Léo Bérubé, ancien député de Témiscouata. M. Sam Gobeil, député de Compton, a aussi adressé la parole.

"J'accuse M. Taschereau, déclara M. Duplessis, au début de son discours, d'avoir aggravé la crise en négligeant l'intérêt du peuple en général pour ne s'occuper simplement que de questions de détail." Le chef du parti conservateur provincial traça ensuite un tableau saisissant de l'état lamentable dans lequel se trouvent les municipalités et les commissions scolaires des districts ruraux, "grevées de dettes, qui, dit-il, retombent forcément en charges lourdes sur les contribuables." "Et cela, continua-t-il, parce qu'on a accordé de coûteuses exemptions de taxes à maintes industries, dont un grand nombre aujourd'hui ont fermé leurs portes ou presque en maintes régions de la province."

M. Duplessis montra ensuite que la question à décider dans cette élection était la suivante: "Est-ce que M. Taschereau a ou

non dirigé les destinées de cette province de façon à conserver à Québec son caractère traditionnel de peuple agricole?" Il décida dans la négative, sans cependant faire le gouvernement seul exclusivement responsable de tous les maux qui ont fondu depuis 3 ans sur la population rurale de cette province.

"Je ne dis pas souligner-t-il, que c'est entièrement la faute du gouvernement, mais la population rurale de cette province est tombée de 60 pour cent qu'elle était autrefois à 40 pour cent seulement aujourd'hui. C'est un fait désastreux et qu'une politique gouvernementale plus sage, plus prévoyante, mieux avertie aurait certainement empêchée. Car il ne faut oublier qu'il y a toujours deux grands problèmes dans Québec, le maintien des cultivateurs sur leurs fermes et le placement sur des terres nouvelles ou déjà défrichées de milliers de fils de cultivateurs chaque année."

"Si vous voulez, conclut M. Duplessis, un ami du cultivateur éliez M. Skinner. Lui ne permettra pas comme l'a fait M. Taschereau — chose à laquelle Sir Lomer Gouin, son prédécesseur, n'aurait jamais osé consentir — que l'on expédie de notre province aux Etats-Unis 100,000 cordes de bois de pulpe." Il montra aussi, en terminant, comment les obligations des municipalités, en cette province, avaient augmenté de \$560,000,000, augmentation proportionnellement beaucoup plus considérable que dans les autres provinces du Dominion. "Nous ne relâcherons pas à l'heure actuelle, et ce fut la sentence finale de M. Duplessis, l'intérêt d'un parti ou d'un homme, mais simplement celui du peuple. C'est pourquoi je demande à tous les électeurs en général de voter en faveur de M. Skinner."



M. M.-L. Duplessis

PASSAGER BLESSE PAR L'HELICE D'UN AVION

L'accident survient dans la campagne de Labelle. — Appareil endommagé.

LABELLE, 13. — M. Georges Richard, 31 ans, 2115, avenue Laurier, Montréal, a été gravement blessé hier matin, au cours d'un accident d'aviation, survenu près d'ici. La victime fut transportée en automobile, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, de Montréal.

Accompagné du pilote Bastien, de la Curtiss-Reid Aircraft Company, Richard, comme passager, était parti depuis l'aube, de Cartierville, et filait vers les Laurentides. On avait l'intention d'atterrir au Gray Rocks Inn, de Saint-

Jovite. Ils ne purent pas soudain s'orienter, et décidèrent d'atterrir dans un terrain vague. Ils se rendirent ensuite chez un cultivateur qui les renseigna sur la route à suivre, et retournèrent à l'appareil.

M. Richard qui précédait son compagnon, ignorant sans doute que le commutateur électrique avait été laissé ouvert, balança l'hélice de l'avion, qui se mit en mouvement. Il courut après, pour l'arrêter, et trébuchant, reçut un coup d'hélice dans le dos.

M. Bastien lui aussi tenta, mais en vain, d'arrêter l'appareil. Soudain, l'aéroplane vint s'arrêter sur une clôture environnante, brisant l'hélice, et endommageant un peu le moteur.

Le blessé fut immédiatement transporté à Montréal. Quant à l'avion, on en fera réparer les parties endommagées aujourd'hui.

OFFICIERS DES EMPLOYES DES POSTES



Les nouveaux officiers de l'Association des Employés des Postes de Montréal, élus par acclamation la semaine dernière, ont été installés officiellement dans leurs fonctions samedi après-midi au local de l'Association rue Craig ouest. Le président réélu M. Egide Gingras prononça une allocution, de même que les autres officiers. Notre photo montre de gauche à droite M. Wilfrid Daoust, administrateur du fonds d'assurance-groupe, M. Paul Clermont, second vice-président, M. Egide Gingras, président, M. l'abbé Aimé Boileau, aumônier, M. Paul Arcand, premier vice-président, M. V. N. Leberg, secrétaire-trésorier et autres. (Cliché la "Patrie".)

Un convoi de fret est partiellement démoli

Près de Lennoxville, hier matin. — La tourelle du fourgon se brise et cause un arrêt brusque. — Dommages évalués à \$100,000.

LENNOXVILLE, 13 (Spécial à la "Patrie"). — Un accident survenu à un convoi de marchandises du Pacifique Canadien, près d'ici, hier matin, a causé des dommages pour environ \$100,000. Le convoi, qui était en marche, a brusquement stoppé lorsque la tourelle du fourgon s'est soudainement brisée au moment où le convoi traversait le pont de la rivière Massawippi. Le choc terrible qui en est résulté a complètement démoli un wagon à bestiaux, tué plusieurs porcs, détruit une quantité de poterie et un wagon vide a été écrasé en accordéon.

Heureusement il n'y eut aucune perte de vie et personne ne fut blessé. Le personnel du convoi échappa par miracle à la mort. Ce train, qui comprenait 60 wagons, était à la remorque de deux locomotives: il venait de Montréal et était à destination de Saint-Jean, N.-B.

Sur l'un des wagons se trouvait un réservoir rempli de gaz chloridrique; le réservoir a tenu bon, bien que le wagon ait été fortement endommagé. S'il en

avait été autrement ce gaz se serait immédiatement répandu et aurait semé la mort dans les environs.

Des automobiles et une quantité de marchandises diverses qui étaient dans différents wagons et destinées aux provinces maritimes ont été légèrement endommagées.

Une nombreuse équipe d'ouvriers a travaillé toute la journée et une partie de la nuit dernière à débayer la voie. Pendant tout ce temps le trafic des passagers a été arrêté.

Amélioration de l'état de Sir Arthur Currie

L'état de Sir Arthur Currie, principal et vice-chancelier de l'Université McGill actuellement à l'hôpital Royal Victoria, s'améliore constamment, apprenons-nous des autorités de cette institution ce matin. Hier midi, les médecins qui sont au chevet de Sir Arthur ont déclaré que le distingué malade était maintenant hors de danger immédiat.

ECZEMA

Parce qu'il soulage la démangeaison presque aussitôt qu'il est appliqué, l'Onguent du Dr Chase est un traitement très satisfaisant dans l'eczéma et autres irritations cutanées. Cinquante années de succès en témoignent.

L'ONGUENT du Dr CHASE



NOTRE CONCOURS CASSE-TÊTE

Plus de 400 prix d'une valeur globale de plus de \$4000.00

Vous pouvez gagner un magnifique prix

Le plus beau et le plus intéressant de tous les concours

Le concours casse-tête de la "Patrie" est le plus amusant et le plus fascinant de tous les concours; il ne suffit que d'essayer à résoudre un des problèmes soumis par notre expert pour vous rendre compte de l'intérêt immense qu'il vous apporte.

Ne manquez pas ce concours et dites-le à vos amis

Notre concours casse-tête

Le concours casse-tête que la "Patrie" offre à ses lecteurs est semblable à ceux qu'elle a déjà faits au cours des deux dernières années; excepté que les problèmes de celui-ci seront encore plus intéressants et plus fascinants que ceux des concours passés.

La popularité de ces concours casse-tête est bien connue, et nous voulons faire de celui-ci, le plus beau et le plus grand concours jamais offert. Nous aimerions à voir tous nos lecteurs participer à ce concours, nous leur garantissons plus bel amusement qu'ils puissent désirer. Les prix offerts sont extrêmement intéressants et valent la peine de travailler pour les gagner, mais même en dehors de l'attraction des prix, ce concours est si amusant, par lui-même que ceux qui veulent passer agréablement les longues soirées de l'automne devraient y prendre part.

Ce concours offert par la "Patrie" est sensationnel la lutte pour les magnifiques prix que nous offrons sera certainement très contestée, et notre expert se prépare à faire la vie dure aux concurrents. Comme on le sait, les problèmes sont préparés par l'expert de la "Patrie" qui n'a d'autre intérêt dans ce concours, qu'à chercher des problèmes intéressants et tendre des pièges aux concurrents.

Notre expert prépare les problèmes au jour le jour, donc personne ne connaît ces problèmes à l'avance et ceci nous le garantissons, nous garantissons en plus que notre expert ne fait aucune solution, et d'ailleurs, voudrait-il le faire qu'il ne pourrait réussir mieux que les concurrents eux-mêmes.

Nous tenons à assurer les concurrents, qu'il ne peut y avoir aucune sorte de favoritisme dans ce concours et nous le déclarons formellement — il n'y a pas de favoritisme dans les concours de la "Patrie" — d'ailleurs l'impartialité reconnue dans nos concours passés est une garantie pour celui-ci.

Ce concours n'a pas besoin de juges; les concurrents eux-mêmes en sont les juges car le gagnant devra forcément trouver les plus fortes solutions, et comme ces solutions seront reproduites dans notre journal, à la fin du concours, tous pourront les vérifier et constater par eux-mêmes où ils ont fait erreur.

Il n'est pas besoin d'être expert aux cartes pour gagner dans ce concours; les problèmes ne sont pas faciles, ils demandent un gros travail d'imagination et d'étude, mais ce qui fait la beauté du concours, c'est que tout concurrent peut gagner les premiers prix.

Dans les concours passés, le premier prix ne fut jamais gagné par la même personne, c'est donc dire que même un expert aux cartes peut être battu par tout concurrent.

Dans les premiers concours du genre, les concurrents des centres de la province et de la campagne ne se sont pas classés aussi bien que nous aurions cru, mais dans le dernier concours, ils se sont repris et remportèrent plusieurs beaux prix; nous croyons pouvoir présager qu'ils remporteront cette fois leur grosse part des prix.

Les concurrents de par toute la province apprécieront les prix spéciaux que nous offrons dans sept districts; ces prix de districts seront gagnés par le plus fort concurrent de chaque district indépendamment des grands prix; la province est divisée d'après la carte que nous publions aujourd'hui dans une autre page. Nous avons voulu accorder des prix intéressants et la lutte pour ces prix sera aussi contestée que pour les grands prix.

Ce concours vous intéressera et vous amusera au possible; dites-vous bien que vous pouvez gagner un des beaux prix offerts et travaillez en conséquence; vous pouvez réussir aussi bien que quiconque, ne manquez pas ce concours et commencez dès aujourd'hui trouver la meilleure solution possible pour ce premier problème, si vous le faites, vous ne manquez pas les autres. Le deuxième problème sera publié lundi, le 23 Octobre.

Nous demandons aux concurrents d'éviter de travailler en groupes; nous ne voyons pas pour eux aucun avantage à le faire, le gagnant du dernier concours fut seul et il attribua sa victoire à son propre travail.

Conditions du Concours

Comme dans tous les autres concours casse-tête offerts par la "Patrie" la seule condition exigée est la remise de \$4.00 ou \$2.00 sur abonnement à la "Patrie".

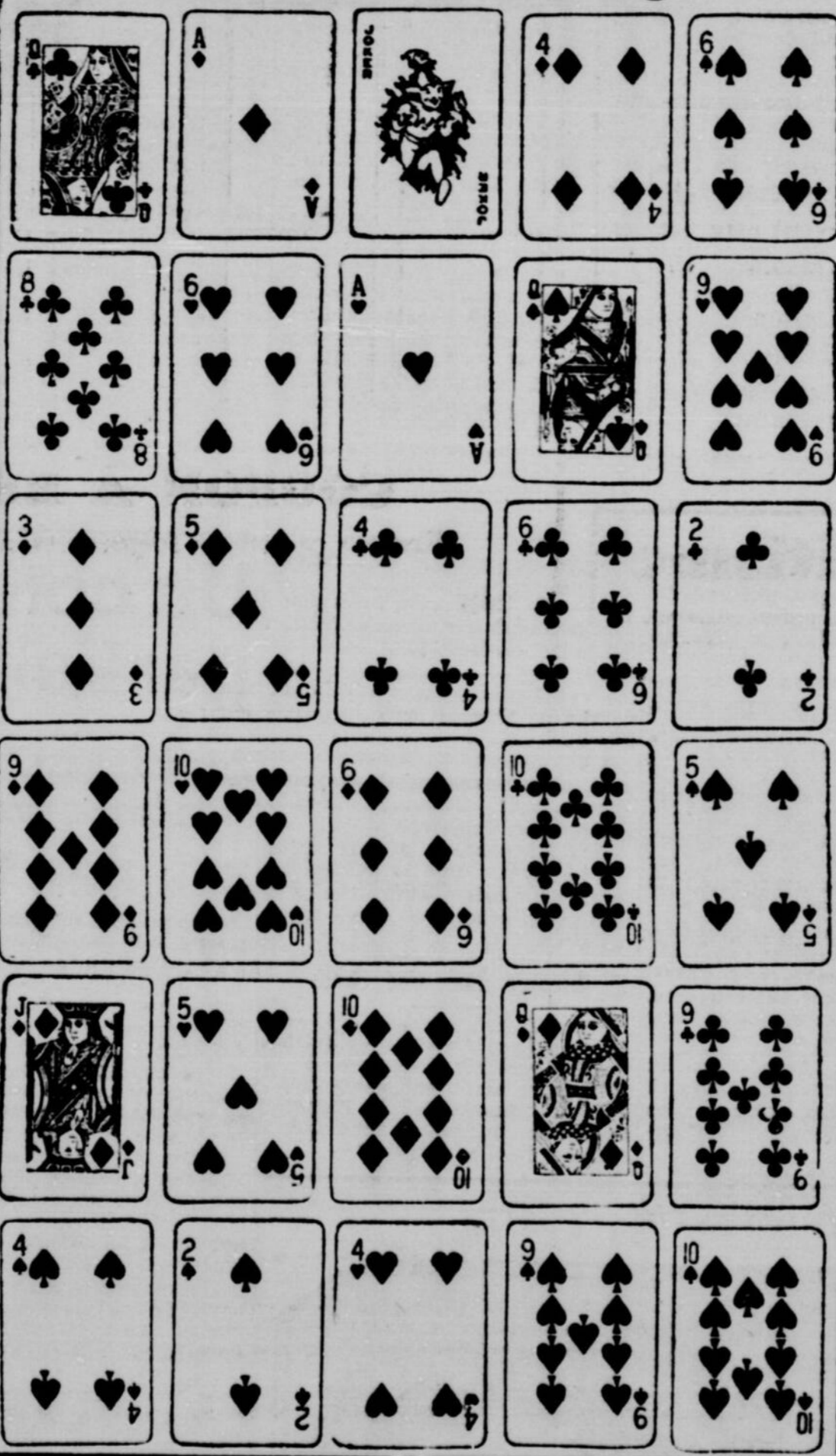
Le concurrent qui fera une remise de \$1.00 recevra crédit pour ce montant sur son abonnement à la "Patrie". Ce montant couvrira 16 semaines d'abonnement par dépositaires ou par porteurs et huit mois d'abonnement par maille. Les concurrents qui feront une remise de \$2.00 au lieu de \$4.00 participeront à une distribution de prix de moindre valeur (voyez la liste des prix).

Les concurrents n'ont aucun abonnement à solliciter. L'envoi de la remise de \$4.00 ou de \$2.00 est la seule condition exigée. Cette remise devra accompagner les solutions à la fin du concours.

En cas d'égalité de points pour les premiers prix, "Patrie" se réserve le droit de briser cette égalité en soumettant aux concurrents des problèmes additionnels du même genre ou d'un genre différent. Les autres prix seront distribués par ordre de classement.

Tout concurrent qui manquera un ou plusieurs problèmes, recevra copies des problèmes

PROBLÈME No 13



Problèmes à résoudre

Les problèmes soumis par notre expert aux concurrents seront au nombre de 20 et seront publiés à raison de quatre par semaine, nous vous donnons aujourd'hui le premier de la série, nous vous donnons aussi une solution-exemple pour vous aider à prendre contact avec notre concours.

Il s'agit pour les concurrents de former six rangées de cinq cartes en se servant uniquement des cartes du problème, de manière à former le plus fort total de points pour les six rangées. La solution que nous vous donnons est faible, avec un peu de travail, vous réussirez à obtenir un plus fort total en déplaçant quelques cartes.

Le tableau des points vous donne la valeur de chaque main de cinq cartes, étudiez-le bien afin d'éviter des erreurs qui vous feraient perdre des points précieux.

Le JOKER joue un rôle important, il remplace toute carte désirée et de la couleur désirée, sa valeur devient la valeur de la carte qu'il remplace; vous voyez comme le Joker rend les problèmes intéressants et les combinaisons multiples.

Vous remarquerez que dans le tableau des points, la valeur d'une main est augmentée de 10 points lorsque cette main contient une ou plusieurs cartes plus fortes que le DIX. Ceci est bien important pour le compte de vos points.

L'AS joue deux rôles, il compte pour la plus basse carte dans une série de As-2-3-4-5 rappelez-vous-le bien. Dans toutes les autres séries il compte pour la plus haute. Vous ne pouvez cependant pas former une série comme celle-ci D-R-A-2-3.

Dans une combinaison de "trois cartes de même valeur et deux cartes formant une paire" pour compter 10 points de plus d'après le tableau des points, les trois cartes doivent être des valets ou plus.

Nous entendons par cartes de même couleur non pas le rouge ou le noir, mais des cartes toutes de pique, toutes de trèfle, toutes de carreau ou toutes de coeur.

Nous entendons par cartes de même valeur, des cartes ayant la même valeur nominale, exemple: trois rois, trois six, etc., etc. et non trois cartes de même couleur.

Tout concurrent désirant des informations supplémentaires concernant ce concours, devra le faire par lettre et réponses à leurs demandes seront données dans les colonnes de la "Patrie". Nous ne répondons à aucune lettre personnelle.

Les concurrents sont sur le même pied et nous ne pouvons favoriser personne.

Il est absolument inutile de nous demander des informations touchant les solutions des problèmes ne connaissant pas ces solutions et surtout ne tenant aucunement à les connaître, nous ne pourrions donner aucun renseignement; même de plus nous demandons aux concurrents de garder leurs solutions au secret — chacun pour soi dans le plus beau de tous les concours.

Règles du Concours :

Les employés de la "Patrie" de même que leurs proches parents sont exclus de ce concours.

Il sera publié 20 problèmes de trente cartes chacun. Ces problèmes devront être résolus de la manière indiquée sur l'exemple.

Le tableau des points indique le nombre de points alloués pour les différentes mains de cinq cartes. On doit remarquer que le tableau des points alloue 10 points de plus lorsque dans une main la plus haute carte est un valet ou plus.

Chaque concurrent doit lui-même compter ses points obtenus pour chaque problème et en indiquer le total dans l'espace réservé à cette

Quelque plusieurs membres d'une même famille peuvent participer à la distribution des grands prix, pas plus d'un des cinq premiers grands prix ne sera accordé aux membres d'une même famille.

Les cartes doivent être marquées ou collées soigneusement sur le tableau "Pour votre solution", tableau qui sera publié tous les jours en regard des problèmes.

Les solutions devront être envoyées à la fin du concours seulement. Nous accorderons un délai de six jours pour l'envoi des solutions et ce délai expiré aucune solution ne sera acceptée. Encore une fois, les solutions ne doivent être envoyées qu'à la fin du concours.

Aucun changement et aucune correction ne seront acceptés après la réception des solutions à nos bureaux.

Les problèmes seront vérifiés et les prix adjugés par ordre de points obtenus et distribués par ordre de classement et de valeur.

Les conditions du concours exigent une remise de \$4.00 ou de \$2.00 en paiement d'abonnement (voyez les conditions du concours) les prix seront accordés en rapport avec ces conditions.

Chaque concurrent devra nous retourner le coupon valant 100 points, que nous publions ci-contre. Ces 100 points seront ajoutés au grand total obtenu pour les 20 problèmes.

Le concours commencera le 21 octobre et se terminera le 25 novembre. Les réponses devront nous parvenir pas plus tard que le 2 décembre.

On pourra se procurer des copies de chaque problème sans frais. Tout concurrent qui manquera un ou plusieurs problèmes n'aura qu'à nous écrire ou nous téléphoner L'Ancester 3121 et copies leur seront fournies sans frais.

Et nous accorderons aussi en plus

300 prix de consolation

100 volumes "SECRETS DE LA BONNE CUISINE" écrit par Soeur Sainte-Marie Edith et édité par la Compagnie d'Imprimerie et de Lithographie Canadienne Ltée; M. Arthur Fontaine, gérant-général. Ces volumes se détaillent au prix de \$1.00.

100 volumes "LA SCIENCE ET LA LOGIQUE DU BRIDGE-CONTRAT" écrit par M. Lorenzo Lapointe et édité par l'Imprimerie de la "Patrie". Ces volumes se détaillent 95 cents.

100 Jeux de cartes, deux par boîte. Ces jeux sont fabriqués spécialement pour le bridge. Le prix de détail en est de \$1.00 chacun.

Liste des Prix de notre Grand Concours

Les nombreux prix offerts sont dus à la gracieuseté de marchands désireux de coopérer avec nous pour le succès de ce concours qui intéressera plusieurs milliers de nos lecteurs. Ces prix sont de haute valeur et les concurrents sauront apprécier le geste de ces maisons d'affaires, en les encourageant en temps et lieu. — Nous avons fait deux classements pour les prix. La première liste indique par ordre les prix qui seront distribués si les gagnants ont fait une remise de \$4.00 sur leur abonnement. La deuxième liste comprend les prix qui seront accordés, si les gagnants n'ont fait qu'une remise de \$2.00 sur leur abonnement. Comme on le sait, il n'en coûte rien concourir; la remise exigée étant appliquée comme crédit sur abonnement.

Voici la liste des grands prix qui seront donnés aux gagnants qui auront fait une remise de \$4.00

- PREMIER PRIX—**
UNE AUTOMOBILE CHEVROLET COACH dernier modèle, couleur vert et noir, châssis Fisher, ventilation contrôlée, etc. Ce prix est d'une valeur de \$854.00. Cette voiture fut achetée de Leduc Automobiles Ltée, 3447, Avenue du Parc et est offerte par la "Patrie" **\$854.00**
- DEUXIEME PRIX—**
DEUX PASSAGES EN CLASSE TOURISTE de New-York à Paris sur le luxueux paquebot de la ligne Française L'Île de France, retour sur le Champlain. Ce prix est offert par la "Patrie" **\$405.00**
- TROISIEME PRIX—**
UN REFRIGERATEUR "MAJESTIC" d'une capacité de 6.9 pieds cubes. Cabinet de luxe. Ce prix est offert par la "Patrie" et fut acheté de Layton Bros., rue Ste-Catherine Ouest. Valeur **\$199.00**
- QUATRIEME PRIX—**
UN REFRIGERATEUR DE MARQUE MAYFLOWER ou LANGELIER acheté de la maison J. Donat Langelier Ltée, rue Ste-Catherine Est. Cette machine est d'une qualité reconnue et d'une valeur de **\$175.00**
- CINQUIEME PRIX—**
UN AMEUBLEMENT CHESTERFIELD de haute qualité, en reps et brocade mercerisés, coussins Marshall. Cet ameublement a une valeur de manufacture de \$36.00, mais la valeur de ce prix offert par Living Room Furniture Manufacturing Ltd., 2566, Ste-Catherine Est. Montréal, est de **\$149.00**
- SIXIEME PRIX—**
UNE MACHINE A LAVER "BEATTY". Cette machine possède les dernières améliorations, cuve en cuivre et intérieur en nickel. Ce prix est offert par Beatty Washer Stores et est d'une valeur de **\$129.00**

- SEPTIEME PRIX—**
DEUX BILLETS DE SAISON pour les parties de hockey du Club Canadien au Forum, saison 33-34. Prix offert par le Club Canadien **\$84.00**
- HUITIEME PRIX—**
UN POELE A GAZ ou au CHARBON au choix du gagnant, offert par la "Patrie" acheté de P. T. Légaré Ltée, 1200, Amherst, valeur de **\$60.00**
- NEUVIEME PRIX—**
THEATRE CAPITOL, rue Ste-Catherine O. Une passe pour deux personnes pour 12 mois. Valeur **\$60.00**
- DIXIEME PRIX—**
UNE PASSE DE DOUZE MOIS pour deux personnes au théâtre Cinéma de Paris. Prix offert par La Compagnie Cinématographique Canadienne, 1135 Beaver Hall **\$52.00**
- ONZIEME PRIX—**
UNE PASSE DE DOUZE MOIS pour deux personnes au théâtre Impérial, offerte par Cie Cinématographique Canadienne **\$52.00**
- DOUZIEME PRIX—**
LIBRAIRIE WILFRID METHOT, Librairie, St-Denis et Ontario. Une ENCYCLOPEDIE PAR L'IMAGE en 25 volumes reliés et un meuble bibliothèque. **\$37.50**
- TREIZIEME PRIX—**
DEUX BILLETS DE PASSAGE pour voyage de Montréal à New-York en autobus. Prix offert par Provincial Transport Co. **\$36.00**
- QUATORZIEME PRIX—**
UNE MONTRE POUR DAME ou MONSIEUR offerte par O. St-Jean Ltée, Bijoutiers, 1215, Ste-Catherine Est. Valeur **\$25.00**
- QUINZIEME PRIX—**
Une montre "DAOUST & FILS", 15 pierres offerte par Daoust & Fils, Bijoutiers, 3699, Ste-Catherine Est **\$25.00**

Voici la liste des grands prix qui seront distribués, si les gagnants ont fait une remise de \$2.00, en paiement de leur abonnement.

- PREMIER PRIX—**
DEUX PASSAGES EN CLASSE TOURISTE de New-York à Paris et retour. Départ sur l'Île de France et retour sur le Champlain. Valeur **\$405.00**
- DEUXIEME PRIX—**
UN REFRIGERATEUR de marque Mayflower ou Langelier, acheté de la maison J. Donat Langelier Ltée, rue Ste-Catherine Est. Valeur **\$175.00**
- TROISIEME PRIX—**
UN AMEUBLEMENT CHESTERFIELD offert par Living Room Furniture Manufacturing Ltd., 2566, Ste-Catherine E. Valeur de **\$149.00**
- QUATRIEME PRIX—**
UNE MACHINE A LAVER ELECTRIQUE de marque Beatty, offerte par Beatty Washer Stores. Valeur **\$129.00**
- CINQUIEME PRIX—**
UN POELE A GAZ ou au CHARBON au choix du gagnant offert par la "Patrie", acheté de P. T. Légaré, Ltée 1200, Amherst, valeur de **\$60.00**
- SIXIEME PRIX—**
THEATRE CAPITOL, rue Ste-Catherine O. Une passe pour deux personnes pour 12 mois **\$60.00**
- SEPTIEME PRIX—**
UNE PASSE DE DOUZE MOIS pour deux personnes au théâtre Cinéma de Paris. Valeur approximative **\$52.00**

- HUITIEME PRIX—**
UNE PASSE DE DOUZE MOIS pour deux personnes au théâtre Impérial. Valeur **\$52.00**
- NEUVIEME PRIX—**
UN BILLET DE SAISON pour les parties de hockey du Club Canadien au Forum, Saison 33-34. Prix offert par le Club Canadien **\$42.00**
- DIXIEME PRIX—**
UN BILLET DE SAISON pour les parties de hockey du Club Canadien au Forum, Saison 33-34. Prix offert par le Club Canadien **\$42.00**
- ONZIEME PRIX—**
LIBRAIRIE WILFRID METHOT, Librairie, St-Denis et Ontario. Une ENCYCLOPEDIE PAR L'IMAGE en 25 volumes reliés et un meuble bibliothèque **\$37.50**
- DOUZIEME PRIX—**
DEUX BILLETS DE PASSAGE pour voyage de Montréal à New-York en autobus. Prix offert par Provincial Transport Co. **\$36.00**
- TREIZIEME PRIX—**
UNE MONTRE POUR DAME ou MONSIEUR offerte par O. St-Jean Ltée, Bijoutiers, 1215, Ste-Catherine Est. Valeur **\$25.00**
- QUATORZIEME PRIX—**
Une montre "DAOUST & FILS" 15 pierres, offerte par Daoust & Fils, Bijoutiers, 3699, Ste-Catherine Est **\$25.00**

Les autres prix qui suivent sont au choix des gagnants et classés par ordre de valeur

- | | | | | |
|---|--|---|---|--|
| <p>GENIN, TRUDEAU & CIE . . . \$2.00
rue Notre-Dame O.
Importateurs.
1 Croix 5.00
1 Bénitier 10.00
1 Statue 20.00
1 Comp. 4 pipes G.T.C. 7.50
1 Comp. 3 pipes A.I. . 9.00
1 Pipe écume B.D. . 6.00
1 Pipe écume Goudron 6.00
1 Pipe calcinée . . . 2.50
1 Montre dame
"LaSalle" 12.00
1 Briquet Ronson . . 13.00</p> <p>AL BENOIT-BENOIT . . . 36.00
1617, St-Denis. Opticien
Trois Prix: 3 Montres
squelettes (10 K or solide)
Rimless de \$12.00 chacune.</p> <p>THEATRE ALEXANDRA . . . 20.00
rue St-Denis.
1 passe de 6 mois pour 1
personne.</p> <p>DUNDEE TAILORS LTD . . . 10.75
211 Ste-Catherine Est.
Un habit ou pardessus pour
homme.</p> <p>LES ETABLISSEMENTS
A. CLAVIERE 15.00
3317 St-Denis. Corsets.
Ceinture corset pour hommes
ou femmes.</p> <p>THEATRE CAPITOL 13.00
rue Ste-Catherine Ouest.
1 passe de 3 mois pour 2
personnes.</p> <p>J. H. A. GUINDON 12.50
1639, Mont-Royal Est.
Horloger, Bijoutier.
Une montre de 15 pierres,
garantie un an.</p> <p>F. CHICLINE 12.00
2190, Harmonie, "Statuaire".
Un crucifix de trois pieds.</p> <p>M. CHARBONNEAU 10.00
1495, Ste-Catherine Est.
Bijoutier. Une sacoche.</p> <p>J. T. A. GAUCHER, ENRG. . . 10.00
4307, Ste-Catherine E.
Bijoutiers.
Une montre-bracelet pour
dame ou monsieur.</p> <p>T. SAURA 10.00
Horloger et bijoutier.
181, Ste-Catherine Est.
Boutons de manchettes en
or solide avec initiales gravées.</p> <p>MOYENCY & FRERES LTE . . 10.00
458, Ste-Catherine Est.
Dorure et encadrement.
Un cadre au choix.</p> <p>Mme C. G. LALONGE 10.00
1641, Amherst. Broderie.
Un trousseau de baptême,
brodé à la main (3 morceaux).</p> <p>PAUL A. PINARD 10.00
4179, St-Denis. Meubles.
Un candrier sur pied.</p> <p>E. CARON LTEE (2 prix) . . . 10.00
6212, St-Hubert, Boulanger.
50 Bons de pain chacun.</p> <p>C. PLANTIER 8.00
3355, Ste-Catherine E.
Photographe.
Trois photographes 8 x 10.</p> <p>EDGAR CHARBONNEAU . . . 8.00
1487, Ste-Catherine Est.
Bijoutier.
Une montre pour hommes.</p> <p>M. GAULIN 7.50
4159, Wellington.
Horloger-Bijoutier.
Un nécessaire de toilette.</p> <p>REX PHOTO STUDIO 7.00
773 Est Bélanger.
Photographie-Encadrement.
Une gravure encadrée 2.00
Une photographie avec cadre
à bascule 8 x 10 . . . 5.00</p> <p>SALON GAUDETTE 7.00
1215, Mc-Royal E. Coiffure.
Un permanent spécial.</p> <p>SALONS STUDIO 6.00
4925, Wellington, Verdun.
Photographe.
Une photographie 8 x 10</p> | <p>Editions ALBERT LEVESQUE
1735, St-Denis. Editeurs.
3 prix de 2 volumes chacun.
"Oeuvres canadiennes".</p> <p>SALON STE-THERESE . . . 6.00
1811, Amherst. Coiffure.
Un permanent, sans machine
et sans électricité.</p> <p>J. R. CHARBONNEAU 5.50
76 Est. Bélanger.
Chaussures.
Une paire de souliers
"Slater".</p> <p>W. J. McCAFFREY 6.00
486, St-Jean.
Agent Manufacturier.
Un set à dépecer de trois
morceaux.</p> <p>CHEZ NARCISSE 5.00
1615, St-Denis. Coiffure.
Un permanent.</p> <p>J. O. FALARDEAU 5.00
415, Mont-Royal Est.
Horloger-Bijoutier.
Horloge en bois.</p> <p>SALON DORIS 5.00
1376, Ste-Catherine Est.
Coiffure.
Un permanent à l'huile.</p> <p>A. B. GAUTHIER 5.00
2223, Mont-Royal Est.
Préparat. Peinture.
Préparat. ou tapis.</p> <p>A. THIRODEAU 5.00
1829, Maisonneuve.
Manufacturier de cigares.
Deux boîtes de cigares
spéciaux. Deux prix: une boîte
chacun.</p> <p>SALON PAULETTE 6.00
6559, St-Hubert. Coiffure.
Un permanent croquignole.</p> <p>COMPTOIR MUSICAL 5.00
568 Ste-Catherine Est.
Un violon.</p> <p>MARCHE COLLETTE 5.00
2072, Frontenac. Une dinde.</p> <p>Pharmacie HECTOR FORGET
551, Ontario E. Pharmacie.
Une plume-réservoir miniatu-
re en or, pour dames.</p> <p>L. H. DUROCHER 5.00
Horloger et Bijoutier.
1831, Mont-Royal Est.
Un vase à fleurs en verre
taillé.</p> <p>TAIT-FAVREAU LTEE 5.00
265, Ste-Catherine Est.
Opticiens.
Une monture de lunettes.</p> <p>CARDINAL VALET SERVICE
4203, De Launayère.
Service de pressage et net-
toyage.</p> <p>WILBROD DALLAIRE 5.00
602, Dufresne.
Epicier-Restaurateur.
Une lampe Pompadour.</p> <p>STUDIO DOLLARD E. 5.00
1570, Ste-Catherine E.
Photographe.
Photographie 10 x 16 en
couleur.</p> <p>SALON JULIETTE 5.00
4454, Papineau. Coiffure.
Un permanent à l'huile.</p> <p>LA COQUETTE 5.00
3944, Wellington. Coiffure.
Un permanent.</p> <p>LASALLE HARDWARE Reg'd
4265, Ste-Catherine E.
Quincaillerie.
Un fer à repasser électri-
que.</p> <p>PAUL CARON 5.00
4307-A Wellington.
Bijoutier. Un pendentif.</p> <p>INSTITUT OPTIQUE QUINET
4238 St-Denis.
Une paire de lunettes.</p> <p>HENRI HENRI LTEE 5.00
289, Ste-Catherine Est.
Chapelier.
Un chapeau "Brock".</p> <p>CARRIERE & SENECAI . . . 5.00
271, Ste-Catherine Est.
Opticiens.
Une monture de lu</p> | <p>ALBERT DUMAS 6.00
396, Ste-Catherine Est.
Photographe.
Une photographie.</p> <p>SALON VIOLETTA 6.00
1286, Berri. Coiffure.
Un permanent.</p> <p>ALLARD ENRG 5.50
15, Ste-Catherine Est.
Chaussures.
Une paire de souliers,
homme ou femme.</p> <p>J. A. EMOND 5.00
305, Ste-Catherine Est.
Horloger, Bijoutier et
Opticien. Un pendentif.</p> <p>ERNEST TURCOTTE 5.00
1209, Ontario Est. Tabacs.
Boîte de cigares ou tabac
en feuilles.</p> <p>WILLIAM HAYNES 4.50
1221, Hotel de Ville.
Armurier. Une carabine 22.</p> <p>SARRAZIN & CHOQUETTE . . 4.50
921, Ste-Catherine Est.
Pharmacie. Un kodak.</p> <p>M. W. RIOPEL 4.25
912 Est. Bélanger. Bijoutier.
Un réveille-matin Ingersoll.</p> <p>SALON JALBERT 4.00
1358, Ontario Est. Coiffure.
Un permanent.</p> <p>W. GAGNE 4.00
4640, Fabre.
Agent Manufacturier.
Une traine-sauvage 5 pieds.</p> <p>ROLLIN & FRERES 4.00
779, Church. Ferronnerie.
Bouilloire en aluminium
(Weaver).</p> <p>W. A. GERVAIS 4.00
1313, Mont-Royal Est.
Bijoutier. Une sacoche.</p> <p>J. C. BROUILLETTE 3.50
1371, Mont-Royal Est.
Bijoutier.</p> <p>D. A. GAGNON & CIE 3.50
1472, St-Denis.
Merceries et chapeaux.
Un chapeau "Brooks".</p> <p>J. M. RAVARY 3.50
4041, Ste-Catherine Est.
Quincaillerie.
Un cadran de cuisine.</p> <p>VIAUVILLE HARDWARE . . . 3.50
4585, Ste-Catherine Est.
Quincaillerie.</p> <p>O. LALONDE 3.00
464, Ave de l'Eglise, Verdun.
Marchandises sèches.
Un ensemble en tricot.</p> <p>M. L. SABOURIN 3.00
3681, Ste-Catherine Est.
Modes.
Un chapeau pour dames.</p> <p>Mme YVONNE MIGNEAULT . . 3.00
1475, Ste-Catherine Est.
Chapeaux. Un chapeau.</p> <p>Mme J. V. COTE 3.00
4309, Wellington.
Photographe.
Une photographie 8 x 10.</p> <p>BELANGER & BOULET Ltée
4423, Wellington.
Ferronnerie.
Une lanterne sourde.</p> <p>G. M. BOISVERT & FRERE . . 3.00
4317, Wellington.
Sacoche et articles de sport.
Une sacoche.</p> <p>ARTHUR LAFOREST 3.00
1952, Dufresne. Meublier.
Une épicerie.</p> <p>ALBERT COTE 3.00
1886 Est. rue Ontario.
Bijoutier. Un pendentif.</p> <p>P. E. CLOUTIER 2.00
4226, St-Denis. Merceries.
Chemise et cravate.</p> <p>J. A. BELANGER 2.00
6325, St-Hubert. Fourrures.
Réparations de fourrures.
de 3.00</p> | <p>BERNARD LEMIRE 5.00
450, Mont-Royal Est.
Ferronnerie.
2 prix:
1 cafetière Drip-O-Lator 1.50
1 théière — 10 tasses . 1.50</p> <p>CHEZ JOYETTE 5.00
30A, Ste-Catherine Est.
Chapeaux.
Un chapeau.</p> <p>SALON REGENT 5.00
6385, St-Hubert. Chapeaux.
Un chapeau pour dames.</p> <p>CHEZ AIMEE 5.00
4282, St-Denis. Coiffure.
Un permanent.</p> <p>J. O. PINAULT 5.00
466, Mont-Royal Est.
Libraire.
Une roulette sur pied.</p> <p>LE PETIT BIJOU 4.50
1203, Mont-Royal Est.
Bijoutier.
Un pendentif marcasite.</p> <p>THOS. BOURDON 3.00
801, Mont-Royal Est.
Bijoutier.
Un collier ou boutons à
manchettes.</p> <p>MODEL PALACE MILLINERY
1135, Mont-Royal Est.
Chapeaux.
Un chapeau pour dames.</p> <p>AVILA ROY 2.50
6660, St-Hubert. Merceries.
Une chemise "Swantex"
avec cravate.</p> <p>LIBRAIRIE SAINT-LOUIS . . . 2.50
1411, St-Denis.
Une boîte de papier à lettre.</p> <p>LE RAYON DES MODES . . . 2.50
1325, Ste-Catherine Est.
Chapeaux.
Un chapeau pour dames.</p> <p>ERNEST THEORET 2.50
2113, Mont-Royal Est.
Pharmacie.
Brosses militaires
et peigne.</p> <p>GEO. MERCIER 2.50
6845, St-Hubert.
Vallées et cordonnerie.
Une boîte à chapeau en cuir.</p> <p>Mme A. LEPINE 2.50
1588, Ste-Catherine Est.
Chapeaux. Un chapeau.</p> <p>LIBRETI LINGERIE SHOPPE
4725, Wellington. Lingerie.
Un gilet pour bébé.</p> <p>G. BASTIEN 2.00
821 Est. Bélanger.
Electricien.
Un fer à repasser électrique.</p> <p>V. COLLERETTE DAVID . . . 2.00
4075, Ste-Catherine Est.
Merceries.
Une chemise et cravate.</p> <p>ALBERT MERCIER 2.00
4654, Papineau. Bonbons.
Bonnbonnière de chocolat au
choix, 5 lbs.</p> <p>PLACIDE ARCHAMBAULT . . . 2.00
1196, Mont-Royal Est.
Horloger-Bijoutier.
Un chapeau.</p> <p>LE MAGASIN DES MODES . . 2.00
1481, Mont-Royal E. Modes.
Un chapeau.</p> <p>EMILE QUINET 2.00
409, Rachel Est.
Horloger et Bijoutier.
Une baguette.</p> <p>T. BENOIT 2.00
2023, Mont-Royal Est.
Un chapeau.</p> <p>L. A. GIRARD 2.00
435 Est. rue Mont-Royal.
Merceries et confection.
Une chemise et cravate.</p> <p>SALON DU LOUVRE 2.00
154, Ste-Catherine Est.
Chapeaux. Un chapeau.</p> <p>CHEZ STELLA 2.00
814, Mont-Royal E. Modes.
Un chapeau.</p> | <p>G. CINQ-MARS 2.00
6914 St-Hubert. Chaussures.
Souliers pour dames.</p> <p>GENDRON VALET SERVICE . . . 1.50
6829 St-Hubert. Nettoyage.
Un nettoyage français.</p> <p>PHARMACIE ROYALE 1.50
1618, Mont-Royal Est.
Pharmacie.
Une boîte de papier
à lettres.</p> <p>G. E. DUBUC 1.50
290, Ste-Catherine Est.
Ferronnerie.
Un couteau de chasse.</p> <p>C. E. GASCON 1.50
1475, Mont-Royal Est.
Une cravate.</p> <p>LIBRAIRIE AMHERST 1.25
1474, Amherst. Librairie.
Un volume.</p> <p>ARMAND HOUDRIAS 1.25
6818, St-Hubert.
Une paire de gants.</p> <p>LINGERIE PARISLETTE 1.00
6884, St-Hubert.
Une sacoche en cuir.</p> <p>ROMEO PATENAUDE 1.00
1381, Ste-Catherine Est.
Merceries.
Une cravate.</p> <p>LOUIS LEVESQUE 1.00
1451, Gifford. Pharmacie.
Marchandises.</p> <p>L. LEVESQUE 1.00
3400, Dandurand. Pharmacie.
Marchandises.</p> <p>ROMEO GODDROUT 1.00
783, Beaubien Est.
Tabaciste.
Une boîte de 100 cigarettes.</p> <p>LIBRAIRIE J. A. PONY Ltée
554, Ste-Catherine Est.
Librairie. Un volume.</p> <p>ARMAND GRAVEL & FILS . . . 1.00
1887, Mont-Royal Est.
Ferronnerie. Argent.</p> |
|---|--|---|---|--|

Prix spéciaux

- POUR MONTREAL**
Spéciaux pour les concurrents entre
les rues Notre-Dame et Ontario,
de DeLormier à Frontenac.
- J. BILODEAU** \$5.00
4256 Ste-Catherine Est.
Horloger et Bijoutier.
Une montre-bracelet pour
dames.
- L. H. AUGER & H. I. VARY** 5.00
2540, Desmontigny Est.
Salon de Toilette.
Une boîte de toilette.
- POUR les concurrents de Côte
St-Paul, Verdun et de Ville-Edmond**
- L. GERVAIS** 5.00
1590, Avenue Church.
Garagiste. Gazoline
Marchandises.
- M. LALONDE** 5.00
1912, Avenue Church.
Quincaillerie.
Cinq tige à s'arin en cuivre.
- PRIX SPECIAUX ST-JACQUES
LACHIGAN**
- HEDGE BEAUDOIN** 3.50
Manufacturier de cigares.
1 boîte de 50 cigares.
- VILLE SAINT-LAURENT**
- NAPOLEON DAIGLE** 3.00
Epicier de choix. Ville St-
Laurent. Représentant de la
"Patrie".
- VILLE SAINT-JEAN**
- ART. FRADETTE** 3.00
Représentant de la "Patrie".

LISTE DES PRIX DE NOTRE GRAND CONCOURS—SUITE

Prix spéciaux—suite

J. A. BOULAIS 5.00
Journaux et Magazines.
Libraire.
67, St-Jacques. St-Jern.
En argent.
VILLE DE LONGUEUIL
D. D. DIONNE 5.00
Agent d'affaires.
Représentant de la "Patrie".
51, Guillaume. Longueuil.
En argent.

VILLE DE SAINT-JEROME
JOS. CARRIERE 5.00
Représentant de la "Patrie".
En argent.
MAISONNEUVE
HOULE & BLEAU 5.00
4561, Ste-Catherine Est.
Chaussures.
1 paire de souliers, homme
ou femme.

Pour les concurrents de la ville de Québec

ELIAS THIVIERGE 30.00
458, St-Joseph, Québec.
Marchand de hautes
nouveautés.
Un manteau garni de
fourrure.
J. W. CANTIN 25.00
446, St-Joseph, Québec.
Meubles.
Un fauteuil en chêne fumé.
LOUIS THIVIERGE 10.00
39 1/2, St-Ambroise.
Marchand de fourrures.
Un tour de cou en Kolinsky.
DONAT FISET 7.00
62, Scott, Québec.
Une boîte de toilette pour
dames.

HENRI GAGNON 5.00
56, Côte du Palais, Québec.
Tabacconiste.
Set de fumeurs, porte-ciga-
rette, blague à tabac, porte-
allumette.
JOS. DION 3.00
781, St-Valier, Québec.
Ferremeris.
Un poêle électrique.
ADELARD CREPAULT 8.00
Représentant de la "Patrie"
à Québec.
39, Avenue Taschereau.
Une lampe de piano.
OMER ROUSSEAU 3.50
45 1/2, rue St-Joseph.
Bijoutier.
Une bracelet de fantaisie en
or vert.

Pour la ville des Trois-Rivières

A. HEROUX 10.00
251, Des Forges.
Photographie.
2 photographies à \$5.00
chacune.
NAP. E. GODIN 5.00
126, Des Forges.
Tabacconiste.
Un cendrier sur pied.
THEATRE CAPITOL 4.20
Trois-Rivières.
12 billets d'admission au
théâtre.

THEATRE RIALTO 3.00
Trois-Rivières.
12 billets d'admission au
théâtre.
BLUE BIRD GARDEN 3.00
331, Des Forges.
Restaurant.
Une bonbonnière.
GENEST & CLOUTIER 2.00
1103, Notre-Dame.
Pharmacie.
Une bouteille de parfum.
A. J. BELLEFEUILLE 87.50
311, rue Bureau, représentant
de la "Patrie". Un abon-
nement d'un an à la "Patrie".

Prix spéciaux pour Hull

J. E. PARADIS 10.00
Bijoutier. — Tous répara-
gra de montres pas plus de
\$1.00.
Horloge de boudoir.
J. B. PHARAND 2.00
Rue Principale. Métceries.
Une chemise Forayth.

J. A. LALONDE 3.00
Boucher-épicer.
Bon pour marchandises.
LEO LAROCHE 7.50
131, rue Wright.
Représentant de la "Patrie".
Une année d'abonnement.

Prix spéciaux pour St-Hyacinthe

LABERGE & COUILLARD 25.00
Rue Cascades.
Une chaise berceuse.

L. A. BOIVIN 7.50
106, rue Mondor.
Représentant de la "Patrie".
Une année d'abonnement.

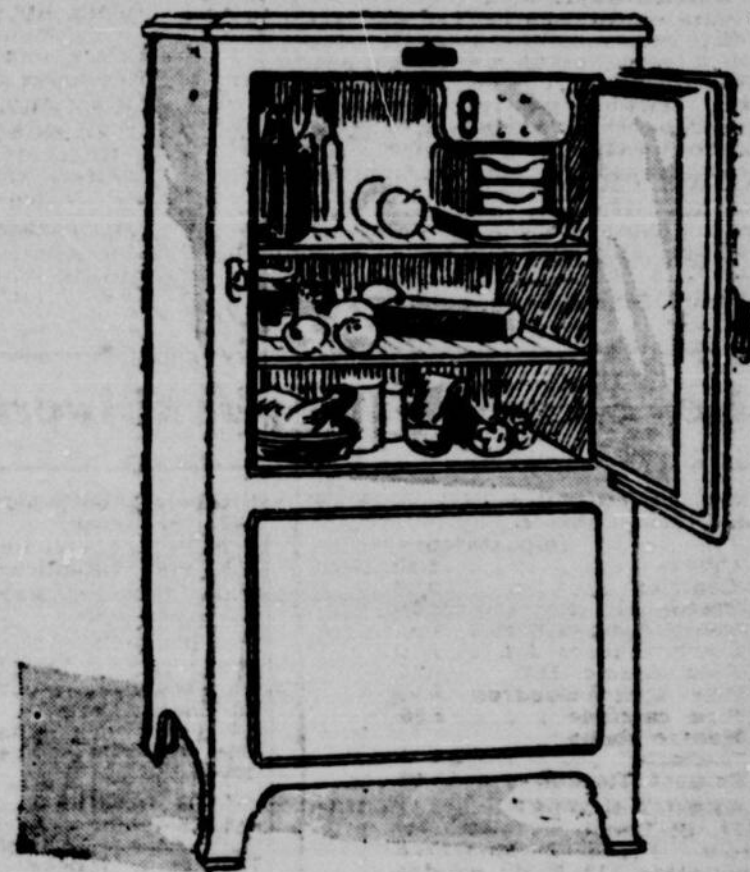
Le 5ième grand prix de notre Concours



Le gagnant de ce magnifique ameuble-
ment "Chesterfield" sera un des heureux,
et il recevra la juste récompense de ses
efforts..

On peut se rendre examiner cet ameublement
chez Living Room Furniture Manufacturers Limited,
rue Ste-Catherine Est, coin Frontenac.

Le 4ième grand prix de notre Concours



Le quatrième grand prix est aussi une
glacière électrique de marque Mayflower
ou Langelier, d'une valeur de \$175.00.
Ce prix sera certainement apprécié à sa
juste valeur. On peut voir cette machine
en démonstration chez J. Donat Langelier
Limitée, rue Ste-Catherine Est.

Le 6ième grand prix de notre Concours



Ce sixième grand
prix fera sûrement
le bonheur d'une
ménagère. La mai-
son Beatty Bros.,
s'est montrée gé-
néreuse en offrant
une machine der-
nier modèle.

Le 3ième grand prix de notre Concours

La magnifique gla-
cière électrique, re-
produite ci - contre,
est offerte comme
troisième prix de
notre concours. Elle
est offerte par la
"Patrie" et est expo-
sée aux magasins
Layton Bros, rue
Ste-Catherine Ouest.



Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées en extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom de l'auteur.

AIDE-TOI LE CIEL T'AIDERA

Monsieur le rédacteur,
Cela s'applique aux nationalités aussi bien qu'aux individus. Et nous fîmes fort occupés à aider les autres.
Cette année encore, quelques centaines de familles ont pu s'établir sur des terres nouvelles.
Par la construction de quelques écoles, d'écoles-chapelles, de bouts de chemin, par la distribution gratuite de grains de semence, par les primes de défrichement et de labour, ces familles ont eu un peu d'aide... mais pas toutes.
Ce n'est pas suffisant.
Et il reste des milliers de familles vivant de la charité publique, des milliers de fils de cultivateurs vivant de la charité privée, qui ne demanderaient pas mieux que de s'établir au pays.
N'avons-nous pas intérêt de faire développer par ces gens, les bonnes terres arables incultes que nous avons?
Cela nous permettrait peut-être de reprendre au moins en partie, notre commerce et le contrôle du développement de nos ressources naturelles, sans nous nuire financièrement.
Mais pour cela, il faut de l'aide, et le gouvernement ne peut tout faire.
Il faut donc que le public s'en mêle.
Au mois d'avril 1932, M. Jos. Lévesque laissait Montréal pour aller s'établir au canton Auclair, au Témiscouata. Il avait comme richesse, plusieurs enfants dont le plus âgé, un bonhomme de 12 ans, de l'argent pour son transport et des provisions pour une couple de mois, fournis par la Saint-Vincent-de-Paul. Le lot qu'il occupe est en gros bois franc, de défrichement difficile.
Passant là, au mois de septembre 1933, on constate que la famille Lévesque a récolté, cette année, 76 minots de blé, qu'elle a des légumes, que le printemps prochain, elle pourra ensemençer 17 acres de terre neuve.
Un travail de géant.
Mais il faut à ces gens, des habits, des chaussures, des instruments aratoires, et aussi des provisions qu'ils n'ont pu produire et qu'ils ne pourront avoir avant quelques années.
Avez-vous bien le droit d'abandonner à son sort, une famille comme celle-là?
Et nous en avons des centaines dans ce cas.
C'est pour aider ces familles, que fut formé le Comité de Colonisation.
Toute personne qui veut aider à cette œuvre, en envoyant du linge, des chaussures... ou de l'argent, peut faire parvenir son don à M. J.-B. Lanctôt, secrétaire-trésorier, Comité de Colonisation, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 265, rue McGill, Montréal.
J.-E. LAFORCE.

Mort de Madame J.-B. Letellier de Saint-Just

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie".) — L'épouse de la Société québécoise déplore la disparition de Mme J. B. E. Letellier de Saint-Just, épouse de feu M. le Commandeur Letellier de Saint-Just, ancien négociant de cette ville.
Mme Letellier a succombé aux suites d'une brève maladie dont elle ressentit les premières atteintes vendredi matin seulement. Dans la soirée des complications survinrent qui amenèrent rapidement sa mort. La regrettée défunte s'était toujours fait remarquer par sa grande charité et son dévouement à la survivance des œuvres paroissiales.
Deux fils et quatre filles lui survivent. Ce sont: M. Lucien Letellier et le Révérend Père Jules Letellier, de la Société de Jésus, professeur au Collège, Charles Garnier, de Québec, Mme Antoinette Dumaine, (Cécile), de Montréal, la Rév. Mère Saint-Jules (Berthe) et la Rév. Mère St-Bernardin (Simonne) des Soeurs de Jésus-Marie, de Sillery, et la Rév. Mère Marie de Gonzague (Annette), des Visitandines, de Lévis.

L'honorable J.-E. Perrault

L'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, sera aux bureaux du gouvernement, à Montréal, jeudi matin, 16 courant.

Notables de Montréal

Dessiné spécialement pour "La Patrie" par J. ARTHUR LEMAY



C'EST À L'UNIVERSITÉ POT TAWM QUE ARTHUR COURTOIS FIT SES ÉTUDES CLASSIQUES ET QU'IL OBTINT LE TITRE DE BACHELIER EN ARTS

NÉ À MONTRÉAL LE JEUNE COURTOIS FIT SES ÉTUDES PRIMAIRES CHEZ LES FRÈRES MARISTES À L'ÉCOLE SAINT-PIERRE

L'ACCÈS EN DROIT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL MONSIEUR COURTOIS FUT ADMIS À LA PRATIQUE DU NOTARIAT EN JUILLET 1915

ARTHUR COURTOIS

LE NOTAIRE COURTOIS EXERÇA SA PROFESSION SEUL DE JUILLET 1915 JUSQU'À JUILLET 1932

M. ARTHUR COURTOIS EST LE SECRÉTAIRE TRÉSORIER DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE LA PROV. DE QUÉBEC. SES BUREAUX SONT SITUÉS DANS LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE 400, RUE ST-JACQUES. ESTIMÉ À LA SOCIÉTÉ DES NOTAIRES DU QUÉBEC, ESTIMÉ À LA SOCIÉTÉ DES NOTAIRES DU QUÉBEC, ESTIMÉ À LA SOCIÉTÉ DES NOTAIRES DU QUÉBEC, ESTIMÉ À LA SOCIÉTÉ DES NOTAIRES DU QUÉBEC.

NOUVELLE ROUTE DANS LA RÉGION DES MINES

Une pétition sera adressée à cet effet au ministre de la voirie.

Des centaines de citoyens de la région de Noranda-Rouyn vont bientôt demander au ministre de la voirie, l'honorable Edouard Perrault, de faire construire une route carrossable, partant de ce district, puis, passant par les centres miniers, et aboutissant à la route projetée de Mont-Laurier-Maniwaki-Senneterre. M. Dan A. Jones, président du comité chargé de dresser la requête, de passage à Montréal en fin de semaine, a déclaré que cette route serait le seul moyen de communication entre la région minière, et le sud de la province.

Cette route, ajoute M. Jones ne coûterait pas énormément cher au gouvernement provincial, puisque la moitié est déjà pratiquement achevée. De plus, les revenus d'impôts seraient substantiels.

Un bienfait aussi de cette voie serait d'arrêter la concurrence de l'Ontario qui approvisionne la région, au détriment de la province de Québec, faute de communications adéquates, tant par la route que par le rail.

At Rotary Club

À la réunion du Rotary Club, à l'hôtel Windsor, demain, la conférence hebdomadaire sera faite par M. l'abbé J. C. Beaudin. Le conférencier traitera de la "Cour des relations domestiques."

Gros incendie à Lachine

Un incendie, causé apparemment par une fournaise surchauffée, a entièrement détruit vers 10 heures hier soir la maison de William Nazmick, 278 Deuxième avenue Lachine, les pertes se chiffrent à environ \$2-500. Les occupants étaient alors absents quand le feu se déclara. Les pompiers sous la direction du chef adjoint Mickle et du capitaine-Maurice de la brigade des incendies de Lachine combattirent les flammes pendant deux heures avant de réussir à les maîtriser.

Régiment qui n'est plus

En une cérémonie impressionnante et solennelle, le dernier chapitre de l'héroïque histoire du régiment Connaught's Own Irish Canadian Rangers s'est clos samedi matin quand les drapeaux de ce corps militaire, qui durant la guerre était le 199ème régiment d'infanterie canadienne, ont été déposés dans le sanctuaire de la chapelle du collège Loyola. Plusieurs officiers et soldats assistèrent à la messe, et une garde d'honneur entourait les drapeaux. Avant que ceux-ci ne furent déposés dans le sanctuaire, la garde leur présenta les armes une dernière fois et un clairon sonna l'appel au champ, puis le réveil. La messe fut chantée par le R. P. T. McMahon, j. s., supérieur du collège. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé W. Hingston, ancien chapelain du 199ème régiment, qui rappela tout ce qui a été accompli par ce corps militaire.

PHILADELPHIE. — On attend pour mardi, mercredi et jeudi la pluie d'étoiles filantes appelées Léonides.

SURVEILLANCE DE LA CHAMBRE FRANÇAISE

Par un poste d'observation paré aux abris bétonnés de la dernière guerre.

PARIS, 13 novembre. — Le gouvernement a pris des mesures pour parer à toute éventualité dans le cas de manifestations publiques près de la Chambre des députés.

On se rappelle qu'à deux reprises déjà, la foule est venue battre les murailles du Palais-Bourbon, à propos des dettes de guerre, en décembre dernier, et plus récemment encore, lors des débats sur l'équilibre du budget. La police, la gendarmerie et la garde républicaine avaient dû intervenir et disperser la foule.

À l'avenir, un poste d'observation, dans le genre des abris bétonnés de la guerre, permettra de signaler à la direction centrale de la police tout attroupement susceptible de troubler l'ordre public. Des agents seront stationnés en permanence dans cet abri, situé tout près de la Chambre.

Pompier vétéran décédé

M. John Endacott, l'un des premiers pompiers à faire partie du Service de l'incendie à Montréal, soit dès 1889, alors que les appareils étaient tous entraînés par des chevaux, est décédé samedi à l'hôpital St-Mary's, à la suite d'une opération, à l'âge de 79 ans. Il était à sa pension depuis 25 ans. M. Endacott était considéré comme l'un des meilleurs conducteurs de chevaux dans la brigade.

RECUSANT nos ARCHIVES

LA PATRIE N'YA 40 ANS ET N'YA 25 ANS

LUNDI, LE 13 NOVEMBRE 1908
L'état de siège a été proclamé dans la province de Barcelone où les anarchistes sont poursuivis sans relâche, jour et nuit. A Londres, les anarchistes ont commémoré le sixième anniversaire de l'exécution de six des leurs à Chicago.

La polémique relativement à l'imposition de taxes sur les biens des supérieurs prend de plus en plus d'ampleur dans les journaux de Montréal.

De violents débats ont été engagés à l'Assemblée législative de Québec entre le premier ministre Tullon et l'honorable M. Mercier. Ce dernier a été l'objet de violentes attaques.

Un service solennel sera chanté ces jours-ci à Montréal à la mémoire du maréchal de MacMahon, ancien président de la république française.

Un comité vient d'être formé pour élever un monument à la mémoire du docteur Chénier, l'un des patriotes de la rébellion de 1837.

Le conseil de la Légion d'Honneur de France a décidé d'expulser de son sein le comte Fernand de Lesseps, le constructeur du Canal de Panama et du canal de Suez et Gustave Eiffel, le constructeur de la célèbre tour qui porte son nom.

VENDREDI, LE 13 NOVEMBRE 1908.

Une nouvelle comète, vue à cent millions de milles vient de faire son apparition dans le monde céleste.

L'Empereur Kouang-Son de Chine est décédé hier à Pékin. Son fils, Puwei (aujourd'hui gouverneur de Pékin du Mandchoukouo) a été désigné prince héritier sous la régence de l'impératrice douairière.

Après bien des tergiversations, la cité a décidé d'augmenter enfin les effectifs de la force constabulaire, que le chef Campeau demandait depuis très longtemps, afin d'assurer une protection efficace aux citoyens de la ville.

M. W. L. Mackenzie King, récemment élu député de Waterloo-Nord, Ontario, est tout désigné pour assumer les fonctions de ministre du Travail dans le cabinet Laurier.

ESPRIT CONTRAIRE A LA DIGNITE HUMAINE

Pie XI critique la présence des femmes aux combats de boxe.

CITE DU VATICAN, 13. — Le Saint-Père, adressant la parole au cours d'une cérémonie pour la canonisation de Luisa de Marillac, une des fondatrices de l'ordre des Filles de la Charité, a désapprouvé la présence de femmes aux combats de boxe, blâmant la tendance de certaines femmes modernes à admirer le spectacle de la force brute. Cette tendance, dit-il, jure avec la dignité et la modestie enseignées par la morale chrétienne.

Les remarques du Pape ont été provoquées par le grand nombre de femmes présentes au match Carnera-Uzoudun, à Rome, le 22 octobre.

Congrès à Québec

QUEBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie".) — Québec aura cet hiver au mois de janvier (les 16, 17 et 18) un congrès d'hommes d'affaires d'une extrême importance. La réunion annuelle de l'Association des marchands de fruits et légumes en gros du Canada, qui sera tenue sous la présidence de M. J. S. Royer, gérant général de la maison J.-B. Renaud et Cie Ltée.

M. J.-S. Royer est le président de cette Association, et c'est lui qui a décidé ses confrères à tenir leur congrès de 1934 en notre ville.

UNDERWOOD

RECONS. TRUITS

\$40.00

et plus

Underwood & Remington portable seule... \$55.00
Remington Canadian... \$37.50

Pompier

Additionneur & Calculateur
N. MARTINEAU & FILS
1061, Steury Tel. MA. 2545
S. V. P. mailer ce coupon

Pour informations

Nom
Adresse
Ouvert le samedi après-midi

Faire connaître et aimer la magie en la propagandant

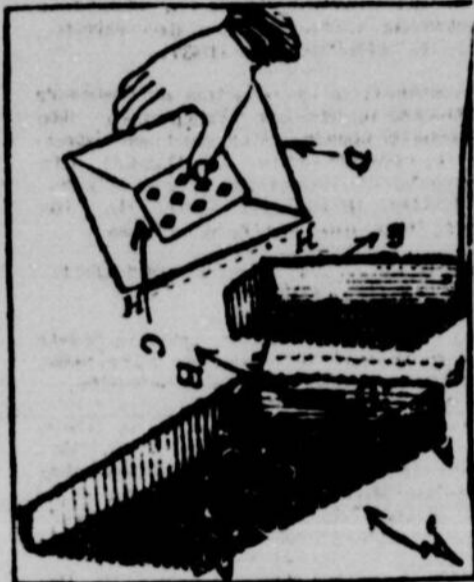
SCIENCE MAGIE

par Elie Torrelli



L'ETUI A CARTES

Voici un truquage qui n'est pas connu et que je recommande aux amateurs, pour s'emparer d'une carte dans un jeu sans que les spectateurs puissent s'en apercevoir. Cela permet d'escamoter cette carte, de l'examiner, de la faire retrouver dans un endroit désigné, de la faire revenir dans un jeu, etc. Faites un petit étui en bois ou en carton ferme, juste assez grand pour qu'un jeu de cartes y entre ou en sorte aisément; de plus donnez à cet étui une longueur d'une ligne plus longue qu'une carte à jouer (Fig. A.A.); puis collez à l'intérieur une petite bande de carton (Fig. B) de la largeur de l'étui.



Cette petite bande sera de l'épaisseur d'une carte à jouer et largeur d'une ligne. Faites aussi un petit couvercle, (Fig. E) Voyons maintenant le manèment de ce précieux appareil.

EXPLICATION: Vous placez à l'intérieur un jeu de cartes que vous sortez pour faire le jeu suivant. Présentez le jeu à une personne en la priant de bien vouloir prendre une carte à son choix, de bien se rappeler le nom de la carte, de la placer à son choix sur ou sous le jeu, vous le replacez dans l'étui que vous fermez, puis vous ravisant, vous demandez à la personne si elle a bien compté et constaté si le jeu était bien complet. Elle vous répond que non alors vous ouvrez l'étui et versez le jeu sur la table et le remettez au spectateur qui compte les cartes et n'en trouve que cinquante-et-une. "N'auriez-vous pas conservé la carte choisie? Qu'elle était cette carte? (supposons qu'on vous réponde le huit de carreau). Voulez-vous alors me la donner." La personne cherche sa carte et ne la trouve plus. "Ne cherchez pas, votre carte est en effet partie du jeu et elle est venue se placer dans l'enveloppe que voici, (Fig. D) Vous sortez de votre poche une enveloppe fermée et vous montrez par la transparence (Fig. C) la forme de la carte qui se voit à l'intérieur, puis prenant une paire de ciseaux vous coupez le haut de l'enveloppe, (Fig. H.H.) puis plongeant à l'intérieur le pouce et l'index, vous en retirez le huit de carreau.

Voici comment se produit ce passage extraordinaire. Lorsque le spectateur a remis la carte choisie à son choix sur ou sous le jeu, vous le battez, mais vous faites un faux mélange, c'est-à-dire que vous battez toutes les cartes, excepté celle que vous voulez conserver. Ici cette carte a été placée sous le jeu, rien de plus facile faites glisser avec la main droite les unes dans les autres toutes les cartes, excepté celle-là, qui appuyée sur les doigts de la main gauche ne doit pas bouger de place. Si au contraire la carte a été placée sur le jeu, commencez par la prendre seule, faites-la passer sous le jeu et agissez comme précédemment. La carte étant ainsi restée sous le jeu, glissez ce jeu dans l'étui, le dessous du jeu touchant le côté de l'étui (Fig. F.F.) Si vous sortez ensuite le jeu en le faisant glisser toutes les cartes partent excepté celle du dessous qui sera arrêtée par la petite bande de carton (Fig. B.B.) et restera dans l'étui. L'enveloppe que vous sortez de votre poche est cachetée d'avance et contient une carte quelconque. Pendant que le spectateur compte les cartes, vous penchez l'étui (que vous avez retourné sans affectation) de façon à ce que le côté (Fig. F.F.) soit en haut, la carte alors glis-

sera sur votre table derrière un objet quelconque. C'est en prenant des ciseaux pour en couper l'enveloppe que vous appuyez cette dernière sur la carte. Vous glissez alors le pouce sous la carte et vous enlevez l'enveloppe et carte. La figure vous montre ce que le public ne voit pas, et que vous voyez, vous. Vous coupez l'enveloppe suivant (Fig. H.H.) et vous plongez vos doigts à l'intérieur pour retirer la carte, mais vos doigts ne font qu'ouvrir l'enveloppe et c'est la carte placée derrière et non celle du dedans que vous retirez. Cette manœuvre qui semble naïve n'est jamais devinée par le spectateur. On voit tout le parti qu'il est possible de tirer de cet étui: glissez les cartes appuyées sur le côté (Fig. F.F.) elles tomberont sauf une: glissez-les appuyées sur l'autre côté, elles tomberont toutes.

LE BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE FETE SON 20^{EME} ANNIVERSAIRE

Ses membres assistent à une grand'messe en l'église Saint-Jean-Baptiste. — Son Excellence Monseigneur Deschamps officie. — Sermon de Monseigneur Forget. — Dîner intime.

L'Association du Bien-Etre de la Jeunesse célèbre ces jours-ci ses vingt ans d'existence. Ses membres ont assisté hier à la grand'messe en l'église Saint-Jean-Baptiste. Son Excellence Monseigneur Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a célébré pour eux une messe pontificale et c'est Monseigneur Anastase Forget, vicaire général et directeur de l'action catholique dans le diocèse, qui a prononcé le sermon.

Monseigneur L.-A. Dubuc, euré, a présenté les hommages de la paroisse à Monseigneur Deschamps, puis il a souhaité la bienvenue aux membres de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse. Monseigneur Forget a pris pour texte de son sermon la phrase de Saint Mathieu: "Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait."

Pour célébrer son vingtième anniversaire de fondation, a dit le prélat, l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse a convoqué ses membres au pied des autels. Ce geste est conforme à ses traditions de foi, de charité et de dévouement; je tiens à la féliciter de son zèle à réaliser sa devise: "Rendre la jeunesse meilleure". Ses membres ont fait le plus bel usage de leurs biens en devenant les trésoriers de Dieu auprès des petits et des humbles.

"Quoi de plus précieux", s'écrie le prédicateur, "que la jeunesse? Elle est l'avenir des familles, de la société, de l'Eglise. Nos intérêts temporels et éternels nous engagent à aimer la jeunesse. Les temps présents sont mauvais pour elle et elle est en danger. Les florissantes oeuvres de jeunesse qui se développent autour de nous sont notre espoir."

A côté de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, le directeur de l'action catholique voit et salue "l'admirable A.C.J.C.", les fières troupes d'écumeurs, "l'ardente et valeureuse armée des jeunes ouvriers catholiques, leurs soeurs de la J.O.C.F., les fondateurs et directeurs de colonies de vacances.

A ceux qui l'écoutent, le prédicateur rappelle la valeur et les conséquences de leur baptême. Le chrétien est incorporé au Christ; comme le dit Saint Paul, il a revêtu le Christ. Il a les mêmes droits que les lévites à la grâce et à la sainteté; c'est pourquoi il ne peut se désintéresser de la vie de l'Eglise et il doit se rendre compte qu'il est attaqué lui-même lorsqu'on attaque celle-ci. L'unité dans le Christ doit conduire à la charité. "Celle-ci", conclut Monseigneur Forget, "reste la grande vertu nécessaire pour parer aux maux de l'heure pour faire ré-

La femme en Russie

Mlle Anna-Louise Strong, femme-écrivain qui s'occupe d'oeuvres sociales, a parlé samedi soir à l'hôtel Windsor, devant les membres du "Business and Professional Women's Club", de la situation qui est faite à la femme en terre soviétique.

"En Russie", a-t-elle dit, "les femmes ont obtenu l'égalité civile et politique, parce qu'on reconnaît là-bas qu'on ne saurait construire de société stable sans leur donner des droits égaux et non parce qu'un mouvement féministe a poussé à l'émancipation". Avant la révolution, a dit Mlle Strong, la Russie s'apparentait aux pays d'Asie dans le traitement de ses femmes.

D'après Mlle Strong, la révolution a libéré la femme et lui a donné des droits égaux. Il n'y a maintenant, affirme-t-elle, aucun genre de travail auquel les femmes ne soient admises, et il en est de même des emplois civils. Elles sont sur un pied d'égalité avec les hommes.

PARADIS DES ENFANTS

LE CA NON



Toto passe ses troupes en revue... un affût et pas de canon!... quelle misère!

Tiens!... voilà un tuyau de poêle abandonné, ce sera le canon...

En position sur la forteresse!

Boum!... Toto, pour faire partir le canon, donne un grand coup de sabre sur le tuyau... un nuage de suie enveloppe les assaillants!

gnier la paix, et pour pousser à l'application des principes éternels de la doctrine religieuse et sociale de l'Eglise".

Parmi ceux qui avaient pris place aux premiers rangs dans l'église Saint-Jean-Baptiste on pouvait remarquer: Son Honneur le maire Fernand Rinfret, M. Narcisse Venne, président de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, l'honorable et Mme L.-O. Grothé, le colonel R.-O. Grothé, M. J.-M. Manning, M.M. A.-E. Goyette, J.-D. Camirand, A.-L. Phaneuf, M. Verville, M. l'échevin et Mme J.-A. Savard, M. et Mme A.-J. Dugal, M. Joseph Elle, M. Amédée Turcot, M. et Mme A. L. Berthiaume, et nombre d'autres personnages bien connus.

Un dîner intime, auquel prirent part les directeurs de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse et quelques invités a suivi la cérémonie religieuse.

Mort subite de M. Flavien Basilièves, hier

M. Georges Flavien Basilièves, qui passa 39 ans à l'emploi de la compagnie Hudon & Hébert, en qualité de comptable en chef, est mort, hier, fourvoyé par une crise cardiaque au cours de la messe de 10 heures à l'église de Cartierville. Il était âgé de 61 ans. Il laisse sa femme, née Corine Sénécal, et onze enfants: sept filles, Mme René Dastous (Corine), Hector Dandurand (Yvonne), Armand Portenier (Alice) et Guy Daviau (Marguerite), et Mlles Berthe, Paulette et Rolande; quatre fils: M.M. Gérard, Roland, Jean et Gaston Basilièves, ainsi qu'un frère, Armand, de Southbridge, Massachusetts, et deux soeurs, Mmes Alexandre Bourdon et Alfred Lalonde, toutes deux de Verdun. Il laisse aussi dix-sept petits-enfants.

La dépouille funèbre est exposée à la demeure du défunt, 4857, ouest, boulevard Gouin.

Retour prochain de M. le Dr J.-E. Gendreau

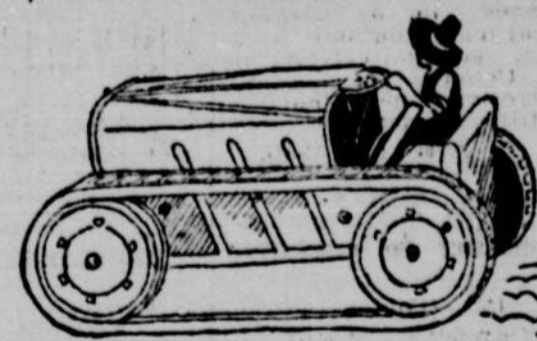
Le docteur J.-Esnest Gendreau, professeur de physique à l'Université de Montréal et directeur de l'Institut du Radium de Montréal, qui est en voyage d'études et d'affaires en Europe, depuis ces derniers mois, sera de retour au pays à la fin de ce mois, avons-nous appris ce matin. Il est entendu que dès le mois prochain, le distingué professeur commencera à donner une série de conférences publiques que les amis de la science attendent avec une vive impatience.

EATON

Tracteurs légèrement imparfaits

Spécial mardi, chacun

.59



Ils sont solidement construits en acier, avec roue chenille. Les défauts ne consistent que dans le fini; autrement, ces tracteurs sont mécaniquement parfaits. Un spécial remarquable à ce bas prix.

Carrés magiques

Le casse-tête qui fait sensation en Europe



.50

Venez demain, voyez une démonstration de ce carré magique, emportez-en un à la maison, passez une nuit blanche à essayer la solution! C'est un cabaret d'acier, avec 15 numéros mobiles et un espace en blanc. Il y a des centaines de problèmes différents! Instructions complètes avec chacun.

Au quatrième chez Eaton—Rue Victoria

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

POUR LA DISPARITION DES TAUDIS DANS LA MÉTROPOLE DU CANADA

Projet qui procurera le travail à plus de 10,000 chômeurs pour une période de trois ans. — Regain d'activité dans tous les métiers de la construction. — La Chambre de Commerce, le Board of Trade, la Fédération des Ouvriers du Canada et maints autres corps publics s'entendent pour amener les pouvoirs publics à endosser le projet et en assurer l'exécution. — Personnalités qui appuient le projet.

Le projet de démolition des taudis et de reconstruction de logements ouvriers saines dans les quartiers du centre de la ville, dont M. E.-A. Doucet, architecte, est l'auteur et dont la Fédération des ouvriers du Canada, incorporée, de concert avec la Chambre de Commerce, le Board of Trade et plusieurs autres associations, a entrepris d'obtenir la réalisation, est aujourd'hui soumis dans tous ses détails à la considération du public et des autorités, dans notre journal afin de permettre à tous de prendre connaissance de ce projet et voir s'il peut apporter quelques remèdes à la situation du chômage tout en procurant de meilleures conditions d'hygiène pour les logements des travailleurs.



M. J.-C. Rancourt, président de la Fédération des Ouvriers du Canada, incorporée, qui a entrepris d'amener les autorités publiques à accorder leur appui à un projet de démolition des taudis et de reconstruction des logements ouvriers à Montréal.

gens sérieux ont fait des commentaires élogieux du projet pour que les administrateurs nous refusent une telle faveur, et ce serait, si l'on ne s'en occupait pas, faire preuve de partiannerie politique à notre égard et sacrifier les intérêts du peuple pour satisfaire à cet esprit de partiannerie politique.

Les promoteurs de ce projet, en se basant sur les opinions de personnes qui ont une certaine connaissance dans la matière, estiment que ce projet fournirait du travail à environ 10,000 chômeurs pour une période de trois ans au moins. Une clause serait incluse dans le projet ordonnant que tous les matériaux soient pris à Montréal, et ce serait un regain d'activité général dans tous les métiers de la construction. Les menuisiers, les plâtriers, les électriciens, etc., tous seraient au travail. M. Eugène Doucet nous déclarait que la mise en oeuvre de ce projet serait trois fois moins coûteuse que le système de secours directs que nous avons à l'heure actuelle, et cependant ce serait un remède palpable au problème du chômage.

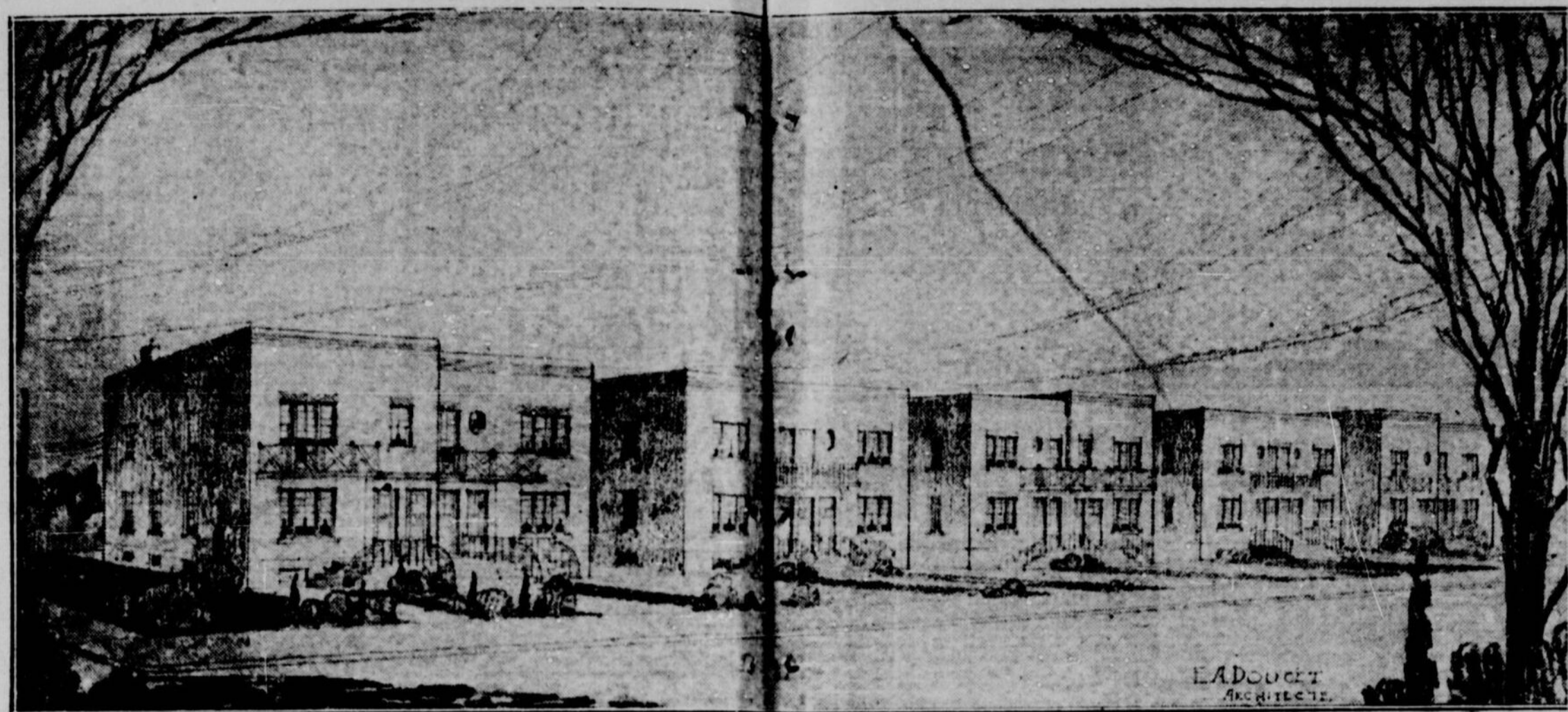
Voilà d'ailleurs quelques considérations dont M. Eugène Doucet nous faisait remise au sujet de ce projet. Ce projet de reconstruction contribuerait à l'abolition des secours directs, au moins pour une grande partie, créerait des revenus aux gouvernements, donnerait du travail à tous les corps de métiers et ferait louer les logements vacants à Montréal.

La démolition des maisons se ferait par l'intermédiaire d'une commission qui serait chargée de ce travail et immédiatement après la démolition commencerait la reconstruction des nouveaux logements ouvriers.

L'argent permettant aux propriétaires de reconstruire serait garanti par les trois gouvernements et serait remboursable par annuité de 7 p. c. dont 3 p. c. servirait aux fonds d'amortissement et indemnité. Ainsi en 22 ans la propriété serait totalement payée.

Ce projet amènerait une dépense de \$50,000,000 et plus, dont un fort pourcentage en salaire, dans la ville de Montréal.

BENEFICES
Augmentation automatique de l'évaluation municipale. Une ma-



Cette vignette nous fait voir l'aspect qu'offrirait une rue reconstruite d'après le projet de reconstruction de logements ouvriers soumis par M. E. A. Doucet, architecte, et dont la fédération des ouvriers du Canada, ainsi que plusieurs autres corps publics réclament à grands cris l'exécution.

jeur de l'évaluation, suppose \$25,000,000 donnerait des revenus additionnels d'environ \$350,000 à la municipalité et à la Commission scolaire \$160,000 par année.

Si on dépense \$50,000,000, le gouvernement fédéral par sa taxe à 4 pour cent retirerait environ \$1,500,000 sur les matériaux taxables.

Nous payons actuellement pour les secours directs, environ \$20,000,000 à Montréal annuellement, si nous supprimions le chômage pour seulement la moitié, il y aurait économie de \$10,000,000.

FINANCE
Je ne crois pas qu'une propriété démodée soit hypothéquée, si nous nous basons sur la valeur municipale, pour plus que la valeur réelle du terrain. Prenons une propriété construite sur un terrain de 25 x 100, évaluerait 2-500 piéds, évaluation du terrain \$1,000 le piéds, soit \$2,500,00, et

rare sont les propriétés (et on conserve la juste mesure entre l'hypothèque et l'évaluation municipale) qui sont grevées pour \$2,500.00 (je parle toujours de logements insalubres.)

Une maison à deux étages de cinq pièces modernes mais simples (prévoyant d'avance l'achat des matériaux) coûterait \$3,500 dans l'exécution d'un vaste projet; en y ajoutant le terrain \$2-500 cela ferait \$6,000.

Les gouvernements garantiraient donc un hypothèque de \$6,000.00.

Grâce à la garantie des trois gouvernements je crois que nous pouvons emprunter, par un emprunt national à un taux de 4 p. c., et obtenir par ce fait plus d'argent qu'il n'en faut pour réuser le projet.

INDEMNITE:
Le prêt au propriétaire se faisant à 7 p. c., 4 p. c. irait au service de l'hypothèque et 3 p. c. au

fonds d'amortissement, ce qui permettrait au propriétaire d'éteindre sa dette à longue échéance et facilement.

Ce 3 p. c. pourrait aussi servir en même temps comme indemnité pour pertes de loyer pendant la construction.

Comme le montant de la construction sera déterminé d'avance, plusieurs propriétaires ajouteront certainement quelques centaines de dollars personnellement à celui déjà prévu suivant le plan, augmentant en conséquence la valeur du projet en dollars.

Supposons à Montréal, 25,000 logements insalubres ou vieilles maisons, qu'il serait temps de démolir et reconstruire, cela nécessiterait environ cinquante millions de dollars (\$50,000,000). Nous reconstruirions par exemple, presque entièrement les quartiers Bourget, Ville-Marie, Sainte-Marie, Saint-Eusèbe, Papineau et Saint-Jacques pour ce que je connais dans l'est. Le même projet pour-

rait s'appliquer sans doute à Ste-Heuri, Ste-Cunégonde et la Pointe St-Charles.

Contribution des gouvernements disons \$3,000,000, pour le bon fonctionnement de l'entreprise, administration, l'indemnité et l'achat de propriétés, absolument nécessaire dans certains cas.

L'EXECUTION DU PROJET
Si nous nous basons sur les chiffres publiés dans les journaux, à savoir que dans Montréal, il y a 25,000 logements insalubres et à raison d'une dépense d'environ \$2,000.00 par logement, on peut compter sur une somme de 50 millions qui sera dépensée pour la reconstruction.

COMMENT PROCEDER
1o.—Il s'agirait de nommer une corporation financière à qui on prêterait 50 millions ou une somme égale au montant requis pour l'exécution du projet.

2o.—Après avoir fait un relevé de la somme que représente un tel projet il faudra passer immédiatement à la finance nécessaire pour son exécution en entier.

3o.—Le projet ne demande pas une dépense immédiate d'environ cinquante millions (\$50,000,000) car il est entendu d'avance qu'il doit s'exécuter par sections dans chaque quartier.

4o.—Ce montant est remis aux compagnies de fiducie pour la protection du prêteur et du propriétaire.

5o.—Une commission désignerait par quadrilatères ou quartiers les maisons insalubres.

6o.—Dans le cas où dans ce quartier il se trouverait des maisons qui ne sont pas insalubres la commission paierait aux propriétaires de ces maisons le prix de l'évaluation municipale plus vingt-cinq pour cent (25%).

7o.—La compagnie de fiducie fait les déboursés avec la commission pour l'exécution du projet à même les fonds du projet et le fonds d'amortissement. Les constructions devraient être exécutées par nos entrepreneurs-construc-teurs de Montréal et seuls les ouvriers de Montréal y auraient de l'emploi. Les matériaux devraient être achetés à Montréal.

Un dépôt de 15 ou 20 p. c. serait exigé du constructeur pour garantir l'exécution des travaux.

LA CLASSE OUVRIERE
Pour la construction d'une maison à deux étages, comportant deux logements, de cinq pièces, telle que désignée sur le plan, le nombre d'heures de travail sera de: — 5,450 heures, réparties comme suit:
Journaliers, 1650 heures.
Menuisiers, 1640.
Briquettiers, 400.
Plâtriers, 300.

Donc la construction de 25,000 logements représente 75 millions d'heures à cinquante sous (0.50c) de l'heure ou l'emploi de 10,000 hommes travaillant huit (8) heures par jour, 300 jours par année pendant trois ans et deux mois.

Y A-T-IL AVANTAGE POUR NOS GOUVERNEMENTS
Si nous examinons les avantages de ce projet, on doit d'abord considérer que:

vertu de la garantie, avec de la bonne volonté et de la coopération des gens à l'aise, on mettrait en circulation \$50,000,000 et plus, et vous imaginez la répercussion sur l'industrie en général.

Aucun prêt ne serait fait sur les terrains vagues, évitant en conséquence l'abondance des maisons à louer.

Adopté par Montréal, ce projet peut s'appliquer à toutes les grandes villes du Canada, ce qui porterait peut-être la somme à 200 ou 300 millions ou plus.

Par ce vaste projet une économie d'un mois 20 p. c. peut se faire sur la valeur de la construction aujourd'hui.

L'Etat posséderait la meilleure garantie qui existe car, quoi qu'on en dise, la propriété est encore le meilleur placement; il y a hausse et baisse mais la valeur réelle est toujours là.

Les villes ne basent-elles pas leurs valeurs et revenus sur l'évaluation municipale? Dope les éparpillés saisiraient avec gratitude une occasion de placer leur argent en sûreté.

Puisque le gouvernement fédéral a prévu dans son budget de l'année courante, une dépense maximum de \$20,000,000, pour les secours directs, il n'y a qu'à se rappeler les sommes votées par la Cité de Montréal cette année, pour se convaincre qu'à ce taux, les millions sans avoir résolu le problème du chômage.

Dès lors, il devient impossible de prévoir la fin des secours di-

rects sans recourir à un remède radical.

Faisons donc répartir la construction et chacun sera à sa place, car on dit que, "quand la construction marche, tout marche" et si on est au tournant de la prospérité on en hétera plus vite le retour.



M. Lionel Leroux, notaire, président de l'F.C.C.C., qui accorde son appui au projet de la fédération.

Bambin retrouvé près d'Ottawa

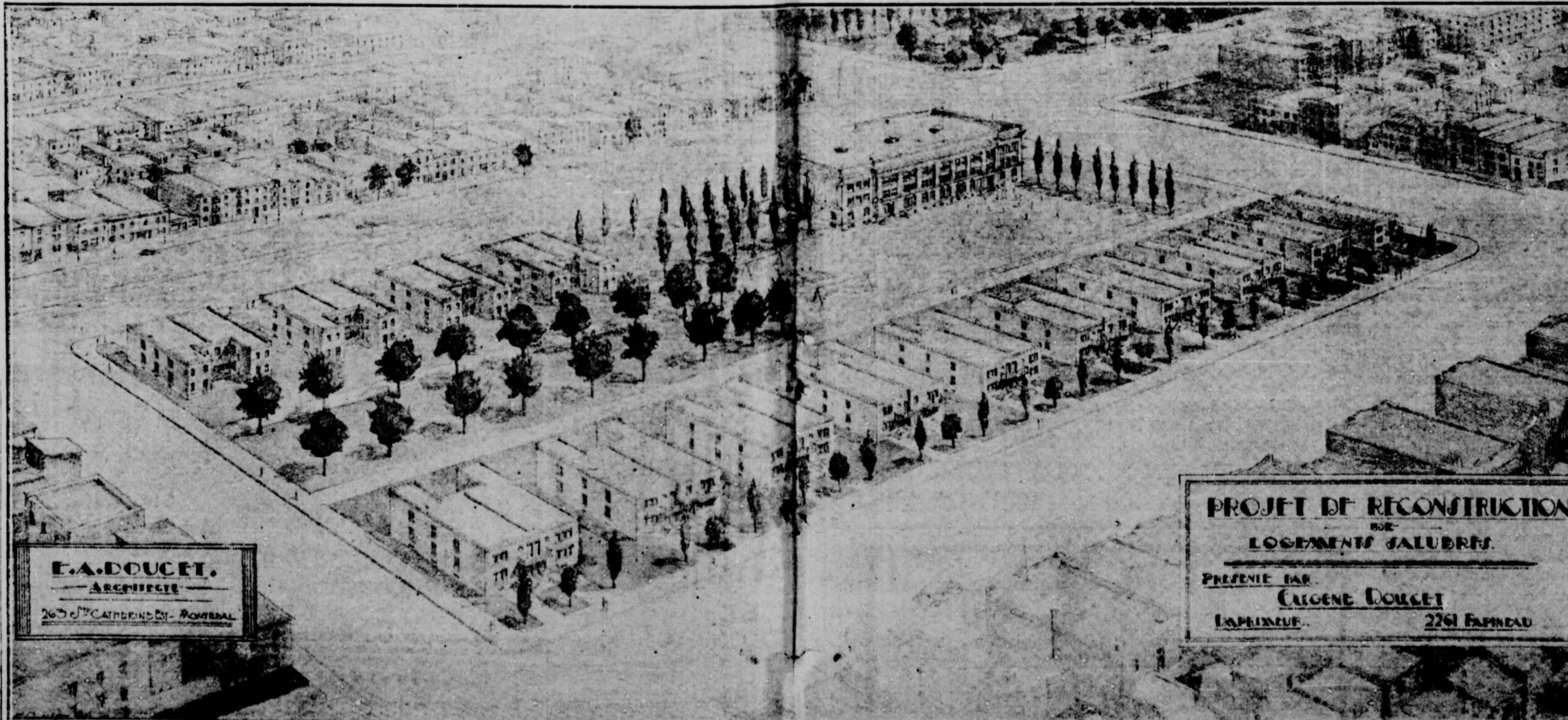
OTTAWA, 13.—(Du correspondant de la "Patrie")—John Haskett, âgé de 11 ans et dont les parents demeurent sur la 12e avenue à Rosemont, a été recueilli, hier, par des automobilistes à deux milles de Britannia et remis entre les mains de la police, qui a immédiatement averti sa famille. Le jeune garçon était disparu de chez lui depuis vendredi dernier et son absence avait été donnée par la radio. On croit qu'il a marché de Montréal ici.

Trois personnes blessées

OTTAWA, 13.—(Du correspondant de la "Patrie")—Trois personnes ont été légèrement blessées lorsque les automobiles à deux roues les quelles elles se trouvaient sont venues en collision à l'angle de la rue Guigues et de l'avenue Parent vers 5 heures hier après-midi. Ce sont: Mlle Eileen Raymond, de la rue Lett, Mlle P. Pelletier, de la rue Iberville, Hull, et Mlle Brazeau, de la même adresse. Toutes trois ont pu regagner leur domicile après être soignées à l'hôpital général.

L'honorable M. Taschereau

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, sera aux bureaux du gouvernement, au nouveau palais de justice, demain matin.



La vignette (C) nous fait voir l'aspect général qu'offrirait un quadrilatère de rues d'après le plan de reconstruction de logements ouvriers. On remarquera l'espace entre les rues à l'arrière des demeures, réservé pour des terrains de jeux pour les enfants. On pourra en faire la comparaison avec l'aspect qu'offre un quartier ouvrier à l'heure actuelle.



M. Philias Paré, premier vice-président de la Chambre de Commerce qui fait partie du comité formé pour soumettre le projet de démolition des taudis et de reconstruction de logements ouvriers.



M. E. A. Doucet, architecte, auteur du plan de démolition des taudis et de reconstruction de logements ouvriers dont nous publions de substantiels détails dans cette page de notre journal.



M. E.-A. Doucet, architecte, auteur du plan de démolition des taudis et de reconstruction de logements ouvriers dont nous publions de substantiels détails dans cette page de notre journal.



M. J.-A. Paulus, ancien président de la Chambre de Commerce et président du comité d'étude chargé d'élaborer le plan de reconstruction de logements ouvriers préconisé par la fédération des ouvriers du Canada.

rects sans recourir à un remède radical.



M. Avila Raymond, président de la Chambre de Commerce, qui accorde son appui au projet de reconstruction de logements ouvriers dont la fédération des ouvriers s'est fait le promoteur.

PROJET DE RECONSTRUCTION
DES
LOGEMENTS SALUBRES
PRESENTE PAR
CARLENE DOUCET
L'IMPRIMERIE
2261 BARRAN

LES VOYAGES DE *La Patrie* AUTOUR DU MONDE

L'ALHAMBRA

Chateaubriand à l'Alhambra. — Marque des conquérants. — La porte de Justice. — Une tradition des Maures. — Le palais arabe. — La cour des Lions. — La salle des Abencérages. — La cour des Myrtes.

Chateaubriand, alors qu'il fit une visite à l'Alhambra au mois d'avril 1807, décrivait ainsi l'Alhambra qu'il vit à la clarté de la lune: "La lune, en se levant, répandit sa clarté douteuse dans les sanctuaires abandonnés, et dans les parvis déserts de l'Alhambra. Ses blancs rayons dessinaient sur le gazon des parterres, sur les murs des salles, la dentelle d'une architecture aérienne, les cintres des cloîtres, l'ombre mobile des eaux jaillissantes, et celle des arbustes balancés par le zéphyr. Le rossignol chanta dans un épreux".

DESCRIPTION

A la porte de l'Alhambra le conquérant a marqué sa griffe: ici c'est une jolie fontaine de style Renaissance, le pilier de Carlos Quinto, construit en 1545 avec la devise "Plus ultra".

La porte Judiciaire s'ouvre par un arc majestueux dans l'épaisseur d'une tour massive. Elle fut construite sous Yousouf Ier, en 1348. Un bel arc en fer à cheval, à la clef duquel est sculptée, sur une plaque de marbre blanc, une main avec l'avant-bras, levée droit vers le ciel, précède un arc plus petit sur lequel on voit une clef sculptée.

(La main ouverte est un emblème arabe, le symbole de la loi mahométane: les 5 doigts correspondant aux 5 principes fondamentaux de cette loi, l'unité de Dieu, la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage à la Mecque. La clef est le principal signe de cette même loi: elle représenterait les pouvoirs que Dieu donna au prophète d'ouvrir et de fermer les portes du ciel). Le second arc conserve encore sa porte primitive à deux battants doublés de fer et garnis de clous, dont la serrure et les verrous sont de curieux spécimens de la ferronnerie arabe. Au sortir du passage voûté, qui fait trois coudes, se voient, à droite, sous une arcade fermée, un autel chrétien avec retable (1588), et plus loin, sur le mur, une inscription en langue espagnole et en caractères du XVIe siècle, rappelant la prise de Grenade. Cette inscription rappelle la nomination comme acaide du comte de Tendilla.

En continuant, puis en tournant à droite, on arrive à la belle puerta del Vino (ainsi nommée parce qu'il s'y trouvait au XVIe siècle un dépôt de vins). C'est la porte de la deuxième enceinte: Elle est couverte d'inscriptions confondues avec les ornements sculptés. Parmi elles se fait remarquer la devise des Nasrides: "Dieu seul est vainqueur", ainsi qu'une inscription en l'honneur de Mahommed V, fils de Yousouf, sous le règne duquel cette porte fut en partie construite.



La porte de Justice.

TRADITION

Une tradition, accréditée parmi les Maures, disait que les chrétiens prendraient l'Alhambra, quand la main de la première porte aurait saisi la clef de la seconde. L'un et l'autre emblème sont en place et, depuis quatre cents ans, les Maures n'y sont plus.

Aussitôt la seconde porte franchie, on voit de grands pans de muraille se dresser, des créneaux en ruines, une maison moderne, l'écrasante façade du palais de Charles-Quint, et çà et là, sur l'esplanade irrégulière, des murs vermeils, des tours, un pêle-mêle de tous les âges et de tous les styles.

On pénètre ensuite dans la citadelle ou Alcazaba. On remarque la tour de l'Hommage, la tour des Armes, la tour des Hidaigos, celle de la Vela, ancienne Ghafar des Maures, qui couronnent l'escarpement. Toute droite, à 80 pieds de

hauteur, la Vela s'avance au bord de l'éperon hardi. Au-dessous d'elle, des jardins sont suspendus, des buissons s'accrochent aux pentes, puis Grenade, la ville rose, apparaît étalée: à droite, la ville ancienne coupée de touffes vertes que forment des ifs centenaires piqués jusqu'aux collines pelées où gitent les bohémiens d'Albaicin. A gauche, on voit la ville neuve: au loin La Vega, verte et riante.

La Vela était une admirable tour de guet. C'est là que le 2 janvier 1492, fut hissé le drapeau des Rois Catholiques.

On fête chaque année cette date, celle de la délivrance.

LE PALAIS ARABE

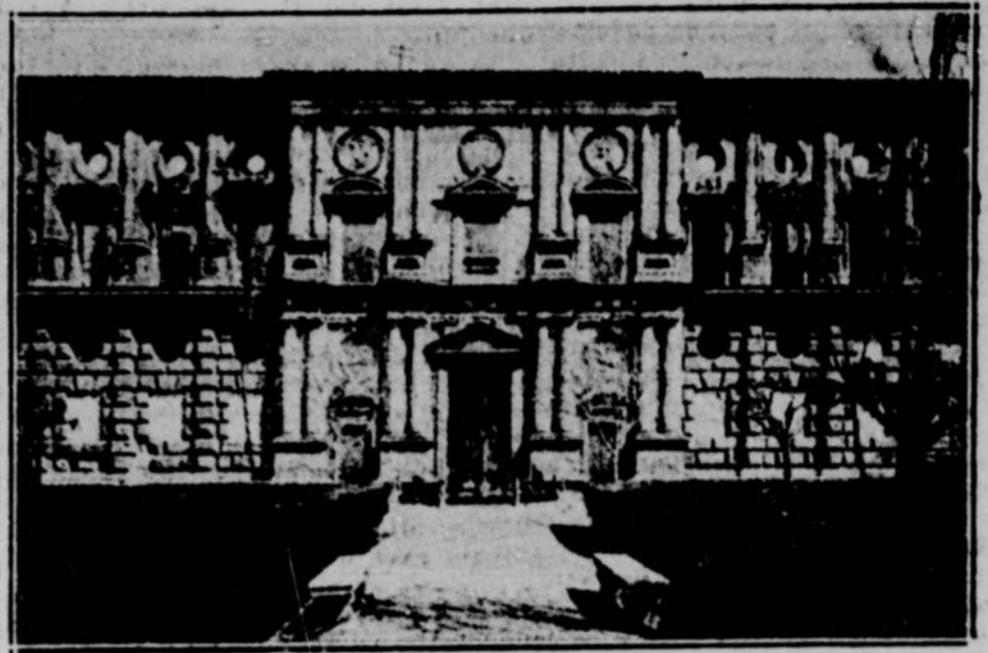
Il y a trois palais dans l'Alhambra, trois palais qui se tiennent, mais sont entièrement séparés de la citadelle et de la petite cité groupée sur le plateau. Ces trois habitations, successivement construites et indépendantes, composaient la résidence des rois maures. De la première, il reste peu de chose: la salle de Mexuar, une chapelle à la place d'une mosquée, des restes nivelés par les jardins et les terrasses. La seconde résidence juxtaposée à la première, se développe autour du grand bassin de la cour des Myrtes: ce fut proprement dit l'habitation officielle du souverain, le Seraï, où il tenait conseil, recevait les ambassadeurs et les grands dignitaires de l'Etat. Le troisième palais, plus retiré, renfermait, avec le harem, les appartements privés du prince, la cour des Lions en occupe la partie centrale.

Les sinuosités du terrain sur lequel les architectes durent asseoir leurs constructions ne permirent pas



Cour des Myrtes à l'Alhambra.

cette symétrie qui semble essentielle à tout palais bien ordonné. La cour des Lions et celle des Myrtes, autour desquelles évoluent toutes les salles du double palais arabe, sont elles-mêmes dirigées dans un sens différent, de manière à former entre elles un angle droit. On ne pouvait trop s'approcher du rebord du plateau, qui, de ce côté, tombe assez brusquement sur la vallée du Darro. Mais surtout il convenait de conserver la plus stricte intimité aux appartements du prince, en ne laissant qu'un étroit couloir et une petite porte de communication entre les deux palais. On sait combien le secret de la vie privée tient au cœur des Orientaux: les murs extérieurs de leurs maisons ont l'air de remparts percés de rares meurtrières. Tout le luxe est à l'intérieur de l'habitation et exclusivement pour ses habitants.



Façade du palais de Charles-Quint.

Ainsi en fut-il de l'Alhambra: ses murailles rébarbatives abritent un écrin précieux, le palais arabe tout



L'un des kiosques de l'Alhambra.

serti d'or et de fines dentelles de pierre.

COUR DES LIONS

La cour des Lions est le plus précieux monument de l'art arabe que possède l'Espagne. Elle fut commencée vers 1377. Elle est entourée de grilles très hautes, formée par 128 colonnes de marbre blanc, appareillées symétriquement de 4 en 4 et de 3 en 3, et dont les chapiteaux, très ouvragés, avec traces de dorure et de couleur, supportent des arcs d'une grande élégance et de dimensions variables. Sur les côtés ouest et est on voit deux élégants pavillons avec coupoles en média naranja, hauts de 25 pieds, soutenus par un système de colonnes, formant avant-corps. Pavillons et galeries offrent intérieurement un ravissant ensemble d'arcs pendants, de petites voûtes, de niches et colonnettes, soutenant des plafonds ouvragés. Les murs sont couverts de guipures de stuc d'une délicatesse et d'une variété extrêmes. Le sol est dallé en marbre blanc et au milieu de chaque pavillon se trouve au niveau du sol, un bassin de 4 1/2 pieds de diamètre avec jet d'eau. Au centre du patio, une fontaine se compose d'une vasque bordée d'une longue inscription, formant un polygone à douze

côtés, soutenue par 12 lions grossièrement sculptés (XIVe siècle), et d'une vasque plus petite, également arabe mais d'époque postérieure, surmontée d'un pignon qui n'est point arabe. Les toitures des galeries qui entourent la cour ont été refaites de nos jours. La fragilité des pavillons a plus d'une fois compromis leur stabilité qui n'a été maintenue que grâce à des travaux répétés, entrepris dès le XVIe siècle.

SALLE DES ABENCERAGES

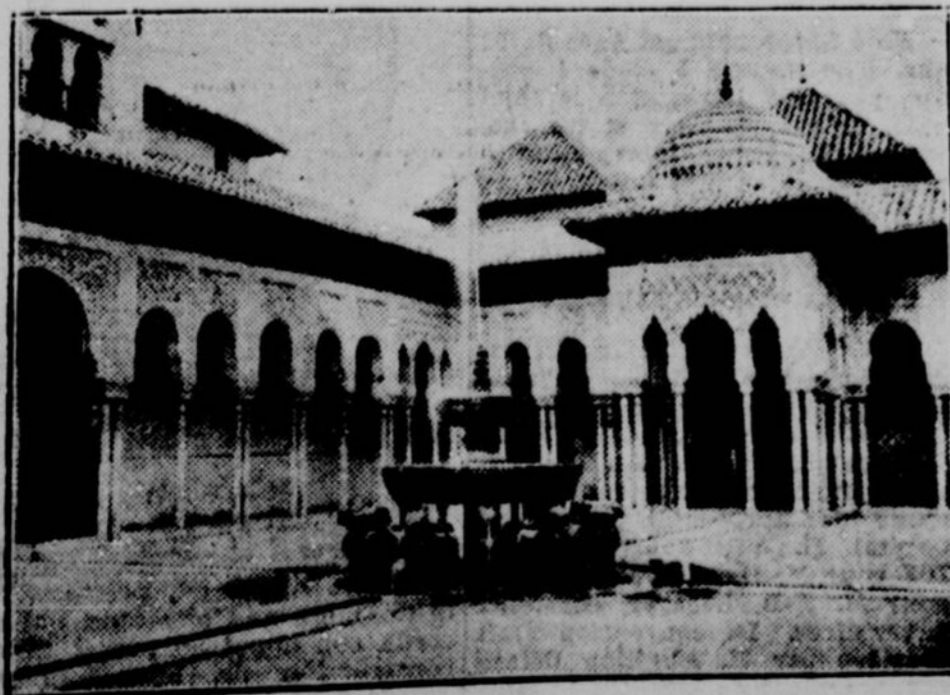
Au sud de la cour des Lions, s'ouvre la salle des Abencérages, ainsi nommée parce que d'après la légende, le roi Boabdil, excité par le parti adverse des Zegrîs, y aurait fait assassiner un grand nombre de membres de cette famille en les y attirant traîtreusement. La décoration des murs de cette salle a été partiellement refaite au XVIe siècle. Sa belle voûte à stalactites, avec pendentifs et media naranja, est éclairée



Un coin de la salle des Abencérages.

par 16 petites fenêtres. Au centre, on voit un bassin dont les eaux s'écoulaient dans la cour des Lions.

**LISEZ LA "PATRIE"
DE DEMAIN POUR
CONTINUER CE
VOYAGE**



Alhambra: Fontaine de la Cour des Lions.

VOUS POUVEZ VOUS FIER A

**TOCO
ANTIGEL
A LA GLYCERINE**

PREPARE SEULEMENT PAR

THE W. L. THOM OIL Co. (ET. 1890)

1161, RUE MILL

WI. 9033

LES NOUVELLES DE LA "PATRIE"

Le larcin venu à son heure

Histoire d'une jeune fille qui voulait aller au bal

Quand grinça la porte de l'armoire à glace — poujant ouverte avec quelle précaution! Licette faillit s'évanouir de terreur. Pourtant, elle était seule dans la chambre et elle savait qu'on ne pouvait l'entendre du rez-de-chaussée. Mais il lui manquait ce sang-froid qui caractérise les criminelles endurcies: elle débutait ce soir-là.

Retenant la porte et n'osant plus bouger elle écouta le silence, que troublaient seulement les coups de son coeur dans sa jeune poitrine. Rassurée enfin, elle chercha à tâtons, dans l'armoire, la place bien connue des écrins et surtout celui dont elle convoitait le contenu.

Elle l'ouvrit et ses doigts reconnurent le collier, tant de fois admiré, fait d'un sextuple rang de médailles d'or, attachées à une chaîne nette. Précipitamment — pour n'être point arrêtée par la crainte ou la honte — elle s'en saisit, replaça l'écrin vide sous la pile des autres, referma l'armoire et s'enfuit.

Ce n'était pas un vol, mais un simple emprunt — réalisé sans le consentement et à l'issu de la propriétaire du joyau. Et tant d'audace n'était que de la timidité. Si Licette, profitant de l'heure du dîner — qui retenait la famille dans la salle à manger et occupait en même temps la servante — avait prétexté d'un malaise pour s'éclipser et monter furtivement dans la chambre de sa tante, si elle y avait fouillé l'armoire et pris le "collier de sequins" c'était parce qu'elle ne se sentait pas le courage de demander qu'on le lui prêtât.

Pour une soirée seulement — pour cette soirée, unique en vérité dans sa vie sévère. Grâce à une dame amie, qui s'était offerte à la chaperonner, elle participait à un bal costumé et y figurerait en gitane. D'où l'envie de ce collier de sequins qui compléterait si merveilleusement son modeste costume.

Mais le demander à la réfrégérante tante Maria, qui avait déjà hautement blâmé le consentement attaché à la mère de Licette, c'était impossible. Tante Maria n'était pas de l'âge des dancings. Auprès d'elle, dans sa vieille maison renfrognée, on avait l'impression de vivre hors de l'époque, à cinquante ans en arrière, et de suivre de très loin, tristement et silencieusement, une troupe joyeuse, dont le vent apporte les rires.

Que la jeune Licette, si vivante, s'accommodât de cette vie, cela ne pouvait s'expliquer que par la nécessité. Chez la tante Maria, elle et sa mère, presque sans fortune, avaient le vivre et le couvert — la niche et la pitié, comme dit sans dédaigner la tante. Sans cette aide, elles auraient pu subsister.

On vivait, mais on ne s'amusaient point. Et cette soirée merveilleuse, accordée à Licette malgré l'opposition de la tante, lui apparaissait comme une date décisive dans son existence.

— A ce bal je rencontrerai le prince charmant, s'était-elle promise.

Et pour être belle, elle imaginait ce coup d'audace: emprunter en cachette le rutilant collier de tante Maria.

Elle n'osa l'attacher autour de son cou que dans la solitude du vestiaire, après avoir été lâché dans le bal — comme une oiselle grisée d'air et de lumière — par l'amie qui l'avait amenée. Et les premières minutes de sa joie furent employées à admirer dans toutes les glaces le reflet des sequins d'or sur sa chair d'un blanc rose.

Puis Licette ne pensa plus au collier.

Elle l'oublia parce que, contre toute vraisemblance, le miracle rêvé depuis quinze jours se produisit: elle rencontra le prince charmant, dont elle sentit tout à coup les regards arrêtés sur elle avec une obstination admirative. Il vint à elle et tout se passa comme dans un conte de fées. Elle fut pour lui la danseuse préférée, l'objet de son attention constante, et jusqu'à l'aube dansa, dansa éperdument, écoutant ravie les tendres discours et oubliant l'heure fixée par la rigide tante Maria. Aussi s'affola-t-elle quand son chaperon, pour la rappeler à la raison, lui montra, en écartant les doubles rideaux d'une fenêtre, la brume grise du jour le

vant. Leur départ ressembla à une fuite.

Et quand, le coeur battant d'émotion, elle eut réussi à se glisser sans bruit dans la maison endormie, puis dans sa chambre, elle poussa un cri d'effroi.

— Mon collier!... J'ai perdu le collier de tante Maria!

Péru? Ce n'était point tellement sûr. Il y avait une autre explication — une autre hypothèse, plus désespérante, qui, tyranniquement s'imposa à elle. Brusquement et brutalement.

Elle se souvint de la voix carressante qui la grisait, des yeux rivos à ses épaules, des mains douces effleurant sa nuque et jouant avec le fermoir du collier. Vraiment n'avait-elle pas perdu la tête au point d'être incapable de sentir les sequins d'or glisser et tomber, peut-être, dans une paume ouverte pour les recevoir?

Qu'il est donc facile de s'abandonner à l'illusion et qu'il est cruel, ensuite, de voir clair! Était-ce bien à elle — n'était-ce qu'à elle que le prince charmant s'était intéressé?

Le prince charmant? Elle sanglota.

— Ce n'était qu'un voleur.

Il avait bien fallu avouer la faute et la perte, puis se laisser arracher tous les détails et entendre tante Maria s'indigner et formuler l'accablante accusation.

— Es-tu assez naïve! assez sotte, ma pauvre enfant!... Je vais lancer la police à ses trousses et tu le reverras dans l'enceinte d'un tribunal, ton prince si aimable!

ON VEUT AMELIORER LA ROUTE MONTFORT

Et la prolonger jusqu'au lac des Seize lies. — Le député Dansereau intéressé au mouvement.

MONTFORT, Qué., 13. — Un projet ayant pour but l'amélioration des approches du district des Laurentides particulièrement au nord-ouest de Morin Heights a été formulé samedi par un groupe de citoyens d'Argenteuil, aidé de M. Georges Dansereau, député d'Argenteuil à l'Assemblée législative. Le projet vise à l'élargissement du chemin à partir des Morin Heights jusqu'à Montfort, et la prolongement de cette route jusqu'au lac de Seize lies.

M. Rodrigue Langlois, gérant de l'Association des Hôteliers de campagne du Québec, et M. Anatole Décarie, du service d'hôtellerie du ministère du revenu de la province, firent le trajet de Montfort à Montfort où ils furent les hôtes de M. Dansereau à l'hôtel Montfort. C'est au cours de conversations que le projet fut ébauché. Il sera bientôt soumis aux autorités compétentes.

TEXAS EST INHUMEE AUX PORTES DU CIEL

Service dans la chapelle où fut exposé Valentino. — Accident.

NEW-YORK, 13 novembre. — La fameuse "reine des clubs de nuit", Texas Guinan, décédée la semaine dernière, à Vancouver, est passée sur le Broadway pour la dernière fois hier; 10,000 personnes, massées sur les trottoirs, ont vu passer le cortège funèbre qui se rendait de la chapelle où fut exposé Texas, au cimetière des "Portes du Ciel", à White Plains.

Seize-quinze policiers, dont dix à motocyclette, ont patrouillé les environs de la petite chapelle où Texas fut exposée — la même où, il y a quelques années, reposaient les restes de l'acteur Valentino — mais, cette fois, il n'y eut aucun désordre. Seuls purent pénétrer à l'intérieur les membres de la famille et quelques amis qui assistèrent au service funèbre. Le révérend Père J. McKenna, de l'église Sainte-Malachie, officiait.

Des prières funèbres furent

Car il faudra bien que tu ailles témoigner. Si après cette aventure tu trouves à te marier, je veux bien être pendue!

Ce témoignage, les interrogatoires, la confrontation, autant d'étapes d'un calvaire dont la perspective accablait Licette et la faisait suffoquer de honte. Y échapperait-elle? Un seul espoir restait: qu'on ne retrouvât ni le collier ni le danseur. Mais alors, il faudrait, pendant des années, supporter les reproches de l'impitoyable tante Maria. C'était pourtant ce supplice que souhaitait la pauvre.

— Licette? Elle sursauta. Apparue au haut des marches, exultante, rayonnante, la tante l'appelait.

— Eh bien, cela n'a pas trainé, ma petite... Nous le tenons, ton chenapan... et le collier aussi. Descends vite.

Un brouillard troubla les yeux en pleurs. Une sarabande endiablée de juges en toque entoura Licette.

— On va m'interroger? balbutia-t-elle. Jamais tante Maria n'avait ri pareillement.

— Inutile. Le coupable a tout avoué. Nous n'avons plus besoin de juges. Il n'a pris le collier que pour te le rappeler. Il est riche. Il t'aime... Il demande ta main... Ah! tu as plus de chance que tu ne le mérites!... Mais je te pardonne, puisque l'aventure te vaut un mari.

E.-J. MAGOG.

prononcées au cours desquelles Texas Guinan fut qualifiée de "femme au grand coeur". Heywood Brown, journaliste, déclara, les larmes aux yeux, que Texas "connaissait l'immortalité parce que son souvenir vivrait dans l'esprit de tous ceux qui la connaissent".

Huit personnes furent gravement blessées en arrivant aux "Portes du Ciel". Deux automobiles contenant la secrétaire de la défunte et des danseuses de sa troupe entrèrent en collision. Aussi se trouve exaucée l'une des dernières volontés de la morte, qui voulait que ses funérailles se fissent en vitesse.

CE SYSTEME SERAIT BON POUR MONTREAL

M. Alfred Mathieu préconise l'administration par arrondissement, à la radio.

Ce qu'il faudrait pour Montréal, c'est un mode d'administration qui permettrait aux meilleurs hommes d'être candidats, qu'ils soient propriétaires ou locataires, déclarait M. Armand Mathieu, c.r., secrétaire honoraire de la ligue du Progrès civique, dans une causerie à la radio, samedi soir, au poste CKAC. Le système d'arrondissements serait idéal pour Montréal dit M. Mathieu, car chaque district élirait son propre conseil qui occuperait simplement des affaires locales. A l'heure actuelle, dans presque toutes, sinon toutes les municipalités du plus grand Montréal, il faut être propriétaire pour être candidat.

La difficulté à Montréal, dit M. Mathieu, est que l'administration actuelle des divers services n'était pas jusque récemment, entre les mains des chefs permanents, comme c'est le cas dans tout établissement commercial. D'après le système d'arrondissements chaque service administratif est sous le contrôle absolu de son chef.

Les chiens errants seront tous recueillis

Les officiers de la police de Montréal ont reçu l'ordre d'amener aux quartiers généraux de la S.P.C.A. tous les chiens errants qu'ils verraient de par les rues. On a, ces jours-ci, reçu de nombreuses plaintes, de dégâts causés par ces animaux. La S.P.C.A. garde les chiens trois ou quatre jours, puis les fait tuer, de la façon la plus humaine possible, ou les place dans des foyers.

NOUVEAUX OFFICIERS AU COMITE REGIONAL

M. Emile Pigeon succède à M. L.-J.-A. Charbonneau à la présidence.

Ces jours derniers, le comité régional du Centre de la Société Saint-Jean-Baptiste convoquait sa première assemblée pour l'élection des officiers pour l'année courante.

M. L.-J.-A. Charbonneau, président sortant de charge, fit une allocution et présenta un résumé de l'activité de l'année.

Les élections donnerent les résultats suivants:

Ex-président, M. L. J. A. Charbonneau; président, M. Emile Pigeon; 1er vice-président, M. Oscar Gatineau; 2ème vice-président, M. J.-E. Lefrançois; secrétaire, M. Edouard Garand; assistant-secrétaire, M. H. N. Bordeleau.

De nombreuses résolutions reçues des sections appartenant au Comité, ont été adoptées à cette assemblée.

M. Pigeon, nouveau président, remercia les membres de l'honneur qu'on lui avait fait et s'appliqua immédiatement à tracer un programme d'action nationale. De plus, il annonça qu'il consacrerait toute son énergie pour la société Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de son centenaire.

Le conseil général était représenté par M. Alphonse Phaneuf.

La prochaine assemblée du comité régional du centre aura lieu le jeudi 30 novembre, à 8 h. 30, sous les auspices de la section Saint-Jacques, au Café Saint-Jacques, 415 Ste-Catherine Est.

Le premier dîner-causerie du Cercle universitaire

Le Cercle Universitaire de Montréal inaugurera ses réunions de la saison 1933-34 par un dîner-causerie, le samedi 18 novembre, à sept heures et demie du soir. L'honorable M. Greenshield, juge en chef de la Cour Supérieure, sera l'hôte d'honneur. Sujet de sa causerie: Legal Fragments (Souvenirs d'un plaideur).

Présidence de M. Arthur Vallée, c.r. Remerciements de M. L.-E. Beaulieu, c.r., ancien bâtonnier du Barreau de Montréal.

M. John B. Cullens, est élu président

M. John B. Cullens a été élu président pour 1934 de la Dominion Commercial Travellers' Association à l'assemblée générale tenue à l'hôtel Windsor, samedi après-midi. Les deux vice-présidents seront MM. Jas. A. Donnelly et Thos. J. Ryan; le trésorier, J. P. Roland. M. Albert A. Levoie, président sortant de charge, fera partie de la direction avec MM. Thos. Couillard, H. Lloyd Croll, J. N. L. Derome, Olmond Henderson et John B. Larkin.

Le rapport financier sera donné à l'assemblée du 16 décembre; on a invité le très honorable R. B. Bennett, premier ministre du Canada, au banquet annuel de l'association qui aura lieu, à l'hôtel Windsor, le 16 décembre.

LES VETERANS DE LA POLICE FRATERNISENT

Les échevins Gabias et Legault assistent aux agapes. — Des cadeaux.

Pour la première fois depuis la fin de la Grande Guerre, les 54 vétérans de la police de Montréal se sont réunis, samedi soir, au gymnase de la police, où fut servi un dîner. Les échevins Maurice Gabias et Alfred Legault assistaient. On distribua aux policiers-vétérans, des insignes d'or portant ces mots en exergue: "Vétérans de la Grande Guerre, police de Montréal".

Le sous-directeur, Charles Barnes, au cours d'une brève allocution, rappelle l'époque où il combattit aux côtés du capitaine Joseph Isabelle, des quartiers généraux. M. l'abbé James-P. Killoren, curé de la paroisse St. Aloysius, vétéran lui aussi, adressa la parole.

L'échevin Gabias donna une canne au constable Devez.

Au nom de la ville, il félicita les policiers, et les incita à ne pas quitter le corps de police, une fois leur vingt années de services terminées. "Nous avons besoin de votre expérience", dit-il.

L'échevin Legault présenta aussi une canne au constable Emilie Dewey.

Revenu Familial qui Assure à cette Femme

\$75 par mois pendant 24 ans

puis

\$7,500 en argent

L'en dernier, un père de famille âgé de 40 ans, acheta pour la protection de sa femme et de ses deux enfants une Police de Revenu Familial de la North American Life au montant de \$7,500. Il versa seulement une prime annuelle de \$293.70. En mars dernier, il contracta une pneumonie et mourut.

D'après cette Police de Revenu Familial, sa veuve recevra:

\$75.00 par mois pendant 24 ans	\$21,600
\$7,500 à l'expiration de cette période comme fonds pour sa vieillesse	7,500
Bénéfice total	\$29,100

Une femme mariée ne peut assurer une protection financière plus complète à sa femme et à ses enfants que celle offerte par cette Police de Revenu Familial de la North American Life. Demandez la brochure intitulée "Quand la famille a le plus besoin de revenus".

METTEZ CE COUPON A LA POSTE

North American Life Assurance Company
Toronto, Ontario. 1-E

Sans aucune obligation de ma part, veuillez m'envoyer la brochure donnant tous les détails concernant votre Police de Revenu Familial.

Nom

Adresse

Je suis âgé de

NORTH AMERICAN LIFE

Actif 347,290,633
Surplus 36,035,328

2 SUCCURSALES A MONTREAL:

1185, Côte Beaver Hill, J. Darley Le Moine, gérant
1168, University Tower, E. L. Webster, gérant

Première victoire des Maroons sur Boston

LES MAROONS REMPORTENT UNE PREMIERE VICTOIRE EN BATTANT LE BOSTON, SAMEDI

Le Montréal, deux points en arrière, se rallie et gagne un match bien joué dans la troisième période. — Score: 3 à 2. — 6,000 spectateurs.

(Par HORACE LAVIGNE)

Plus forts sur la fin et meilleure opportunistes, les Maroons ont réussi à enlever la victoire aux Bruins de Boston par le score de 3 à 2, dans leur première partie de la saison, disputée sur la glace du Forum devant un peu plus de 6,000 personnes.

Pour arriver à ce résultat, les joueurs locaux durent s'évertuer à mater un adversaire, qui porta le score un moment à 2 à 0 en sa faveur et qui ne craqua que dans la dernière période, au cours de laquelle les Maroons comptèrent deux de leurs points. Le dernier de ces points fut le résultat d'une superbe pièce de jeu entre le jeune Wally Kilrea, ex-Ottawa et Brydson, qui l'alimenta d'une passe de la patinoire au centre de la glace. Tiny Thompson, qui avait joué une sensationnelle partie dans le filet d'Art. Ross, fut complètement mystifié par la combinaison inattendue de Brydson et la rondelle glissa entre ses jambes comme un bolide. Il ne restait que quelques minutes et les Maroons les employèrent à bon escient à tenir la forte équipe bostonaise à leur merci.

Les Bruins ouvrirent la parenthèse du pointage lorsque Alex Smith, qui fut leur étoile, compta sur une passe de Red Beattie dans la première période. Puis Joe Lamb, un ex-Maroons, compta de nouveau pour le Boston au bout de sept minutes dans la deuxième période, et juste sur la fin de la même période, Northcott déjoua Thompson sur une passe de Hooley Smith. Le même joueur compta aussitôt après, mais le point ne fut pas alloué. Puis, dans la période finale, Ward égala le score au commencement et Wally Kilrea gagna la partie sur la fin.

Ce fut une partie excitante, où souvent l'honneur chercha l'honneur et ne s'occupa pas assez de la rondelle. Les Maroons parurent s'acharner particulièrement à Lamb, qui ne perdit cependant pas la tête et joua une grosse partie.

Première période

Le jeune Kerr eut le premier lancer de la soirée à bloquer, un coup dangereux de Bob Gracie, près de la surface de la glace. Puis, ce fut au tour de Thompson à repousser l'attaque bien coordonnée de la première ligne des Maroons. Hooley Smith, le nouveau capitaine de l'équipe Montréalaise, souleva Thompson par un vitriolique lancer de la droite que Ward essaya de convertir en couvrant le retour de la rondelle. Après quelques courses furibondes de part et d'autre, les premiers changements s'opérèrent. Stewart, Ripley et Red Beattie remplaçant Barry, Gracie et Clapper, pendant que Northcott, Robinson et Haines furent substitués à Smith, Trotter et Ward.

Le jeu garda son allure furieuse, et les Maroons conservèrent le haut du pavé. Stewart décrocha la première punition pour avoir heurté violemment et délibérément Northcott.

Northcott et Haines chargèrent désespérément la défense des Bruins, pendant l'absence de Stewart, mais Alex Smith et Hitchman secondèrent les sensationnels efforts de Thompson, dans son filet. Pendant l'absence de grand Nels, Eddie Gerard fait appel à la diplomatie, et il retire le gros Ayres sur la défense locale, pour lui substituer Northcott, afin d'avoir un joueur d'attaque de plus.

A peine Stewart revenu dans le jeu, Gracie, un autre Bruin, se fait punir pour violation de la règle anti-déense, et les Maroons continuent la même tactique et attaquent en forcenés.

Le travail de Thompson dans ses buts continue d'être merveilleux et les millionnaires des Maroons ne peuvent s'empêcher de l'applaudir, quand il fait dévier une demi-douzaine de lancers formidables venus de tous les côtés. La rondelle vient, proche de déjouer Tiny mais celui-ci s'obstine à lui barrer la route de son filet de toutes les manières, couché sur la glace, étendu sur ses mains, ou encore en plongeant au-devant de ses adversaires.

Les Maroons ne peuvent profiter de la punition de Gracie, et ce dernier revient dans le jeu sans que son absence ait causé de dommage, puis, les Maroons sont affectés à leur tour par l'absence d'un des leurs lorsque Trotter lève les pieds à O'Neil, un des figurants de la troisième ligne des Bruins, et va à la clôture.

Eddy Gérard ramène deux joueurs de défense dans le jeu et les visiteurs essaient de capitaliser cette aubaine.

MacKenzie et Graham, deux

nouvelles recrues des Maroons, paraissent sur la défense locale. Barry donne un dur coup à Kerr à bloquer, et Gracie vient près de compter quelques secondes après. Toutefois, les deux clubs deviennent numériquement égaux sans qu'il y ait eu avertissement et le jeu garde toujours son intensité.

Mais, Hooley Smith viole la fameuse règle anti-défense, et va à la clôture. Pendant son absence, les Bruins cassent la glace, en comptant un très beau point sur une passe en avant de Red Beattie à Alex Smith, qui médusa complètement la défense locale et le jeune Kerr. Ce fut un très beau point.

Son temps fut 13.15 minutes. Aussitôt après, Alex Smith fut puni pour avoir donné la clôture trop rudement à Ward, et les visiteurs se firent un plaisir de renvoyer la rondelle à l'autre bout pour tuer le temps jusqu'au son de la cloche.

DEUXIEME PERIODE

Lorsque reprit le jeu, Alex Smith avait encore quelques secondes à servir sur le banc, et les Maroons déclanchèrent une terrifiante offensive. Le gros Ayres fut chancelé de ne pas encourir la disgrâce des arbitres, quand il assomma pratiquement Lionel Hitchman, en l'envoyant rudement sur la bande, en arrière des buts de Thompson.

Hitchman resta à genoux sur la glace pendant une bonne minute, et ne se retira qu'au premier hors jeu. Le jeu devint rude, et Joe Lamb sembla se faire le justicier de Hitchman, quand il fit rouler Hooley Smith sur la ligne bleue d'un coup de bâton, non perçu des arbitres, dans la région de l'aîne. Smith resta étendu sur la glace et le jeu n'arrêta que quelques secondes plus tard.

Un coup d'oeil circulaire sur l'assistance permet de dire qu'il y a environ 6,000 personnes, foule encore moindre que la partie d'ouverture du Canadien, contre le Détroit, jeudi dernier.

Ward encourt la disgrâce de Rodden lorsqu'il arrête de son bâton sous l'aisselle la course furibonde d'Alex Smith, le long de la bande. Pendant cette absence, les Bruins attaquent avec impétuosité et le jeu se déroule au milieu d'une intensité palpitante.

Les Bruins montent le pointage d'une unité sur une superbe combinaison à trois, Bracie et Barry alimentant Lamb d'une passe, sur laquelle Joe déjoue Kerr et compte contre son ancien club en 7.11 minutes.

Aussitôt après, Gracie va à la clôture et il y est suivi de Hooley

LES RED WINGS TRIOMPHENT DE L'AMERICAIN

DETROIT, 13. — Le club Détroit, qui avait perdu son match inaugural contre le Canadien, à Montréal, jeudi soir dernier, s'est réhabilité hier soir en battant l'Américain de New-York par le score de 5 à 2, devant 8,500 personnes. Après une période initiale, exempte de pointage, l'Américain brisa la glace au commencement de la deuxième période lorsque Patterson trompa la vigilance de Roach. Mais ce fut un succès éphémère, puisque les Red Wings comptèrent aussitôt deux points, grâce à Sorrell, qui joua la partie de sa carrière puisqu'il ajouta à ces unités deux autres points dans la période finale. La joute fut rapide et rude, bien qu'il n'y eût que six punitions en tout, dont une majeure à Dutkowski, le gros joueur de défense de l'Américain. L'Américain se servit de deux gardiens de buts, Morris Roberts et Abie Cox, gardien de buts substitués du Détroit, qui fut prêt au club adversaire après que Roberts eut été blessé sur la fin de la deuxième période.

Américains		Détroit	
Roberts	Buts	Roach	Buts
Dutton	déf.	Evans	déf.
Brydges	déf.	Young	déf.
Connors	cent.	Goodfellow	cent.
Klein	attaq.	Emms	attaq.
Patterson	attaq.	Carson	attaq.
Subs. des Américains: Picketts, Jackson, McVeigh, Martin, Himes, Gross, Dutkowski, Speyer.		Subs. du Détroit: Aurie, Lewis, Wiseman, Buswell, Voss, Foster, Sorrell, Pettinger.	
Arbitres: George Mallinson et Odie Cleghorn.			

Première période
Pas de point.
Punitions: Goodfellow, Patterson.

Deuxième période
1. Américains—Patterson ... 4.26
2. Détroit—Sorrell (Wiseman) 7.35
3. Détroit—Sorrell (Pettinger) 8.15
Punitions: Klein, Dutkowski, Dutkowski (majeure).

Troisième période
4. Détroit—Sorrell (Pettinger) 1.01
5. Détroit—Sorrell (Pettinger) 11.20
6. Américains—Martin (Himes) 13.59
7. Détroit—Emms (Carson) ... 1.59
Punition: Lewis.

Smith et de Red Beattie qui font mine de vouloir échanger des coups devant le filet Bostonais. La ruée la plus flagrante se mêle au jeu et bientôt Northcott et Ripley se chamaillent et vont remplir le banc des délinquants.

Cinq joueurs, à ce moment, sont en pénitence. On voit peu de hockey, par contre, mais la foule s'énerve et demande aux locaux de fat. un ralliement. Mais, les Maroons perdent la tête et Hooley Smith et Northcott vont à la clôture presque simultanément pour avoir fait tomber Joe Lamb, à qui ils gardent évidemment rancune. Northcott sort de la glace en murmurant des menaces à son ancien copain, qui lui fait niche.

Jerwa, qui joue sur la défense des Bruins, à côté de Smith, va à la clôture à son tour pour avoir échappé à un adversaire sur la clôture.

Le jeu se continue furieux et dur, les mises en échec sont délibérément rudes, et pendant ce temps, les gardiens de buts ont la tâche plutôt douce, cependant Trotter force Thompson à exécuter un sensationnel plongeon pour éviter ce qui semblait être un point certain. Les Maroons, après l'échec, continuent l'attaque et la défense des Bruins est tenue fort occupée. Jerwa finit, cependant, sa punition et les Bruins reprennent l'offensive, la ligne Stewart Lamb et Ripley se faisant grandement valoir.

Sur la fin de la période, Clapper va à la clôture pour avoir donné un cross-check à Trotter et cette absence coûte un point aux Bruins, lorsque Northcott compta sur une passe de Hooley Smith en 19.41.

Aussitôt après, Northcott déjoua de nouveau Thompson, mais le point ne fut pas accordé, Rodden prétextant qu'il y avait eu obstruction par Ward, en face du filet.

Troisième période
Clapper est sur le banc quand le dernier engagement commence. La première ligne des Maroons est sur la glace et Jimmy Ward se signale par une course sensationnelle, qui lui permet de déjouer la défense Bostonaise et d'égaliser le score en 22 secondes. Le retour du Boston à l'égalité numérique lui permet d'attaquer à son tour et Alex Smith se montre très dangereux dans une course qui le conduit à quelques pas du filet de Kerr. Ayres part de sa défense, à son tour, mais on le bloque à quelques pieds à l'inté-

Position des clubs de la N. H. L.

Section canadienne						
	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	2	0	0	10	4	4
Ottawa	1	0	0	2	0	2
Montréal	1	0	0	3	2	2
Canadien	1	1	0	2	3	2
Américains	0	1	1	4	7	1

Section américaine						
	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicago	1	0	1	3	2	3
Détroit	1	1	0	6	4	2
Boston	0	2	0	3	9	0
Rangers	0	2	0	3	5	0

Parties de mardi, 14 novembre: Chicago vs Canadien; Montréal vs Ottawa; Détroit vs Boston.

PROVIDENCE ET NEW HAVEN ANNULENT

NEW-HAVEN, 13.—Les clubs Providence et New Haven ont fait match nul, hier, dans leur match de la Ligue Canado-Américaine, par le score de 1 à 1. Les deux clubs comptèrent leur unique point dans la troisième période.

Providence Buts: Moore, Nichols, McVicar, Doran, Groulx, Dunning, Hart, Maracle, Lestour, Lesieur, McCall, Rivers, Subb. New-Haven: Kinsella, Wilson, Wood, Chouinard, McBride, Perkins.

Arbitres: Synott, Shea.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Punition: McCully (N.H.).

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Murray, Wood.

Troisième période
1. New-Haven—Wood (Chouinard) 10.23
2. Providence—Harrington (Nichols) 15.31
Punitions: Lesieur, Doran.

Période supplémentaire
Pas de point.
Aucune punition.

Syracuse renverse les rôles

SYRACUSE, 13.—Battu samedi soir à Fort Erie par les Bruins, par le score de 1 à 1, le Syracuse a remis le change aux champions de la Ligue Internationale, ici, hier soir, en les battant exactement par le même pointage. Les six équipes du circuit ont maintenant gagné et perdu une partie chacune. Scottie Martin s'accapara les honneurs du pointage en comptant de bonne heure dans la première période et en répétant vers le milieu de la troisième période. Schriner s'adjugea la deuxième unité du Syracuse au bout de 3.40 minutes de jeu dans la deuxième période, cependant que Kuhn, sur une passe de Convey, sauva les champions du blanchissage vers les deux tiers de la période finale. Cude, jouant sa première partie dans le filet du Syracuse, repoussa tous les assauts du Buffalo, sauf celui sur lequel Kuhn compta.

Buffalo Buts: Cude, Berlett, défenses: Muray, Teasdale, défenses: Hughes, Schultz, centres: Darragh, Barton, attes: Downie, Jarvis, attes: Martin, Subb.—Syracuse: Rennie, Regan, Schriner, Herbert, Jackson, Miller, Huggins.

Subb.—Buffalo: Roth, Convey, Keating, Khun, Newman, Armand, McDonald.

Première période
1—Syracuse—Martin (Downie) 4.10
Punition: Aucune.

Deuxième période
2—Syracuse—Schriner (Herbert) 3.40
Punition: Barton.

Troisième période
3—Syracuse—Martin (Schriner) 9.30
4—Buffalo—Kuhn (Convey) 12.20
Punitions: Schriner, Berlett, Roth.

Eddie Pierce bat Del Fontaine

LONDRES, Ang., 13.—Eddie Pierce, le champion poids moyen de l'Afrique du Sud, a remporté samedi soir la décision sur Del Fontaine de Winnipeg, à l'issue d'un match de quinze rounds.

Fête du Club de Baseball, "Côte des Neiges", mardi

Mardi soir, le 14 novembre, à 8.30 p.m. le club Côte des Neiges donnera un grand souper à la salle Patoissiale, 5353 Chemin Côte des Neiges. La soirée promet de remporter un grand succès; deux prix de présence seront tirés au sort et cent prix seront distribués aux gagnants de la partie de cartes.

Tous les amis du club sont invités; 50 p.c. des bénéfices vont aux œuvres.

La soirée sera présidée par l'échevin Deguire et Mme Deguire.

Information: P. Goyer, 5279 Côte des Neiges.

FORUM
WILBANK 6131

Mardi, 14 novembre, à 8.30 p.m.

CHICAGO
VS
CANADIEN

Prix: \$2.50, \$1.50, \$1.00, .50
Boîte comprise.

Billets réservés par téléphone après midi le jour d'ouverture de la vente. Les billets non réclamés à 6.30 p.m. le même jour, seront remis en vente.

Canadien joue de malchance à Ottawa

LE CANADIEN, MALGRE DE LOUABLES EFFORTS, NE PEUT COMPTER A OTTAWA, ET LES SENATEURS GAGNENT, 2 A 0

Les Habitants trouvent dans la défense outaouaise un mur infranchissable. — Leduc n'est pas tendre pour ses anciens copains. — Chabot brûle.

OTTAWA, 13. — Le club Ottawa a surpris le Canadien, samedi soir, en le battant par un score de 2 à 0 dans une joute rapide et remarquablement rude. Le principal artisan de la défaite des Habitants semble avoir été la mise en échec incessante des défenses du club local. Les sentinelles de Georges Bouché ne furent pas toujours bien particulières dans l'emploi de leurs méthodes et elles y mirent parfois de la rudesse inutile. Plusieurs joueurs du club Canadien furent coupés par des coups inutiles et Albert Leduc, qui jouait sur la défense du club de la Capitale, ne fut pas tendre pour ses anciens copains. Il en surprit plusieurs sur la bande et leur porta de vicieux coups de mise en échec, particulièrement à Mondou. Leduc, naturellement, eut le support d'une bonne partie de l'assistance, qui se chiffrait à près de 8,000 personnes.

Le Canadien eut bien souvent des chances de compter, mais la guigne le poursuivait, d'autant plus que le gardien de buts du club sénatorial, Bill Beveridge, joua une partie sensationnelle. Chabot, de son côté, fut l'étoile des perdants et Lorne pratiqua de ces arrêts, dont il a le secret. Au cours de la partie, Nick Wasnie, un autre ex-Canadien jouant pour les Uhlans, se fit blesser et sa disparition de l'alignement força Georges Bouché à modifier ses plans de campagne. (On trouvera plus bas le rapport de la joute, tel que la "Patrie" le publiait dans son édition de dimanche).

Première période

Les Ottawas sont les premiers à attaquer, mais c'est Gagnon qui a l'honneur de tirer le premier coup que Beveridge arrête cependant. Les deux camps attaquent à tour de rôle mais sans succès. Leduc soulève les applaudissements de la foule par une magnifique descente qui vient échouer devant la défense du Canadien. Le jeu est quelque peu rude et les culbutes sont nombreuses mais les arbitres ne jugent pas à propos de sévir. Au bout de deux minutes, les deux équipes changent leur ligne d'attaque. Chabot fait un superbe arrêt d'un lancer de Nick Wasnie à quelques pieds seulement des buts. Les Ottawas ont jusque là été plus souvent à l'attaque mais la défense des Canadiens fait face à l'orage.

Godin lance avec précision mais Bevège arrête bien. Plusieurs hors jeu se produisent ce qui tend à ralentir le jeu. Godin fait une belle montée et il passe à Riley mais celui-ci arrête à la défense des Ottawas. Syd Howe tire mais sans précision. Pendant un temps les joueurs du Canadien sont autour des filets de l'Ottawa mais ils ne peuvent compter. Les premières lignes des deux équipes reviennent sur la glace. Finnigan s'avance dangereusement près des buts du Canadien mais la défense l'arrête. Bourgeault a une belle chance de compter lorsqu'il reçoit la rondelle devant les buts de l'Ottawa mais un joueur la fait dévier.

Chabot fait un arrêt merveilleux d'un lancer de Wasnie. Pete Lépine monte au centre mais il n'y a personne à sa gauche pour recevoir sa passe. C'est au tour des Ottawas d'attaquer. Larochelle fait une montée à son tour mais il tire bien en dehors du filet. Shannon tire mais Chabot arrête bien. Il est légèrement blessé cette fois en se faisant frapper mais il continue. Une seconde plus tard il doit se coucher pour arrêter un lancer de Finnigan.

Le jeu se maintient rapide et les deux équipes attaquent à tour de rôle. Finalement Touhey tire, Chabot arrête mais Welland reprend la rondelle et compte.

La cloche annonce la fin de la première période.

Deuxième période

Les deux premières lignes d'attaque sont envoyées de l'avant et Morenz fait une belle descente mais Beveridge arrête parfaitement son lancer. La combinaison semble faire absolument défaut du côté du Canadien ce qui est cause qu'il ne peut compter. Il est vrai qu'il en est à peu près de même pour l'Ottawa mais celui-ci a une défense des plus solides qui protège admirablement bien Beveridge. Les deuxième lignes font leur apparition sur la glace, et deux hors-jeux se produisent à quelques secondes d'intervalle. Larochelle joue comme un décaliné et il veut compter. Pete Lépine tire de loin et Beveridge n'a pas de mal à arrêter son lancer. Syd Howe enlève la rondelle à Larochelle et tire mais Chabot arrête bien. Nouveau changement de lignes.

Bud Cook tire et Chabot ar-

rête avec sa main. Godin monte, passe la rondelle à Mondou, qui se trouve seul devant le gardien des buts, mais celui-ci sauve son filet d'une façon miraculeuse. Le jeu devient plus vif et la rondelle voyage rapidement d'un bout à l'autre de la patinoire. Les deux premières lignes reviennent sur la glace et Morenz se distingue par plusieurs courses enlevantes mais sans résultat. Les joueurs se bousculent à qui mieux mieux, et l'excitation est à son comble. Leduc est puni pour avoir bousculé Morenz, alors que Burke remplace Bourgeault sur la défense des Canadiens. Earl Roche vient à leur doigt de compter, lorsqu'il reçoit une passe en avant des filets du Canadien, mais Chabot arrête. Une seconde plus tard, Howe réussit à passer à travers la défense du Canadien et compte malgré les efforts de Chabot pour l'arrêter.

Lalonde envoie de nouveau sa première ligne sur la glace pour essayer de rattraper le terrain perdu. Morenz manque une belle passe de Joliat en face des filets de l'Ottawa. Touhey vient ensuite à un cheveu de compter sur une belle passe de Welland près des buts de Chabot. La deuxième se termine sans autre score.

TROISIEME PERIODE

Dans l'intervalle entre les deux périodes, on apprend que Nick Wasnie s'est fait faire mal au genou et qu'il ne jouera plus de la série. C'est Jerry Shannon qui le remplacera dans la période finale.

Dès le coup de sifflet Syvilo Mantha monte flanqué de Joliat mais il ne peut dépasser la défense. Shields donne la frousse aux partisans du Canadien en tirant un coup dangereux sur Chabot. C'est ensuite au tour du Canadien à attaquer mais Morenz se fait arrêter à la défense de l'Ottawa. Chabot doit s'étendre de tout son long pour arrêter un coup de Finnigan. Un moment plus tard, c'est Welland qui tire à côté du filet alors qu'il était seul devant Chabot. Leduc et Godin sont bannis du jeu pour s'être chicanés.

OTTAWA
Beveridge...buts... Chabot
Leduc...déf... S. Mantha
Bowman...déf... Carson
Welland...cen... Morenz
Touhey...alle... Joliat
Finnigan...alle... Gagnon
Subs. Ottawa: McInenly, Shields, Cox, Cook, Saunders, Shannon, Wasnie, Howe, Earl Roche.

CANADIENS
Subs. Canadiens: G. Mantha, Larochelle, Lépine, Burke, Mondou, Riley, Raymond, Godin, Bourgeault.
Arbitres: A.-G. Smith et W.-J. Stewart.

Première période
1. Ottawa—Welland (Touhey) 18.55
Punitions: Cook, S. Mantha.

Deuxième période
2. Ottawa—Howe 17.08
Punitions: Leduc, Cook, Larochelle (majeure).

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Leduc, Godin, Shields, Riley, Touhey.

LE PAPE CENSURE CETTE HABITUDE

CITE VATICANE, 13. — Le Saint-Père, adressant la parole au cours d'une cérémonie pour la canonisation de Luisa de Marillac, une des fondatrices de l'ordre des Filles de Charité, a fait allusion à la présence de femmes aux combats de boxe, blâmant la tendance de certaines femmes modernes à admirer le spectacle de la force brute. Cette tendance dit le Saint-Père, n'est pas en conformité avec la dignité et la modestie enseignées par la morale chrétienne.

Les remarques du Pape ont été inspirées par le grand nombre de femmes présentes au match Carne-ra-Uzudun à Rome, le 22 octobre.

PARTIES D'HIER ET DE SAMEDI

SAMEDI SOIR

LIGUE NATIONALE
Montréal, 3; Boston, 2;
Ottawa, 2; Canadien, 0.
Toronto, 4; Rangers, 3.

LIGUE INTERNATIONALE
Windsor, 2; Détroit, 1.
Cleveland, 1; London, 0.
Buffalo, 3; Syracuse, 1.

HIER APRES-MIDI

GROUPE SENIOR
Lafontaine, 2; Canadien, 1.
St-François, 3; Verdun, 1.

LIGUE MONT-ROYAL
Delorimier, 3; St-Michel's, 0.
Villieray, 1; Rosemont, 0.

LIGUE CANAMERICAINE
Québec, 5; Boston, 4.

HIER SOIR

LIGUE NATIONALE
Détroit, 5; Amerks, 2.
Chicago, 1; Rangers, 0.

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse, 3; Buffalo, 1.
LIGUE CANAMERICAINE
Providence, 1; New Haven, 1.

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.	C.	Pts
Détroit	1	1	4	4	4
London	1	1	5	3	3
Windsor	1	1	4	4	4
Cleveland	1	1	3	3	3
Buffalo	1	1	4	4	4
Syracuse	1	1	4	4	4

LIGUE CANAMERICAINE

	G.	P.	P.	C.	Pts
Québec	2	0	0	10	5
New Haven	0	0	1	1	1
Providence	0	0	1	1	1
Philadelphie	0	0	0	0	0
Boston	0	2	0	5	10

GROUPE SENIOR

	G.	P.	P.	C.	Pts
MOSBY	1	0	5	1	3
Royal	1	0	4	0	2
St-François	1	0	3	1	2
Lafontaine	1	0	2	1	1
Victoria	0	0	0	0	0
Verdun	0	2	2	8	0
Canadien	0	2	1	6	9

LIGUE MONT-ROYAL

	G.	P.	P.	C.	Pts
Delorimier	1	0	3	0	2
Villieray	1	0	1	0	2
Champêtre	0	0	0	0	0
Rosemont	0	1	0	1	0
St-Michel	0	1	0	3	0

Buffalo débute bien samedi
Fort Erie, Ont., 13. — Les Bisons, champions de la ligue internationale, ont bien inauguré leur saison, samedi soir, en battant le Syracuse par le score de 3 à 1. La défense des Buffalo fut tellement hermétique qu'elle ne fut prise en défaut que dans les dernières minutes de la partie, lorsque Hughes, sur un bel effort solitaire, sauva les "Stars" du blanchissage. Précédemment, Schultz, Teasdale et Jarvis, avaient compté un point chacun pour les Bisons, un par période, dans l'ordre d'énumération.

Alignement et sommaire:
Buffalo
Tascher Buts Cude
Berlett défense Murray
Teasdale défense Hughes
Schultz centre Miller
Barton alle Markle
Jarvis alle Huggins
Subs. Buffalo: Convey, Kuhn, Keating, Armand, Roth, Newman, McDonald.

Subs. Syracuse: Rennie, Downie, Darragh, Martin, Schriener, Regan, Herbert, Jackson.
Arbitre: Mickey Ion.
Première période
1—Buffalo: Schultz 14.43
Punitions: Teasdale, Martin.

Deuxième période
2—Buffalo: Teasdale 57
Punitions: Downie (2), Murray, Kuhn et Teasdale.

Troisième période
3—Buffalo: Jarvis 9.30
4—Syracuse: Hughes 17.31
Punitions: Convey, Reñnie et Roth.

EDDIE SHORE SIGNE ENFIN ET JOUERA DEMAIN POUR BOSTON

Arrivé à Montréal ce matin, venant de l'Ouest, à 8.55 heures, Eddie Shore, le gréviste du club de hockey Boston, s'en fut trouver de suite le président Calder, de la N.H.L., et il apposa sa signature au contrat, que le club Boston lui avait offert au commencement de la période d'entraînement. Peu après, Shore laissa le bureau de Calder et prenait le train pour Boston, à 9.35 heures, rentré en grèves auprès du président et allant rejoindre son équipe qui joue demain soir contre Détroit.

"LE CANADIEN A EXTRAORDINAIREMENT BIEN JOUE A OTTAWA", (DANDURAND)

"Le Canadien a extraordinairement bien joué, et, en fait, il n'a pas aussi bien joué dans son détail avec les Rangers, le printemps dernier", de nous dire Léo Dandurand, le directeur-gérant du club tricolore, ce matin, en commentant la défaite de son club à Ottawa, samedi soir. Expliquant ensuite les causes de cet insuccès, M. Dandurand a dit que la défense du club Ottawa s'était servi de moyens bien peu sportifs pour démantibuler, couper les joueurs du Canadien. "Morenz, Gagnon et Joliat ont été durement traités par la défense sénatoriale, et ils ont été blessés plus ou moins délibérément". Puis, interrogé sur la part que Leduc a prise dans le triomphe des Sénateurs, Léo a répondu que l'ancien Canadien avait assombri la victoire de son club, par les mauvais traitements qu'il a fait endurer à ses copains des années passées. "Catta et moi lui avons reproché ses manœuvres déloyales, après la partie, quand il a cherché à s'excuser", de dire Léo.

Dandurand est satisfait du Canadien, à qui il a offert des félicitations, après la joute. "Qu'il continue de jouer comme il l'a fait samedi soir, et avant longtemps, il sera en tête de sa section", ajouta Léo, en concluant son entrevue.

PLUSIEURS FORTES LUTTES POUR CE SOIR DANS LA SALLE DU MARCHE SAINT-JACQUES

La lutte locale devient de plus en plus intéressante et ce soir les amateurs concentrent leur attention sur le bon programme qui présentent les promoteurs Giroux et Zappa au Marché S.-Jacques. Ils y verront cinq combats bien balancés quant aux adversaires qui se font la lutte, quant à la rivalité qui les anime et quant au tempérament des figurants des rencontres principales. La première séance de la saison d'hiver fut un vrai beau succès lundi dernier. Les numéros que présentent les promoteurs Giroux et Zappa ce soir sont en apparence encore plus intéressants.

En finale, on verra aux prises Paul Gaudette avec Maurice Letchford. C'est la première fois qu'ils en viennent aux prises dans un combat de deux dans trois à finir. La tenue de Gaudette en ces derniers temps lui a inspiré une grande confiance en ses propres moyens et Letchford en dépit de sa réelle valeur n'a certainement pas en poche une victoire qu'il anticipe tout de même aux dépens du jeune Gaudette.

En semi-finale Fred Lebel, le vétérán bien connu qui a rabroué une foule de jeunes aspirants en moins de temps qu'ils espéraient eux-mêmes le mettre à leur main, rencontrera Roland Brousseau dans un combat de 45 minutes ou

une chute. On verra tout probablement une rencontre fort scientifique avec ce match.

Trois bonnes préliminaires sont aussi à ce programme: dans une rencontre de trente minutes ou une chute, John Marchand sera l'adversaire de Rémi Fontaine; c'est un match mouvementé qui s'annonce avec cette lutte de deux rudes athlètes également endurants et aussi ambitieux l'un que l'autre. Jack Larouche rencontrera Bull Texas dans un autre numéro où il y aura de la casse et, dans le premier match de la soirée, John Binondi bataillera contre John Bélanger. Le premier combat de la soirée commencera à 8 h. 30.

3 ETOILES DE LA JOUTE DE SAMEDI

JIMMY WARD
Maroons

VERNON AYRES
Maroons

ALEX. SMITH
Boston

GAZOLINE
★ ★ ★
IMPERIAL
Abonde en énergie

TANFORAN

PREMIERE COURSE, Spreckle Crse. — Noans Pride, McCune, \$6.80, 4.20, 3.60; Liolele, 112, Helm, 3.40, 2.80; Shasta Broom, 108, Stoddard, 3.30, Temps: 1.09 1-5. Jillion, Las Palmas, Chazan, Impeach, Showers ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, Spreckle Crse. — Chief Almgren, Pollard, 12-60, 5.80, 3.40; Shasta Star, 103, M. Helm, 4.00, 3.20; Lady Conard, 103, Simmons, 2.60, Temps: 1.09 3-5. Royal Chef, First Pip, Xingu, Rare Coin, Dazzle On, ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, Spreckle Crse. — Chic Toney, J. Pollard, 3.40, 2.40, 2.20; Marcelin, 104, G. Smith, 2.80, 2.60; Buzzagos, 114, Winters, 2-80, Temps: 1.08 4-5. Sunny 101k, Le Misérable ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1-16 — Grattan, 108, Thornton, 6.60, 5.20, 3.60; Seths Hope, 108, M. Helm, 10.60, 6.20; Golden Title, 105, O. Harbort, 4.60, Temps: 1.44 3-5. Brains, White Collar, Parawick Piracy, All Rows, ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille et 1-16. — Riekuius, 100, J. Flynn; Terallice, 114, H. Simmons, Board-walker, 103, M. Helm Zevar, Sub Dot, Bonny Grafton, Bahamas Coalizer, ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1-16 mille. — 1. Gerard, McCune, 7.60, 6.60, 3.20; 2. Libbie Jean, Craig, 5.20, 3.20; 3. Spymore, Harbort, 2.80, Temps: 1.46 2-5.

SEPTIEME COURSE, 1-8 mille. — 1. The Whip, McCune, 12.00, 4.40, 2.80; 2. Portneresia, Smith, 4.20, 2-60; 3. Dailey News, Fels, 2.60, Temps: 1.52 2-5.

HUITIEME COURSE, 1-8 mille. 1. Mopeco, Simmons, 5.20, 3.40, 3.00; 2. Abnet, Wolff, 3.00, 3.40; 3. Atcl-nas Harbort, 2.80, Temps: 1.46 2-5.

Toronto bat Rangers, défaits encore hier

LES RANGERS PERDENT LEUR PREMIER MATCH DE LA SAISON A TORONTO, 4 A 3

Six des sept points sont comptés lorsque les équipes ont des joueurs en pénitence. — Toronto hérite d'un point, qui n'a jamais été fait.

TORONTO, 13. — Les Rangers, champions du monde, ont inauguré leur saison, ici, samedi soir, par une défaite aux mains des Leafs, qui avaient été éliminés par eux, le printemps dernier de la course au championnat du monde, dans la finale du détail de la coupe Stanley. Le club de Connie Smythe a gagné par le score de 4 à 3 dans une joute extrêmement contestée. 8.000 personnes ont vu la rencontre, qui fut vivement menée, les deux clubs optant pour le style ouvert et agressif. Six des sept points furent comptés lorsque les équipes étaient à court de joueurs. Par-dessus le marché, un des points du Toronto n'a jamais été compté, la rondelle, tirée par Charlie Conacher, sur la fin de la première période, frappant le poteau des buts pour revenir dans le jeu. Le juge des buts alluma la lumière rouge et le point fut alloué malgré les protestations de Rangers.

(On trouvera plus bas le rapport de la partie, que nous avons dans notre édition de dimanche).

A peine la partie était-elle commencée que Earl Seibert s'attira une punition et dès ce moment les Maple Leafs dirigèrent une formidable attaque sur quatre de front pour encercler pratiquement le but des Rangers. Mais Andy Aitkenhead fit des arrêts sensationnels et put déjouer les ardeurs des Leafs jusqu'au départ de Seibert.

Les visiteurs purent revenir à la charge une minute plus tard quand Bell dut subir une pénalité. Ils foncèrent sur les Torontonians dans la zone même du club local et Keeling, saisissant une passe de Dillon, réussit à encaisser le premier point, alors qu'une véritable mêlée se produisit autour du but. Le jeu dura depuis 5 minutes.

Bailey et Murdoch furent tous deux mis à l'amende pour s'être administré réciproquement un coup de poing. Mais les deux camps furent restaurés à leur force première avant qu'aucune des deux équipes puisse profiter des avantages que la situation pouvait offrir.

Les Torontonians décidèrent de redoubler d'entrain et au cours d'une attaque qui réunissait tous les éléments des rencontres sensationnelles de l'année dernière, Johnson renversa Bell et fut puni. Pendant qu'il était en repos les Maple Leafs déclenchèrent une attaque irrésistible dans la direction de l'adversaire et parvinrent à égaliser l'avantage que quelques minutes auparavant les Rangers avaient obtenu sur eux. C'est Heck Kilrea qui réussit à déjouer le gardien de but alors qu'Aitkenhead se débarrassait de la rondelle que lui avait dirigée Conacher. La période en était à la onzième minute.

Les Leafs continuèrent à exercer leur mouvement d'attaque jusqu'au retour de Johnson. C'est grâce au jeu brillant du gardien des Rangers si deux autres points n'ont pas été successivement enregistrés.

Les Rangers ne se comptaient pas pour battus pour avoir perdu l'avantage du premier point et ils se lancèrent à l'assaut avec une vigueur nouvelle après que Cotton eut été puni pour avoir joué un mauvais tour à Somers. Les Leafs avaient une rude tâche en avant d'eux.

Ce fut une joute excitante sous tous rapports jusqu'au retour de Cotton.

Les Torontonians prirent le devant de nouveau quand Conacher profitant d'une passe de Primeau put percer la garde des Rangers et atteindre son but. La rondelle toucha un coin du filet et en ressortit. A l'apparition de la lumière rouge les Rangers avec Aitkenhead en tête se livrèrent à toutes sortes de protestations mais sans succès. Les arbitres décidèrent en faveur des Leafs.

Andy Blair fut banni de la glace pour retenir indûment un adversaire et pendant que les Maple Leafs se trouvaient à court d'hommes Earl Seibert égala le score sur une combinaison de Dillon. Les Rangers attaquèrent quatre de front et Seibert n'eut aucune difficulté à déjouer Hainsworth qui se trouvait pratiquement impuissant. La manche prit fin quelques moments plus tard.

DEUXIEME PERIODE

Blair se trouvait encore au pénitencier au début de la deuxième période, et les Rangers ne furent pas lents à profiter de cet avantage, pour compter leur troisième point. Earl Seibert compta

seul en 30 secondes. Les Leafs se défendent opiniâtement, mais la défense des Rangers tient bon et les avants eux-mêmes font aussi une dure mise en échec.

Aitkenhead fit un arrêt sensationnel quand Clancy se hasarda juste en avant du but et se saisit d'une passe de Primeau. Clancy fut envoyé à la clôture une minute plus tard pour avoir bloqué Johnson alors que le robuste gaillard des Rangers franchissait la ligne bleue du Toronto.

Les Leafs purent offrir une superbe résistance alors qu'ils étaient privés de Clancy. Pusie manqua un bon coup quand il visa mal. Heck Kilrea enregistra son second point de la partie sur un lancer très faible. Kilrea lança du centre de la glace et la rondelle frappa l'épaule de Pusie et continua ensuite en roulant jusque dans le filet surprenant Aitkenhead. Le temps fut de 12:17. Les Leafs commencèrent à jouer du hockey très brillant et les Rangers furent très occupés à les empêcher de compter. Brennan s'attira une punition pour avoir retenu Clancy sur la bande.

Ralliant toutes leurs forces ils surent se maintenir à proximité du filet des Rangers. Red Horner encaissa un point quand son lancer à longue distance se heurta au bâton de Johnson et rebondit dans le filet. La période en était à 15:03 minutes.

Alors Earl Seibert s'attira une punition pour avoir retenu Cotton. Les Leafs avaient l'avantage de deux hommes. Brennan revint et alors les Rangers repoussèrent les autres attaques des Leafs jusqu'à ce que Seibert eut tenu le but purgé sa punition. La période se termina une ou deux minutes plus tard.

Deuxième période

Sands manqua le filet sur un lancer d'arrière alors que les Leafs se hâtaient pour le commencement de la troisième période.

Cotton et Bun Cook furent punis tous les deux pour s'être chamaillés autour des buts de Toronto. Les Leafs dépassaient de beaucoup les Rangers qui semblaient fatigués à cause de la rapidité des deux premières périodes. Horner fut puni pour un arrêt trop brusque de H. Keeling.

Les Leafs furent contraints de se placer sur la défensive et les Rangers ne purent pas pointer jusqu'au retour de Horner.

Lorne Carr fit son apparition sur la glace.

Une passe de Primeau à Conacher faillit donner un point au Toronto mais Primeau se lança sur le but et fut blessé. Rien de sérieux cependant.

Clancy fut envoyé à la clôture pour rudesse et les Rangers se lancèrent à l'assaut. Après un échange d'attaques et de contre-attaques Clancy enregistra un point pour son club.

Le point ne compta pas cependant car l'arbitre déclara un hors jeu. Dillon revint sur la glace alors que Toronto essayait d'organiser une offensive.

Avec quatre minutes de jeu les Rangers tentaient des efforts désespérés pour égaliser le score.

Keeling et Clancy furent punis pour se donner mutuellement des coups de bâton sur la tête. C'était une lutte ardue mais les deux camps se montraient également habiles au combat. Tous les hommes de choix furent utilisés mais la partie se termina par une victoire pour les Leafs avec le pol-

UNE SECONDE DEFAITE POUR LES "RANGERS"

CHICAGO, 13. — Après avoir été défaits à Toronto, samedi soir, par 4 à 3, dans leur match inaugural de la saison, les Rangers de New-York, champions du monde, ont été blanchis par les Eperviers de Chicago, hier soir, dans leur second match de la saison, par 1 à 0. L'unique point de la joute fut compté par Lolo Couture sur une passe de Gottselig, au bout de 13:20 minutes dans la première période.

Se voyant perdu, Lester Patrick, le gérant des New-yorkais, enleva son gardien de but de la partie quatre minutes avant la fin, et il plaça six joueurs d'avant sur la glace. Ce fut alors une terrifiante offensive, qui faillit plusieurs fois donner des résultats probants. Mais Gardiner, qui occupait le filet de Chicago, fut à la hauteur de la situation et il détourna des coups, qui semblaient incontrôlables.

Chicago vs Rangers
Gardiner.....buts.....Aitkenhead
Abel.....déf.....E. Seibert
Coulter.....déf.....Johnson
Gottselig.....cen.....Boucher
Thompson.....alle.....F. Cook
Couture.....alle.....W. Cook
Chicago Subs.: Conacher, March, Jenkins, Leawick, Kendall, Cook, Romnes, McFayden, Trudel.
Rangers Subs.: A. Seibert, Dillon, Murdoch, Keeling, Carr, Somers, Heller, Osmundsen, Pusie, Brennan.
Arbitres: Daignault et Goodman.

Sommaire
Première période
1-Chicago-Couture (Gottselig) 13:50
Pénalités: Keeling, Jenkins, Coulter, E. Seibert, Brennan, March.

Deuxième période
Pas de point.
Pénalités: Gottselig, Pusie, A. Seibert, Thompson, F. Cook.

Troisième période
Pas de point.
Pénalité: Boucher.

Arrêts
Gardiner.....7 12 6-23
Aitkenhead.....22 11 10-43

Windsor bat les Olympics

WINDSOR, Ont., 13. — Le club Windsor, battu dans sa joute d'ouverture, par les Olympics de Détroit, la semaine dernière, s'est vengé de cet échec, samedi soir, en battant ce même club, par le score de 2 à 1, après une partie extrêmement contestée, qui nécessita une période supplémentaire. Will Starr, sur un bel effort personnel, donna l'avance aux Olympics au commencement de la troisième période, mais, dix-sept secondes avant la fin de la période, Windsor égala le score sur une grande course de Lever. Le point victorieux fut enregistré dans la période supplémentaire, trente-trois secondes avant la fin, sur une passe de Proudlock à Steele, qui déjoua complètement Clark. Plus de 4.500 personnes assistèrent à la joute.

Windsor vs Détroit
Levine Buts Clark
Starr défense Vall
Pringle défense Lederman
Fields centre Carrigan
Lever alle Marker
Proudlock alle Massecar
Substituts du Windsor: Blinco, Steele, Daley, Brown, Drouillard, Carleton, Bellemer.
Substituts du Détroit: P. Mitchell, Ingram, Moffatt, Williams, W. Mitchell, Swenson, W. Starr, Nikars.

Arbitre: Mickey Maguire.
Première période
Pas de point.
Pénalités: Steele, Lederman.

Deuxième période
Pas de point.
Pénalités: Bellemer (2), Cooper.

Troisième période
1-Détroit: Starr.....30
2-Windsor: Lever.....13:42
Pénalité: Aucune.

Période supplémentaire
3-Windsor: Steele.....9:27
Pénalité: Vall.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

Arbitre: Mickey Maguire.

GAVUZZI MENE AVEC COTE DANS LA COURSE DE PATINS A ROULETTES DU STADE ROYAL

Les concurrents de la grande course sur patins à roulettes, commencée de vendredi soir, à 10 heures, au Stade Royal, se livrent actuellement une lutte effrénée pour avantager leur classement et pendant toute la journée d'hier et toute la nuit ils ont donné un effort merveilleux sur la superbe piste en bois spécialement construite pour la circonstance. Hier, des milliers de personnes sont passées au Stade et ont assisté à un régal dans le passionnant spectacle auquel elles ont assisté.

Pete Gavuzzi, le célèbre coureur à pied et en raquettes, prouve que le patin à roulettes n'a pas de secrets pour lui et, avec Côté, son partenaire, était en tête du classement, ce matin, à bonne heure avec l'avantage sur les points. Une égalité existait, en effet, pour la tête du classement, entre cette équipe et celle de Longpré-Roy, qui était en arrière quant aux points.

Depuis cinq heures, hier après-midi, alors que le public a été réuni dans l'enceinte après en avoir été exclu par la loi de fermeture du dimanche, les maillots rouges de Gavuzzi et de son partenaire ont constamment été en vedette tandis que le gris plus sobre de Roy et de Longpré faisait sa trouée au cours des sprints de 9 h. et de huit et demi.

On croit que le vétérán Fager et son partenaire, Thibault ainsi que quelques-uns des plus jeunes nageurs ne pourront tenir contre l'allure et l'expérience des meneurs et la fin de la semaine devait avoir une diminution du nombre des équipes.

Lucien Tessier a été victime d'un malheureux accident, hier soir, comme au milieu d'une course. Il

se frappa violemment sur la clôture. Il s'est affaissé pendant que les entraîneurs s'empressaient autour de lui. Amené à sa hutte, il est revenu de son évanouissement au bout d'une demi-heure, souffrant encore cependant de contusions à l'œil. Mais, couragement, il est ensuite venu remplacer son partenaire sur la piste, et tenir fort bien son bout de la partie.

Le classement à 1 heure

- 1. Gavuzzi-Côté... 455m. 4 112
- 2. Longpré-Roy..... 4 63

Un tour en arrière

- 3. Mallette-Landry..... 3 120
- 4. Saxberg-Lapierre..... 3 14

Deux tours en arrière

- 5. Seymour-St-Jean..... 2 94
- 6. Thoroval-Jetté..... 2 59
- 7. Dumoulin-Dessiers..... 2 47
- 8. Koukka-Tessier..... 2 32
- 9. Rhéaume-Métayer..... 2 10

Trois tours en arrière

- 10. Charest-Maurois..... 1 112
- 11. Larose-Forget..... 1 81

Six tours en arrière

- 12. Fager-Thibault... 451m. 3 12

Les sprints

Voici le résultat des sprints de minute et demi:

- 1. Côté, Dumoulin, Larose, Landry.
- 2. Roy, Mallette, Charest, Tessier.
- 3. Landry, Gavuzzi, Saxberg, Métayer.

- 4. Jetté, Mallette, Côté, St-Jean.
- 5. Koukka, Gavuzzi, Longpré.
- 6. Maurois.
- 7. Côté, Roy, Jetté, Rhéaume.
- 8. Thoroval, Larose, Thibault, Longpré.
- 9. Dumoulin, Côté, Roy, Tessier.
- 10. Thibault, Larose, Longpré, Landry.
- 11. Dumoulin, Côté, Roy, Rhéaume.

LE JOCKEY RICHARDS ET LE "MANCHESTER"

LONDRES, 13.—Les milliers de turfmen qui détiennent des billets de sweepstake, pour l'important handicap Manchester, qui sera disputé le 25 novembre, tournent leur regard vers le petit jockey Gordon Richards, considéré comme le meilleur conducteur anglais. Il vient de briser, tout dernièrement, le record de 246 victoires, établi par Archer, il y a une cinquantaine d'années.

Il montera probablement un des concurrents, le 25. Ce sera, soit Young Native, qu'il devait monter au Cambridgeshire, ou Cotoneaster, favori au dernier Cambridgehire.

La piste Manchester est l'une des plus importantes d'Angleterre, et se vante d'une ligne droite de six furlongs. La circonférence est de presque d'un mille et trois quarts. Le handicap Manchester est disputé sur un parcours d'un mille et demi.

A LATONIA

PREMIERE COURSE, maidens, 2 ans, 1 mille et 70 verges.—1er Lada, Klev 10g G. Fowler, 239.60, 15-59, 17:90; 2e Pandora 10g Bagur, 2.30, 2.56; 3e Garb 10g Ruder, 2.60. Temps 1.17 2-5. Jockey: xSingle Day, xZenoeys, Pointaway Precious Maid, Genial Joe, Mango Bar, xGolden X., Nashgar ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 2 ans, 1 mille et 70 verges.—1er Ned Basil 10g Hunter, 9.00, 5.29, 3.60; 2e Soled American 11g Seabo, 6.30, 4.40; 3e Playful Martha, 10g Louran, 1.00. Temps 1.45 1-5. xMinnie Belle, Two Brooms, Mr. Ross, xAunt Hannah Social Service, xLucky Agella, Busy Jay, Good Politan et Seidrah ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs, 1er Broad Meadows 11g J. Smith, 4.40, 2.39, 2.60; 2e Billy Jones 11g Schutte, 3.80, 3.60; 3e Neil Kuhlman 11g Seabo, 5.30. Temps 1.12 4-5. xDon Pablo, Ridge Blond, Rally Round, Moresoris, xTwilight Girl, Manners, Homework, xParade Steg, Cabouse ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 2 ans, 5 furlongs.—1er Swiftsport 10g J. Smith, 11.00, 5.20, 3.80; 2e Naval Cadet 11g Heigle, 3.40, 3.00; 3e Light Up 10g Chiavetta, 5.60. Temps 1.13 2-5. Mayreen, Pennecote, Brustigert, ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs.—1er Merrill On 11g Hardy, 5.00, 3.40, 2.80; 2e Magnifico 11g Elston, 4.80, 3.60; 3e Cathop 11g McDermott, 4.80. Temps 1.13. American Red, I Pass, Fiji, General Parth, Indian Salute, Broad Bill et Buddy Apolis ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, \$2,000, The Latonia Cup Handicap, 3 ans et plus, 2 1-4 milles.—1er Pacheco 10g Hunter, 12.60, 6.20, 4.80; 2e High Diver 10g Seabo, 5.20, 4.60; 3e Clowndish 10g Courtney, 14.60. Temps 2:53 2-5. Zeus Prince, Bantu, Excellency, Jodie K., Woodworker, et Kuvra ont aussi couru.

QUEBEC BAT BOSTON DE NOUVEAU, HIER

Québec, 13.—Le club Québec a pris la tête de la Canado-Américaine de par ses deux victoires sur les Cubs de Boston, vendredi soir et hier après-midi à l'arena locale. Le score d'hier fut de 5 à 4 et une foule considérable a été témoin de la partie. Les Castors, aussi agressifs que vendredi soir, arrachèrent la victoire aux Cubs dans les dernières minutes de la troisième période, alors que Dubé et Doran déjouèrent Jackson.

La première période fut lourde de pointage, et elle se termina par 3 à 2 en faveur des Cubs. Québec égala le score sur le point de Toupin dans la deuxième période et Dubé fit passer les Castors en avant dans la troisième période, mais Filmore égala pour les Cubs à son tour pendant que Doran décida de l'issue en faveur des Québécois un peu plus tard. Alignement et sommaire:

Québec but Boston
Smith défense Cunningham
Molynaux défense Cunningham
Frew défense Mulligan
McCabe centre Heximer
Lowery alle Harnett
MacIntyre alle Buckles
Subs. du Québec: Doran, Blake, Toupin, Dubé, Ward, Campbell, Wilson.
Subs. du Boston: Lane, Filmore, Weir, Jerwa, Chapman, Halliday.

Première période

- 1-Québec: McCabe..... 9.49
- 2-Boston: Buckles..... 10.00
- 3-Boston: Buckles; (Weir) 10.25
- 4-Boston: Filmore..... 12.00
- 5-Québec: Lowery (MacIntyre)..... 13.20

Pénalités: Blake, Heximer, T. Jerwa.

Deuxième période

- 6-Québec: Toupin (Ward)..... 14.00
- Pénalités: Heximer, Doran.

Troisième période

- 7-Québec: Dubé..... 12.20
- 8-Boston: Filmore (Chapman) 13.55
- 9-Québec: Doran..... 15.35

Pénalités: Chapman, Jerwa, Blake.

Alignement et sommaire:

Cleveland blanchit London
CLEVELAND, 13. — Cleveland a débuté victorieusement sur sa glace, dans la ligue internationale, cet hiver, lorsqu'il a blanchi le London, par le score de 1 à 0, sur un point, enregistré sur la fin de la deuxième période, par Ranger, sur une passe de Cormier. La partie fut rapide de part et d'autre, et les Tecumsehs firent de vaillants efforts dans la dernière période, pour égaliser le score, mais ce fut en vain.

Alignement et sommaire:

Cleveland Buts London
Roberts défense Stuart
Noble défense Holway
Callaghan défense Hicks
Benson centre Waitte
Cormier alle Goldsworthy
Ranger alle B. Brophy

Substituts du Cleveland: Locking, Groh, Hadley, M. Brophy.

Substituts du London: Gregg, Neville, Burns, Fraser, Gillie.

Arbitre: Clarence Bush.

Première période

- Pénalités: Ranger (2); Fraser, Locking, Goldsworthy.

Deuxième période

- 1-Cleveland: Ranger..... 17.38
- Pénalités: B. Brophy, Callaghan.

Troisième période

- Pas de point.
Pénalités: Callaghan, Gillie, M. Brophy, Gregg.

McGill perd--Montréal battu par Argos

LA DEFAITE DU MCGILL L'ELIMINE DE LA COURSE AU CHAMPIONNAT

Les Maillots rouges de Shaughnessy sont définitivement mis hors de la course au championnat de l'Union intercollégiale de rugby, par suite de leur défaite de samedi, aux mains des étudiants de l'université de Toronto, alors que ceux-ci, commençant le dernier quart avec un désavantage de 3 points, reprisent le terrain perdu, pour remporter la victoire par le score de 7 à 4.

Le grand "Jawn" Sinclair, bottier hors-ligne de Varsity, se chargea lui-même de changer ce qui paraissait une défaite certaine des siens, en une victoire qui leur donna la première place de la ligue intercollégiale, sur un pied d'égalité avec les Presbytériens de l'université Queen's.

Sinclair, dans ce dernier quart

eut à tout moment le dessus dans la bataille aérienne qu'il livra à Westman, demi de McGill; avec l'avantage que lui donnant un fort vent qui soufflait derrière lui, et botta quatre fois pour des points, soit deux fois pour des rouges, et deux fois pour des touchés de sécurité que Westman dut faire pour éviter un score plus élevé. Il accumula ainsi un total de six points qui, ajoutés au point initial compté par lui, dans la première période, assurèrent la défaite des étudiants de McGill, qui perdirent ainsi la première occasion sérieuse qu'ils ont eue depuis nombre d'années, de se placer en tête de l'organisation collégiale. Westman, dans la défaite, ne perd rien de son prestige, puisque de son côté, il fut seul à compter.

LES ARGOS CAUSENT UNE VIVE SURPRISE EN VENANT BATTRE LES "WHEELERS"

Les Wheelers de Clarry Foran ont failli à la tâche samedi, et n'ont pu assurer, alors qu'ils en avaient la chance, le championnat de l'Union interprovinciale de rugby et probablement celui du pays. Une victoire pour eux sur les Argonautes de Toronto leur aurait donné, de façon définitive le titre du Big Four, mais les rameurs de la Ville Reine ont changé la face des choses en la remportant eux-mêmes par le score de 11 à 10, de sorte qu'une série éliminatoire est nécessaire entre les deux équipes.

Le jeu terne des Wheelers dans la première demi, la supériorité incontestable du bottage de Ab Box sur celui de Huck Welch, durant toute la partie, des erreurs stratégiques de la part de l'équipe locale ont coûté la partie à celle-ci.

remporter la victoire avec leur seul jeu de la deuxième demi s'ils avaient su profiter des avantages qui leur furent offerts. C'est ainsi par exemple, que dans le dernier quart, alors que le ballon ne se trouvait qu'à vingt-cinq verges des buts des visiteurs, Perina au premier essai, donna l'ordre à Welch de botter pour un rouge, alors qu'il aurait été tout naturel de tenter un plongeon à travers la ligne pour un touché.

Mais il semblait, par leur jeu, que les Wheelers craignaient constamment ne pouvoir réussir, tandis que chez les Argos, une assurance existait, née probablement de l'avantage de 10 points qu'ils avaient pris durant les huit premières minutes du jeu, alors que deux touchés successifs furent réussis par Ted Morris et par Burns, celui-ci un ancien Wheeler.

LA DEVEINE DES WHEELERS

Il faut cependant ajouter que la déveine y a aussi été pour quelque chose: c'est ainsi qu'au début du dernier quart, Ab Box, demi des Argonautes, échappa à une bottée de Welch sur la ligne de ses buts alors qu'il était entouré de joueurs de Montréal; neuf fois sur dix, ceux-ci se seraient emparés du ballon pour un touché mais cette fois, Box parvint à le recouvrer; quelques minutes plus tard, encore un "fumble" de Box et Montréal, recouvre à deux ou trois verges seulement des buts des Argos; sur le premier plongeon, le joueur local qui a le ballon l'échappe à son tour alors qu'un touché est assuré. Plus à bonne heure dans la joute, une passe parfaite de Perina à Taft alors que celui-ci n'a que Box à dépasser pour faire un touché, est rappelé par les arbitres pour interférence.

DES ERREURS COUTEUSES

Mais même en dépit de ces malchances, les Wheelers auraient pu

FOOTBALL AUX E.-U.

- Georgia, 7; Yale, 0.
- Colgate, 7; Ohio Northern, 0.
- Hobart, 0; Buffalo, 0.
- Brown, 10; Syracuse, 7.
- Arnold, 13; Northeastern, 12.
- Union, 13; Rochester, 9.
- Rutgers, 20; Lafayette, 13.
- Boston College, 9; Villanova, 0.
- Gettysburg, 10; Dickinson, 9.
- Columbia, 14; Navy, 7.
- Drexel, 7; Susquehanna, 6.
- Pittsburg, 7; Duquesne, 0.
- Fordham, 20; N. Y. U., 12.
- Army, 27; Harvard, 0.
- Maine, 12; Bowdoin, 0.
- W. Maryland, 54; Loyola, 0.
- Holy Cross, 27; Manhattan, 6.
- Michigan, 10; Iowa, 6.
- Penn State, 40; Johns Hopkins, 6.
- Michigan State, 0; Carnegie Tech., 0.
- Providence, 39; C. C. N. Y., 6.
- Trinity, 7; Amherst, 6.
- Bates, 10; Colby, 0.
- Princeton, 7; Dartmouth, 0.
- Ohio State, 20; Pennsylvania, 7.
- Duke, 38; Maryland, 7.
- Detroit, 26; Catholic University, 0.
- Bucknell, 12; Furman, 0.
- Purdue, 19; Notre Dame, 0.
- Illinois, 3; Northwestern, 0.
- Chicago, 7; Indiana, 7.
- St. Thomas, 13; Geneva, 0.
- South Carolina, 14; North Carolina State, 0.
- Tufts, 19; Boston U., 6.
- Rhode Island, 20; Conn. State, 7.
- Nebraska, 12; Kansas, 0.
- Oklahoma, 21; Missouri, 0.
- Kansas State, 7; Iowa State, 0.
- Washington U., 36; Butler, 12.
- Wisconsin, 25; W. Virginia, 6.
- Tulane, 33; Mississippi State, 0.
- Vanderbilt, 27; Sewanee, 14.
- Virginia State, 13; Shaw, 0.
- Miami, 33; U. of Louisville, 7.
- Tennessee, 35; Mississippi, 6.
- Washington Lee, 6; Virginia, 0.
- Kentucky, 21; V. M. I., 6.
- Baylor, 3; Texas, 0.
- So. Methodist, 19; Texas A. et M., 0.
- Rice, 7; Arkansas, 6.
- Georgia Tech., 19; Florida, 7.
- DePaul, 31; Evansville, 9.
- Univ. of Hawaii, 7; Denver, 6.
- Texas Christian, 19; North Dakota, 7.
- Ohio University, 0; Marshall, 0.
- Kentucky, 21; Virginia Military, 0.
- Washington-Lee, 6; Virginia, 0.
- Nebraska, 12; Kansas, 0.
- Colorado Aggies, 3; Utah Aggies, 0.
- University of Hawaii, 7; Denver, 6.
- Utah, 13; Colorado, 6.

- New Mexico, 7; Arizona, 0.
- Stanford, 13; Southern California, 7.
- California, 33; Washington, 0.
- Washington State, 14; Idaho, 6.
- Oregon, 13; Oregon State, 3.
- Nevada, 21; Ohio State, 0.
- Montana, 13; Gonzaga, 7.
- Fresno State, 7; Washburn (Kans.), 0.
- Trinity, 7; Amherst, 6.
- Bucknell, 12; Furman, 0.
- Army, 27; Harvard, 0.
- Arnold, 13; Northeastern, 12.
- Rhode Island, 20; Connecticut State, 7.
- Alabama, 27; Virginia Poly Tech., 0.
- Washington Univ., (Saint-Louis), 36; Butler, 12.
- Cincinnati, 14; Wittenberg, 6.
- Oklahoma, 21; Missouri, 0.

Au Gymnase Donat Plourde

Ce soir, le promoteur Donat Plourde présentera à son gymnase, 2161 rue Davidson, le programme suivant:

Finale, Jim Henderson vs Paul Descôteaux.

Semi-finale, combat royal: Joe Lethar, Paul Beaulieu, L. Beaulieu, Tiger Lewis et Bill McDuff.

20 mins: Maurice Descôteaux vs Jack Desrosseillers.

Voici maintenant le programme de demain soir au même endroit:

Finale: Joe Lethar vs Kid Desrosseillers.

Semi-finale: Paul Descôteaux vs The Mystery Men.

30 mins: John Marchand vs Bob Eirn.

30 mins: Maurice Descôteaux vs Tiger Lewis.

Il y aura aussi deux forts programmes mercredi et jeudi soirs.

Comme toujours, l'entrée est absolument gratuite au gymnase Donat Plourde.

Lutte au Gymnase St-Pierre

Voici l'intéressant programme de lutte qui sera présenté demain soir (mardi) au gymnase Saint-Pierre, rue Saint-Zotique, près de la rue Saint-André:

Finale, deux dans trois à finir: Sam Chuck vs Bill O'Brien.

45 minutes ou une chute: Johnny Bélanger vs Jim Tiger Delisle.

39 minutes ou une chute: Bill Rogers vs Georges Rinfret.

29 minutes ou une chute: Roger Mayer contre un adversaire d'égalité force.

LE DETAIL AURA LIEU A TORONTO

TORONTO, 13.—L'éliminatoire pour le championnat intercollégial de rugby senior aura lieu samedi prochain à Toronto entre les gars de l'université de Toronto et ceux de Queen's. Les gouverneurs de l'Union ont décidé que le match aurait lieu en terrain neutre si les deux adversaires n'en venaient pas à une décision quelconque au sujet de l'endroit de la rencontre. Devant cet ultimatum, ils ont tiré à la courte paille et Toronto a été favorisé.

LE DETAIL DANS LE "BIG FOUR"

La victoire d'Argos et la défaite d'Ottawa, laissent 2 clubs, Montréal et Argos, en tête du classement du Big Four, une fois la saison régulière terminée. Il a été décidé samedi soir, qu'une série éliminatoire de deux matches, entre les premiers, serait disputée samedi prochain à Hamilton, et le 25, ici, au stade Molson.

Le vainqueur rencontrera ensuite le vainqueur du détail de l'Intercollégiale, dans lequel le Queen's et le Varsity doivent aussi se rencontrer en éliminatoire, pour le droit de continuer dans la course au championnat de l'Est du pays.

Sarnia, champion de l'O. R.F.U., rencontrera le gagnant de la série, après avoir profité d'un repos assez long.

La finale canadienne entre les champions de l'Est et ceux de l'Ouest, aura lieu dans l'Est, le samedi, 9 décembre.

Le Club Social Champlain s'est de nouveau réuni lundi dernier

La Section des Quilles de la Compagnie des Produits Champlain Ltée s'est réunie de nouveau lundi soir lorsque plus de 150 membres du personnel se sont rencontrés au Amherst Bowling Academy pour la deuxième partie de la saison. Les filiales furent représentées par les officiers et directeurs de chaque compagnie et l'honneur de lancer la première boule fut accordée à M. Trudeau, de l'A.O.A. Ltd. Ce dernier était accompagné par deux personnalités, bien connus dans le sport à Montréal, notamment MM. Lymburner et Racine, directeurs du Montréal Baseball Club, ainsi que M. F. S. Sylvestre, Président de la Sylvestre Oil Co. Ltd.

Il fut accordé à Monsieur Tronchard le privilège de souhaiter la bienvenue à la Section des Dames du Club Social Champlain, lesquelles ont suivi l'exemple de leurs compagnons de travail en organisant des équipes, représentées par les filiales de la Compagnie des Produits Champlain Ltée.

Les élections eurent lieu lundi après-midi, dont les résultats sont comme suit: Présidente: Mlle A. Beaulieu, Champlain Oil Products Ltd.; Vice-présidente: Mlle A. Cabana, Loyal Oil & Gas Ltd.; Secrétaire-trésorière: Mme E. Carroll, Champlain Oil Products Ltd.; Directrices: Mlle B. Norvan, A.O.A. Limited; Mlle E. Hotte, R. Hotte Oil Co.; Mlle N. Warden, LaSalle Petroleum Limited; Mlle E. Patry, Sylvestre Oil Co. Ltd.; Mlle R. Marcoux, Excel Petroleum Limited; Mlle Y. Hébert, U.A.S. Limited.

Les Directeurs du Club Social Champlain furent heureux de voir l'enthousiasme et le progrès de chaque joueur, mentionnons spécialement notre Vice-président, lequel, en plus d'être un membre honoraire du club, fait partie d'une équipe régulière. Nous espérons que l'intérêt manifesté jusqu'à présent se continuera et que l'assemblée sera aussi nombreuse à la prochaine rencontre afin de passer une autre veillée agréable.

Les résultats des parties de lundi sont comme suit:

SECTION DES QUILLES	POSITION DES EQUIPES	Gag. Per.
LaSalle Petroleum	6 0
U. A. S. Ltd.	6 0
A. O. A. Ltd.	6 1
Adanae Oil & Gas	3 2
Excel Petroleum	3 2
Loyal Oil & Gas	2 6
R. Hotte Oil Co.	0 6

Le plus haut score pour une partie, le 6 novembre: A. Cusson, de l'U. A. S., gagnant le prix.

QUE TOUS PRENNENT PART A NOTRE CONCOURS DE HOCKEY!

Dans une semaine exactement, il nous faudra contrôler toutes les solutions à notre premier concours de hockey sur les joutes de la Ligue Nationale. Annoncez il y a huit jours, ce concours, repris après quelques saisons de repos, a suscité un véritable enthousiasme et, malgré le délai accordé aux concurrents pour nous adresser leurs réponses, notre bureau a été pris d'assaut toute la semaine par des envois venus de la ville, de la province et de plusieurs autres centres du pays. C'est là un sûr indice du grand intérêt qu'il soulève partout.

Que faut-il faire pour participer à ce concours et gagner de riches prix en argent? Tout juste remplir quelques conditions faciles et retourner les coupons pour le 18 novembre, c'est-à-dire, samedi prochain. Disons, en passant, que nous acceptons les envois d'en dehors de la ville, pourvu que le scan postal du 18 novembre soit imprimé sur les enveloppes, qui pourraient nous arriver plus tard que cette date.

Voici les quatre conditions élémentaires à remplir, suivies de la cédule des joutes du 9 novembre au 15 décembre, sur lesquelles porte le premier concours de hockey de la "Patrie":

- 1.—Il s'agit de déterminer la position que les clubs du circuit Calder occuperont le 15 décembre 1933.
- 2.—De deviner le nombre de points (goals) que chaque club aura comptés à cette même date. Ceci est pour éviter les nombreuses égalités qui se produiraient dans le passé dans les meilleures réponses.
- 3.—De détacher le coupon de le remplir soigneusement avec nom et adresse du concurrent, et de le faire parvenir à la "Patrie" pas plus tard que le 18 novembre 1933. Nous acceptons les lettres de la campagne, portant l'estampille de cette date.
- 4.—Il est permis de nous adresser autant de réponses qu'on voudra, à condition que chacune soit cochée sur un coupon de participation officielle.

LES PRIX A GAGNER

Chaque concours, il y en aura quatre au cours de la saison, comportera un total de \$50 en prix à gagner. La meilleure solution recevra \$25; la deuxième \$15; la troisième \$10.

Il n'y a pas beaucoup de travail à faire: un simple calcul, maintenant que l'on connaît bien la force des clubs de la N.H.L. Et, pour donner une partance à notre premier concours, nous allouons tout, une semaine sur la cédule, de sorte que les participants auront déjà une bonne idée de la valeur des équipes, quand ils nous enverront leurs solutions.

Les juges de ce concours seront des citoyens d'une intégrité absolue. Du reste, dans le passé, nous n'avons jamais entendu de murmures, de réclamations, et le verdict sera rendu d'après les règles de la plus stricte équité.

Le GOLF

CE CHAMPIONNAT LUI DONNE \$2,000

Washington, 13.—Frôlant la normale durant 54 trous, Paul Runyan, de Westchester, joueur professionnel, a obtenu un score de 211 pour remporter la bourse de \$2,000.00 du troisième tournoi annuel pour le championnat ouvert de la Capitale des Etats-Unis.

POMPOSIY GAGNE

Baltimore, 11. — Pomposity, le poulain de W. R. Coe, a remporté une victoire surprenante dans le handicap Riggs, pour une bourse additionnelle de \$5,000, cet après-midi. C'était la pièce de résistance de la dernière matinée de courses à la piste de Pimlico. Mad Frump, à C. V. Whitney, arriva deuxième, tandis que Kerry Patch, de Lee Rosenberg, prit le troisième argent. Mate, de l'écurie Borwick, qui était le gros favori, n'arriva pas dans les positions payantes.

MIKE DEMETRE VS ALEX. TESLUK AU MONUMENT, JEUDI

Une autre préliminaire vient d'être conclue, mettant aux prises Mike Demetre contre Alex Tesluk, deux vieux rivaux, pour la séance d'ouverture de lutte, au Monument National, jeudi 16.

La première rencontre au programme sera un 20 minutes entre Cyclone Burns, 201 livres, dont on dit beaucoup de bien, et Jean Simoneau, 204 livres.

La deuxième, un 20 minutes, John Carrochia vs Bill Texas, puis Mike Demetre vs Alex Tesluk, avec Bob Langevin, en semi-finale et Leo Lefebvre, en finale, avec des adversaires de valeur. Le programme sera au complet.

Les prix seront à la portée de toutes les bourses. La salle, facile d'accès, offre tout le confort et la sécurité possibles. Les dames accompagnées bénéficieront d'un tarif spécial, en un mot, rien n'a été négligé pour que cette séance d'ouverture soit un succès.



Peu à la fois... mais Bon

La modération est la plus grande vertu.

—BOVER

Le Grand "OLD PARR" le doyen des whiskys âgés est le choix de ceux qui suivent ce principe et qui préfèrent un peu à la fois mais d'un whisky qui est vraiment bon.

\$3.75 PINTA ORDINAIRE

\$5.65 PINTA IMPERIALE

Grand "Old Parr" Antique Whisky

Embouteillé et mélangé sous la surveillance directe des propriétaires

GREENLEES BROTHERS, GLASGOW et LONDRES

par Distillers Corporation, Limited, Montréal.

Nos semi-professionnels à l'oeuvre hier

LA FONTAINE GAGNE AINSI QUE SAINT-FRANCOIS

Pour la première fois dans son histoire, le Forum a permis, hier après-midi, du sport payant dans son enceinte, le dimanche, malgré l'opposition, faite en certains milieux à l'établissement de ce précédent. Pour la circonstance, le Groupe Sénior, qui joue maintenant deux séances par semaine, a présenté son second programme de la saison lorsque les clubs Lafontaine, Canadien, Saint-François-Xavier et Verdun en sont venus aux prises.

Dans la première partie, la Lafontaine a fait ses débuts dans ce groupe en faisant subir au Canadien sa deuxième défaite par le score de 2 à 1. Dans la finale, la Saint-François a vaincu le Verdun par 3 à 1. Environ 3,500 personnes furent témoins de ces deux parties, qui fournirent du sport rapide et intéressant de bout en bout.

Lafontaine mena le bal par 1 à 0 sur le point de Guilbault jusqu'à la troisième période, alors que, au bout d'une minute, Freeman Jack porta son avantage à 2 à 0 sur un bel effort individuel. Puis, dix minutes plus tard, Wilson réussissait à sauver le Canadien du blanchissage en comptant une magnifique point personnel. Le reste de la période, "Doc" Clément s'évertua à trouver la combinaison, qui lui ferait égaliser le score, mais tout fut inutile et la Lafontaine laissa la glace après une victoire glorieuse d'autant qu'il s'était formé que quatre ou cinq jours plus tôt.

Dans la finale, la Saint-François eut le dessus sur le Verdun et Watson fut le principal artisan de la victoire du club de Gervais avec son point et la collaboration qu'il apporta à la confection d'un autre. Le Saint-François a fait preuve d'une rare condition et il a offert un jeu supérieur au club d'Art-Therrien. Tout de même, le Verdun, avec un peu plus d'attente et de poise, sur son alignement, sera dangereux.

CANADIENS but Rowen Archambault déf. Mongeon Wilson déf. Leroux Pilon cen. Jack Berger alle Lee Gaudette alle Lapointe

Subs. Canadiens: Robert, Lafleur, Lalonde, Poirier, Poulin, Reeves-Grant.

Subs. Lafontaine: Guilbault, Couron, St-Jean, Davis, O'Connell, Ozeau.

Première période
1. Lafontaine-Guilbault (Couron) 18.50
Punition: Aucune.

Deuxième période
Punitions: Arcand, Mongeon, Wilson.

Troisième période
1. Lafontaine-Jack 15
2. Canadiens-Wilson 11.25
Punition: Aucune.

VERDUN but Gagnon Martel déf. Gervais Lee déf. Raymond Jotkus cen. Hills Dubé alle Watson Bourcier alle Tobin

Subs. Verdun: Kelly, Meloche, Brunet, Leduc, Martel.

Subs. St-François: Thibault, Gaudet, Gaston, St-Michel, Bourgoin, Beauchamp, Bellehumeur.

Première période
1. St-François-Tobin (Watson) 12.15
2. St-François-Raymond 18.12
Punition: Beauchamp.

Deuxième période
1. St-François-Watson (Gaudet) 15.45
Punitions: Raymond 2.

Troisième période
1. Verdun-Ethier 3.17
Punition: Tobin.

LEBRUN AURA, MERCREDI, UN AUTRE RIVAL

Shura Levluck, qui devait lutter en finale contre le champion du Canada, Albert Beauchamp, est actuellement en dehors de la ville, et il a téléphoné au promoteur Georges Deslongchamps pour l'avertir qu'il ne pourra pas remplir son engagement, mercredi soir à la Palestre, mais qu'il sera à sa disposition après cette date. Donc ce sera partie remise, car, comme le promoteur ne voulait pas opposer le premier venu au champion, il a préféré remettre cette rencontre à plus tard. Il y aura mercredi soir, une autre rencontre, qui ne cédera en rien à celle déjà proposée, car le champion, Paul Lebrun, défendra son titre contre le coup de bélier de Young Sonnenberg. Ce combat sera très intéressant car Lebrun et Sonnenberg se sont déjà rencontrés une fois, et ils avaient tous deux soulevé l'enthousiasme des spectateurs. Le match sera pour le titre, car Sonnenberg a accepté le défi.

DANS LE MARATHON DU PATIN A ROULETTES A SAINT-LAURENT



Voici les coureurs qui s'ébranlèrent dans le marathon sur patins à roulettes, au Jardin de Saint-Laurent, hier soir: Memmo, Rouleau, Brunette, Ross, Hoffman, Gendron, Lachapelle, Tétrault, Rivet, Nolin, Serre, L. Lafond, Maillé, Otis.—(Cliché F.-E. Marsan).

TROIS EQUIPES SUR UN PIED D'EGALITE CE MATIN DANS LE MARATHON SAINT-LAURENT

Le départ de la course de quinze jours sans arrêt, sur patins à roulettes, au Jardin de Saint-Laurent, a été donné, hier soir, à minuit et une minute, par son honneur le maire Gohier, de Saint-Laurent, et quatorze équipes se sont de suite mises en branle, avec une ardeur sans égale, et au milieu d'un enthousiasme exceptionnel chez les douze cents spectateurs. La rivalité se fit de suite, et les concurrents ont roulé à une allure vertigineuse et soutenue, pendant toute la nuit, les relais se faisant méthodiquement et, ce matin, tout le monde était frais et dispos. Personne ne semblait ressentir de l'effort du démarrage.

La première nuit a été marquée d'un accident à Memmo, qui court avec Moreau, mais après une demi-heure de relève par Moreau, rien n'y paraissait, et cette équipe est en tête de la course avec celle de Gendron-Gadbois et celle de Maillé-Jodoin.

Les équipes sont pratiquement toutes groupées ensemble, et onze d'elles suivent les trois leaders à deux tours en arrière. On peut se faire une idée de l'exceptionnelle rivalité des quatorze équipes, par le premier classement que nous donnons aujourd'hui, et qui indique la position des équipes à huit heures ce matin.

Le Jardin avait, pour la circonstance, revêtu sa plus belle parure, et les organisateurs n'avaient rien ménagé pour faire de l'ouverture de ce marathon, un succès complet. Leurs efforts se continuèrent toute la semaine et tout le marathon durant, de sorte que le Jardin, qui offre une température réconfortante, parce qu'il est chauffé, s'attend d'être pris d'assaut tous les jours. La piste est superbe et elle fut l'objet de commentaires fort flatteurs de la part des concurrents, qui roulaient avec entrain de nuit à jour.

Position à 8 heures, ce matin:

54 MILLES 8 TOURS

Gendron-Gadbois	8 pts.
Memmo-Moreau	6 pts.
Maillé-Jodoin	2 pts.

2 TOURS EN ARRIERE

Nolin-Lemerise	4 pts.
Rouleau-Vigeant	4 pts.
Brunette-Sheehan	4 pts.
Ross-Meadows	4 pts.
Hoffman-Batt	4 pts.
Lachapelle-Lafontaine	4 pts.
Tétrault-Gagnon	4 pts.
Rivet-Berthelot	4 pts.
Serre-Gasson	4 pts.
Lafond-Lafond	4 pts.
Otis-Langlois	4 pts.

A PIMLICO

PREMIERE COURSE, \$1,000. Steeplechase, 3 ans et plus, 2 milles.—1er Luckie 14 C. R. White, 6.30, 3.49, 2.46; 2e Red Bridge 148 Thorn, 6.30, 3.50, 2.50; 3e Cahirciveen 145 M. Slate, 6.50, 3.50; 4e B-Awakening, Axon, Lavinsky, b-Indicator, ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, \$500. à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.—1er Prize Package 113 Humphries, 4.59, 3.29, 2.59; 2e Doekin 198 Lowry, 5.00, 4.40; 3e The Bailiff 111 Belaski, 5.09, Temps 1.13 1-3, Happy Sue, Baby Ching, Golden Camp, Knight Hope, Infiled, Bright Tess, Rega Rose, Manager Bill et Tight Wad ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, \$500. The Southern Handicap, tous âges, 6 furlongs.—1er Okapi 197 R. Jones, 5.29, 3.50, 4.30; 2e DeValera 196 Stout, 4.59, 3.49; 3e Black Hand 5 Haines, 6.09, Temps 1.11 4-5, Character, Pompelus, Flagstone et Fortunate You, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, \$300. The Pimlico Homestead, 2 ans, 1.1-1.5 milles.—1er Bongo 197 Porter, 31.49, 11.39, 8.49; 2e Holystone 110 Gilbert, 3.39, 3.49; 3e Precursor 110 Scout, 5.39, Temps 1.47 2-5, Wilco, Kept, Cant Remember, Be Shy, Rebel, Yell ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, \$5,000 ajoutés. The Riggs Handicap, 3 ans et plus, 1 2-16 mille.—1er a-Composity 97 Humphries, 11.50, 6.09, 5.09; 2e Mad Frump 195 Porter, 5.29, 4.39; 3e Kerry Patch 114 R. Jones, 7.49, Temps 1.59, a-Osculator, Caesars Ghost, Mate, Barn Swallow, Watch Him, War Glory, Thursday, et Good Advice ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, \$300. à réclamer, 2 ans, 1-16 mille.—1er Bartering Kat 199 Mead, 23.49, 9.59, 6.09; 2e Patch Pocket 199 Belaski, 5.39, 4.09; 3e Rose Parade 118 Humphries, 5.49, Temps 1.48, Top High, Bill, Flight, Croust au Pot, Cloudet, Appomattox, Triangular, et Slipper King ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, \$300. à réclamer, 3 ans et plus, 3 furlongs.—1er Clarify 107 Humphries, 17.29, 7.00, 5.29; 2e De, dence 112 Belaski, 3.69, 2.89; 3e Reserzist 109 J. Rentch, 5.39, Temps 1.16 1-5, Garden Message, Euryalus, et Dyak ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, \$500. à réclamer, 3 ans et plus, 1-16 mille.—1er Surety 110 Burrill, 16.00, 7.29, 3.49; 2e Tala 113 Lowry, 4.39, 2.00; 3e Even Up 113 Belaski, 2.65, Temps 2.01 1-3, Airway, Allstar, Bright Beauty, Momo, Buck et Wing ont aussi couru.

JOUTES DE FOOTBALL

AU CANADA

LIGUE INTERPROVINCIALE
Argonauts, 11; Montréal, 10; Hamilton, 14; Ottawa, 7.

LIGUE INTERCOLLEGGIALE
Varsity, 7; McGill, 4; Queens, 2; Western, 2.

O.R.F.U. SENIOR
Sarnia, 15; Balm Beach, 2; Hamilton, 6; St-Michaels, 0.

O.R.F.U. INTERMEDIAIRE
Bishop, 3; Sherbrooke, 2.

POSITION DES CLUBS

INTERPROVINCIALE

G	P	C	Pts
Argos	4	2	86 54 8
Montréal	4	2	67 55 8
Ottawa	3	2	62 76 6
Hamilton	1	4	44 74 2

INTERCOLLEGGIALE

G	P	C	Pts
Varsity	4	2	66 45 8
Queen's	4	2	35 35 8
McGill	3	2	41 32 6
Western	1	5	27 75 2

O. R. F. U.

Sénior

G	P	N	P	C	Pts
Sarnia	5	1	0	95	20
Balm Beach	3	2	0	52	14
St. Michael's	1	2	1	26	16
Hamilton	1	4	1	35	4

O.R.F.U. INTERMEDIAIRE (Section Ouest)

G	P	P	C	Pts
Westward	3	1	0	14 19
C. N. R.	4	1	0	28 8
Ottawa	2	4	2	42 34 6
McGill	0	5	0	9 35 0

(Section Est)

G	P	N	P	C	Pts
Bishop's	5	0	1	31	11
Sherbrooke	4	1	1	47	23
57th Battery	2	2	0	42	34
Que. Granites	0	5	0	9	33

R.M.C. bat Université d'Ottawa

OTTAWA, 12.—Grâce à un touché opportun à la première période les gars du Royal Military College de Kingston ont battu par 9 à 4 l'équipe de l'université d'Ottawa à l'issue d'un match régulier de la ligue de rugby football intercollégiale classe intermédiaire. Le jeu des lignes d'avant chez les vainqueurs a été supérieur à celui de l'adversaire.

WINNIPEG VA VENIR DANS L'EST

WINNIPEG, 13.—Les Winnipeg de Carl Crossin étaient prêts, hier soir, à s'embarquer à destination de l'Est du Canada pour la première fois en huit ans afin de tenter la conquête du championnat senior de rugby du Canada. Les champions de Manitoba ont remporté le championnat de l'Ouest, samedi après-midi, en battant les Altomans de Calgary par le score de 15 à 1.

LE TENNIS

TOURNOI NATIONAL BREWERIES

La ronde des quarts de finale s'est jouée vendredi dernier devant un groupe de spectateurs d'élite et des plus enthousiastes aux brillantes sautées du jeu. L'on peut dire, sans doute que les huit meilleurs tennismen du Canada à part Wilson Toronto, étaient en lice. Bien que le jeu fut des plus intéressants, les obstacles naturels tels que colonnes, soliveaux, manque d'espace de recul et de côtés contribuèrent beaucoup à en diminuer l'éclat. Le joueur par exemple, qui pourrait jouer les croisés courts avec avantage ou servir "American twist" accentué se voit privé de bien des atouts à cause de la quasi-impossibilité dans laquelle l'adversaire se serait de retourner. Entre tennismen chic le code de la politesse dicte en l'occurrence la façon d'agir, mais sans rancune aucune le moindre manquement à cette étiquette est vite remis de part et d'autre.

Ce soir, auront lieu les deux rencontres demi-finales, Marcel Rainville, gagnant de ce tournoi l'automne dernier, traversera la sphère contre Bob Murray du McGill, Marcel Hanville, président "actif" du Canadien, c'est le cas de le dire dans toute l'acceptation du mot, en plus de s'être accredité le champion du tournoi s'est distingué des membres du barreau et celui de l'Est du Canada à Ottawa, a aussi à sa ceinture, plusieurs autres titres tant Métropolitains que provinciaux, qui le classent No 1, au Canada. Il joue en artiste intelligent, qui dispose de coups de rapière aussi formidables que ses directs solides et agressifs, et tant que Rainville sera attaqué en haut de la ceinture, il saura plaire à ses admirateurs et satisfaire au plus exigeant des critiques, prouvant ainsi, la virile personnalité qu'il compose. Bob Murray a surtout exploité dans un certain inter-collegial, universitaire. Bien qu'il fit équipe avec Roland Longtin dans le tournoi "d'invitation" en double de Lucerne en Québec il fut à son insu, un peu l'homme de paille pour remplacer H. P. Emard et dérangé en quelque sorte l'équipe gagnante et championne canadienne-française. Surtout dans un tournoi supposé international, ce n'est pas très chic de la part des organisateurs du Tournoi du Seigneur Club. Cependant Bob est encore en pleine croissance et semble se développer normalement. Il sera sans doute dans quelques années une valeur potentielle pour le club qu'il représentera.

Dans le second match de la soirée Roland Longtin du club Canadien rencontre Laird Watt du McGill. C'est à juste titre que l'on peut qualifier Laird de débouaillonné impassible par excellence. Jeûtu et crevant de santé, il possède une grande résistance et bien rarement s'aperçoit-il de la fatigue après une rencontre. Il ne possède cependant aucun jeu de jambes, et bien qu'il couvre son terrain, il y arrive par des attitudes ou des poses allongées ou répétées. Sous ce rapport son adversaire de ce soir Longtin est plus adroite et équilibré et son jeu n'est

DELORIMIER ET VILLERAY ONT BIEN DEBUTE

La ligue Mont-Royal a fait officiellement l'ouverture de sa saison régulière, hier après-midi à l'Aréna Mont-Royal devant plusieurs centaines d'amateurs de hockey, qui furent amplement dédommagés de leur trouble par la qualité du hockey, qui leur fut présentée. Dans la première partie, le Delorimier signala son entrée dans le circuit Max LaRoque en battant le St-Michael par le score de 3 à 0, pendant que, dans la deuxième toute au programme, le Villieray servit le second blanchissage de la matinée en battant le Rosemont, avec Trépanier dans les buts, par le score de 1 à 0. D'un autre côté, Wilfrid Bogue, qui appartient au Canadien, de la N.H.L., était dans le filet du Villieray et sa tenue fut parfois sensationnelle. L'unique point de la partie fut compté par Saint-Pierre juste quatre secondes avant la fin de la deuxième période.

Dans la toute d'ouverture, les pointeurs du Delorimier furent: Trudel, Larosa, et B. Séguin.

St. Michaels

McQuig	but	Daniels
Unsworth	défense	Beardmore
Booth	défense	Hudson
Barry	centre	Trudel
Kennel	alle	B. Séguin
McVey	alle	Larosa

Substituts du St. Michaels: Armand, Bernard, Kerr, Halbert.
Substituts du Delorimier: F. Séguin, Foay, Ranger, Topp.

Première période
Pas de point.
Punitions: Booth, Topp, Ranger, Barry, B. Séguin.

Deuxième période
1-Delorimier: Trudel 10.00
Punitions: Hudson, Booth.

Troisième période
1-Delorimier: Larosa 19.01
2-Delorimier: B. Séguin 19.55
Punitions: Trudel, Booth, Trudel, Kerr, Hudson.

Villieray

Bolans	but	Trépanier
Lavigne	défense	Lacoste
Duhamel	défense	Asselin
Michaud	centre	S. Lecavallier
St-Pierre	alle	Bélangier
Sayer	alle	Lamarcha

Substituts du Villieray: Stanley, Laforce, Couturier, Brière, Glas, Auclair.
Substituts du Rosemont: Boivin, Blamhara, Maurice, Lefebvre, E. Lecavallier, Guay.

Première période
Pas de point.
Punitions: Asselin.

Deuxième période
1-Villieray: St-Pierre 19.54
Punitions: Michaud, Duhamel, Lefebvre, S. Lecavallier.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Duhamel, Lefebvre.
Arbitres: Sauvé et Campbell.

Bishop's College bat Sherbrooke

SHERBROOKE, 13.—Bishop's College a battu, samedi après-midi, les gars de Sherbrooke par le score de 3 à 1 dans une partie régulière de la Q.R.F.U. intermédiaire, (Section Est).

Le Ski à Saint-Sauveur

SAINT-SAUVEUR 12.—(Du correspondant de la "Patrie").—A la dernière assemblée du Club de Sport de Saint-Sauveur tenue samedi dernier le 4 novembre, il a été décidé de construire le saut de ski cette année, lequel saut doit être de 125 pieds. Il a été décidé aussi d'avoir une patinoire avec lumière et la corporation a fait don de l'eau et de la conduite.

Le Ski à Saint-Sauveur

En général plus dégagé et souple. Cette attitude apparemment innocente et nonchalante, dissimule un peu la prestesse du mouvement, mais n'en affirme pas moins la grande précision géométrique quand le point est compté sur le gallon. C'est ainsi que l'on connaît Roland; le jeune maître si dextre; qui dispose d'un répertoire de coups guidé par un jugement rarement pris en défaut.

Le résultat des rencontres de vendredi dernier a été publié. Cette ronde de quart de finale a soulevé beaucoup d'intérêt. Trois des quatre rencontres ont été de 3 manches. Seul le match Rainville-Fontaine, a été de deux. Marcel se rendit invulnérable immédiatement en gagnant la première manche, 6 jeux à 1. Mais la seconde 7-5 fut plus disputée en plus le tennis et prendre un répit. Paul semble apprécier de réel plaisir à jouer et à se tenir en bonne condition.

Ce soir les rencontres commencent à huit heures. Trois manches dans cinq.

POUR LE CHAMPIONNAT DU JAPON

OSAKA, Japon, 12.—Quatre des anciens membres de l'équipe japonaise pour la coupe Davis ont été éliminés, hier, au cours des quarts de finale du tournoi de tennis, pour les champions du Japon. Parmi les vaincus l'on remarque le redoutable Jiro Sato, qui est presque fier de sa défaite, car la chose aigre bien pour la nouvelle génération de joueurs de tennis japonais, qui l'empêcha de battre par un jeune étudiant du nom de Jiro Fujikura, qui l'empêcha par le score de 6-2, 7-6, 6-1, 6-1. Eriki Ito ainsi que Kuwabara, tous deux membres de l'équipe pour la coupe Davis, ont été éliminés.

MONTREAL CELEBRE DIGNEMENT SAMEDI LA FETE DU SOUVENIR

Toutes les unités militaires de Montréal, des représentants de toutes nos organisations, vont déposer au pied du cénotaphe l'hommage du souvenir. — Le glorieux 22e formait un groupement autonome.

Comme nous le disions sommairement dans notre édition spéciale du dimanche, la population de Montréal a rendu samedi un digne tribut d'hommage à la mémoire de ses soldats tombés au champ d'honneur durant la guerre mondiale.

A onze heures, toute la population suspendit un moment sa besogne journalière pour méditer religieusement sur le sacrifice suprême de ses fils qui, rangés sous les drapeaux alliés, furent un jour fauchés par la mort, victimes du devoir.

Bien avant l'heure fixée la place Dominion avait été envahie par une foule nombreuse représentant d'abord toutes les unités militaires de Montréal et ensuite les corps civiques et publics, l'église et l'Etat. Le cénotaphe se dressait imposant au sein de ce brillant décor contrastant avec le recueilliement de la foule.

A l'arrivée du brigadier général W. W. P. Gibsons, commandant du district militaire numéro 4, la fanfare entonna une marche lente suivie du dernier appel des clairons.

Puis M. le chanoine L. A. Sylvestre recita le De Profundis après quoi le colonel l'archidiacre J. M. Almond recita les prières d'usage. Cette cérémonie terminée les délégations vinrent à tour de rôle déposer aux pieds du cénotaphe des couronnes de fleurs.

Vu la maladie de Sir Arthur Currie, commandant des troupes expéditionnaires canadiennes durant la grande guerre, le brigadier général H. S. Birkett fut chargé de décorer, en son nom, le cénotaphe, d'une couronne de fleurs.

Au nombre de ceux qui prenaient part à cette cérémonie nous avons remarqué Son Honneur le maire Fernand Rinfret, M. Charles Winter, consul général de la Hongrie; M. G. B. Hoiler, consul général du Danemark; Thomas Guérin, consul pour l'Autriche; M. René Turck, consul général de France; le baron Kervyn de la Meerendré, consul général de la Belgique; Ludwig Kempff, consul général de l'Allemagne; M. J. A. Schuurman, consul général des Pays-Bas; M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis, M. Walter Thurnheer, consul général de la Suisse; M. Karel Moser, consul général de la Tchécoslovaquie; le chevalier

Massimo Zanotti-Bianco, consul général de l'Italie.

De nombreux pelotons du 22e bataillon, renforcés par les membres des succursales, Jean Brillant et Ville-Marie de la Légion canadienne se joignirent à la 11ème brigade d'infanterie commandée par le colonel H. Lefebvre, et prirent part à cette impressionnante manifestation. Ils défilèrent ensuite par les rues de Montréal à l'issue de la célébration.

A WESTMOUNT

Les citoyens de Westmount ont également rendu à leurs disparus l'hommage du souvenir. Deux régiments d'infanterie participèrent à la cérémonie qui s'est déroulée devant le cénotaphe. Il y eut prières après quoi les différentes organisations militaires et autres vinrent déposer des fleurs au pied du monument.

Le maire et les échevins étaient présents.

A Verdun les légionnaires tinrent leur banquet annuel de l'Armistice au cours duquel on rendit hommage à la mémoire de ceux qui ne sont plus.

A Montréal Ouest une cérémonie également impressionnante avait réuni à l'hôtel de ville une nombreuse délégation.

A LA MEMOIRE DES HEROS DE LA GUERRE



Photographies prises lors de l'impressionnante cérémonie qui s'est déroulée samedi avant-midi au square Dominion. Dans la photo numéro (1), l'on voit groupés les principaux officiers de nos unités militaires de Montréal ainsi que Son Honneur le maire Fernand Rinfret, de Montréal. On remarque le brigadier général W.-W.-P. Gibsons, commandant du district militaire numéro 4, le major Trudeau, les officiers supérieurs Keesler, Powers, Price et Brown, l'archidiacre J. M. Almond et M. le chanoine L. Sylvestre, de l'archidiocèse de Montréal. Dans la photo numéro (2) On voit quatre cents combattants du glorieux 22ème bataillon canadien-français qui assistaient, non sans émotion à cette touchante cérémonie. L'on voit, de gauche à droite, M. Raoul Taillefer, aujourd'hui aveugle des suites de la guerre; M. E. Villebon, M. A. Morin, M. A. Bedard, tous revêtant les décorations méritées pour leur bravoure sur le champ de bataille. A droite, photo numéro (3), l'honorable Fernand Rinfret, maire de Montréal déposant une couronne au nom de la métropole. (Clichés de la "Patrie").

M. RHEAUME SERAIT L'UNIQUE CANDIDAT CHEZ LES LIBERAUX?

L'organisation centrale aurait préparé les voies pour la convention, ce soir, à Lachine.

On assure que M. Théodule Rhéaume, ancien député fédéral de Jacques Cartier, serait choisi unanimement, ce soir, porte-étendard libéral à la convention qui aura lieu à 8 h. 30 à l'hôtel de ville de Lachine.

Un représentant de la "Patrie" a, en effet, appris que les autres candidats qui voulaient pousser leur candidature pour la convention de ce soir auraient accepté, à la toute dernière minute, de ne pas faire d'opposition. Ces concurrents qui semblaient vouloir rester en lice jusqu'à la dernière minute contre M. Théodule Rhéaume sont: le notaire J.-S.-A. Ashby, ancien député provincial de Jacques-Cartier, et le maire Chatelle, de Ville LaSalle.

Une rumeur prétend toujours qu'un candidat libéral indépendant viendra sur les rangs, mais pas avant le jour de la nomination. Nous ne pouvons dire si cette rumeur a quelque fondement.

La convention libérale, ce soir, sera présidée par les honorables Honoré Mercier et Victor Marchand. Le sénateur J.-P.-B. Casgrain sera aussi présent.

Avertissement à tous les autos!

... les temps froids approchent rapidement ... rendez-vous immédiatement au poste de service ou chez le dépositaire McColl-Frontenac le plus proche et faites remplir votre radiateur d'Antigel Ethylene Glycol Red Indian ... vidangez votre carter et refaites le plein d'Huile à Moteur d'Hiver Red Indian ... et faites remplir votre boîte de vitesses et votre différentiel de graisses Sub-Zero Red Indian. Vous pourrez ensuite conduire votre auto tout l'hiver sans aucune crainte. Tout retard peut être dangereux et coûteux. Assurez-vous dès aujourd'hui la protection d'hiver Red Indian en 3 points.



McCOLL-FRONTENAC

PRODUITS FABRIQUÉS AU CANADA

La semaine débute bien à Wall Street — Blé à la hausse

POTINS DE LA RUE

La hausse continue des prix de l'or et l'affermissement graduel de la livre ont eu un effet favorable ce matin sur les stocks et le blé à Wall Street et Chicago. La bourse locale montait par sympathie. Sur le commencement de l'après-midi, la tendance sur ces divers marchés était encore fermée.

La vogue des métaux devrait se continuer encore. La hausse des prix du précieux métal a un nouveau sommet aujourd'hui et l'avance prononcée de l'argent explique le maintien d'une forte demande pour les mines d'or et d'argent sur le Standard Stock and Mining Exchange. Il faut se garder de jouer trop fort sur marge sur ces valeurs cependant.

Les pétroles et les métaux offriront de belles possibilités d'appréciation. L'on ne saurait toutefois s'attendre à une forte reprise dans ces groupes et sur la liste en général. L'affermissement sera plutôt graduel.

L'on commence à douter outremer des achats d'or par le Trésor Américain sur le marché m.d.l. On semble d'opinion que Roosevelt a lancé cette rumeur, dans le but de déprécier le dollar américain. Dans ce cas, il a joliment réussi.

Le rapport annuel de Canadian Car qui sera publié prochainement serait défavorable. Heureusement que l'on parle des probabilités de reprise des procédures regardant les réclamations de guerre de cette compagnie.

L'on s'attend à une plus grande participation du public cette semaine sur le marché mobilière, à cause des perspectives de prix plus élevés.

L'état d'esprit actuel des spéculateurs serait meilleur et la mou-

dre nouvelle favorable soulèverait l'enthousiasme spéculatif en ce moment.

D'après des rapports commerciaux de fin de semaine, la consommation augmenterait dans le pays voisin et la production diminuerait. Il est à espérer qu'il en sera ainsi pendant quelque temps, ce qui contribuerait à améliorer la situation économique dans le pays voisin.

Tout indique que la tendance du marché serait encore influencée durant le cours de cette semaine par les fluctuations des devises sur les marchés des changes étrangers. C'est pourquoi, il faut surveiller attentivement les gyrations des monnaies durant les prochaines séances.

Il ne faut pas s'attendre à un nouvel effondrement du dollar américain, car Washington mettrait certainement un frein à la dégringolade de cette devise, comme il l'a fait la semaine dernière, par l'intermédiaire de la R.F.C.

Les perspectives de contrats importants octroyés par le gouvernement américain relativement à d'imposants travaux publics et les possibilités de reprise dans les affaires avec le changement de saison sont actuellement deux facteurs favorables pour le marché.

La lutte entre les inflationnistes et les partisans d'une monnaie saine aux Etats-Unis, reprendrait à la suite de la formation d'une association d'hommes d'affaires dans le but de lutter contre l'inflation.

Il est arrivé dans notre ville durant le cours de la semaine dernière 3,968 caisses de beurre comparativement à 4,637 durant la semaine précédente et à 6,302 caisses durant la semaine correspondante de l'an dernier.

Les gyrations des changes et les fluctuations des prix des denrées

Le marché mobilière a eu une allure plutôt mixte durant le cours de la semaine dernière, et une telle irrégularité dans les prix n'est aucunement surprenante en face de la diversité des événements survenus. La baisse de 1 p. c. dans le rendement de l'industrie américaine de l'acier à 24 p. c. le congé de mardi dernier aux Etats-Unis à cause de la tenue des élections, le vote favorable de quatre états en faveur du rappel de la prohibition, la victoire de certains candidats opposés à l'Administration Roosevelt, et enfin la modification dans la politique américaine regardant les prix de l'or sont autant de facteurs qui ont influencé le marché et il va sans dire que les divers groupes de stocks n'ont pas tardé à se ressentir plus ou moins de ces événements.

L'arrêt dans le mouvement descendant du dollar américain sur les marchés des changes étrangers à la suite de la fixation à Washington du prix de l'or à un prix moindre que le cours adopté sur le marché de Londres explique quelque peu l'hésitation des mines d'or en fin de semaine sur notre marché du Curb, de même que sur le Standard Stock & Mining Exchange et à Wall Street. Il ne faut pas oublier toutefois qu'il n'y a qu'une légère différence de 6 cts l'once, et que le prix fixé en fin de semaine par la RFC était de \$33.32 cts, soit une appréciation de 65 cts pour la semaine. Le prix de l'or mondial s'est apprécié de son côté de \$1.92. Il ne faut pas attacher trop d'importance à la modification actuelle de la politique de Washington regardant le dollar, car elle n'aurait que le caractère temporaire. Il suffit de se rappeler les déclarations de Roosevelt, lors de son fameux discours du 22 octobre, pour être convaincu qu'il ne permettra pas que la marche ascendante des denrées soit entravée. Comme chacun le sait, il ne saurait y avoir de hausse dans les prix des denrées et des métaux sans avilissement de la devise américaine. N'out été le revirement inattendu de vendredi, le marché aurait tété témoin d'une plus grande fermeté en fin de semaine. La résistance offerte cependant démontre bien que les spéculateurs ont encore confiance dans le maintien de la politique inflationniste actuelle outre-frontière. La tenue plus ferme du blé et des métaux cette semaine, malgré l'hésitation du marché, invite même quelque peu à l'optimisme.

L'argent n'a-t-il pas touché un nouveau sommet non encore vu depuis 1930 cette semaine, à 42 7-8? soit une hausse nette de 1 3-8 cts l'once pour la semaine. Il va sans dire que les titres argentifères n'ont pas été sans se ressentir d'une telle avance. Le faible gain de 1-4 et enregistré dans les prix du cuivre pendant la semaine à 8 1-4 cas la livre permet d'entrevoir, dans la stabilité relative actuelle, un gage d'une hausse future. Les perspectives pour les mines d'or sont encore bonnes, car dans les milieux financiers bien informés, on n'entrevoit pas de changement sérieux dans la politique de Washington, avant que le prix de l'or ait atteint un niveau entre \$35.00 et \$40.00 l'once.

Il va sans dire que la poursuite de cette politique aura un heureux effet non seulement sur les titres miniers, mais aussi sur les valeurs canadiennes inscrites sur le Curb local. La forte demande actuelle sur le marché de New-York pour des valeurs canadiennes, comme Dome, Lake Shore, McIntyre, etc., démontre que les américains ont présentement une grande confiance dans l'avenir des mines et des valeurs canadiennes en général. Il importe certes que le spéculateur canadien aie cet exemple et qu'il profite à son tour des avantages que lui offrent maintes valeurs canadiennes payant des dividendes, variant entre 6 et 10 p. c. Pourquoi laisser les étrangers s'accaparer de notre patrie? Puisqu'ils considèrent les valeurs canadiennes comme des placements attrayants et sûrs, pourquoi ne pas investir nos capitaux dans ces mêmes valeurs et contribuer ainsi à assurer davantage notre indépendance économique, déjà fort compromise?

Marcel CLEMENT.

BOURSE de MONTREAL

Gains modérés sur le marché local au début de cette semaine. — Nickel à 21.10. — Les titres bancaires fermes, malgré le rapport MacMillan. — Irrégularités de la liste ce midi. — Seulement 19,355 actions échangées sur le Curb.

Le Bourse locale était plus ferme à la reprise des activités ce matin, après un congé de deux jours. Les activités étaient toutefois modérées, en effet, il y eut seulement 3,500 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée. Sur le commencement de la seconde partie de cette séance, la tendance était encore ferme, mais avec tendance à l'irrégularité.

Les services publics étaient plutôt hésitants, à cause de la déclaration du premier ministre de cette province relativement au contrôle du pouvoir et Shawinigan qui clôturait vendredi dernier à 17 3-4 cotait aujourd'hui 17 et Québec Power marquait 14 1-2, comparé à 14 1-4. Montreal Power cotait ce matin 33 1-2, comparé à 33 1-4 en fin de semaine et les débentures cotaient 45 1-4. Bell Telephone cotait toujours 110.

Nickel débutait 5 pts plus haut à 21.05, puis cotait ce midi 21.10. Cons. Smelters qui gagnait 1 pt la semaine dernière à 131 cotait ce matin encore ce point. Hollinger se hissait de 20 cts au début à 10.80. Massey-Harris demeurait stationnaire à 5.

La Banque de Montréal cotait 190, soit sans changement, malgré le rapport MacMillan. La Banque Royale cotait 133 et la Banque de Commerce 140.

Les alcools étaient plus vigoureux ce matin et Can. Ind. Alcohol A, cotait 17, comparé à 16 1-4 en fin de semaine et le stock B cotait 15 comparé à 14 5-8. Nat. Breweries gagnait 1-4 pt à 24 3-4. Walker passait de 36 1-2 à 33 1-2 et Seagrams marquait 21.

Dom. Steel & Coal B cotait ferme à 2 1-4. Le C.P.R. accusait peu de changement à 13.

Le volume des transactions était aussi modéré sur notre marché du Curb, en effet, il y eut seulement 19,355 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée d'aujourd'hui.

Les pétroles étaient quasi-stationnaires et B. A. Oil cotait 13 7-8 et Imp. Oil marquait 14 1-2 et Int. Petroleum cotait 20.

Les titres miniers bas cotés étaient toujours actifs et Siscoe passait de 1.50 à 1.53. Noranda se distinguait parmi les valeurs seniors à 34.50. Bulolo se hissait à 23.20.

Ventes du jour

De 10 à 10.45 heures

Cours fournis par J.-G. BEAUGIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame Ouest, Membres de la Bourse de Montréal.

- B. C. Packers—5 à 2 1/2.
- B. C. Power A—5 à 23 1/2, 15 à 23 1/2, 30 à 23 1/2.
- Bell Telephone—1 à 110 1/2, 1 à 110 1/2.
- Can. Car priv—20 à 12, 5 à 12, 3 à 12.
- Alcohol A—50 à 16 1/4, 50 à 16 1/4, 25 à 16 1/4, 25 à 16 1/4, 50 à 16 1/4, 50 à 16 1/4, 25 à 16 1/4, 25 à 16 1/4, 25 à 16 1/4, 25 à 16 1/4.
- Can. Pacific—10 à 13.
- Can. Steamship priv—25 à 2 1/2.
- Cockshur Plow—25 à 8, 10 à 8.
- Con. Smelting—5 à 134.
- Dom. Bridge—10 à 26.
- Dom. Textile—25 à 62 1/2.
- Gypsum—30 à 3 1/4, 20 à 3 1/4.
- Hollinger—100 à 10.80, 100 à 10.75, 100 à 10.80.
- Int. Nickel—10 à 21.05, 30 à 21.05, 5 à 21.05, 5 à 21.10, 75 à 21.15, 35 à 21.15, 20 à 21.15, 100 à 21.15, 210 à 21.25, 25 à 21.15, 100 à 21.10, 15 à 21.15, 55 à 21.10, 140 à 21.10.
- Lake of the Woods—20 à 12.
- Massey Harris—25 à 5, 25 à 5.
- McColl-Frontenac—20 à 10 1/2, 25 à 10 1/2, 3 à 10 1/2.
- Mont. Power—2 à 33, 1 à 33, 3 à 33 1/2.
- Mont. Power Debentures—10 à 45 1/2, 7 à 45 1/2, 2 à 45 1/2, 5 à 45 1/2, 6 à 45 1/2, 3 à 45 1/2, 11 à 45 1/2, 3 à 45 1/2, 10 à 45 1/2, 7 à 45 1/2, 5 à 45 1/2.
- Quebec Power—20 à 14 1/2.
- Shawinigan—50 à 17, 25 à 17, 5 à 17, 5 à 17, 1 à 17.
- Steel of Canada—10 à 27.
- Banques—
- Montreal—10 à 190, 4 à 190, 16 à 190.
- Nouv.-Ecosse—1 à 253.
- Royale—5 à 138, 3 à 138.

Ventes du jour

De 10.45 à 12.00 heures

- Anal. Electric priv—10 à 10.
- B. C. Packers—10 à 2 1/2.
- Bruck Silk—25 à 18 1/2.
- Brazilian—5 à 12, 25 à 12, 5 à 12, 25 à 12, 10 à 12, 50 à 12, 50 à 12, 5 à 12, 10 à 12.
- Can. Car priv—20 à 12, 5 à 12, 25 à 12.
- Can. Cement—50 à 6 1/2.
- Alcohol A—50 à 17, 10 à 17 1/2, 15 à 17 1/2, 10 à 17, 10 à 17 1/2, 5 à 17 1/2, 10 à 17 1/2, 10 à 17 1/2, 5 à 17, 10 à 17, 25 à 17.
- Alcohol B—3 à 15, 5 à 15 1/2, 25 à 15 1/2.

- Can. Nor. Power—25 à 16 1/4.
- Con. Smelting—2 à 134, 1 à 133, 2 à 133, 25 à 133.
- Dom. Textile—20 à 62 1/2.
- Hollinger—1 à 10.75.
- Int. Nickel—20 à 21.10, 10 à 21.10, 5 à 21.10, 25 à 21.10, 25 à 21.15.
- Massey Harris—10 à 5, 25 à 5, 20 à 5, 25 à 5, 30 à 5, 35 à 5, 5 à 5, 25 à 5, 50 à 5, 45 à 5.
- Mont. Cottons priv—40 à 60.
- McColl-Frontenac—5 à 10 1/2, 25 à 10 1/2, 10 à 10 1/2.
- Mont. Power—5 à 33 1/2, 10 à 33 1/2, 1 à 33 1/2, 5 à 33 1/2, 5 à 33 1/2, 5 à 33 1/2.
- Mont. Power Debentures—15 à 45 1/2, 20 à 45 1/2, 15 à 45 1/2, 2 à 45 1/2.
- Mont. Tramways—2 à 105, 1 à 105.
- Ottawa Power priv—15 à 81.
- Power Corp—2 à 9 1/2, 2 à 9 1/2, 1 à 9 1/2, 50 à 9 1/2.
- Shawinigan—5 à 17, 5 à 17.
- Sherwin-Williams priv—10 à 60.
- Banques—
- Commerce—1 à 140, 1 à 140, 5 à 140, 1 à 140, 8 à 139.
- Nouvelle-Ecosse—3 à 283.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Agents de change, Membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes du jour

De 10 à 10.45 heures

- Brew. & Dist—10 à 2.50.
- Base Metals—100 à 1.75, 200 à 1.75, 200 à 1.75.
- B. A. Oil—50 à 13 1/4.
- Ford of Canada—10 à 12 1/2.
- H. Walker—10 à 38 1/2, 10 à 38 1/2.
- Home Oil—10 à 1.52.
- Int. Pete—5 à 20 1/2, 15 à 20 1/2, 10 à 20 1/2, 50 à 20 1/2, 30 à 20 1/2, 20 à 20 1/2, 100 à 20, 65 à 20 1/2, 10 à 20, 25 à 20, 30 à 20, 10 à 20, 20 à 20.
- Normont—200 à 58, 1500 à 57 1/2, 200 à 58, 200 à 57 1/2, 500 à 58.
- Imperial Oil—10 à 14 1/2, 65 à 14 1/2, 50 à 14 1/2, 30 à 14 1/2, 10 à 14 1/2, 60 à 14 1/2.
- Noranda—5 à 34.60.
- Stadacona—700 à 11, 300 à 11.
- Siscoe—800 à 1.51, 200 à 1.51, 500 à 1.51, 100 à 1.51, 200 à 1.50, 400 à 0.50.
- Teck Hughes—100 à 6.00.

Ventes du jour

De 10.45 à 12.00 heures

- Brew Corp—20 à 5.
- B. A. Oil—5 à 13 1/4, 5 à 13 1/4, 5 à 13 1/4.
- Big Missouri—1400 à 47 1/2, 100 à 47 1/2, 300 à 47 1/2.
- H. Walker—10 à 38 1/2, 25 à 38.
- Imperial Oil—15 à 14 1/2, 5 à 14 1/2, 25 à 14 1/2, 25 à 14 1/2, 20 à 14 1/2, 25 à 14 1/2, 100 à 14 1/2, 100 à 14 1/2, 100 à 14 1/2, 100 à 14 1/2, 50 à 14 1/2, 115 à 14 1/2, 9 à 14 1/2, 23 à 14 1/2, 25 à 14 1/2, 14 1/2 à 14 1/2, 25 à 14 1/2, 25 à 14 1/2.
- Bulolo—100 à 22.90, 100 à 22.90, 100 à 22.90, 100 à 22.90, 100 à 23, 100 à 23, 100 à 23, 50 à 23, 50 à 23, 100 à 23, 200 à 23, 50 à 23, 50 à 23, 100 à 23, 100 à 23, 15 à 15, 15 à 15.
- Base Metals—100 à 1.75.
- Am. Oil—50 à 25, 50 à 25.
- B. R. X. Gold—500 à 36, 1500 à 36.
- Dist. Corp—10 à 2.1.
- Int. Pete—50 à 20.
- Siscoe—100 à 1.53, 300 à 1.53.
- Lake Shore—200 à 49.00.
- Sheriff—100 à 1.13, 400 à 1.13.
- Melchers—5 à 11.
- Sullivan—500 à 19.
- Teck Hughes—100 à 6.00, 15 à 6.00.
- Noranda—10 à 31.50, 10 à 34.50.
- Normont—500 à 5 1/2, 100 à 5, 100 à 5, 100 à 5, 100 à 5, 50 à 5, 50 à 5, 50 à 5, 200 à 5, 58, Parkhill—1000 à 39, 10,000 à 39.

Eldorado vedette parmi les mines d'argent

TORONTO, 13.—Les prix étaient fermes sur le marché des mines de cette ville, ce matin. Dams débutait à 38.00 et McIntyre cotait 45.25. Nickel marquait 21.30 et Lake Shore cotait 51.00. Ce midi, les mines d'or subissaient des prises de profits et Lake Shore vendait 65 cts et McIntyre 22. Eldorado était vedette parmi les mines d'argent.

PRIX DU CAFE

NEW-YORK, 13. — P. A. Marché ferme. Rio, pour livraison future: septembre, 6.26; décembre, 6.99; mars, 6.97; mai, 6.21; juillet, 6.21. Santos, pour livraison future: ferme: septembre, 8.89; décembre, 8.39; mars, 8.57; juillet, 8.54.

Notre dollar à prime à N.Y.

(Les cours des changes étaient les suivants ce midi):
La livre sterling cotait à Montréal, 5.13;
Le dollar américain cotait à Montréal, 99 3-4 cts;
Le franc français cotait à Montréal, 6.26;
La livre sterling cotait à New-York, 5.14;
Le dollar américain cotait à New-York, 1.00 1-8 cts;
Le franc français cotait à New-York, 6.27 1-2;
Le dollar canadien cotait à Paris, 15.97 francs;
Le dollar américain cotait à Paris, 15.89 francs.

Nouvelles sur les Mines

MINES D'ARGENT

La hausse actuelle du métal blanc est due aux possibilités d'introduction par le gouvernement américain d'un plan interne à l'effet d'adopter certaines mesures favorables à l'argent dans leur programme d'inflation monétaire préconisé actuellement.—(Crang, Burke & Co.)

Balace du Trésor aux E.-U.

WASHINGTON, 13.—Les arrivages au trésor le 10 novembre se chiffraient à \$1,710,015.
Les dépenses à \$25,631,322.
Balace de \$1,945,273,911.

BOURSE de NEW-YORK

La fermeté du début fait place à une légère hausse à Wall Street ce matin à mesure que la séance avance. — J. I. Case et Allied Chemical à la hausse. — Pétroles plus en demande. — Silver grimpe de 3 pts. — Liste peu active.

NEW-YORK, 13. (Ouverture de Wall Street). C.P.—La tendance continuait d'être ferme sur le marché de cette ville, si l'on en juge par la tenue de la liste à l'ouverture de la première séance de la semaine. U. S. Steel débutait 7-8 pt plus haut à 43 1-8 et Air Reduction gagnait 1 pt à 103 1-2.

Le ton de ce marché ne tardait pas à devenir inadéquat à mesure que la séance avançait. Les pétroles étaient modérément en demande. Les ferroviaires, les alcools, les services publics et les métaux n'accusaient que des changements minimes. Quelques spécialités se comportaient assez bien entr'autres J. I. Case et Allied Chemical qui se hissèrent chacune de 1 point.

American Telephone, General Motors et U. S. Smelting étaient fermes.

Les titres suivants gagnaient quelques fractions à 1 point: Amerada, Seaboard Oil, Standard Oil of New-Jersey, U. S. Steel, Patino Mines, Cerro De Pasco et New York Central.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 3-4 de 1 p.c.

Sur le commencement de l'après-midi, la tendance était irrégulière, mais les gains s'emportèrent cependant sur les pertes.

Le rendement de l'industrie américaine de l'acier a baissé à 24 p.c., d'après la revue Steel.

Les activités furent peu nombreuses sur ce marché durant le cours de la matinée. Les titres de tabac étaient à la hausse, ce midi et Am. Tobacco B s'avancait de 1 point. Int. Silver gagnait 3 pts sur le milieu du jour.

NOUVEAU REcul DU DOLLAR AMERICAIN

Il glisse à \$5.14 par rapport à la livre sterling ce matin à Londres.

LONDRES, 13.—Le dollar américain glissait ce matin sur le marché des changes étrangers de cette ville et il débutait à \$5.11 comparativement à \$5.02 1-2 en fermeture samedi, puis il reculait peu après à \$5.14 par rapport à la livre sterling.

Le guildler hollandais baissait à 7.92 1-2 cts et le franc français cotait à 6.15.

PARIS, 13.—Le dollar américain profitait de la faiblesse du franc français sur ce marché et il débutait à 15.90 francs, puis atteignait 15.95. Les spéculateurs paraissent prudents en ce qui regarde la politique monétaire américaine.

PRIX DU SUCRE

NEW-YORK, 13. (P. A.)—Marché ferme. Options: septembre 1.41; décembre 1.22; janvier 1.23; Mars 1.27; mai 1.31.

Bourse de Paris

PARIS 13.—Les ventes trois pour cent, 66 francs 75 centimes.
Les emprunts 4 1-2 pour cent, 53 francs 45 centimes.
Les échanges sur Londres, 81 frs 30 centimes.
Le dollar américain cotait 13 frs 90 centimes.

NORMONT GOLD

Négocié au Montreal Curb
Faites venir circulaire descriptive. Rapports fournis sur toutes les mines d'or.

J.J. REILLY Co. Inc.
132, rue St-Jacques ouest
PLateau 9531

Informations sollicitées

L'acier opère à 24 p.c. aux E.-U.-L'or à un nouveau sommet

Transactions de la matinée à la Bourse de Montréal

Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie. 84 Notre-Dame, Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Bell Telephone	110 1/4			
B. C. Packers	2 3/4			
Brazilian	12			
B. C. Power	23 1/2			
Can. Cement	6 1/4			
Can. N. Power	16 1/2			
Can. S. Power	2 1/2			
Can. Car priv.	12			
O. H. Elec priv.	53 1/2			
Can. In. Alco.	16 1/2	17	16 1/2	17
do B.	15			
Can. Pacific	13			
Cockshutt	8			
Con. Smelting	134			
Dom. Bridge	20			
Dom. Steel B.	2 1/4			
Dom. Textile	62 1/2			
Dryden	5			
Gypsum	3 1/4			
Int. Nickel	21.05	21.15	21.05	21.10
Lake of Woods	12			
Massey Harris	5			
McColl-Front	10 1/4			
M. Cottons priv.	60			
Mont. Power	33 1/2			
Ottawa Power	81			
Power Corp.	9 1/2			
Quebec Power	14 1/2			
Shawinigan	17			
Steel of Can.	27			
Obligations				
Mont. Power	4 1/4			
Mines				
Hollinger	10.80	10.80	10.75	10.80
Banques				
Montréal	160			
Royal	138			
Nouv. Ecosse	283			
Commer.	149			
Ventes totales à midi	3,500 actions			

ARRIVAGES DE VEAUX NOMBREUX, CE MATIN, SUR NOS 2 MARCHÉS

Reculs de 25 à 50 cts dans les prix. — Les porcs se vendent plus cher.

Il y avait 9,909 animaux offerts en vente ce matin sur nos deux marchés à bestiaux. Sur ce total 1,809 étaient des bêtes à cornes et les prix de ces derniers étaient fermes.

Il y avait 2,270 veaux offerts en vente et les prix étaient à la baisse. Les reculs atteignaient 25 à 50 cts. Les veaux de choix et de belle qualité se vendaient entre 5.75 et 6.00; ceux de qualité commune ou moyenne obtenaient entre 2.50 et 5.50; ceux au pâturage se vendaient entre 1.50 et 2.00.

Il y avait 2,700 moutons et agneaux offerts en vente; les premiers se vendaient entre 1.00 et 3.00 et les seconds obtenaient entre 3.75 et 6.00.

Il y avait 3,130 porcs offerts en vente et les prix demeuraient fermes et ils accusaient une hausse de 25 cts et plus.

Les porcs à bacon et de boucherie obtenaient entre 5.25 et 6.25. Les truies se vendaient entre 4.25 et 5.00 suivant le poids et la qualité.

Transactions de la matinée à la Bourse des Mines

Cours fournis par Crang, Burke & Co. 222 Notre-Dame, Ouest.

Valeurs	Samedi	Ouv.	Midi
Acme	17	17	
Arno	0.13	0.13	
Algoma	0.13	0.13	0.13
Barry Hollinger	1.71	1.73	
Base Metals	0.75	0.65	
Braconne	0.55	10.00	
B. C. Pioneer	18	19	18
Bobjo	0.64	0.65	0.64
Castle Treth	0.58	0.57	
Can. Patricia	37.50	38.00	
Dom. Mines	0.06	0.07	
Dom. Explorers	3.50	3.50	
Falcombridge	70	70	66 1/2
Grenada	10.70	10.85	
Hollinger	1.14	1.13	1.10
Homestead	21.00	21.30	21.15
Howey Gold	35	35	
Int. Nickel	50.35	49.50	49.25
Kirkland Lake	93	94	93
Lake Shore	45.25	45.00	44.50
Macassa	1.90	1.94	
McIntyre	0.23	0.23	0.23
Mining Corp.	2.75	2.73	2.75
Moffatt Hall	34.05	34.75	34.50
Nipissing	1.10	1.15	
Noranda	1.43	1.13	1.11
Premier Gold	1.10	1.13	1.11
San Antonio	1.52	1.53	1.52
Sheritt G.	1.12	1.12	1.11
Sisco	1.26	1.18	
Stadacona	1.26	1.26	1.25
Sud. Basin	6.05	6.16	6.00
Sylvanite	0.36	0.50	
Teck Hughes	5.00	7.65	7.90
Towagmac	0.50	0.50	
Vipond	0.88	0.88	
Wright Hargraves	0.02	0.02	
Hors-lis			
Big Missouri	1.63	1.63	
Cent. Manitoba	4.50	4.50	
Chem. Research	3.80	3.90	4.00
Cons. Copper	3.4	3.4	
Eldorado	1.60	1.60	
East Crest	10.25	10.25	
Home Oil	0.13	0.13	
Hudson Bay	0.13	0.13	
McLeod River	15.50	15.50	15.75
Norden	0.65	0.65	
Royalite	0.86	0.86	
Treadwell	0.02	0.02	
Ventures	0.07	0.07	0.07
Curbs			
Bronx	0.31	0.31	
Can. Kirkland			
Kirkland Town			

Transactions de la matinée à la Bourse de New-York

Cours fournis par Geoffrion & Rainville. 225 Notre-Dame, Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Air Reduction	103 1/2	104 1/2	103 1/2	104 1/2
Allied Chem.	135	136	135	136
An. Can.	92	92 1/2	92	92 1/2
Am. & F. P.	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Am. P. & L.	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4
Am. Smelting	48 1/2	48 1/2	48	48 1/2
Am. Water W.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Am. T. & T.	117 1/2	118 1/2	117 1/2	118 1/2
Aracanda	15 1/2	16	15 1/2	15 1/2
Atchafalaya	50 1/2	51 1/2	50 1/2	51 1/2
At. Refining	30 1/2	31	30 1/2	31
Aub. rd.	43	44	43	43 1/2
Baldwin Loco.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Balt. & Ohio	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Both. Steel	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Can. Pacific	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Com. Solvent	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Chrysler	43 1/2	44 1/2	43	43 1/2
Columbia Gas	12 1/2	13	12 1/2	13
Con. Gas N. Y.	39 1/2	39 1/2	39	39 1/2
Con. Can.	65 1/2	66 1/2	65 1/2	66 1/2
Corn Products	72 1/2	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Com. Southern	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
DuPont	80 1/2	81	80 1/2	81
El. P. & L.	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4
Freeport Texas	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
Gen. Foods	36 1/2	36 1/2	36 1/2	36 1/2
Gen. Motors	31	31 1/2	31	31 1/2
Gillette	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Gen. Electric	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Hudson Motors	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4
Int. T. & T.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Johns. Manville	52 1/2	53 1/2	52 1/2	53 1/2
Kenn. Copper	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Mack Trucks	29	29 1/2	29	29 1/2
Mont. Ward	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Nash Motors	20 1/2	20	20 1/2	20 1/2
Nat. Biscuit	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
N. Y. Central	36 1/2	37 1/2	36 1/2	37 1/2
North American	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Noranda Mines	35	35	35	35
New Haven	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Packard	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Penn. R.R.	27 1/2	28 1/2	27 1/2	28 1/2
Phillips Petroleum	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Pub. Ser. N. J.	35	35	35	35
Radio Corp.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
R. Ton. Rand.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Rep. Iron & St.	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Sears Roebuck	40 1/2	41 1/2	40 1/2	41 1/2
Simmons Bed.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Southern Ry.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Stand. Brands	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
St. Oil N. J.	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Socony	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Studebaker	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Texas Corp.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Union Pacific	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
United Aircraft	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
United Gas Imp.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
U. S. Rubber	17 1/2	18	17 1/2	18
U. S. Ind. Alco.	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
U. S. Steel	42 1/2	43 1/2	42 1/2	43 1/2
Vanadium	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Western Union	38 1/2	39 1/2	38 1/2	39 1/2
Westinghouse	38 1/2	39 1/2	38 1/2	39 1/2
Woolworth	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2

L'INFLUENCE DE LA TEMPERATURE SUR LE COMMERCE LOCAL

Lignes saisonnières plus en demande, à cause du froid.

Le volume des affaires durant le cours de la semaine dernière dans notre pays a été meilleur que durant le cours de la semaine précédente, d'après le rapport hebdomadaire de Dun & Bradstreet, bien qu'il n'y ait pas eu de développements extraordinaires.

La température froide a stimulé les ventes au détail, particulièrement des lignes pesantes, telles que vêtements d'hiver pour hommes et femmes, de même que chaussures et caoutchouc.

Les épiciers en gros et les marchands de fer ont aussi été plus actifs. Les prix des fourrures sont actuellement plus élevés qu'ils ne l'étaient durant août. Les prix dans toutes les lignes ont présentement une tendance à monter, bien qu'il soit, fort difficile qu'ils s'élèvent davantage, tant que le pouvoir d'achat du consommateur ne sera pas meilleur. L'embauchage continue, mais à un degré moindre que durant les mois précédents.

UN NOUVEAU SOMMET POUR L'OR AUX E.-UNIS

La R.F.C. fixe le prix ce matin à \$33.45 soit un gain de 13 cts.

LONDRES, 13.—L'or en barre a baissé de 1 chelin ce matin, sur le marché de cette ville, à 129 chelins 1-2 deniers.

WASHINGTON, 13.—La Reconstruction Finance Corporation a fixé, ce matin, le prix de l'or à \$33.45 cts l'once, soit 13 cts de plus que lors de la cotation de samedi et soit un nouveau sommet.

C'est une augmentation de 46 cts sur le prix actuel sur le marché mondial. Le taux de l'échange du dollar au 13 fut de \$5.11 puis il atteignait peu après, \$5.14.

Hausse de l'argent

NEW-YORK, 13. (A.P.)—Le prix de l'argent en barre aux États-Unis a augmenté de 7-8 et la livre, ce matin, sur le marché de cette ville, à 43 3-4 cts la livre.

Exportations de pulpe élevées

Nos exportations de pulpe de soufre en septembre se sont élevées à 29,488 tonnes, comparativement à 14,839 tonnes durant le même mois l'an dernier.

Transactions de la matinée sur les Marchés des Grains

Cours du blé fournis par Thomson & McKinnon. 360 St-Jacques, Ouest.

WINNIPEG				
Blé	Sam.	Ouv.	Haut	Bas
Décem.	63 1/2	63 1/2	64 1/2	63 1/2
Mai	67 1/2	67 1/2	68 1/2	67 1/2
Juillet	68 1/2	69	69 1/2	69 1/2
Novem.	64 1/2	64 1/2	65 1/2	64 1/2
Avoine				
Décem.	31 1/2	31 1/2	32	31 1/2
Mai	33 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Novem.	31	31	31	31
Orge				
Décem.	35 1/2	36 1/2	36 1/2	36
Mai	38 1/2	38 1/2	39	38 1/2
Novem.	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Séigle				
Décem.	44	45	45	44 1/2
Mai	47 1/2	48	48 1/2	47 1/2
Novem.	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Lin				
Décem.	140	141	141 1/2	141
Mai	145 1/2	146 1/2	148 1/2	147 1/2
Novem.	140 1/2	143 1/2	143 1/2	143 1/2
CHICAGO				
Blé				
Décem.	89 1/2	91	92 1/2	91
Mai	93 1/2	95	95 1/2	94 1/2
Juillet	90 1/2	93	93 1/2	92 1/2
Mais				
Décem.	47 1/2	48 1/2	49 1/2	49
Mai	54 1/2	55	55 1/2	55 1/2
Juillet	56 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2
Avoine				
Décem.	35 1/2	36 1/2	36 1/2	36 1/2
Mai	38 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Juillet	37 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Séigle				
Décem.	60 1/2	62 1/2	62 1/2	61 1/2
Mai	67 1/2	69	69 1/2	68 1/2
Juillet	66 1/2	68 1/2	68 1/2	68

Transactions de la matinée sur le Marché des Changes

Cours fournis par le bureau-chef de la Banque Canadienne Nationale.

New-York, dollar, escompte	5-16
Angleterre, livre	5.13 1/2
France, franc	5.13 1/2
Belgique, franc	0.627 1/2
Italie, lire	2240
Espagne, peseta	1240
Suisse, franc	0.846
Hollande, florin	3106
Norvège, couronne	6465
Danemark, couronne	2590
Suède, couronne	23
Allemagne, reichsmark	2655
Tchécoslovaquie, couronne	3830
Grèce, drachme	0479
Bresil, milreis	0995
Finlande, mark	0720
Chine, dollar	0320
Pologne, zloty	3755
Yugoslavie, dinar	1830
Japon, yen	0228
Autriche, schilling	2015
Roumanie, lei	18
	0105

Blé à la hausse

CHICAGO, 13.—Les options accusaient des avances initiales de 1-8 à 2 5-8 cts ce matin sur le marché du blé de cette ville.

Murray Bay Paper Co.

Murray Bay Paper Company, une filiale de la Abitibi Paper and Power Co. depuis 6 ans, vient de passer aux mains de ses anciens propriétaires.

L'industrie américaine de l'acier fonctionne à 24 p.c. de sa capacité

Les perspectives sont toutefois meilleures d'après la revue Steel.

Transactions à la Bourse de Montréal

COURS COMPLETS DE SAMEDI

Fournis par L. G. Beaubien & Cie. 84 rue Notre-Dame, Ouest.

Table of stock prices for various companies like Bell Telephone, Canadian Pacific, and others, with columns for price and change.

Table showing weekly and monthly trends for various stock indices and dividends.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours représentant l'offre et la demande compilés par The Montreal Traders' Bond Association.

Table of Canadian bond prices, including Dominion, Alberta, and various municipal bonds.

Transactions à la Bourse de New-York

COURS COMPLETS DE SAMEDI

Fournis par Jenks, Gwynne & Co. 256 rue Notre-Dame, Ouest.

Table of New York stock prices, including various industrial and utility stocks.

Profits moindres pour Am. Commercial Alcohol

NEW-YORK, 13. — American Commercial Alcohol a eu des profits nets de \$85,404 durant le trimestre se terminant le 30 septembre...

Visite d'hommes d'affaires

NEW-YORK, 13. — M. D. J. Macnaughtan, directeur de Recherches de The International Tin Research & Development Council...

STOCKS DE MAIS ETRANGER AU CANADA

Les stocks de maïs sud-africain entreposés au Canada au 3 novembre portent sur 237,995 boisseaux...

Exportations mondiales de blé

Les exportations mondiales de blé et de farine de blé effectuées au cours de la semaine terminée le 5 novembre se chiffrent par 9,358,000 boisseaux...

Fret maritime élevé

A ce que dit le British Board of Trade Journal, dans son numéro du 2 courant, le tonnage net des entrées de navires chargés...

Rendement des Valeurs

Cours fournis par Forget & Forget 51 St-Jacques, Ouest.

Table showing yields for various stocks and bonds, including Bell Telephone, B.A. Oil, and others.

RELATIONS COMMERCIALES PLUS ETROITES

NEW-YORK, 13. (Presse associée). — On apprend par des déclarations faites dans les milieux diplomatiques, qu'il est question d'établir des relations plus étroites entre la banque de réserve et les banques d'état de l'Amérique Latine.

Stocks de blé, à Churchill

Les stocks de blé entreposés à Churchill s'élevaient le 3 novembre à 1,509,690 boisseaux...

Dividende déclaré

Hollinger Consolidated Gold Mines vient de déclarer un dividende de 1 p.c., payable le 2 décembre...

Accroissement des chargements ferroviaires au pays

De notre extra de samedi. Les chargements ferroviaires de la semaine terminée le 4 novembre, portent sur 50,688 wagons...

Notes brèves

De notre extra de samedi. Les prix des oeufs et du fromage étaient légèrement plus fermes en fin de semaine...

Le bureau canadien de la Statistique estime que le total de la récolte au pays cette année est de 271,821,000 de boisseaux...

Prêts courants au pays

Les prêts au jour le jour, ont regagné le terrain perdu le mois précédent. En raison, notamment, de ventes d'effets publics et de l'accroissement des prêts au jour le jour...

Majorité probable pour cette banque centrale

Au parlement. — La commission Macmillan se partage trois contre deux et l'unanimité n'est pas parfaite entre les trois premiers. — Les opérations intra-impériales et internationales seraient facilitées. — Opposition de sir Thomas White et de M. Beaudry-Leman.

La majorité de la Commission Royale sur la banque et la monnaie, recommande l'établissement immédiat d'une banque centrale, au Canada. C'est la principale recommandation contenue dans un rapport de cent pages. Elle est approuvée par le président (lord Macmillan), sir Charles Addis et l'honorable J.-E. Brownlee, tandis que sir Thomas White et M. Beaudry-Leman sont dissidents sur cette recommandation importante.

La seconde recommandation, adoptée à l'unanimité, se rapporte à l'institution d'un nouvel organisme, pour l'extension du crédit agricole à moyen et à court terme, le caractère de cet organisme devant faire le sujet d'une étude plus approfondie.

Une majorité des commissaires recommande l'abolition du taux statutaire maximum d'intérêt de sept pour cent. Le Rapport contient aussi des recommandations sur les modifications que les banques pourraient apporter à leur pratique, dans leur propre intérêt, aussi bien que dans celui de leurs clients. Elle conseille aux banques d'accéder, quand la chose est possible, à la demande d'un crédit agricole de six à douze mois, de considérer l'abolition des frais de perception et l'introduction de privilèges généraux, relativement au paiement des chèques au pair, de ne faire que des placements de première classe, et de rendre leurs conseils d'administration plus représentatifs des divers intérêts économiques et des différentes sections du pays.

En plusieurs endroits du Rapport, il est fait de grands éloges du système bancaire canadien. "Il est évident", y est-il dit, "qu'en ce qui concerne les opérations ordinaires, les banques canadiennes donnent des preuves admirables de sécurité, d'efficacité et de commodité. En un temps de crise économique universelle, les banques canadiennes ont tenu bon et ont continué à rendre la même diversité de services de haute qualité au peuple du Dominion que par le passé". (p. 61).

LA BANQUE CENTRALE

Parmi les principaux arguments formulés par la majorité des commissaires, en faveur de l'établissement immédiat d'une banque centrale, notons l'absence au Canada, d'une autorité bancaire unique, chargée de régulariser le volume du crédit et de la monnaie, de maintenir la stabilité extérieure de la monnaie domestique, et de conseiller impartialement et expertement le gouvernement du jour, sur les choses de politique financière. Pour satisfaire ce besoin, il a été établi des banques centrales, dans la plupart des pays. C'est pour y répondre, que trois conférences internationales, depuis la guerre ont recommandé l'établissement d'une banque centrale là, où il n'en existe pas. Le Vœu de la Conférence monétaire et économique mondiale de 1933, dont le Canada faisait partie, était ainsi conçu: "La Conférence considère que l'établissement d'un étalon-or international, avec le mécanisme nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement, nécessite la création de banques centrales indépendantes, revêtues des pouvoirs requis pour mettre en vigueur une politique appropriée de circulation et de crédit, dans les pays qui n'ont pas actuellement d'institution bancaire centrale, qui répond aux besoins". (p. 62).

Quant à la question importante de la sphère d'influence d'une banque centrale sur le niveau des prix, le Rapport ajoute: "Il ne faut pas croire qu'une banque centrale puisse influencer directement le prix d'une denrée particulière. Il n'est pas même désirable qu'elle soit chargée spécifiquement d'une responsabilité quelconque, concernant le niveau général des prix d'un pays. Il y a plusieurs facteurs, de nature différente, qui, ensemble, influent sur ce niveau, et une banque centrale, dont le fonctionnement est limité purement au domaine monétaire, ne peut pas exercer un contrôle complet, bien qu'elle puisse avoir une certaine influence. Si elle essayait d'exercer un contrôle sévère, il lui faudrait des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux attribués à un corps autre que l'autorité souveraine. Cependant, il est clair que la réglementation du volume de crédit peut influer à un haut degré sur le niveau de l'activité économique et, en conséquence, des prix, et c'est là, une des principales tâches d'une banque centrale. En l'absence d'une banque centrale, l'accomplissement de cette tâche est laissé soit au hasard, soit à des organismes incapables de la remplir adéquatement. La réglementation du volume de crédit est effectuée par l'action de la banque centrale sur les réserves des banques commerciales. En augmentant ou en diminuant ces réserves ou en augmentant leur coût, on met en oeuvre un procédé d'expansion ou de contraction, par les voies ordinaires du commerce de banque. Ainsi, une banque centrale n'est pas une concurrente des banques commerciales. Ses fonctions sont régulatrices et indirectes". (p. 63).

La banque centrale, y est-il dit, a également une importance capitale, au point de vue du contrôle exercé sur la valeur de l'unité monétaire à l'étranger. "Ses fonctions", dit-on, "sont la conséquence

logique de la réglementation du crédit. Quels que soient les autres facteurs susceptibles d'influer sur le niveau des changes, comme les mouvements de capitaux à court terme, les emprunts à l'étranger et le volume de la dette, et les revenus des placements outre-mer, le facteur à longue échéance d'importance capitale, c'est l'organisation monétaire du pays, et aucun Etat moderne ne saurait se passer de instruments les plus efficaces de contrôle". (p. 63).

Le rôle d'une banque centrale, dans la coopération monétaire intra-impériale et internationale, y est discuté. Le besoin d'une coopération monétaire internationale est pressant et constant, est-il affirmé, particulièrement en vue de l'importance des relations financières réciproques, au cours des derniers dix ans. Le Rapport poursuit: "On peut différer d'opinion quant au degré exact d'influence, qu'une politique monétaire internationale concertée, peut exercer sur le niveau de l'activité économique dans le monde entier, mais il n'y a pas de doute qu'une direction commune en matière de politique monétaire, peut aider de façon notable à éviter les excès économiques ou à stimuler la reprise des affaires. La coopération des banques centrales est entourée de multiples difficultés; ses effets sont limités ou dénaturés par une foule d'influences non monétaires, mais si nous désirons continuer cet échange mutuel de denrées et de services qui, par le passé, a stimulé la vie économique de toutes les parties du monde, nous devons utiliser tous les moyens possibles pour ramener l'ordre dans la sphère des relations internationales. Le domaine monétaire peut fournir un point de départ à cet ordre dans les relations entre banques centrales, qui travaillent à harmoniser la politique nationale avec les besoins de la situation internationale". (p. 64).

L'attention est attirée sur le fait qu'en Afrique du Sud et en Australie, des banques centrales sont devenues un élément indispensable du mécanisme financier, et que les législatures respectives de l'Inde et de la Nouvelle-Zélande sont présentement saisies de projets de loi visant à la création desdites institutions. Ces banques sont éminemment propres à activer la coopération monétaire impériale.

De l'avis de la majorité des commissaires, la loi financière n'offre pas de facilités suffisantes pour les opérations bancaires centrales. Les pouvoirs conférés par la Loi, sont assignés au Conseil du Trésor, "qui constitue en réalité un comité du Cabinet, et ils sont donc laissés aux mains de politiciens". Il est signalé que c'est un avantage considérable que de confier les fonctions spéciales et hautement techniques d'une banque centrale à un organisme affranchi des vicissitudes de la vie politique". (p. 66).

La majorité n'hésite pas à conclure qu'entre une commission d'administration, recommandée comme premier pas par l'Association des banquiers canadiens, et une banque centrale, la préférence va nettement à celle-ci. "Il faudrait à une commission, afin de surmonter les difficultés spéciales qui l'affronteraient, des pouvoirs et une organisation se rapprochant de ceux d'une banque centrale au point qu'il paraîtrait naturel de demander pourquoi l'on n'a pas établi une banque centrale en premier lieu". (p. 67).

"Loin de juger le moment inopportun, nous voyons des raisons urgentes d'établir prochainement une telle banque." L'inconvertibilité du dollar canadien signifierait que "la banque s'épargnerait, dès le début, les dangers qui pourraient l'affronter si elle débutait avec l'obligation légale de convertir alors qu'une accumulation graduelle de forces économiques aurait pu déjà affaiblir la monnaie. Nous ne saurions voir à quels égards une telle institution pourrait bouleverser le régime financier actuel". (p. 68).

Les commissaires reconnaissent qu'en l'absence d'un marché de l'argent hautement développé, le contrôle d'une banque centrale au Canada sur le régime financier serait moins ressenti que celui exercé, par exemple, par la Banque d'Angleterre. Ils tiennent, cependant, que le régime financier et la vie économique du Canada sont déjà suffisamment avancés pour que les moyens offerts par le taux d'escompte, l'achat et la vente de valeurs, et les opérations sur le marché du change étranger, revêtent assez d'importance aux mains d'une banque centrale bien gérée pour influer de façon décisive sur la situation du crédit au Canada.

Sur la question des frais, les commissaires font observer qu'un organisme adapté, quant à son armature et son importance, au présent régime canadien, n'a pas besoin d'être ni vaste ni dispendieux.

La gestion d'une banque centrale exige de l'expérience, de l'adresse et de l'intégrité, mais voici ce que disent les commissaires à ce sujet: "Nos discussions avec les chefs de la finance, et de l'industrie au Canada ne nous permettent pas de supposer l'absence de ces qualités dans ce pays. Au contraire nous sommes convaincus que le pays est rempli d'hommes d'intelligence, d'expérience et d'esprit public dont la haute compétence garantirait amplement

la bonne administration d'une banque centrale." (p. 67).

La majorité de la Commission résume ainsi qu'il suit sa position: "Peut-être conviendrait-il que le public sût qu'une telle institution ne saurait répondre, au delà d'un certain degré, à tout ce qu'il en attend. Une banque centrale ne saurait guérir tous les maux économiques du Canada; elle ne deviendrait pas une source illimitée de crédit pour tous les emprunteurs en toutes occasions; en vérité, ses opérations pourraient être aussi souvent restrictives qu'expansives.

"D'autre part, elle rendrait, croyons-nous, des services très considérables; elle substituerait au présent régime irrégulier et mal développé, un contrôle plus unifié et plus rationnel sur l'armature du crédit; elle fournirait l'instrument voulu pour l'application d'une politique nationale concernant la valeur extérieure de la monnaie; elle deviendrait de plus en plus une source de conseils financiers autorisés pour le Dominion et, possiblement, pour les gouvernements provinciaux; et, finalement, elle fournirait un organisme central qui pourrait maintenir le contact avec de pareilles institutions dans d'autres pays, qui n'ont pas à présent leur contre-partie au Canada". (p. 69).

DISSIDENCES

En différent d'avis sur la proposition d'établir immédiatement une banque centrale, M. Beaudry-Leman déclare que le moment n'est pas favorable à cause des présentes difficultés économiques du Canada; parce qu'il est difficile de concevoir qu'une telle banque serait soustraite à l'influence politique; et parce que la politique financière et monétaire dans le monde entier est dans un tel état de transformation que le Canada devrait avancer la sonde à la main et attendre les événements avant d'établir une telle banque. Il souligne aussi la nécessité de recueillir d'abord l'approbation de toutes les provinces.

Sir Thomas White désapprouve la proposition d'une banque centrale parce que, outre les raisons alléguées par M. Leman, il croit qu'une telle banque "créerait des embarras au Gouvernement, dans ces temps pénibles où l'action gouvernementale doit manifestement s'exercer sans entraves"; que son établissement immédiat bouleverserait le mécanisme financier du pays au point de retarder le rétablissement économique; et que "le régime bancaire canadien, qui vient compléter les dispositions de la Loi financière" procure au gouvernement du jour, auquel il incombe, en dernière analyse, de tracer le programme financier, un instrument efficace de politique financière".

CONSTITUTION D'UNE BANQUE CENTRALE

Un appendice au Rapport renferme des suggestions quant aux principales caractéristiques de la constitution d'une banque centrale au Canada. Les voici:

1. La banque aurait un siège social; elle serait autorisée à établir des succursales, à être le dépositaire des billets, etc., et à prendre possession des bureaux des receveurs généraux adjoints.
2. Le capital serait de \$5,000,000, offert à la souscription du public; tous les actionnaires devront être des sujets britanniques habitant le Canada.
3. Un conseil d'administration composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur, d'un sous-gouverneur adjoint et de six à huit administrateurs, gèrerait la banque. Il faudrait que les gouverneurs eussent une expérience bancaire éprouvée et que les administrateurs appartissent à divers états. Aucun de ceux-ci ne serait banquier ni administrateur de banque; aucun membre du conseil ne serait député du Parlement fédéral ou de n'importe quelle Assemblée législative, ou fonctionnaire civil.
4. Le gouverneur, le sous-gouverneur et les administrateurs seraient nommés par le Gouverneur général en son conseil. Les administrateurs se retireraient à tour de rôle. Les nominations futures aux postes de gouverneur et de sous-gouverneur seraient subordonnées à l'approbation du Gouverneur général en son conseil.
5. La banque jouirait du droit exclusif d'émettre des billets. L'émission des banques commerciales serait rachetée durant une période déterminée d'années.
6. Le dividende serait restreint à 5 p. c. ou à 6 p. c., cumulatif.
7. Après avoir pourvu aux dividendes et établi des réserves suffisantes, le Gouvernement toucherait le reliquat des bénéfices.
8. La banque conclurait les opérations financières du Gouvernement fédéral; elle pourrait aussi, en vertu d'une entente, conclure celles des gouvernements provinciaux.
9. Chaque banque commerciale aurait à la banque un dépôt minimum égal, par exemple, à 5 p. 100 de ses obligations en cautionnement au Canada.
10. La banque se chargerait d'émettre des emprunts et d'administrer la dette publique du Gouvernement fédéral (et peut-être aussi celle des gouvernements provinciaux).
11. La banque devrait être auto-

risée à conclure les principales opérations suivantes:

- (a) l'achat et la vente de l'or;
 - (b) l'achat et la vente de l'argent;
 - (c) l'achat et la vente de devises étrangères;
 - (d) l'achat et la vente d'effets de haute banque ou de haut commerce à 90 ou 120 jours;
 - (e) l'achat et la vente d'une quantité restreinte d'effets agricoles à six mois;
 - (f) l'achat et la vente à courte échéance (jusqu'à un an) de valeurs domestiques fédérales et provinciales;
 - (g) l'achat et la vente d'une quantité restreinte de valeurs fédérales et provinciales à longue échéance;
 - (h) l'achat et la vente de valeurs à courte échéance du Royaume-Uni, des dominions britanniques, des Etats-Unis et de la France;
 - (i) l'achat et la vente d'une quantité restreinte de valeurs gouvernementales à longue échéance britanniques et américaines;
 - (j) l'octroi d'avances sur n'importe laquelle des valeurs ci-dessus (ou toute autre valeur de vente facile);
 - (k) l'acceptation des dépôts sans intérêt;
 - (l) l'escompte des billets à ordre régulièrement obtenus des banques jusqu'à 15 jours d'échéance.
11. Il faudrait défendre à la banque:
- (a) les opérations commerciales;
 - (b) les prêts sans garanties;
 - (c) le paiement d'intérêt sur les dépôts;
 - (d) l'autorisation du renouvellement des billets;
 - (e) l'avance au Gouvernement fédéral dépassant, par exemple, 33 1-3 p. 100 du revenu attendu au cours de n'importe quelle année, ou à un gouvernement provincial dépassant, par exemple, 25 p. 100 du revenu annuel. Dans les deux cas le remboursement des avances se terminerait à la fin du premier trimestre suivant la clôture de l'année financière.
12. La banque concentrerait la détention de l'or au pays.
- 13.—La banque conserverait une proportion de 25 p. 100 en or et devises étrangères en regard de son émission de billets impayés et d'obligations à vue.

M. Beaudry-Leman et sir Thomas White n'approuvent pas certaines suggestions. Ils sont d'avis que la réserve de 25 p. 100 de la banque centrale, tout particulièrement, devrait être toute sous forme d'or. L'hon. J.-E. Brownlee est opposé à la propriété privée des actions de la banque et au droit de vote qui s'y rattache. Il recommande que le capital soit souscrit par le Gouvernement et que tous les administrateurs et dirigeants soient nommés par la même autorité. Sir Thomas White approuve cette dernière recommandation.

CREDIT AGRICOLE

Au sujet du crédit agricole, la Commission reconnaît que le besoin d'un nouvel organisme quelconque "est réel". "Des cultivateurs et des représentants de sociétés agricoles ont déclaré que, par suite de ce revenu décroissant, ils ne pouvaient plus faire face aux frais d'exploitation et d'entretien des fermes, que les dettes des cultivateurs ont considérablement augmenté, que les impôts restent inaccablés, que le matériel agricole s'est sérieusement détérioré, et qu'une forte proportion des cultivateurs se voient refuser d'autre crédit pour faire face aux frais de semencement et de la récolte. Leur témoignage a été corroboré par des représentants des banques, en particulier à Regina, où l'on a avoué qu'une forte proportion des cultivateurs ne pourraient se maintenir sans une forme quelconque de crédit, que les banques ne pouvaient leur procurer ce crédit et qu'il existait donc un grave problème qu'il fallait régler si l'on désirait la renaissance de l'agriculture. De nombreux cultivateurs paraissent endettés au point que même une hausse sensible des produits agricoles ne suffirait pas à motiver l'octroi de nouveau crédit par des voies commerciales ordinaires".

"La documentation que nous avons recueillie sur cette question durant notre enquête ne nous permet pas de formuler une recommandation spéciale quant à la forme précise que pourrait revêtir une telle organisation. Nous recommandons donc au Gouvernement fédéral d'instituer sans retard, après consultation de concert avec les gouvernements provinciaux une enquête spéciale sur le problème tout entier de l'octroi du crédit rural à court et à moyen terme, en vue de la rédaction d'un projet complet et adéquat dont se saisirait le Parlement" (p. 71).

Le Rapport traite également de questions diverses concernant la pratique bancaire existante. Au sujet du taux d'intérêt maximum de 7 p. 100 autorisé par la Loi des banques, le Rapport déclare qu'il n'est pas légitime d'exiger plus que ce taux, bien que "les banques paraissent avoir adopté l'idée que la transaction est légitime par le consentement du client à payer un taux supérieur à sept pour cent et l'acquiescement effectif de ce taux.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 16963 — George Tardif vs Romeo Chouinard.

Le 32ième jour de novembre 1933 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 3255 rue Verdun en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.
Montréal, 13 novembre, 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 22480 — The Lowe Bros. Co. Ltd vs C. Laming.

Le 32ième jour de novembre 1933 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 980 rue Egan en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.
Montréal, 13 novembre, 1933.

et qu'ainsi le paiement n'est pas recouvrable.

"A l'appui de la conservation du paragraphe, on a soutenu que le but du Parlement au moment de son adoption subsiste encore; que les banques ne devraient pas consentir de prêts aléatoires au point d'exiger l'imposition d'un taux d'intérêt supérieur à sept pour cent; qu'un taux d'intérêt supérieur à sept pour cent constitue un fardeau excessif pour l'activité agricole; que malgré la concurrence que se livrent les diverses banques, cette concurrence ne se manifeste pas dans les taux d'intérêt exigés des emprunteurs, en particulier ceux engagés dans l'agriculture, et que le Parlement, par conséquent, a eu raison de fixer un taux maximum d'intérêt.

"Par contre, à l'appui de l'abrogation du paragraphe, on a soutenu que le risque et les frais inhérents aux prêts imposent parfois la nécessité d'un taux d'intérêt supérieur à sept pour cent; que la fixation du taux d'intérêt à sept pour cent au maximum entraverait les affaires au point de nécessiter l'abandon d'une foule de petites succursales, en particulier dans les régions de colonies bancaires de nombreuses collectivités, sauf à des frais et à l'inconvénient de longs voyages; qu'un taux, disons, d'un pour cent supérieur à sept pour cent importe peu à l'emprunteur, ne formant que deux dollars et demi sur un emprunt de cinq cents dollars à six mois, tandis que pour la banque cette différence peut lui permettre de maintenir dans un certain district une succursale qu'il lui faudrait sans cela fermer; qu'en 1854 toutes les lois concernant l'usage ont été abrogées en Grande-Bretagne et le principe de la restriction des taux d'intérêt abandonné dans l'intérêt public; que si les banques ne pouvaient prêter à plus de sept pour cent quand le risque exige un taux supérieur, de nombreux emprunteurs, vu l'incapacité de la banque à leur consentir un prêt, seraient livrés aux prêteurs d'argent soustraits à cette même restriction; que priver les emprunteurs qui consentent à payer, lorsque les circonstances le justifient, un taux supérieur à sept pour cent, de l'opportunité de s'adresser aux banques pour des emprunts consti-

(SUITE A LA PAGE 35)

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES.— Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 265,907, GRAHAM M. BRUSH, de Greenwich, Conn., E.U., accordé le 2 novembre, 1926, pour: "BATEAU PORTEUR", désire-rait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES.— Sachez que les propriétaires des brevets canadiens Nos. 366,354, 366,355, 366,356, 366,357, THE SHARPLES SPECIALTY CO. cessionnaires de W. H. Bath, de West Conshohocken, Penn., accordés le 2 décembre, 1930, et No 295,598, cessionnaires de L. D. Jones, de Philadelphia, Penn., E.U., accordé le 10 décembre, 1929, pour: "MACHINE CENTRIFUGE" désire-rait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder leurs droits sur ces brevets.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES.— Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 269,317, MONTECATINI, Societa Generale per l'Industria Mineraria ad Agricola, cessionnaires de Giacomo Fauser, de Navarre, Italie, accordé le 29 mars, 1927, pour: "PRODUCTION D'AMMONIAQUE", désire-rait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES.— Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 277,232, TAGE G. NYBORG et MARK F. HIGGINS, de Worcester, Angleterre, accordé le 24 janvier, 1928, pour: "MECANISME DE CONVOYEUR", désire-rait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES.— Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 306,662, FREDERICK F. GORDON, de Sheffield, Co. d'York, Angleterre, accordé le 16 décembre, 1930, pour: "Fleurit creux" désire-rait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION 1260 Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES.— Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 307,845, HENRY SPINDLER, de Paris, France, accordé le 30 janvier, 1931, pour: "APPAREIL A PRODUIRE LES RADIA-TIONS PHOTO-CHIMIQUES", désire-rait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION 1260 Université, Montréal.

Chronique Ouvrière

LES "COLLETS BLANCS"

Plusieurs centaines de personnes assistaient vendredi soir à l'assemblée de l'Association des collets blancs, à 1685 Laurier, sous la présidence de M. Alphonse Cool. Le conférencier d'honneur était le docteur Ernest Poulin député de Laurier à la Législature, qui traita du travail des femmes dans les diverses activités. "Le travail des femmes a pris une telle importance, que nous en sommes à nous demander ce que nous allons faire de nos fils si les administrations ne s'entendent pas pour mettre fin à un tel état de choses".

Le docteur Poulin estime qu'une foule de jeunes gens qui pourraient avoir du travail sont actuellement dans l'armée des chômeurs à cause du travail féminin, et beaucoup travaillent pour un salaire de famine à cause de la concurrence des femmes dans les mêmes branches d'industrie.

M. Louis Bérubé félicita le docteur Poulin de l'encouragement qu'il apporte aux membres de l'association des collets blancs.

M. HOUDE DANS MONTEALM

Les officiers et membres de la Défense ouvrière de Montcalm recevaient ces jours derniers M. Camille Houde, ancien maire de Montréal. Invité à adresser la parole, M. Houde félicita les membres et les officiers pour le beau travail qu'ils accomplissaient au sein des ouvriers de Montcalm, particulièrement MM. Bourassa et Daigneault. Il félicita également cette association de s'être ralliée à la Fédération Populaire. M. Charbonneau, le président de la défense ouvrière de Montcalm remercia de son côté M. Houde. Le conseil central de la Fédération Populaire était représenté par M. Mazurette, président général temporaire.

Cette association tiendra une assemblée ce soir à 6284 Papineau. La question de l'expropriation des rues Jean-Talon et Delorimier viendra sur le tapis.

CONDOLEANCES

À la dernière réunion des membres du club ouvrier Montréal-Nord, une résolution de condoléances à l'égard des familles Breaux et Gravel a été adoptée à l'occasion de la mort de Mme Breaux.

DANS DELORIMIER

MM. J.-C. Rancourt président général de la Fédération des ouvriers du Canada, M. Pierre Desrosiers, ancien organisateur général de la F.C.O.P.Q. et président de la ligue des patriotes, ainsi que le docteur Sylvio Lafortune, et M. Gérard Thibault seront les conférenciers au programme ce soir à l'assemblée de la section Delorimier de la F.O.C. à 4732 Papineau. M. René Lortie, présidera. Le président aura une nouvelle intéressante à communiquer.

DANS PRÉFONTAINE

À leur dernière assemblée les membres de l'association des citoyens indépendants de Préfontaine ont décidé de demander leur affiliation à la Fédération Populaire. Les membres ont protesté contre le mode de distribution des secours directs dans la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc.

LES DEBARDEURS

Ce soir assemblée des membres de l'association nationale des débardeurs de l'île de Montréal à 1255 Amherst. Rapport des activités de la dernière semaine.

DANS PRÉFONTAINE

Demain soir assemblée de la section Préfontaine de la F.O.C. à 2138 Valois, sous la présidence de M. H. Desmarais. On procédera à l'élection de quelques officiers dont les charges sont vacantes.

GRAND EUCHRE

La section Saint-Barthélemy de la F.O.C. organise pour demain soir à 2130 Jean-Talon, un euchre. Il y aura de nombreux et riches cadeaux. Le prix d'admission est de 25 sous.

CHEZ LES INTERNATIONAUX CE SOIR

Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1137, à 793 Bellechasse

Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 134, au Monument National.

Union internationale des caquetiers, local 49, à 498 Saint-Jacques ouest.

Association des machinistes, local 631, à 415 Sainte-Catherine est.

Union internationale des peintres, local 319, à 1331 Sainte-Catherine est.

CHEZ LES SYNDICATS

Ce soir à l'édifice des syndicats catholiques, angle de Beaudry et Demontigny, auront lieu des assemblées des associations suivantes: le syndicat des pressiers de travail; de ville, le syndicat de l'auto-voiture et le bureau exécutif des cordonniers.

DANS VILLERAY

La filiale Villieray-Nord de la F.O.C. annonce pour ce soir une veillée intéressante. La famille Corbeau, de la Gaspésie, sera au programme. L'admission sera gratuite pour tous les membres de la Fédération porteurs de leur carte. Les autres personnes sont de même les bienvenues, le prix de l'admission pour elles étant de 25 sous et elles deviennent par le fait membres de la filiale. La soirée aura lieu à 3117 Saint-Hubert. M. J.-C. Rancourt présidera.

DANS LAURIER

Ce soir assemblée de l'association ouvrière de Laurier, sous la présidence de M. W. Lucas.

DANS SAINT-JACQUES

Mercredi soir, grand rassemblement sous les auspices de la défense ouvrière de Saint-Jacques, affiliée à la F.O.C. à 1153 Sainte-Catherine est, sous la présidence de M. L.-P. Duchaine. Les échivins T. Fortin, H.-L. Auger et H. Dupuis seront présents, ainsi que M. J.-C. Rancourt, président de la Fédération et plusieurs autres officiers du conseil central.

REUNIONS DE LA F.O.C. Inc. CE SOIR

Section Sainte-Marie, assemblée de propagande, à 1790 Papineau. Section Bourget, à 1585 Ontario est.

Section Crémazie, à 1197 Saint-Dominique.

Section Delorimier, rassemblement, à 4732 Papineau. MM. J.-C. Rancourt, Pierre Desrosiers, le docteur Lafortune et Gérard Thibault adresseront la parole.

Section Saint-Barthélemy, à 2130 Jean Talon est.

Section Saint-Henri, à 4811 rue Notre-Dame ouest.

Section Saint-Jean-Baptiste de LaSalle, à 2417 de LaSalle.

FEDERATION POPULAIRE

Mercredi soir, assemblée de la section Saint-Jacques de la Fédération Populaire, à 1153 Sainte-Catherine est.

Ce soir, section Montcalm, à 6284 Papineau.

Ce soir, section Saint-Edouard, à 6580 Saint-Hubert.

M. l'abbé A. Vachon

QUÉBEC, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'École supérieure de chimie de l'Université Laval, est revenu en fin de semaine d'un voyage de quelques semaines en Europe, où il était chargé d'une mission scientifique importante pour le Canada.

Parti de Québec à la mi-septembre, M. l'abbé Vachon s'est d'abord rendu à Lille, où il a pris part, en qualité de président de l'Institut Canadien de Chimie, au troisième congrès International annuel de chimie industrielle. Il a ensuite profité de son séjour en Europe pour rendre visite à quelques étudiants canadiens, anciens élèves de Laval, qui poursuivent en ce moment leurs études en France et en Angleterre. Il rapporte de tous d'excellentes nouvelles. Son voyage s'est terminé à Rome, où il a eu le privilège d'une audience privée avec le Saint Père.

— J'ai été cambriolé par un rat d'hôtel la nuit dernière.

— Par où s'est-il introduit chez vous, Madame ?

— Par une fenêtre à tabatière.

— En ce cas, portez plainte chez un commissaire... priseur.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB



Photographie prise lors d'une danse organisée par le comité des réceptions sociales, au Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, vendredi dernier à l'occasion du 25ième anniversaire de la fondation de ce Conseil. Assis, de gauche à droite: MM. René Gélinas, vice-président du comité; Henri Allard, intendant du Conseil Lafontaine; Me Charles-Auguste Bertrand, député d'Etat des Chevaliers de Colomb et président d'honneur de cette fête; Antonio Rabeau, président du comité; Charles Duval, N.P., secrétaire-trésorier du comité. Debout, de gauche à droite: MM. René Desmarais, Ernest Brossard, A.-W. Crothé, J.-O. Pépin, P.-E. Bonnier, W.-L. Crevier, R.-W. Savoie, et Paul Branchaud. (Photo G. A. Laferrrière, 2378 Sheppard, Montréal).

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le MONDE

CANADA

TRAPEUR ASSASSINE

SUDBURY, 13. — Urho Maki, 33 ans, trappeur habitant à 20 milles au sud de Sudbury, a été trouvé mort, samedi, dans sa demeure, le corps troué d'une balle de carabine. Le constable Ernest Keen, de la police provinciale de l'Ontario, a transporté le cadavre à Sudbury. On croit qu'il s'agit d'un meurtre. Un voisin de Maki, Urho Makiinen, est détenu. Makiinen a déjà expliqué qu'il avait passé la nuit de vendredi avec Maki et un étranger inconnu de lui; ayant pris beaucoup de boisson, Makiinen dit ne se souvenir de rien.

ÉTATS-UNIS

ATTENTAT A LA BOMBE

MANSFIELD, Ohio, 13. — Une bombe expédiée par la poste, a fait explosion, samedi, dans la salle d'expédition du "Mansfield News-Journal"; le plancher a été déchiré et les fenêtres brisées, mais aucune perte de vie n'a été signalée.

Ce serait une vengeance des "Gangsters" dont l'éditeur du journal, G. J. Kochenderfer, est un ennemi déclaré.

LE CHEF D'UNE BANDE D'ENLEVEURS

CHICAGO, 13. — La police tient "Handsome Jack" Klutas, diplômé d'université et chef présumé d'une bande de ravisseurs censé avoir fait un demi-million dans les enlèvements responsables du rapt de Brooke L. Hart, de San José (Californie).

Klutas est de famille honorable et le "beau garçon". Il a trente-cinq ans. Sorti de l'université Midwestern, il a engagé quelques camarades, au nombre desquels plusieurs diplômés d'université, dans la contrebande des alcools.

TROIS MORTS DANS UN ACCIDENT D'AÉROPLANE

NEW-YORK, 13. — Trois hommes ont perdu la vie dans un accident d'avion à Brooklyn hier. Leur appareil s'est égaré sur un logis après qu'une des ailes se fut brisée. Les victimes sont: Adam Rowinski, Henry Rathaboshy et Louis Kuhn, tous de Brooklyn. Leur pilote, Frank Kaprowitz, est gravement blessé. Les trois hommes avaient loué l'avion vers 7 h. 30 hier matin. Ils étaient en habit de soirée.

Enveloppés de flammes, l'avion tomba dans la rue. L'aile brisée fut retrouvée à un mille de distance.

Dans le QUÉBEC

CHASSEUR BLESSE

Agincourt, 13. (Spécial à la "Patrie"). — M. Alfred Stevens, 49 ans, s'est blessé accidentellement au cours d'une chasse aux lièvres dans les bois de cette région. Les plombs de son fusil l'ont atteint au visage, au cou et à un poignet. Les blessures ne sont heureusement pas mortelles.

VOL DE LIQUEURS

Rimouski, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — Des liqueurs pour une valeur de \$21 ont été volées avec effraction au bureau de l'express ici et deux jeunes citoyens de cette ville ont immédiatement été appréhendés.

M. LE DOCTEUR GÉLINAS DÉCÉDÉ

Louiseville, 13. (Spécial à la "Patrie"). — Après une maladie de trois mois, M. le docteur Léopold Gélinas, chirurgien-dentiste établi ici depuis 20 ans, commissaire de la Commission des écoles de Louiseville et ancien échivain de cette localité, est décédé ici à l'âge de 46 ans. Il avait fait ses études classiques au collège de Trois-Rivières et étudié la chirurgie dentaire à l'Université Laval de Montréal. Lui survivent son épouse, née Gabrielle Milot; deux filles, Mlles Pauline et Marielle; deux frères, Mgr Dionis Gélinas, de Trois-Rivières, et Rodolphe Gélinas, du même endroit. Ses funérailles auront lieu à Louiseville, mercredi.

ANGLETERRE

RIXE ENTRE FASCISTES ET COMMUNISTES

LONDRES, 13. — Londres a été la scène d'un combat entre fascistes et communistes, samedi. Un groupe de fascistes voyageant dans un camion ont déchiré un drapeau anglais en arrivant sur Trafalgar square; la police survint pour faire respecter les cou-

leurs britanniques. Un autre groupe de communistes, de retour de l'ambassade allemande où ils avaient protesté contre les procédures au procès des incendiaires du Reich, se rua sur les chemises noires. La police eût de la difficulté à rétablir l'ordre.

ESPAGNE

ATTENTAT CONTRE ANTONIO DE RIVERA

CADIX, 13. — Un homme a perdu la vie et quatre autres ont reçu de graves blessures hier, dans un vain attentat contre la vie de José Antonio Primo de Rivera, chef du fascisme espagnol et fils de l'ancien dictateur Primo de Rivera.

SUISSE

APPEL DE HENDERSON AU SUJET DU DÉSARMEMENT

GENÈVE, 13. — À la suite d'une déclaration du délégué italien qu'à cause de la démission de l'Allemagne il était inutile de poursuivre la discussion au sujet du désarmement mondial, le président de la conférence du désarmement, M. Arthur Henderson, a prononcé samedi, un éloquent appel au bureau de cette conférence "pour que le travail soit accompli à tout prix".

AUTRICHE

L'ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

VIENNE, 13. — À Vienne même, 225 socialistes ont été placés sous verrous pour avoir tenté de manifester dimanche. D'autres ont été dispersés à coups de bâton. Comme résultat, la journée s'est passée sans aucune bagarre.

Hugo Thaler, vice-président de la Diète autrichienne et socialiste, a dû être conduit à l'hôpital après avoir été durement rossé par la police.

Friedrich Adler, qui assassina le chancelier de l'empire austro-hongrois en 1916, et qui est maintenant une idole populaire en Autriche, est détenu.

— Monsieur, voilà une occasion merveilleuse! Je vous céderai ce meuble à moitié prix du catalogue.

— Aah! Et combien elle coûte, votre catalogue ?

DOLLARS pour votre vieil or. Apportez-nous vos vieilles montres, chaînes ou tous autres articles contenant de l'or d'après les carats suivants et nous vous paierons les hauts prix records suivants en échange: —

9 carats	\$ 8.55 l'once	15 carats	\$14.25 l'once
10 carats	9.50 l'once	18 carats	17.10 l'once
14 carats	13.30 l'once	22 carats	21.00 l'once

Nous garantissons payer ces prix pour toute quantité ou plus que tout prix offert ailleurs. Nous ne sommes pas bijoutiers prêteurs sur gage ou marchands d'occasion.

FAIR DEAL GOLD BUYERS

Registered — Jas. A. SMITH Prop.
722, rue Ste-Catherine Ouest, 1346, rue Ste-Catherine Ouest.
Entre Ave McGill College, Entre Crescent et Lamontagne
rue Université, LA. 5342 côté sud HA. 6734.

LA NOUVELLE CAMPAGNE POUR LE PETIT TAXI POPULAIRE

Ce que déclarait l'échevin Dubreuil dans la "Patrie" du 14 août dernier, et ce qu'il a fait depuis trois mois pour prouver sa sincérité à ses électeurs et électrices du quartier Montcalm.

L'OPINION DE L'ECHEVIN DUBREUIL

"Depuis quelques jours, je suis avec grand intérêt la campagne que votre journal a entreprise pour faire accepter le taxi populaire et franchement j'en suis très enthousiaste. Voilà ce que nous déclarait cet avant-midi, M. l'échevin J.-Emile Dubreuil, représentant du quartier Montcalm à l'hôtel de ville.

"J'ai lu les entrevues que vous avez publiées et soyez persuadé", continue M. Dubreuil, "que je suis catégoriquement en faveur du taxi populaire à Montréal."

"Sans vouloir dire que je connais la question du taxi dans les autres pays, je dirai toutefois que le problème de la voiture de louage dans notre métropole devient une question sérieuse. Il est heureux que l'on s'en occupe et je dois féliciter votre journal d'en avoir pris l'initiative."

"Il y a toutes sortes de choses qui prouvent que le taxi populaire s'impose à Montréal. Et je puis en parler facilement car je représente un quartier du nord de la ville et j'y demeure. Le taxi, pour ceux qui ne peuvent se payer le luxe d'une automobile, est une chose très utile, par conséquent il serait juste et raisonnable qu'on offre cette commodité à des prix abordables."

"De plus nous avons nos épouses qui veulent aller magasiner et faire leurs emplettes dans le bas de la ville l'après-midi. Ne croyez-vous pas qu'elles préféreraient prendre une voiture afin de se faire conduire confortablement, hygiéniquement et rapidement là où elles veulent aller au lieu de se servir des moyens mis à leur disposition aujourd'hui. Alors avec un taxi populaire comme celui que vous préconisez elles pourraient se permettre le luxe de se faire conduire aux divers magasins qu'elles veulent visiter et cela à un prix très abordable."

"De plus je tiens à dire que toute la population de Montréal avait besoin du taxi populaire et je serais l'homme le plus heureux au monde si l'on parvenait à le faire obtenir. Soyez persuadés que je suis de tout coeur avec la campagne que votre journal a entreprise. Je vous offre mon appui le plus entier et je vous souhaite le meilleur succès possible. Et je ne suis pas seul à parler ainsi car je suis persuadé que tous mes électeurs et électrices, surtout ces dernières, qui ont besoin d'une voiture à prix abordable pour voyager dans la journée, sont de la même opinion que je vous exprime en ce moment."

"J'appuie tous ceux qui se sont exprimés en faveur de votre si utile campagne et je les seconde de mieux que je puis. Enfin je vous souhaite une compréhension parfaite de la part des autorités concernées et soyez persuadés que si le taxi populaire devient une chose établie à Montréal, vous en aurez le mérite et vous aurez beaucoup fait pour vos concitoyens."

Voilà ce que M. Dubreuil déclarait le 14 août. Depuis trois mois, qu'a-t-il fait pour procurer un service de petit taxi à la classe populaire du quartier Montcalm? Rien! Rien! Rien!

Demain nous présenterons le cas de l'échevin Savard, représentant du quartier Saint-Denis.



L'échevin J.-E. Dubreuil

SEMAINAUX

Niveau de l'eau dans le port de Montréal 26.10. LONGUE POINTE, 5 - Nuageux fort sud. Montant 8.35 a.m. Lady Somers, 9.40 a.m. Geo. McKee et barge. Ancré 4 a.m. Ontarioville. Hier 5.10 p.m. Kenora, 6.30 a.m. Cornwallis, 8.50 a.m. Canby, 11.20 a.m. Annie M. Nadeau, 2.30 p.m. Rykja, 3.05 p.m. S. G. C. Verchère, 3.20 p.m. J. R. G. 1.10 p.m. Koystata, 3 p.m. Prince Navigator No. 1, 5.05 p.m. Lord Strathcona, 6.30 a.m. Swiftwater, 7.10 p.m. Zeno C., 9.10 p.m. Artonia, 10 p.m. Stanley L. Montant 3.40 p.m. samedi Modig, 8.25 p.m. F. W. Thompson. CAP ST-MICHEL, 14 - Nuageux sud. Montant 4.50 a.m. Chicoutimi et barge. Descendant 8.40 a.m. Gasp County. BELLMOUTH, 29 - Nuageux sud-ouest. Montant 8.20 a.m. Gledlivet, 12.01 a.m. Foundator Franklin, 8.45 a.m. Marie Lydia, 8.55 a.m. Lasta. SOREL, 39 - Nuageux sud. Parti montant 6.40 a.m. S. G. C. Bellechasse. Arrivé 6.15 p.m. hier Storming et barge. Descendant 6.05 a.m. co matin J. H. Price. Arrivé 12.30 a.m. Mosca, Parti 6.50 a.m. Pénétror, 7.05 a.m. Finse. Arriv 11.20 a.m. hier Paul et barge. TROIS-RIVIERES, 74 - Lège-neige léger sud. Montant 7.40 a.m. Moyra. Arrivé hier 1 p.m. Dupré et barge, 6 p.m. Wazirista. POINTE CITROUILLE, 84 - Neige épaisse sud-est. Montant 5.50 a.m. Warkworth. Descendant 6.30 a.m. Belle Isle, 7.35 a.m. Hullman. GRONDINES, 98 - Neige épaisse nord-est. ST-NICOLAS, 127 - Neige nord-est. Montant 12.45 a.m. Beaverbur, 1.20 a.m. Moyra, 1.30 a.m. Sulalria, 3.45 p.m. Voluntas, 5.35 a.m. Trevaylor. PORTNEUF, 108 - Neige fort est. Ancr montant 3.40 p.m. hier Claire Janin et barge. QUEBEC, 139 - Neige nord est. Arriv montant 7 a.m. Ascania. Hier 5.25 a.m. Finchley. Descendant 1.45 a.m. Dolhavn. Arrivé 4.25 a.m. St-Etienne. Descendant hier 6.40 p.m. Maisol, 6.55 p.m. Swainby, 7.30 p.m. Zenda, 10.10 p.m. Seringat, Arrivé 5.30 a.m. M. H. S. 11 p.m. Bulkarier, 9 p.m. Livingston, 10.55 p.m. Valbrato, Parti 4 p.m. dans Leohardt Arrivé 3.55 p.m. samedi Chicoutimi County, 4.05 p.m. Marie Aimable, 3.45 p.m. Toftwood, 8.30 p.m. Coteauard, 9.45 p.m. Rose Hel ne, 4.15 p.m. Blqkchoath. GOLFE ST-JEAN D'ORLEANS, 15 - Neige nord-est. ILE AUX GRUES, 31 - Neige est. Montant 7.15 a.m. navire. CAP SAUMON, 82 - Neige fort ouest. Montant 5.20 a.m. Donnacona, 7 a.m. Canby, 8.30 a.m. New Northland, 8.30 a.m. Canadian Prospector. Descendant 7.20 a.m. Bristol City. POINTE NOIRE - Neige sud-ouest. Montant 8 a.m. Chicoutimi County. POINTE AU PERE, 158 - Neige calme. Montant 12.05 a.m. Don, 4.30 a.m. Trevsrack, 7 a.m. Gro, 8 p.m. P. T. Dodge, 9.20 a.m. 20 milles à l'est. Valaralle, 9.30 a.m. 100 milles à l'est. Valaralle. Descendant 2.30 a.m. Fannad Head, 6.30 a.m. Ausonia, 8 a.m. Coahly. Hier 8 p.m. descendant Beauchill, 10 p.m. Letitia, 1.30 p.m. Pennesid. PETIT METIS, 179 - Neige sud. Montant 12.30 p.m. hier Z Xenophon G. MATANE, 202 - Neige sud-ouest. RIVIERE A LA MARTRE, 263 - Nuageux calme. Descendant hier 3 p.m. Blackheath. CAP MADELEINE, 299 - Nuageux sud. Descendant 2.30 p.m. hier Cape Gaspé. POINTE RENOMMEE, 330 - Nuageux sud-ouest. Montant 2 a.m. Talarallie 8 a.m. 90 milles à l'est. Kastalia, Hier montant 3 p.m. Rose Castle, 3.15 p.m. 235 milles nord-est Kings County, 5 p.m. Surowater. Descendant 2.30 p.m. hier Tivy, 10 a.m. Irland, 6 p.m. Selje.

MOUVEMENT des NAVIRES

PORT DE MONTREAL

Table with columns: Navire, Nationalité, Capitaine, Ton. et, De, Agents. ARRIVAGES LES 11 ET 12 NOVEMBRE. Includes entries like Duch. of York (Br.)-I. N. Stuart, V. C., 11,886, Liverpool... Pacific Canadian.

Table with columns: Navire, Nationalité, Capitaine, Ton. et, Pour, Agents, Manifeste, No. DEPARTS LES 11 ET 12 NOVEMBRE. Includes entries like Duch. of Atholl (Br.)-D. S. McQueen, 10,866, Liverpool... Pacific Can 794.

Table with columns: Navire, Capitaine, Ton. net, Agents, Quai. OCEANIQUES DANS LE PORT. Includes entries like Pietro Campanella, 3,892, Montreal Shipping... Hangar 9.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS

Table with columns: Navire, Agents, De, Date, Attendu. Dates fournies par les agents. Includes entries like Ascania-Cunard... Southampton, Nov. 4... Montréal, aujourd'hui.

Mlle SAINT-JEAN ET LE RAPPORT BANCAIRE

L'abolition du règlement 95, dit-elle, est une victoire de l'Alliance canadienne.

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes, de la province de Québec, présidée par Mlle Idola Saint-Jean, compte comme une victoire éclatante de ses principes, la recommandation de la Commission royale bancaire, touchant l'abolition de l'article 95, de la loi canadienne des banques. Cette clause décrète que, dans la province de Québec, les femmes n'ont pas le droit d'avoir un compte d'épargne dépassant la somme de \$2,000.

LECONS DE CLINIQUE A L'HOPITAL N.-DAME

Ce soir à 8 h. 30, à la maison des Gardes-malades, rue Maison-neuve aura lieu la troisième leçon clinique, organisée par le personnel médical de l'hôpital Notre-Dame. A 9 h. 15, MM. les docteurs A. Rouleau étudiera la Pathogénie et le diagnostic clinique des icères.

des luxations et des fractures de la main, et montreront les appareils les plus modernes qui sont appliqués dans ces lésions osseuses et articulaires.

MAJORITE PROBABLE

(Suite de la page 33) turait une atteinte à leur liberté et les empêcherait souvent de se consacrer à des affaires rémunératrices." (p. 73). Quatre des commissaires, après avoir pesé avec soin ces considérations, recommandent que le taux d'intérêt légal maximum soit aboli. M. Brownlee n'est pas de cet avis et croit que le maximum légal remplit encore un but utile et que des raisons suffisantes d'abroger l'article n'ont pas été alléguées. Cependant, ils s'accordent à dire "qu'une sanction devrait frapper les contrevenants" et que cet article de la loi devrait être rendu plus clair au cas où l'on maintiendrait le maximum légal. Relativement à la contradiction entre la durée des prêts qui est d'ordinaire de trois ou quatre mois, et les besoins de crédit des cultivateurs qui sont de six à douze mois, la Commission croit que "les banques seraient bien avisées de s'efforcer, en l'espèce, de se plier aux désirs et à la commodité des clients satisfaisants." (p. 74). Au sujet de la tenue de compte et de l'encaissement des chèques, la Commission reconnaît que ces services occasionnent des frais aux banques et justifient une certaine rémunération, mais elle recommande que les banques canadiennes "de rechercher si, dans leur propre intérêt comme dans celui du pays, elles ne devraient pas généraliser les privilèges au pair, et se faire quitter de la dépense consécutive en étendant la pratique d'imposer par entente des frais de tenue de comptes actifs et en restreignant l'emploi à titre de comptes par chèques des dépôts d'épargne portant intérêt." (p. 75). En ce qui a trait à la différence entre les taux payés par les banques sous le régime de la Loi financière et les taux exigés par les banques des gouvernements provinciaux des municipalités et des commissions scolaires, le Rapport démontre que les banques ne tiennent qu'une faible partie de leur revenu de cette source. Les impôts du public représentent le plus gros des obligations des banques. Les frais des opérations bancaires restent nécessaires l'écart entre les taux payés par les banques sur les dépôts et ceux qu'elles exigent sur leurs prêts. Dans son mémoire à la fin du Rapport, l'hon. J.-E. Brownlee recommande, cependant, que les

taux d'intérêt sur les dépôts et les prêts soient réduits. La preuve, ajoute-t-il, démontre clairement que des taux d'intérêt plus élevés sont exigés sur les prêts aux collectivités des provinces de l'Ouest qu'ailleurs, et cette pratique n'est pas justifiable. Les commissaires ne recommandent pas que les banques se retirent du commerce des placements. Ils signalent le concours précieux que les banques, avec leurs nombreuses succursales et leur solidité financière, peuvent apporter au lancement et à la distribution de valeurs fédérales, provinciales et municipales. "Une intervention législative dans la pratique qui assure une libre concurrence et une offre serrée ne paraît pas, selon nous, s'imposer." Mais "bien que le droit des banques à exercer le commerce des valeurs soit incontestable, il nous saurait nous celer la preuve de volume des valeurs industrielles et autres lancées et réparties par les banques ait été faible comparé aux émissions gouvernementales et municipales vendues par elles; néanmoins, nous engageons fortement les banques canadiennes, dans leur intérêt, à chercher ou vendre à leur propre compte que les meilleures valeurs accessibles au pays, et plus particulièrement les titres des gouvernements, des municipalités et des autres organismes publics ou semi-publics." (p. 77). Sur l'article 88 de la Loi des banques, le Rapport dit: "L'article constitue une anomalie en ce qu'il viole le principe de droit général à l'effet que l'emprunteur ne peut gager des objets, dont il garde la possession. Ce principe comporte une garantie pour les créanciers et importe à une collectivité commerciale. Nous reconnaissons que l'article a été inséré en vue de faire face aux conditions d'un pays en voie d'essor, privé d'accumulations de capitaux d'exploitation, et nous ne sommes pas convaincus qu'il n'a plus son utilité, bien que le moment viendra peut-être où l'avantage de le conserver sera sérieusement mis en doute. Nous ne recommandons pas l'abrogation de l'article, mais nous ne croyons pas qu'il conviendrait d'en étendre l'application." (p. 77). Le Rapport discute la prétendue subordination des intérêts de l'est et de l'ouest à ceux du centre et recommande aux actionnaires des banques d'examiner, dans leur propre intérêt, l'opportunité de nommer une proportion, non seulement satisfaisante, mais généreuse d'administrateurs domiciliés dans l'Est et dans l'Ouest du pays et d'accroître encore plus leurs comités locaux afin d'apaiser tout sentiment régional d'injustice." (p. 78). Le Rapport dit encore touchant les conseils d'administration: "Il semblerait peu sage de borner l'accessibilité aux conseils d'administration à ceux qui ne sont pas admini-

strateurs d'autres compagnies", car les banques ne pourraient assurer le concours d'hommes d'affaires actifs versés dans le commerce et la finance. "Il faut laisser aux administrateurs le souci de ne pas tomber dans une situation où leurs intérêts peuvent nuire à l'accomplissement de leur devoir ou de nature à provoquer avec raison des commentaires défavorables." Le Rapport suggère aux banques dont les statuts permettent aux administrateurs de voter et d'assister aux réunions du conseil, lorsqu'il y est question d'octroi de crédits à eux-mêmes ou à toute compagnie ou société anonyme dont ils sont des associés ou des administrateurs, d'adopter un statut défendant cette pratique. (p. 79). Sur le chapitre des bénéfices des banques, le Rapport observe que le bénéfice net annuel moyen à répartir entre les actionnaires fut, au cours des dix dernières années, de 6.36 p. 100 sur le placement des actionnaires, et que les dividendes versés furent de 5.93 p. 100. En concluant sur la question de savoir si ces bénéfices furent satisfaisants, étant donné les revenus possibles sur les placements dans d'autres entreprises, il faut se rappeler la double responsabilité que comporte la participation des actionnaires ainsi que l'opportunité de procurer, à l'occasion, un libre mouvement d'argent pour du capital bancaire. Les commissaires sont d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'accorder aux agents d'assurances une protection légale plus étendue que celle déjà donnée par la Loi des banques et les lois des provinces. Ils recommandent l'abrogation des restrictions légales imposées par la Loi des banques sur les dépôts effectués par les femmes mariées de la province de Québec. Le mandat des commissaires leur commandait, "non seulement d'étudier le système bancaire du Canada et son fonctionnement, mais aussi l'application de la Loi financière et autres lois connexes, d'examiner l'utilité d'établir une institution bancaire centrale ainsi que tout le système monétaire du Canada, particulièrement à la lumière des mouvements des prix des marchandises et des fluctuations du change international, d'étudier si le système monétaire canadien peut être modifié et développé de façon à faciliter la coopération intrapatriale et internationale dans le domaine public, en vue de faire renaitre le commerce, augmenter et stabiliser le travail et accroître le niveau des prix des marchandises et, de façon générale, formuler les recommandations que nous jugerons opportunes en vue de réviser la législation existante et d'y suppléer à son insuffisance et d'indiquer d'autres mesures destinées à accroître le bien-être économique et financier au Canada."

Et le Rapport ajoute: "Avec une si grande latitude, il nous serait sans doute loisible d'entreprendre une enquête sur tous les aspects de la vie politique, sociale, et économique du Canada. Mais nous avons une conception plus modeste de notre mission et considérons ne devoir aborder ces importants sujets qu'en tant qu'ils influent sur le sujet plus particulier de notre enquête, à savoir, le système bancaire et monétaire du Canada, ou en tant que ces derniers influent sur les premiers." Ces questions comportent sans doute un aspect politique, mais c'est la lumière et non la chaleur qu'il faut pour les résoudre... Il est évidemment sage, à une époque comme celle-ci d'examiner si le mécanisme financier de tout pays correspond aux exigences nouvelles afin de s'assurer si le mécanisme existant fonctionne bien ou s'il pourrait être amélioré, non seulement dans les conditions existantes, mais dans celles qui résulteraient probablement du retour aux conditions normales. Le monde ne retournera pas au statu quo antérieur. Quand la prospérité reviendra, elle reviendra à un monde changé à plusieurs points de vue, il nous incombe de nous assurer si, dans le domaine de notre enquête, le Canada possède le meilleur mécanisme pour faire face à ces nouvelles conditions tenant compte de toutes leurs complications économiques." (pp. 9 et 10). Le Rapport se divise en une introduction, un bref historique de l'essor des institutions financières du Canada et un excellent résumé du fonctionnement de ses institutions, en particulier, des opérations des banques chartrées. Puis vient un chapitre qui met en lumière les problèmes économiques et financiers du Canada découlant nécessairement de la dépendance de ce pays des marchés mondiaux et de la balance des paiements internationaux. Il souligne l'insuffisance du mécanisme financier actuel, surtout celle de la Loi financière, pour résoudre ces problèmes. Le chapitre intitulé: "Le régime financier actuel du Canada et l'établissement d'une banque centrale", est le plus important du Rapport. Il énumère les fonctions générales des banques centrales, décrit leur rôle dans les systèmes financiers modernes, et souligne les problèmes que devra résoudre et la place que devra occuper une banque centrale au Canada. Il mentionne en passant l'utilité des banques centrales dans les autres dominions britanniques. Suivent des chapitres sur le crédit agricole, et sur divers autres problèmes de la pratique bancaire. Les conclusions tiennent en une seule page, et elles sont suivies de mémoires et d'un supplément émanant de divers responsables, et de quinze appendices contenant surtout des statistiques sur les opérations des banques chartrées.

La Patrie

Tarif des annonces classées.
 Emplois demandés et demandes d'employés, 1 cent par mot avec minimum de 15 mots.
 Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus — 2 centimes par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Rabais de 15% pour 2 insertions, 20% pour 3 insertions, 25% pour 4 insertions et 33% pour 5 insertions ou plus — Taux spéciaux pour annonces classées avec contrat de 6 mois ou une année.
 Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services annuels, cartes de remerciements et avis de décès, sont chargés au taux uniforme de 75 centimes par insertion.
 Toutes les annonces reçues avant 11 h.m., sont publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12 h.m., pour publication le même jour.
 Les bureaux pour la réception des annonces classées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.
 Toutes les annonces classées reçues par téléphone.

Appelez Lancaster 3121

Service des Petites Annonces
 Les annonces classées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

AVIS SPECIAUX

DIVERS

VERMINE

ABOLISSEZ punaises, coquerelles, dans 6 heures. Approuvé par gouvernement, garanti un an. (Ouvrage complètement assuré). Plus grande compagnie au Canada. Service Canadien Limitée, York 4953, 197-26

AUX MALADES

LE SEUL spécialiste et herboriste indien à Montréal. Nous spécialisons dans le traitement des maladies du foie, reins, rhumatismes, estomac et purification du sang. Quelle que soit votre maladie, venez vous convaincre. Adenakis Indian Medicine Co., 7097 St-Denis, apt 1, HA 8354. 213-13

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES
ACHETONS cartes terrain, 15e série, 20c par 100 mélangées, 593 St-Côme, CL 6882. 229-29
AGENTS occasion. Achetez produits moins que prix du gros pour les ventes. Choix 890 lignes. Economic Products, 249 Lascar, Toronto. 221-6
HOMME expérimenté en laiterie, diplômé de 4 heures, certificat expert en lait, FR 6975, appelez après 5 heures. 215-1
HOMMES bilingues de moins de 35 ans, demandés immédiatement. S'au gérant, chambre 309, 1434 Ste-Catherine, ouest. 216-4
SPECIALITES alimentaires, aussi chocolats, bonbons biscuits. Vendez expérience, restaurant, commission, 428 Sherbrooke Est. 215-4
FEMME, FILLES DEMANDES
FILLE d'expérience pour servir dans salle à diner, les deux langues, 2922 Ontario Est. 215-4
FILLE, belle apparence, expérience pour servir table restaurant, anglais, français, 1144 Mont-Royal Est. 216-4
FILLE sachant cuisine et aimant les enfants références, 8601 Casgrain, Dupont 1243. 216-4
FILLE demandée, expérience, chaîne de magasins épiceries, parlant très bien l'anglais, CHerrier 1299, 1253 Robin. 216-4
FILLE d'expérience pour presser les habits dans manufacture de nettoyeur, Appelez 6517 Jeanne-Mance. 215-4
FINISSEUSE d'expérience en fourrure, 787 Mt-Royal Est, FRont. 7445. 216-4
FINISSEUSE expérimentée dans la fourrure, une parlant l'anglais, 4654 Ave du Parc. 216-4
JEUNE fille ou femme parlant l'anglais pour légers travaux de ménage dans petite famille. Coucher ici, 3926 St-Urbain. 216-4
ON DEMANDE une opératrice d'expérience dans la fourrure, 1272 Ste-Catherine Est, ou CHerrier 8375. 216-4

SERVICES DOMESTIQUES

BONNE fille de campagne demandée, bon chez-soi, bonne cuisine, références, 6374 St-Denis. 216-4
BONNE servante générale, expérience, références exigées, 4613 Maréchal, N.B.Q., via tramway 3A. 216-4
CUISINIÈRE d'expérience avec références de ville, 338 Redfern Ave, Westmount. 216-4
FILLE ou orpheline demandée pour soin du ménage, bon chez-soi, pas de salaire, 4855 Boyer. 216-4
FILLE âgée, vive, propre, aimant les enfants, 5685 Blvd Mont à 7 hrs du soir. 216-4
FILLE ou femme demandée pour faire le ménage, 293 St-Paul est. 216-4
FILLE demandée, honnête et propre, vrai bon chez-soi, 300 par mois, 8119 St-Denis. 216-4
FILLE demandée pour léger ouvrage de maison, s'occupe des enfants coucher ici, 4553 St-Dominique. 216-4
JEUNE FILLE demandée, ouvrage général, 2 personnes, 3 adpts, 7111 Garnier. 216-4
JEUNE fille demandée pour légers travaux du ménage, bon chez-soi, 8165 St-Denis, Dup. 2786. 216-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

COUPLE, homme, jardinier, expérience des fournaises, la femme servante générale, sait lire, pas d'enfant, âge moyen, Salaire bas LA 1367. 216-4
CHEF, bon gérant, économie, recommandable, prendrait charge de tout. Références de première qualité, WE 8661. 215-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES
LAVEUSE Beatty, cuve en cuivre, presque neuve, \$75.00, valeur exceptionnelle, S'ad. M. Carrière, FRontenac 3103. 231-1
CHAUFFEUR de fournaises privées pour tous genres de systèmes, avec références, TEL. DO. 2368. 215-4
CHAUFFEUR demande position sur camion possédant de bonnes références, 7778 St-Dominique, M. Ducharme. 215-3
CHAUFFEUR, jeune homme, connaissant le clavographe l'électricité, tout le temps ou au besoin, DE 5225. 216-1
CHAUFFEUR et jardinier, fournira les meilleures références, TEL. DU. 6115. 216-4
CONCIERGE, jeune couple, bien recommandé demande ouvrage dans maison de rapport. Prendra n'importe quel, TEL. DE. 5290. 215-4
HOMME et femme demandent position comme concierge, excellentes recommandations, petit salaire, PL. 3257. 216-4
PEINTRE-TAPISIER, d'expérience, demande de l'ouvrage. Possède ses outils LA. 2791. 216-4
POSITION de confiance par jeune homme recommandable, comptable d'expérience, etc. DE. 1487. 216-4
SURINTENDANT de garage, expérimenté, ouvrage de bureau, autre travail, huit ans d'expérience, AM. 6430. 216-4
STENOGRAPHE, comptable d'expérience avec connaissances d'électricité, gardien d'entrepôt, expéditeur, avec bonnes relations sociales. Références, CHerrier 9732. 215-4
TYPOGRAPHE compétent, journaux, travaux de ville, mise en forme, E. H. Boulay, 8325 Papineau, Montréal, TEL. DOLLARD 9365. 215-3
POSITIONS DEMANDEES, FEMMES
BONNE cuisinière expérience restaurant ou hôtel, références, aussi garde-malade non graduée pour invalides ou autres, Appelez DOLLARD 9362. 215-4
BONNE personne désire garder enfant après-midi, soir, CH. 5758. 215-4
COUTURIÈRE ira à domicile, prendra couture à la maison, CHerrier 3929, adpts 1. 215-4
COUTURIÈRE, robes, manteaux, fourrure, alterations prix modéré, CALumet 3150W. 216-4
FEMME moyen âge prendrait charge de maison ou présytera ou dans bonne famille, références, 913 rue Cherrier, FR 1496. 216-4
FEMME de journée demande ouvrage, bien recommandée, CHer. 2532. 216-4
FILLE possédant les deux langues demande emploi dans maison privée, FI 4034. 216-4
FILLE demande ouvrage dans maison privée, DOLLARD 9362. 216-4
FILLE de campagne, honnête, désire position maison privée, ouvrage général, références, DUPont 6312. 215-4
FILLE désire emploi, maison privée, couchera chez elle, AM. 6752. 215-4
FILLE, 47 ans, désire position, famille sans enfant, CAI 3378W. 215-4
FILLE de campagne désire position dans maison privée avec références, dans Verdun ou aux alentours, YO. 2377. 216-4
FILLE d'expérience, cadre position maison privée, CL. 7321W. 216-4
JEUNE FILLE d'expérience demande emploi dans maison privée, FI. 4038. 216-4

A LOUER

CHAMBRES A LOUER
A 1497 AMHERST
 VOUS trouverez belles chambres, grandes et petites, usage du gaz, téléphone Bon chez soi. Prix modéré. 217-3
Ave WAVERLEY, 5846 près avenue Bernard, église, tramway, belle chambre devant, famille respectable, prix raisonnable. 229-2
A 2926 ST-LAURENT belle grande chambre à louer avec gaz, ménage frais fait, à bon marché. 217-5
A BAS PRIX, petite, grande chambre, gaz, confort, tranquille, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00 1025 St-Timothée, 338 LaGauchetière Est. 216-4
A BAS PRIX, grandes chambres, gaz, confort, tranquille, 1.50, 2.00, 3.00, 911 Hôtel de Ville, 217 Dorchester Est, 1016 St-Dominique, 1906 St-Laurent. 216-4
A BAS PRIX, petite, grande chambre en avant, poêle à gaz, eau chaude, confort, tranquille, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00 335 LaGauchetière, près St-Denis. 216-4
BELLES CHAMBRES cuisine, 2 lits, cour, autres chambres, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00, 292 Ontario Est. 216-4
BELLE chambre à louer, avec pension 1ère classe, 5890 Christophe Colomb, DOH. 1887. 216-4
BON MARCHÉ, salon double ou simple, pension si désire, petite famille, Eltonchère 449, 842 Mont-Royal Est. 215-4
BOULEVARD St-Joseph ouest, belle chambre, confort moderne, seul locataire, personne recommandable, DO. 8848. 216-4
CHAMBRE à bas prix, maison tranquille, près du Parc Lafontaine, 4314 Brébeuf, TEL. CRESCENT 4633. 216-4
CHAMBRE avec usage cuisine, 2.50 confort chez-soi, 1637 St-Hubert, MAR. 4869. 216-4
CHAMBRE à louer, maison respectable, bon chez-soi, 65 rue St-Laurent, Longueuil. 216-4
CHRISTOPHÉ ECOLAMI, 4448, chambre double dans famille privée, pour monsieur ou dame, avec références, PA. 2635. 216-4
DEUX belles chambres, système chauffage, eau chaude, chaud, \$2.50, \$3.00 tranquille 1927 St-André, MA. 9736. 221-2
ST-DENIS 1625, chambre meublée ou non, bureau meublé, DOLLARD 6155. 216-4

A LOUER

CHAMBRES A LOUER
3121 IBERVILLE coin Sherbrooke, chambre, cuisinette, gaz, eau chaude, meublée, bien tranquille, CHer. 2213. 231-3
ST-DENIS 3630, belle grande et petite chambre, avec lavabo, maison propre, pension si désiré. 216-4
ST-URBAIN 5623, près St-Viateur, bonjour double, bien meublé, famille 3 personnes, bon chez-soi. 216-1
MAISONS A LOUER
A SACRIFICE 6 pièces, propres, garage, stockage, maison détachée, près église Viauville, CL. 6832W. 215-4
Ave ROYAL, 4264, Notre-Dame de Grâce, maison semi-détachée, 4x3 pièces, planchers bois franc, foyer, chauffée, garage, prix réduit. 216-4
BLOOMFIELD, 628, 3 pièces chauffées, eau chaude, poêle à gaz, ménage fait. Occupation immédiate, AT. 0012. 216-4
BLVD ST-JOSEPH, 463-410 Est, près St-Denis, 7 pièces modernes, chauffées, avec garage, AM. 2165, le soir AM. 8644. 216-4
COTTAGE moderne, joliment meublé ou non meublé près tramways, billets de ville, DU. 4199. 216-4
CONVENABLE pour louer des chambres, localité idéale, S'ad. chambre 501, Edifice Jacobs, MA. 2269. 216-4
DELORIMIER 4600, sept pièces, réfrigérateur, planchers bois franc, système chauffage, FR. 8603, FI. 4991, FR. 8376. 216-4
DORION 1597-1599, cinq et six pièces, FR. 8379, FR. 8606, FI. 4991. 216-4
DORION, 1597-1599, cinq et six pièces, FR. 8379, FR. 8606, FI. 4991. 216-4
GARDENS MOUNT ROYAL Cottage, genre anglais, six pièces, foyer, chambre de bain en tuile, grand jardin,oyer réduit, TEL. BYW. 0814 ou ELW. 6144. 216-4
RUE TORRANCE, 1221, maison de 8 pièces, condition parfaite pour louer des chambres, garage. 216-4
ST-DENIS 3962 Huit pièces, \$25.00, nouvellement décorées, HA. 8329, HA. 5820. 216-4
APPARTEMENTS A LOUER
RUE ST-ANTOINE, 1909, Appartement de six pièces, "Salisbury" \$49, par mois LAnc. 8811. 216-4
SHERBROOKE OUEST, 1619, Appartements de deux, cinq et huit pièces, "Grosvenor", LA. 8811. 216-4
SHERBROOKE OUEST, 426, Appartement de huit pièces, dans le "Campanella", LA. 8811. 216-4
STE-FAMILLE, 3417, Appartement de deux pièces, chauffé, avec cuisinette et chambre de bain, possession immédiate, Harbour 9533, PL. 1513. 216-1
ST-MATHIEU, 1250, Appartement de quatre pièces, chauffé, bien éclairé, frigidaire, veranda 6 x 17, S'ad. à Apt 1, Fitzroy 2295. 216-4
STANLEY, 1242, jolie suite de 4 pièces, neuve, personnes recommandables seules acceptées, \$30, Autre \$25, Mitchell. 215-4
STE-FAMILLE, 2541, quatre pièces modernes, BELAL 2456, soir DOLLARD 5142. 216-4
SHERBROOKE OUEST, 6253, Trois grandes pièces, remises à neuf, toutes les commodités modernes, garage, S'ad sur les lieux, ELW. 8199-8209. 216-4
ST-LUC, 2163, quatre grandes pièces éclairées, meublées ou non, chauffées, frigidaire, TEL. ELW. 8181. 216-4
SHERBROOKE, 7282, Trois pièces modernes, conditions faciles, WA. 4728. 216-4
STE-CATHERINE OUEST, 2164, 13-15-17, le théâtre Seville, Trois pièces, chambre de bain en tuiles, S'ad au concierge, 2175 Ste-Catherine, apt. 11, ou appeler LA. 6154. 216-4
UNIVERSITE, 3587, Appartement d'une pièce meublée, cuisinette, service de concierge, téléphone confortable, prix raisonnable. 216-4
APPARTEMENT MEUBLE A LOUER
Ave SARANAC, Duplex, logement de haut, six pièces, frigidaire, garage, loyer bas, Findlay, HA. 8196, Le soir, ELW. 2654. 216-4
BLVD ST-LAURENT, 5759, près Bernard, quatre pièces, loyer modéré, AM. 2163, le soir AM. 8644. 216-4
ST-LAMBERT, 226, rue Merton, six pièces en bon état, CRESCENT 2415, MARquette 2659. 216-4
SANGUINET 1611, Rez-de-chaussée, cinq pièces, propres éclairées, chaud, des \$15.00 pour bon locataire, LA. 8577, le soir, CR. 2147. 216-4
VILLE MONT-ROYAL, Joli plain-pied de cinq pièces, très bien éclairé, fournaise à eau chaude, Aubaine, S'ad. pour renseignements AT. 0895. 216-1

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE
AUBAINES!
VIEUX POELES—VIEUX MEUBLES
ECHANGES POUR POELES NEUFS—MEUBLES MODERNES
 Voyez-nous en premier lieu!
LA LIBERTE
 3735 Notre-Dame Ouest
 Appelez Willbank 6115*

Marché de l'Auto Usagé

BEAU Willys sedan 1932, free wheeling, comme neuf, \$475.00, 4536 De Bullion. 216-4
BEAU Auburn convertible en parfait ordre, cause: mortalité, offre raisonnable acceptée, 7001 Briand, Fitzroy 5384. 216-4
BEAU Pontiac sedan 5 pneus neufs, mécanisme parfait \$190.00, 4637 St-Laurent. 216-3
FORD Tudor 1929, garanti parfait état; pneus neufs, 95.00, PL. 9730. 216-4
FORD V 8 sedan 1933 de luxe, à vendre comme neuf avec garanti, AM. 6154. 216-4

FORD Tudor 1929, en très bonne condition, pneus presque neufs, sacrifiera \$120.00. BELair 3406. 216-4
VIGMANT Auto Key Service, 4653 St-Denis, Spécialiste, 30 ans d'expérience, réparations serrures tous genres. 213-26
ACCESSOIRES A VENDRE
AUTOMOBILISTES, parties automobiles usagées toutes marques, Motors, carrosseries, pneus \$1.00 et plus. Bellisio Auto 4125 Montana. 213-12

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE
DEUX fournaises style radio, à sacrifice, S'ad. 2026 Visitation. 216-4
CHESTERFIELDS, sacs de chambre, salles à diner, divanettes, poêles à gaz, fournaises, 1223 rue Amherst. 216-1
FOURNAISE 2.50, poêle gaz 4 ronds, fourneau 2.50, bureau 4.00, grand tapis 4.00, lampe sur pied 1.00, grand miroir 1.00. 1038 St-Denis, M.r. 4869. 216-1
FOURNAISE eau chaude, heater, bon pour chauffer 6 adpts. 1621 Leclair, CLairval 1861F. 216-1
J'ai quelques petites balances de comptes de lauses électriques que je sacrifierai à prompt achat, DU. 9297. 216-4
LAVEUSE électrique en bonne condition, cuve émailée, vendra pour balance de paiement, termes si désiré, CR. 6122. 216-4
MEUBLEMENTS A VENDRE
MEUBLEMENT de onze appartements bien meublés, chambres toutes louées, vendrais \$200.00, 417 Notre-Dame Est. 221-6
A VENDRE
A VENDRE beaux paquets d'hiver, et carrosse en joue en bon ordre, S'ad. 2228 Favaud, Fitzroy 2397. 229-2
BOIS ET CHARBON
CHARBON
CHARBON DOMESTIQUE
 Tonne . . . \$8.90
 1/2 tonne . . . \$4.90
 Appelez Wilbank 5181
BRITISH CANADIAN FUEL CO., LTD.
 220-3
ERABLE, merisier, hêtre, 6000 cordes, première qualité, \$7.00 à \$13.50, scié; 5 gros sacs \$1.00; 6, bois mou \$1.00, Charbon toutes sortes \$2.50 à \$14.00. Pas d'erreur en achetant tout de suite. Wilson Père, Jos. Charlebois, prop. AM. 7123, FR. 3537. 212-21
CARTES D'AFFAIRES
EXTERMINATION VERMINE
ABOLISSEZ punaises, coquerelles dans 6 heures. Approuvé par gouvernement, garanti un an. (Ouvrage complètement assuré). Plus grande compagnie au Canada. Service Canadien Limitée, York 4953. 197-26
EXTERMINATION toutes vermines en 4 heures approuvé par gouvernement Fédéral, garantie un an, YORK 6819. 197-26
REPARATIONS
EBENISTE, meubles faits sur commande, Polissage et rembourrage. Spécialité: Patrons, formes et accessoires pour chapeliers. Réparations générales en bois. Barbieri, 1753 LaBrecque FR. 6031. 212-12
MONTRES, horloges, toutes marques, nettoyage, ressort, pierre, 0.50 garantie deux ans. Spécialité: Commissions postales, Carle, 759 St-Laurent. 221-4
REPARATIONS générales, serrures, clés, ressorts de porte, rouleaux d'essoreuse Tremblay, 236 Crap, Est MA 7674. 213-12
METIERS DE CONSTRUCTIONS
BALCONS, escaliers, clôtures, échelles de sauvetage, marquises. Spécialité: ouvrage général en fer et bois. Estimé donné gratuitement sur plans, Moore & Prère, 1593 Piessis, CLairval 6649. 213-3
PROFESSIONNELS
AVOCATS
 Gaston Lacroix Raymond Dupuis
LACROIX & DUPUIS
 AVOCATS
 EDIFICE THEMIS
 10, rue St-Jacques ouest - HA. 4759
MEDICINS
A.-J. COTE, toutes maladies secrètes, traitement rapide, conditions faciles. Patients traités par correspondance également, 6967 Christophe Colomb, CAL 5932. 213-26
OCCASIONS D'AFFAIRES
COMMERCES A VENDRE
ACHETER, échanger, vendre tavernes, hôtels, clubs, ma spécialités, J. A. Duchesne, 10 St-Jacques Ouest. 208-25
BOUTIQUE barbier bien située, deux chaises, bonne clientèle, cause mortalité, 6917 St-Denis. 216-4
COMMERCES de toutes sortes financés, vendus, échangés, associés si désiré. Bataste Administrateurs, (M. Renaud, gérant), Edifice Insurance Exchange, 276 St-Jacques. 291-26

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE
COMMERCE d'épicerie-boucher, bien établi, dans bonne localité, frigidaire installé, loyer bas, 3607 Dandurand, coin 18e, Rosemont. 216-4
EPICERIE-RESTAURANT à vendre, pour cause de maladie, bon marché, 128 Piessis. 216-4
EPICERIE licenciée à vendre, bon poste, bon marché autre occupation, Amherst 8886. 216-4
A ECHANGER
MAISON 2 étages moderne, demande. Echangeurs ma terre jardinage 70 arpents, \$3,000.00. Disposé \$500.00, J. E. Fleury, CA. 4942 221-2
MAGASIN général avec maison, \$5,000, à échanger. Avez-vous maison moderne à offrir? J. E. Fleury CA. 4942. 221-4
FINANCES
ARGENT A PRETER
ARGENT prêté pour payer taxes municipales, à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, St-Hyacinthe et autres villes. Représentant dans chaque ville J. Nap. Cavautte, 210 St-Jacques, Lancaster 3826. 213-26
ACHETONS première, deuxième hypothèques, prêts en dollars. Payons taxes municipales plus bas taux en ville. Service rapide. Beetz & Lamontagne, 57 St-Jacques, chambre 307. 220-7
FORMONS, réorganisons compagnie, société, Finances projets recommandables. Business Adjusting Co., 19 St-Jacques Ouest. 208-26
IMMEUBLES
PROPRIETES A VENDRE
ADAM, 3 logements, 2 garages, parfait ordre, vendra ou échangera, conditions faciles, bonne place d'affaires. Téléphone DUPont 2785. 216-4
COIN Sauvé et Chambord, un étage, 25 x 30, chauffage eau chaude, 10 adpts, avec grande boutique, conditions faciles, bonne place d'affaires. Téléphone DUPont 2785. 216-4
MAISON 1 étage, 6 adpts, chambre de bain, grand hangar, prix 7,000, 7225 IBERVILLE. 216-4
N'ATTENDEZ pas la hausse — Parc Lafontaine, très beau site, 3 étages, façade pierre, à très bonnes conditions. S'ad. TEL. Amherst 1936. 216-6
RUE BORDEAUX, maison 3 étages, 3 logements, près Blvd Rosemont, presque neuve, S'ad. 5963 Bordeaux. 215-4



Cité de Montréal
 Expropriation pour l'ouverture d'une partie du Chemin Deacon, au sud de l'Avenue Van Horne.

AVIS est par les présentes donné que le Président de la Commission des Services Publiques de Québec, le 10 novembre 1933, conformément à la loi, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité concernant l'expropriation pour l'ouverture d'une partie du Chemin Deacon, au sud de l'Avenue Van Horne, Quartier Mont-Royal, et que le dit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le 27ème jour de novembre 1933, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
ST. PIERRE PARENT,
 DAMPHOUSSE, BUTLER,
 MENARD & CHOQUETTE,
 Avocats de la Cité.
 Hôtel de Ville, Montréal,
 13 novembre, 1933.



Cité de Montréal
 Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Persillier, entre le Boulevard Gouin et le Chemin de la Côte de Liesse.

AVIS est par les présentes donné que le Président de la Commission des Services Publiques de Québec, le 9 novembre 1933, conformément à la loi, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité concernant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Persillier, entre le Boulevard Gouin et le Chemin de la Côte de Liesse, Quartier Ahuntic, et que le dit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure, Division de Pratique, Chambre No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le 27ème jour de novembre 1933, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
ST. PIERRE PARENT,
 DAMPHOUSSE, BUTLER,
 MENARD & CHOQUETTE,
 Avocats de la Cité.
 Hôtel de Ville, Montréal,
 13 novembre, 1933.

JEANNOT LE MALIN - SAMSON



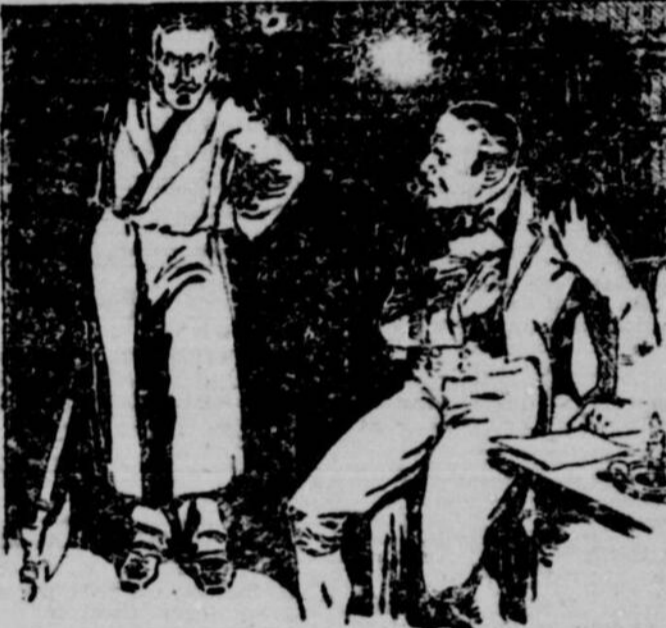
MEXTOI KOPEPEM



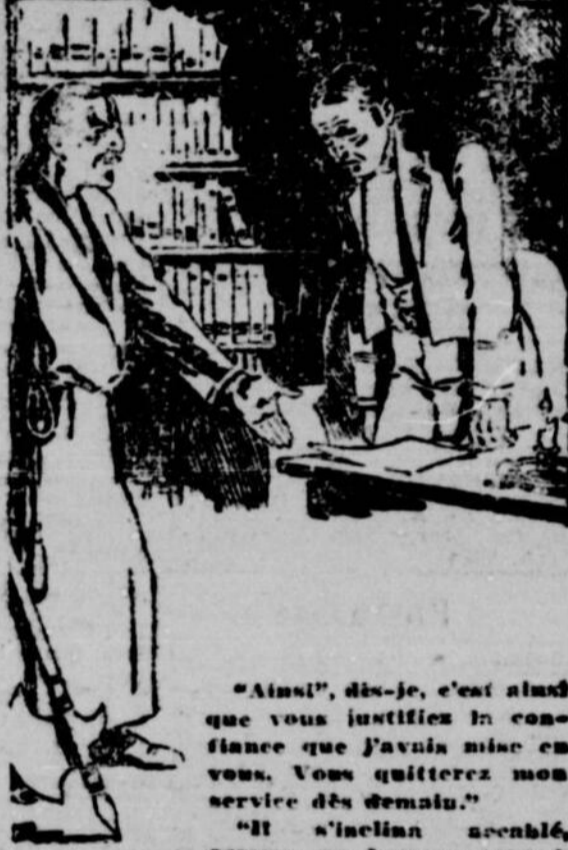
Holmes continua le récit que lui avait fait Musgrave sur les événements étranges survenus au vieux manoir Haristone et comment il avait vu la bibliothèque éclairée en pleine nuit. "Brunton, l'interdiction était là. Il était assis, tenant dans ses mains un morceau de papier qui ressemblait à une carte. Il avait le front appuyé sur sa main droite et songeait profondément. Je restai figé de stupeur, le surveillant dans l'obscurité."



"Soudain, pendant que je le regardais, il quitta sa chaise et se dirigeant vers un bureau non loin de là, il ouvrit un tiroir. Il en sortit un papier et retournant à son siège, il le déplia en le passant sur le bord du meuble et commença à l'étudier avec une attention minutieuse."



"Mon indignation, en voyant cet individu examiner de façon aussi effrontée nos papiers de famille, ne pouvant plus de bornes. Je fis irruption dans la pièce, mais Brunton n'avait vu apparaître dans le cadre de la porte. Il bondit sur ses pieds, sa figure devint livide de terreur et il encha sur sa poitrine la carte qu'il étudiait auparavant."



"Ainsi", dis-je, c'est ainsi que vous justifiez la confiance que j'avais mise en vous. Vous quitterez mon service dès demain."
"Il s'inclina accablé, comme un homme tout à fait désemparé."

ZOS-COT MATHCOCN

La Ligue Locale des Electriciens entre dans sa dernière semaine de campagne avant l'élection de novembre. Elles sont en butte des difficultés provoquées par le groupe Latremouille. Louison a cependant été aidée durant sa campagne par un mystérieux étranger. Le jour du scrutin n'est pas éloigné.



Eh bien, voici la dernière semaine de la campagne qui ébranle papa comme chef de district et la ligue n'a loué l'hôtel de ville pour ce soir. J'espère que le groupe Latremouille ne troublera pas notre assemblée.



Et ce n'est pas tout. Spectateurs.



Comme chef de district

Quelqu'un a jeté un faux cri d'alarme. Mlle Louison et la panique s'est emparée de la foule. Sortons par cette fenêtre si vous voulez.



Il m'a aidée à éviter cette foule apeurée et maintenant mon mystérieux individu est encore disparu. Je me demande si je découvrirai jamais son identité.

UCD-IDOZ-EEZ-ZZD



Le médecin te permet de faire une légère marche, ma petite; il faudra être bien prudente et ne pas aller plus loin qu'à la clôture et revenir.



Comme il faut bon, Jeannine, de pouvoir marcher encore, même si je me sens un peu faible et tremblante.



Papa m'aime, j'en suis certaine, il n'avait pas l'argent nécessaire me procurer les soins que je reçois ici. Aussi tu comprends facilement que sans ton aide, je serais probablement morte.



Tu veux dire sans l'aide de M. Richard. C'est cette âme généreuse qui a tout fait pour toi.

Je lui devrais une reconnaissance éternelle. Quant à toi, qui m'as recommandée à cet homme, je ne sais comment trop te remercier.

Allons encore faire le tour du jardin.

MARCOY
TRAVAILLE
TROP



VOUS AVEZ L'AIR BIEN MARGOT VOUS ÊTES L'IMAGE DE LA SANTÉ.

JE ME SENS TRÈS BIEN PLUCHE, JE SUIS HEUREUX DE DE VOUS VOIR, J'AI BEAUCOUP À VOUS DIRE.



OH PLUCHE, J'AI LE PLUS GENTIL MÉDECIN IL EST SI JOLI QUE J'EN SUIS FOLLÉ!

LE PATRON VEUT SAVOIR QUAND VOUS ALLEZ REVENIR TRAVAILLER?



JUSTE CIEL, PLUCHE! UN MÉDECIN NE PEUT ALLER VOIR UNE PATIENTE AU BUREAU!

TEMPÉRATURE

NUAGEUX ET NEIGE - TORONTO, 13 novembre. (Presse canadienne.) - Neige dans le sud d'Ontario. Neige et pluie aux Maritimes. Dépression ce matin sur la vallée de l'Outaouais. Neige au Manitoba, au nord d'Ontario et dans l'ouest de Québec. Pression élevée sur la moitié ouest des États-Unis et à nord-ouest de l'Hudson. Autre dépression ce matin sur le nord du Manitoba. Généralement beau et très doux en Saskatchewan et en Alberta.

Lacs inférieurs: Vents forts sud-ouest à nord-ouest, nuageux, un peu plus froid ce soir et neige ici et là. Mardi, vents forts ouest, partiellement nuageux. Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Vents forts sud-ouest à nord-ouest, nuageux, un peu de pluie et de neige, un peu plus froid ce soir. Mardi, vents ouest, nuageux, probablement un peu de neige. Nord-ouest et lac Saint-Jean: Vents forts, neige. Mardi, nuageux et encore quelque peu incertain. Bas Saint-Laurent: Vents forts variables, un peu de neige et de pluie. Mardi, vents ouest, nuageux, probablement un peu de neige.

NAISSANCES

LEPAGE - A Montréal, le 3 novembre 1933, hôpital Notre-Dame, à M. et Mme Marcel Lepage, un fils baptisé Marcel-Avila-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Avila Busseau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Berthe Lepage, tante de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT - A Montréal, le 11 novembre, à l'âge de 45 ans, 19 mois, est décédé Edgar Archambault, époux de Régina Huot. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure No 4513 rue Adam, à 7 h 45 pour se rendre à l'église St-Nom de Jésus où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBERTIN - A Montréal, le 11 novembre 1933, à l'âge de 71 ans, 3 mois, est décédé Narcisse Aubertin, époux de feu Amanda Chevetette. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son neveu, No 1979 rue Letourneux, pour se rendre à l'église St-Nom de Jésus à 7 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était membre de la Société de tempérance à l'église St-Pierre.

BOYER - A Montréal, le 11 novembre 1933, à l'âge de 73 ans, est décédé le Chevalier Alfred Boyer. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 2178 rue Marie-Anne Est à 7 h 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 h et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ENDACOTT - A Montréal, le 11 novembre 1933, jour de l'Armistice, est décédé John Endacott senior, ex-D.F.M., veuf de feu Mme John Endacott, née Rose-de-Lima Hinds, décédée dernièrement, octobre le 25. Le corps exposé au Salon mortuaire Kane, 5220 Avenue du Parc. Service lundi le 14 à 8 h 30, à l'église St-Michel. Inhumation, cimetière Côte-des-Neiges.

GELINAS - A Louiseville le 12 courant à l'âge de 48 ans est décédé le docteur Léopold Gélinas, chirurgien-dentiste, époux de Gabrielle Milot. Les funérailles auront lieu à Louiseville, mercredi le 15 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 221-2

DECES

HAECK - A St-Martin, le 11 novembre 1933, à l'âge de 6 ans, est décédé Roger Haeck, enfant bien-aimé d'Achille Haeck et de Gabriel, le Van Den A. Beele. Les funérailles ont eu lieu dimanche à 4 heures.

HARDY - A Montréal, le 11 nov. 1933, à l'âge de 59 ans, est décédé Napoléon Hardy, époux d'Amanda Lacasse. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funéraire partira du salon mortuaire, 1926 Plessis, à 8 h 00 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPPELLE - A Montréal, le 11 nov. 1933, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Roméo Lachapelle, fils de feu Onésime Lachapelle et de Malvina Pilon. Les funérailles auront lieu le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de sa mère, 7739 Drole, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 8 h 00 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE - La 11 nov. à l'âge de 26 ans et 7 mois, est décédé, à l'Hôtel-Dieu, Joseph Lachapelle, fils bien-aimé d'Edmond Lachapelle et de Marie-Louise David. Les funérailles auront lieu mardi le 14 novembre. Le convoi funéraire partira de la demeure de ses parents à Renessaigny, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE - A Montréal, le 11 novembre 1933, à l'âge de 48 ans et 26 jours, est décédé, Mélida Cantin, épouse d'Edmond Lepage. Les funérailles auront lieu le 15 courant. Le convoi funéraire partira de 7033 De Normandie à 7 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEVRE - A Montréal, le 12 novembre 1933, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Wilbrod Lefebvre, époux de Anida Maletta. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funéraire partira du salon mortuaire Adolphe Lemay Lise, No 19 Est, Ave Laurier, à 8 heures pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTAL - A Montréal-Est, le 12 novembre 1933, à l'âge de 15 ans, est décédé Fernand, fils de Donat Quintal et d'Alma Letté. Funérailles mercredi le 15, à 8 h 30. Le convoi funéraire partira de la demeure de ses parents, 57 Laurendeau pour se rendre à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTAL - A Montréal, le 12 novembre à l'âge de 71 ans 9 mois est décédé Amédée Quintal, époux de Marguerite Smart. Le corps est exposé à 3490 Papeau. Avis des funérailles plus tard.

RANGER - St-Polycarpe, le 12 novembre 1933, âgée de 94 ans, est décédée Mathilde Lalonde, épouse de feu Augustin Ranger. Funérailles mercredi le 15 courant. Convoi funéraire partira de la demeure de son fils, Antoine Ranger, pour se rendre à l'église St-Polycarpe où le service sera célébré à 9 h 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MARTIN - A Montréal, à l'âge de 22 ans 11 mois, est décédée Angéline Larose, épouse d'Arthur Saint-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funéraire partira du Salon mortuaire Tanguay, 1926 Plessis à 8 h 15 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Réunion en l'honneur de Ste-Thérèse à N.-Dame de Lourdes

La réunion de Ste-Thérèse du deuxième mardi que fait l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre, à Notre-Dame de Lourdes, ne se fera pas ce mois-ci avec les dévotions du mois de la paroisse de St-Jacques. Elle aura lieu demain, mardi, 14 novembre. Tous les associés et les lévôts de Ste-Thérèse sont invités à la cérémonie du soir, à 7 h. 30. Allocution, prières aux intentions recommandées, bénédiction des roses, Salut du St-Sacrement, collecte pour les séminaristes des missions, vénération d'une relique de Ste-Thérèse.

Mort à l'hôpital

OTTAWA, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). - William Gobeil, 43 ans, de Gatineau, Québec, est mort hier, à l'hôpital Général, des suites de blessures qu'il avait reçues dans un accident d'automobile le 22 octobre dernier. Gobeil avait été frappé par un camion alors qu'il marchait sur la route en compagnie d'un nommé Joseph Laurin, et avait eu plusieurs côtes enfoncées. Le coroner Craig tiendra une enquête aujourd'hui.

DECES

TRICKEY-DE MESLE - A Côteau-Lac, le 11 novembre, âgée de 11 ans, Madeleine, enfant bien-aimée de M. et Mme Alex. Trickey (Emilie de Mesle). Funérailles mardi, le 14, à 9 h a.m.

IN MEMORIAM

BARBEAU-LONGTIN - Une grand-mère sera chantée en l'église de Longueuil pour le 25ème anniversaire du décès de Mme E.-N. Barbeau (Jeanne Longtin), le 11 courant. Son absence assombrit notre foyer, sa mort nous sépara, mais son souvenir demeure. Son époux, sa fille adoptive.

SERVICE ANNIVERSAIRE

PERRAS - Mardi matin, le 14 courant, à 7 heures, à l'église St-Vincent Ferrier, sera chantée une grand-messe 25ème anniversaire pour la repos de l'âme de Marcel Perras, recommandée par son épouse.

REMERCIEMENTS

BLAIGNIER - La famille Blaignier, à l'occasion de la mort de Mme Vve François-B. Blaignier dont le service a été chanté à St-François Solano à 7 h 30 hrs, jeudi dernier, remercie les personnes qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies, soit par messages, bouquets spirituels ou télégrammes. CHARBONNEAU - Mme Joseph Charbonneau et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Joseph Charbonneau, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. SEGUIN - Mme Eléazar Séguin et les membres de sa famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de M. Séguin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles.

LES OUVRIERS RECLAMENT UN VASTE PROGRAMME DE TRAVAUX

Pour mettre fin au régime des secours directs. - Grand congrès de travailleurs au Temple du Travail. - MM. J.-A. Chalifoux, Ouimet, Delcourt et autres.

La première d'une série de quatre conférences dans le but d'étudier les possibilités de fusionner toutes les associations des travailleurs sous une seule bannière et mettre de l'unité dans les rangs des ouvriers, a été tenue hier après-midi au Temple du Travail, sous la présidence conjointe de M. Séraphin Ouimet, qui, dans une conférence de plus de deux heures, exposa son plan d'ensemble et le proposa comme le moyen le plus pratique de mettre fin au chômage en donnant du travail immédiat à plus de 50,000 ouvriers. Plusieurs centaines de personnes qui ne purent pénétrer dans la salle, écoutèrent les discours dans la rue grâce à des haut-parleurs qui avaient été installés devant l'édifice. Par un vote unanime, les délégués au congrès adoptèrent une résolution demandant à l'administration municipale ainsi qu'au gouvernement provincial et fédéral d'en finir avec le régime des secours directs en adoptant immédiatement un projet de construction qui saurait donner du travail à des milliers de personnes. Les prochaines conférences auxquelles on invitera les représen-

tants des divers groupes de travailleurs d'assister auront lieu dimanche prochain ainsi que les deux autres dimanches suivants, encore au Temple du Travail. A la dernière conférence, le 3 décembre, on espère réaliser la fusion des deux fédérations ainsi que l'affiliation de tous les autres groupes de moindre importance. Le président général de la F.C.O.P.Q., M. J. A. Chalifoux, qui était en même temps président du comité d'organisation de ce congrès, invita tous les ouvriers à faire tout en leur possible pour mettre de l'harmonie dans leurs rangs. "Les prochaines élections approchent", de dire M. Chalifoux, "et nous avons besoin d'être unis, de marcher la main dans la main." L'assemblée a également adopté une résolution favorisant le vote obligatoire et on fera part aux diverses administrations de cette résolution des ouvriers. MM. Delcourt, Duverrier et quelques autres ont également adressé la parole. Un grand nombre de dames assistaient à la réunion, et Mme Cyrille Gauthier prit place sur l'estrade, ainsi que Mme J. A. Chalifoux et quelques autres.

Un attentat meurtrier

(Suite de la page 3) Voici ce qu'a raconté M. Malo à notre représentant qui lui rendit visite à l'hôpital Saint-Luc, de bonne heure, ce matin: "Je me préparais à fermer mon magasin après avoir été seul toute la soirée, afin de permettre à mon fils de sortir. J'avais fait la caisse et mis en place l'argent des recettes. Je venais d'entrer dans la pièce d'arrière, quand deux individus, un gros et grand et un petit, arrivèrent soudain derrière moi et m'attaquèrent. Ils venaient tous deux du magasin et avaient passé par deux des portes conduisant à la pièce où j'étais. Je n'avais pas grand force pour me défendre, car je fus tellement surpris de cette attaque soudaine et imprévue, que je ne me rendis pas compte immédiatement de ce qui se passait. "Je saisis le plus petit des bandits par les cheveux pendant que son compagnon me frappait. Je vis la hache se lever et je sentis une violente douleur à la tête. Je tombai sur le sol à demi inconscient, sentant vaguement que les bandits fouillaient dans mes goussets. Ils partirent ensuite à la course et, quelques minutes plus

tard, j'ouvris les yeux et constatai que j'avais été frappé à l'abdomen de deux coups de couteau. Je perdais mon sang abondamment par une blessure à la tête qui me faisait horriblement souffrir. "Les blessures à l'abdomen n'étaient pas profondes heureusement et ne sont pas apparemment dangereuses. Je parvins à me traîner en m'appuyant sur le mur jusque dans le magasin. Je restai appuyé près du comptoir jusqu'au moment où je fus découvert quelques minutes plus tard par Mlle Lucienne Lajoie, 417 rue Saint-Paul, une cliente. "Je pus lui raconter ce qui s'était passé et elle prévint la police qui me fit transporter ici. "Quand je suis arrivé à l'hôpital on a trouvé des cheveux dans ma main droite, probablement ceux du plus petit des bandits." L'attentat fut commis à 11 h. 45 hier soir et quelques minutes plus tard, à 11 h. 50, le constable Desrosiers, du poste central, qui était de faction sur cette rue, vit deux individus sortir du magasin, ayant l'air fort pressés, mais il n'y porta pas attention, car ce ne fut qu'à 12 h. 05, quand Mlle Lajoie vint au magasin, que l'agent Desrosiers fut prévenu.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

COEURS ENNEMIS

Grand roman d'amour par JELLY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

65 (suite) -Etes-vous seule à l'avoir remarqué, donna Paola? -Non... il y avait là une jeune servante à qui je l'ai montré... Elle est partie le soir même pour son village, où ses parents se mouraient de fièvre... Rosa Martino, a... Portaila... Ce fut les derniers mots que put prononcer la pauvre femme, saisie d'étouffements. Une garde arriva à l'appel de lord Shesbury qui, sortant du dortoir, alla rejoindre la directrice. Il lui dit de donner à ses frais tous les soulagements possibles à la mourante et, quand elle aurait quitté ce monde, de lui faire faire des obsèques très convenables, pour lesquelles il déposerait une somme chez un banquier de Pérouse. Après quoi, s'étant informé où se trouvait le village de Portaila, il s'y fit conduire en voiture le jour même. Rosa Martino était mariée, mère de famille. Lord Shesbury la trouva dans sa pauvre

demeure et obtint facilement d'elle la confirmation de la remarque faite par donna Paola. -Oui, c'était un assez grand cercle rouge, aignor. Il ressortait bien sur la peau très blanche de l'enfant. Oh! je m'en souviens tout à fait! Elle reçut avec stupéfaction et ravissement les pièces d'or que lui remettait ce beau seigneur, en échange du renseignement obtenu, qui semblait le satisfaire grandement. Le lendemain, Walter se rendit à Feruzia pour voir les actes d'état civil concernant les deux enfants. Le curé lui donna confirmation de la seconde demande de renseignements faite sept ans auparavant par un homme d'affaires de Florence - au nom d'un parent des enfants, avait-il dit. Lord Shesbury alla ensuite informer don Alberto du résultat de sa démarche près de donna Paola. Puis, ayant appris que celle-ci était morte deux heures

après sa visite, il décida d'assister aux obsèques, comme représentant de Faustina, petite-fille de la défunte. Après quoi, il reprit la route de l'Angleterre. III Lord Shesbury, avant son départ pour l'Italie, avait donné à Mrs Rockton des instructions précises au sujet de ses pupilles. La dame de compagnie devait, sans tarder, leur choisir les meilleurs professeurs en musique, dessin, littérature - sans oublier l'équitation. Elle leur procurerait les distractions compatibles avec leur âge, mais il ne serait pas question pour elles des plaisirs mondains de la "season". - Il a l'air de prendre son rôle de tuteur au sérieux, avait fait observer lady Pamela à Mr Barford. - Je vous ai dit, chère amie, que Walter avait une toute autre nature que son père... une nature qui peut nous réserver des surprises. Tenez-vous bien à son retour, pour faire l'ignorante, au cas où il aurait été se renseigner là-bas sur ces jeunes filles... Tenez-vous bien, car il faudrait peu de chose pour lui faire soupçonner que vous étiez déjà au courant. Rose, de fort mauvaise grâce, avait suivi sa mère à Londres. Elle était retombée dans son humeur maussade, très atténuée par l'influence d'Orietta, et la faisait

même parfois sentir à son amie. Mais celle-ci avait une patience inépuisable pour l'enfant malade, et bientôt, elle la décida à prendre sa part de quelques-unes des leçons que venaient donner aux pupilles de lord Shesbury les professeurs les plus réputés de Londres. - Mais, chère petite, ils demandent des cachets exorbitants! dit lady Pamela quand sa fille lui exposa ce désir. Avec les revenus que me fait lord Shesbury, j'arrive juste à tenir le train de vie convenable pour notre situation. Tu sais que ton frère est assez peu généreux pour nous... alors qu'il prodigue l'argent pour l'éducation de ces petites étrangères... - Il a bien raison! s'écria impétueusement Rose. Mais vous avez certainement de quoi me payer ces leçons, maman! La moindre de vos toilettes vaut plus que cela... - Ma fille va-t-elle me reprocher mes toilettes, maintenant! dit lady Pamela avec humeur. Apprends, Rose, qu'en ces dernières années, j'ai dû retarder le paiement de nombreuses factures pour pouvoir te faire suivre des traitements coûteux. Lord Shesbury, à qui je me suis adressée pour obtenir un supplément de revenus, m'a répondu que la somme autrefois fixée par son père lui paraissait très suffisante. Il a donc fallu que je m'arrange seule... Et maintenant, il me reste

encore quelques anciennes notes à solder. Donc, mon enfant, je suis dans l'impossibilité de te donner les professeurs que tu désires. Rose, blessée par l'allusion de sa mère aux soins qu'avait nécessités sa santé, eut une crise de colère après laquelle se manifesta un fort accès de fièvre. Lady Shesbury, sous le coup de l'inquiétude, l'assura qu'elle lui ferait donner toutes les leçons dont elle aurait envie. Mais Rose déclara qu'elle ne se souciait pas du tout de l'entendre lui reprocher quelque jour ce qu'elle dépensait pour sa fille. Elle demanderait à Orietta de lui répéter les leçons des professeurs que ne pouvait se payer la soeur du plus opulent seigneur d'Angleterre. Là-dessus, lady Pamela s'en prit, non à Rose, mais à Orietta, en lui faisant plus grise mine que jamais. Encore tenait-elle en bride sa malveillance, par crainte du mécontentement de lord Walter. Car c'était semblait indifférent à la beauté de sa pupille, en tant que tuteur il portait un certain intérêt à elle et à Faustina, comme le prouvait l'éducation qu'il leur faisait donner. A continuer demain. WILKESBARRE, Pennsylvanie - La grève finit aujourd'hui dans les mines d'antracite. Environ 25,000 hommes reprennent l'ouvrage.

PLATEAU 5151 DUPUIS PLATEAU 5151

12,528 pièces de services à diner
offertes en vente à des prix ridicules mardi



NOUS ne serions guère surpris que les 12,528 pièces de ces services à diner soient vendues à midi, car il suffira de venir jeter un coup d'oeil dans nos vitrines de la rue Sainte-Catherine, ce soir, pour réaliser toute l'importance d'une telle vente et constater que les dessins sont de ceux qui ne peuvent manquer de plaire aux personnes dont le goût exercé les porte à savoir distinguer le beau du médiocre.

Notez la grande variété d'articles dans chaque catégorie et faites une liste des pièces dont vous avez besoin. Les acheteuses matinales seront les plus sages -- donc soyez ici dès 9 heures mardi matin.

CINQ MAGNIFIQUES DESSINS AU CHOIX

Le "Duck" de Royal Doulton **Gainsborough** de Crown Ducal **Laurel** de Crown Ducal **Le "408"** Sarreguemines (France) **Dresden** peint à la main

<p>LOT No 1</p> <p>Pain-beurre, soupe, gruau, fruits, à réception, cocotiers doubles, tasses, cocotiers simples, marinadiers.</p> <p>Chaque article .10</p>	<p>LOT No 2</p> <p>Tasses, soucoupes, ordinaires, à bouillon, coupes à purée, légumes à couvercle, assiettes à gâteaux, coupes à pamplemousse, théières, cafetières, sucriers, pots à crème, pots à lait, saladiers, bols ovales, saucières, assiettes à sandwiches, à céleri, compotiers, plats à viande, 10, 12, 14 ou 16 pouces.</p> <p>Chaque article25</p>	<p>LOT No 3</p> <p>A thé, déjeuner, dîner, de service, à desserts, bols à déchets, tasses à café, marinadiers, etc., etc.</p> <p>Chaque article .15</p>
---	---	---

VALEURS JUSQU'A 3.50 DANS LE LOT

Ce sera une des plus grandes ventes dans l'histoire de ce rayon . . . nous n'entretenons aucun doute à ce sujet. D'ailleurs les marques CROWN DUCAL, Royal Doulton, ainsi que la vaisselle estampée Sarreguemines [France] sont de qualité supérieure au prix demandé et toute personne versée dans l'évaluation de la vaisselle nous donnera raison. Nous ne pouvons pas promettre la répétition d'une telle aubaine, vu que les prix sont marqués uniquement pour cette vente.



DUPUIS — au troisième (De Montigny)

ESPACE AGRANDI, CHAQUE LOT ASSORTI PAR TABLES SEPARÉES POUR FACILITER VOTRE CHOIX.

Commis et empaqueteurs surnuméraires pour faciliter vos achats.



LE PÈRE NOËL VOUS ATTEND

Quelle figure réjouit il faut, en voyant accourir garçonnetts et fillettes! . . . Venez lui demander de vous apporter ce que vous désirez le plus dans la nuit de Noël. IL REMET A TOUS UNE JOLIE BONBONNIERE-SOUVENIR **.05**

LA BELLE FÉE DES ÉTOILES

C'est encore la plus jolie fée que vous ayez vue . . . souriante et gaie dans son superbe château tout en bleu pâle, rose pâle et argent. . . Elle vous attend pour vous remettre une belle boîte surprise. VENEZ LA VOIR DEMAIN. **.25**

HORAIRE
De 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 le soir, sans interruption.
— Au royaume des jouets — au troisième

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Troisième étage (centre)

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LE NOMBRE DE PIÈCES A CHAQUE CLIENT.

Pas de commandes postales, C.O.D. ni téléphoniques S. V. P.



La fête de l'armistice

Hommage aux morts de la dernière guerre. — Voeux de paix.

TORONTO, 13 novembre. — Tous les belligérants de la dernière guerre ont célébré, samedi, le quinzième anniversaire de l'armistice.

Dans la capitale de l'empire anglais, le prince de Galles a présidé la cérémonie du cénotaphe à Whitehall. Le roi décida de ne pas sortir à cause du froid.

Le haut commissaire canadien déposa une couronne au pied du monument aux morts de la guerre.

Dans la capitale du Canada, le carillon du parlement préluda aux deux minutes de silence. Le gouverneur général, accompagné du premier ministre, déposa une couronne sur l'Autel du Sacrifice.

A Paris, les avertissements contre le danger d'une nouvelle guerre firent pendant aux appels en faveur de la paix. Le Président de la République dévoila une statue à Briand. Les troupes défilèrent sous l'Arc de Triomphe.

A Washington, le Président Roosevelt présida la cérémonie au tombeau du Soldat Inconnu. Au cimetière d'Arlington, le ministre canadien posa une couronne au pied de la Croix du Sacrifice.

Berlin n'a pas commémoré ce jour qui symbolise son humiliation.

L'Italie a célébré il y a une semaine l'anniversaire de l'armistice austro-italien.

Sir Arthur Currie, retenu à Montréal par la maladie, avait adressé aux vétérans de l'université de Toronto un message où il est dit: "Ensemble nous avons affronté les ténèbres de la guerre, ensemble nous avons joui des douceurs de l'Armistice, et je sais que nous sommes encore solidaires pour espérer la paix universelle et définitive. Les conditions actuelles de l'univers sont telles que l'Armistice devrait aider les peuples à comprendre leurs responsabilités; si de nouvelles guerres se déclarent, n'en accusons pas les militaires, nous nous en serons rendus responsables nous-mêmes par notre nonchalance. Nous ne faisons pas notre devoir si nous permettons à des hommes trop égoïstes de prendre en mains la conduite de nos affaires; ils nous conduiront à un autre abîme".

RENFREW, Ontario, 13 novembre. — "Ce n'est qu'en triomphant de cet esprit qui pousse presque toutes les nations à dépenser des centaines de millions de dollars à la préparation de la prochaine guerre que nous pourrions mettre un frein à la fureur des démons jumeaux du matérialisme et du militarisme", a déclaré, samedi, à l'occasion de l'armistice, le colonel Bovey, directeur des relations extérieures de l'université McGill.

BRULURES GRAVES A CES QUATRE ENFANTS

Quatre enfants ont été, samedi et hier, en diverses parties de la ville, victimes de brûlures plus ou moins graves et ont été transportés à l'hôpital Sainte-Justine et à l'hôpital Saint-Luc pour y être pansés.

La plus sérieusement atteinte est Angèle Perron, 4 ans, demeurant au numéro 2071, rue Sicard. Elle fut transportée à l'hôpital Saint-Luc souffrant de blessures par tout le corps. Son état est critique. Le sergent Raftier et le constable Gauthier du poste de Maisonneuve, qui firent enquête, apprirent que la fillette était seule dans la cuisine samedi après-midi pendant que sa mère étendait du linge dehors. Elle aurait pris un morceau de papier pour le mettre dans le poêle de cuisine quand soudainement ses vêtements prirent feu. La mère alertée par les cris de l'enfant se précipita sur elle et réussit à éteindre les flammes. Un médecin mandé d'urgence ordonna le transport à l'hôpital.

Roland Forques, quatre ans, 4794, rue Dagenais, qui s'ébouillanta en tombant dans unseau d'eau, a été brûlé par tout le corps et a été conduit à l'hôpital Sainte-Justine. Gisèle Perron s'est aussi brûlée de la même manière et Jacqueline Bédard, s'est brûlée en se penchant sur elle le contenu

CHEFS CATHOLIQUES ACCUSES DE FRAUDE

Un ex-chancelier d'Allemagne et deux anciens ministres du travail.

DUSSELDORF, 13 novembre. — Trois anciens ministres centristes: l'ex-chancelier Wilhelm Marx et deux anciens ministres du travail, le docteur Heinrich Brauns et le docteur Adam Stegerwald, et plusieurs autres notables catholiques sont accusés de fraude.

Le communiqué ne dit pas quelles charges pèsent contre eux mais on croit savoir qu'il s'agit d'irrégularités dans l'administration de la Ligue nationale populiste.

Avis aux Japonais

La Russie est en état de repousser rapidement toute agression.

MOSCOU, 13 novembre. — Un manifeste publié par la section d'Extrême-Orient du parti communiste accuse les impérialistes japonais de créer une base armée au Man-Tchéou-Kouo et rappelle que la Russie est en état d'agir avec célérité en cas d'agression japonaise.

"Notre flotte aérienne, dit le document, est prête à porter des coups décisifs contre les centres peuplés de l'ennemi. Grâce à un pareil déploiement de terrible armement, l'Union soviétique pourrait facilement étouffer tout désir de contrarier notre programme de paisible labeur."

Le manifeste fut publié le 1er novembre, deux jours avant la protestation russe contre le survol de territoires soviétiques par des avions japonais.

HEROS D'OUTREMONT DIGNEMENT HONORES

Au cénotaphe. — Allocution de M. Joseph Mercier, député de Laurier-Outremont.

Une brève mais imposante cérémonie a eu lieu hier après-midi au cénotaphe d'Outremont, parc Saint-Viateur, pour honorer la mémoire des héros de cette ville, qui périrent au champ d'honneur durant le grand conflit de 1914 à 1918.

Le régiment de Maisonneuve, sous le commandement du capitaine T.-A. Bisailon, avait prêté son concours au Club des Femmes d'Outremont instigateur de cette cérémonie.

Une prière fut tout d'abord récitée par le Révérend Burton H. Robinson, pasteur de l'église Unie Fairmount-St-Giles et le Révérend Père F. Roy, curé de l'église Saint-Viateur, et ensuite M. E.-T. Sampson, secrétaire-trésorier, pria M. Joseph Mercier, C.R., député de Laurier-Outremont, d'adresser la parole, ce qu'il fit en français et en anglais.

M. Mercier rappela que la présence d'un si grand nombre de personnes était pour honorer la mémoire de ceux qui firent le suprême sacrifice. La civilisation était menacée et l'ennemi marchait vers les frontières de la Belgique et de la France; c'est alors que d'autres nations du globe répondant au cri de détresse poussé par ceux qui souffraient, se portèrent à leur secours, mais ce ne fut pas sans y apporter leur tribut de vies humaines.

Deux minutes de silence furent ensuite observées par la foule, tous se tenant découverts pendant ce temps. Au nombre des personnes présentes, on remarquait le maire-suppléant, l'échevin J.-M. Labonté, représentant de Son Honneur le maire Joseph Beaubien, les échevins Charles Bourassa, Georges Pratt et O'Callara, J. McGee et Emilie Lacroix.

Majorité probable pour cette banque centrale

Au parlement. — La commission Macmillan se partage trois contre deux et l'unanimité n'est pas parfaite entre les trois premiers. — Les opérations intra-impériales et internationales seraient facilitées. — Opposition de sir Thomas White et de M. Beaudry-Leman.

OTTAWA, 13 novembre. — (Presse Canadienne.) — Le Canada va avoir sa banque centrale à lui, dont le capital sera de \$5,000,000, si le parlement adopte, à la prochaine session, le rapport majoritaire de la commission royale bancaire. Cette institution, analogue à celle des autres Dominions, faciliterait les affaires intra-impériales et la coopération monétaire internationale.

Elle aurait seule le droit d'émettre des billets. Elle serait privée. Son capital serait souscrit par des sujets britanniques habitant le Canada. Ses excédents de profits iraient au gouvernement. Le gouverneur, son assistant et les directeurs seraient d'abord désignés par le gouvernement puis par les actionnaires mais ce choix resterait assujéti à l'approbation du gouvernement.

La commission n'est pas unanime sur la recommandation principale. Ses deux membres d'outre-Atlantique, lord Macmillan et sir Charles Addis, ainsi que l'honorable J. E. Brownlee, forment la majorité. Leurs opposants sont les banquiers canadiens sir

Thomas White, ancien ministre des finances, et M. Beaudry-Leman, gérant général de la Banque Canadienne Nationale et ancien président de l'Association canadienne des banquiers.

La commission rappelle que l'Afrique du Sud et l'Australie possèdent déjà des banques centrales, institutions qui sont maintenant un élément indispensable dans les rouages financiers. L'Inde et la Nouvelle-Zélande vont avoir la leur.

Sir Thomas White et M. Beaudry-Leman trouvent le moment inopportun pour créer une banque centrale.

Le commissaire Brownlee, tout en faisant sienne la recommandation de créer une banque centrale, s'oppose à ce que cette banque appartienne à des particuliers. Il voudrait que le gouvernement versât le capital et que ses administrateurs soient désignés par le gouvernement.

Le rapport renferme plus de cent pages.

Le parlement entreprendra à la prochaine session la sixième révision de la loi bancaire. Il est

fort probable qu'il penchera pour le rapport majoritaire.

La commission est unanime, cependant, à recommander l'établissement d'un organisme pour l'extension du crédit agricole intermédiaire et à court terme. Elle n'indique pas la forme que doit prendre cet organisme. Elle recommande plus ample enquête sur ce point.

Elle conseille l'abandon du taux d'intérêt maximum, (sept pour cent) prévu par la loi des banques. Le commissaire Brownlee est seul à soutenir que ce maximum a encore son utilité.

La commission repousse la demande que les banques renoncent au placement. Elle reconnaît au contraire le précieux concours que les banques offrent dans le lancement des titres fédéraux, provinciaux et municipaux.

Mais elle leur conseille de ne traiter que des titres de premier acabit disponibles au pays, surtout des obligations fédérales et municipales.

Voir texte officiel du résumé du rapport à la 33e page.

\$400,000,000 d'affaires

Procurées à Chicago par son exposition, fermée hier soir.

CHICAGO, 13 novembre. — L'exposition mondiale a fermé ses portes à minuit hier soir, mais avec la perspective d'une réouverture encore plus intéressante en juin prochain.

Ouverte le 27 mai et accueillie comme le signe précurseur du retour de la prospérité, elle attirait des assistances sans précédent aux Etats-Unis.

A un moment où le pays se lamentait, près de 22,300,000 personnes y accouraient et dépensèrent en moyenne \$1.15 chacune, soit un total de \$25,545,000. Selon des statistiques de l'Association du commerce, les visiteurs ont dépensé dans la ville environ \$400,000,000.

La foire a coûté quelque \$37,000,000.

BOURRASQUES DANS L'OUEST CANADIEN

Pluie, neige, grésil, tonnerre. — Lignes de communication brisées.

WINNIPEG, 13 novembre. — (Presse Canadienne.) — Une tempête de pluie, de neige et de grésil, accompagnée de tonnerre en certains endroits, a tout ravagé sur son passage, amoncelé les bancs de neige et brisé les lignes de communication au Manitoba et en Saskatchewan, en fin de semaine, tandis que l'Alberta était favorisée d'un vent chaud, dit chinook, qui faisait fondre rapidement la neige.

Les dégâts sont considérables à Regina. Le vent souffla presque en cyclone.

10 MORTS AUX ETATS-UNIS

NEW-YORK, 13 novembre. — Dix personnes sont mortes au cours d'une violente tempête qui fait rage dans le nord-ouest des Etats-Unis, samedi.

Il est tombé plus de 12 pouces de neige; les routes sont impassables.

Une expédition, à Gorham, N. H., a été surprise par la tempête sur le Mont Washington; le guide, Rupert A. Marden, âgé de

21 ans, résidant à Brookline, Mass., a succombé en essayant de se frayer un chemin dans la neige; les membres de l'expédition ne sont pas encore descendus de la montagne.

Sur les grands lacs, aux prises avec des vagues gigantesques soulevées par le vent le plus violent qui ait soufflé depuis vingt ans dans cette région, les bateaux recherchaient la sécurité des ports.

Le Dr Fontaine en Gaspésie

Le docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province, part ce soir ou demain pour la Gaspésie, où il ira rendre témoignage à l'enquête du coroner sur les causes de la mort de Maud Asahi, cette jeune fille dont le cadavre

fut retrouvé dans la baie de Gaspé il y a une couple de semaines. On sait que Nelson Phillips, son cousin est actuellement détenu par la police provinciale en rapport avec ce meurtre. L'enquête du coroner aura lieu jeudi matin.

Ford invité par F.-D. Roosevelt

DETROIT, 13 novembre. — Suivant le "Free Press", le bruit court à Washington que Henry Ford a été invité à une conférence à Washington avec le Président Roosevelt et qu'il va probablement accepter.

L'industriel a refusé de signer le code de l'auto. Il répudie d'importants principes du programme de redressement mais il proteste qu'il fait plus que ne l'exige le code.

DEMAIN chez DUPUIS

Rideaux ruchés

en voile français la paire

1.00

Très beau voile français, teinte écu genre croisé ou droit. Volant de 3 pouces sur le côté et dans le bas de la cantonnière (valance). Valent deux fois ce prix de vente.



Jolie cretonne pour draperies

Nous venons d'obtenir un lot de 500 verges de cette belle qualité de cretonne épaisse à dessins de fleurs sur fond pâle ou foncé. Pour draperies de fenêtres de chambre de boudoir ou pour ouvrages de fantaisie. Largeur 36 pouces. La verge

.19

DUPUIS — au cinquième (De Montigny)

Voyez l'annonce de notre grande vente de vaisselle au verso

Dupuis Frères